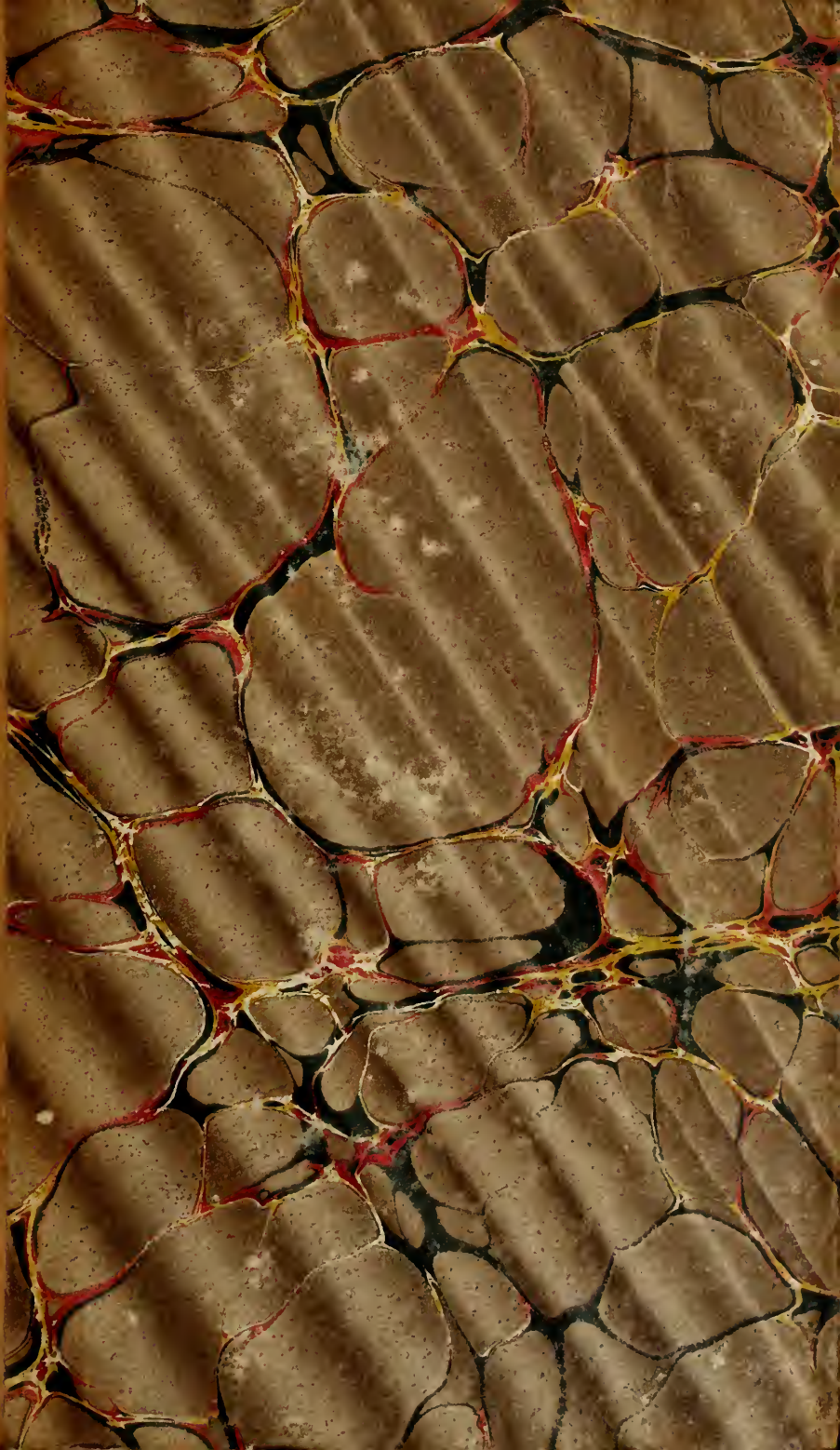

74

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BOURDALOUE,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

DEUXIÈME PARTIE DES PANÉGYRIQUES.

TOME TREIZIÈME.

DE L'IMPRIMERIE DE J. B. KINDELEM.

OEUVRES

COMPLÈTES

DE BOURDALOUE,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS;

NOUVELLE ÉDITION,

AUGMENTÉE D'UNE NOTICE SUR SA VIE ET SES OUVRAGES, ET D'UNE TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

Panégyriques.

TOME TREIZIÈME.

A LYON,

CHEZ F.ois GUYOT, LIBRAIRE-EDITEUR,

RUE MERCIÈRE, N.° 39, AUX TROIS VERTUS THÉOLOGALES.

1821.

LIBRARY
MAR 25 1978
UNIVERSITY OF TORONTO

BX
890
B74
1621
T. 13

SERMONS

CONTENUS DANS CE VOLUME.

SERMON *pour la fête de sainte Magdeleine.* Page 1
Sermon *pour la fête de saint Ignace de Loyola.* 33
Sermon *pour la fête de Notre-Dame des Anges.* 71
Sermon *pour la fête de saint Louis, roi de France.* 106

SERMONS POUR DES VÊTURES.

Permier sermon sur l'Etat religieux, *sur le Trésor caché dans la Religion.* 145
Deuxième sermon sur l'Etat religieux, *sur le Choix que Dieu fait de l'ame religieuse, et que l'ame religieuse fait de Dieu.* 180
Troisième sermon sur l'Etat religieux, *sur le Renoncement religieux et les Récompenses qui lui sont promises.* 213
Quatrième sermon sur l'Etat religieux, *sur l'Opposition mutuelle des religieux et des chrétiens du siècle.* 248
Cinquième sermon sur l'Etat religieux, *sur la Comparaison des personnes religieuses avec Jésus-Christ ressuscité.* 279
Sixième sermon sur l'Etat religieux, *sur l'Alliance de l'ame religieuse avec Dieu.* 312

ORAISONS FUNÈBRES.

Oraison funèbre de Henri de Bourbon, prince de Condé, et premier prince du sang. 343

Oraison funèbre de Lous de Bourbon, pr Condé, et premier prince du sang. P 385
Eloge de Monsieur le prenier président Lamoignon. 439
Sermon *pour la fête de saint Benoît.* 442

SERMON

SERMON

POUR LA FÊTE

DE SAINTE MAGDELEINE.

Et ecce mulier quæ erat in civitate peccatrix, ut cognovit quòd Jesus accubuisset in domo pharisæi, attulit alabastrum unguenti, et stans retrò secus pedes ejus, lacrymis cœpit rigare pedes ejus, et capillis capitis sui tergebat.

En même temps une femme de la ville qui étoit de mauvaise vie, ayant su que Jésus-Christ mangeoit chez un pharisien, y apporta un vase d'albâtre plein d'une huile de parfum, et s'étant prosternée à ses pieds, elle commença à les arroser de ses larmes, et elle les essuya avec ses cheveux. En saint Luc, chap. 7.

CETTE femme que l'évangile nous représente aujourd'hui, et qui doit faire tout le sujet de nos considérations, selon la pensée des Pères et dans le sentiment même de l'Eglise, c'est la bienheureuse Magdeleine, dont l'histoire vous est aussi comme qu'elle est pour vous édifiante et touchante. *Mulier in civitate peccatrix :* Femme, il est vrai, pécheresse, mais prédestinée de Dieu pour être un vaisseau d'élection et de sainteté; femme autrefois décriée par les désordres de sa vie, mais ensuite illustre par sa pénitence; femme auparavant le scandale des ames, mais depuis l'exemple le plus éclatant d'une parfaite conversion. Voilà, dis-je, chrétiens, ce qui nous est ici proposé,

et ce que Dieu, par une providence particulière, a voulu rendre public, afin que les grands pécheurs du monde eussent dans la personne de cette sainte, et un puissant motif de confiance, et un vrai modèle de pénitence : un puissant motif de confiance, pour ne pas tomber dans le désespoir, quelque éloignés de Dieu qu'ils paroissent; et un vrai modèle de pénitence, pour ne pas présumer de la miséricorde de Dieu jusqu'à négliger le soin de leur salut. Car je puis bien dire à une ame chrétienne engagée dans le péché, ce que saint Ambroise, parlant de David, disoit à l'empereur Théodose : *Qui secutus es errantem, sequere pœnitentem ;* Ame criminelle et infidèle à Dieu, si vous avez eu le malheur de suivre Magdeleine dans ses égaremens, consolez-vous; car, puisqu'elle a trouvé grâce auprès de Dieu, que n'avez-vous pas droit d'espérer ? mais tremblez, si, l'ayant suivie dans ses égaremens, vous ne la suivez pas dans son retour et dans sa pénitence. Et en effet, que ne devez-vous pas craindre, si un exemple aussi salutaire et aussi convaincant que le sien, qui a converti tant de cœurs endurcis, ne fait pas la même impression sur vous ? Magdeleine, chrétiens, est la seule qui paroisse, dans l'évangile, s'être adressée à Jésus-Christ en vue d'obtenir la rémission de ses péchés. Les autres, qui étoient juifs d'esprit et de cœur aussi-bien que de religion, ne recouroient à lui que pour obtenir des grâces temporelles, pour être guéris de leurs maladies, pour être délivrés des démons qui les tourmentoient : et si Jésus-Christ les convertissoit, c'étoit presque contre leur intention; mais

Magdeleine cherche Jésus-Christ pour Jésus-Christ même, et dans le sentiment d'une véritable contrition. Tâchons donc à nous former sur ce grand modèle, et pour cela, implorons le secours du ciel par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Donner sur la pénitence des règles et des préceptes, c'est un long ouvrage, chrétiens, et qui souvent ne produit rien moins dans les esprits des hommes que ce qu'on en attendoit et que l'on avoit droit de s'en promettre; mais donner un modèle vivant de la pénitence, c'est une instruction abrégée, dont tous les esprits sont capables, et une espèce de conviction à laquelle il est comme impossible de résister : or c'est ce que j'entreprends aujourd'hui. Il n'y a personne dans cet auditoire, en quelque disposition et en quelque état qu'il puisse être, qui n'ait besoin de se convertir : car nous disons tous les jours à Dieu, et nous ne croyons pas lui faire une prière inutile : *Converte nos, Deus* (1); Seigneur, convertissez-nous. Soit que nous soyons dans l'état de sa grâce, soit que nous n'y soyons pas, soit que nous commencions à marcher dans la voie de Dieu, soit que nous y soyons plus avancés, il y a pour nous un certain changement de vie auquel Dieu nous appelle et en quoi consiste notre conversion. Il est donc important que nous ayons devant les yeux une idée sensible où nous puissions reconnoître tous les caractères d'une vraie pénitence : or c'est ce que l'évangile nous propose dans la personne de Magdeleine;

(1) Ps. 84.

car je trouve que sa pénitence a eu trois qualités : qu'elle a été prompte, qu'elle a été généreuse et qu'elle a été efficace. Pénitence de Magdeleine, pénitence prompte, pour surmonter tous ces retardemens si ordinaires aux pécheurs : c'est la première partie; pénitence généreuse, pour triompher de tous les obstacles, et en particulier de ces respects humains qui arrêtent tant de pécheurs : ce sera la seconde partie; pénitence efficace, pour sacrifier à Dieu tout ce qui avoit été la matière et le sujet de son péché : vous le verrez dans la troisième partie. Je m'en tiendrai à ce que nous dit l'évangile, dont je veux seulement vous faire une simple exposition.

PREMIÈRE PARTIE.

La promptitude à suivre l'attrait et le mouvement de l'esprit de Dieu, quand il s'agit de conversion, c'est le premier caractère de la véritable pénitence, et celui que je remarque d'abord dans l'exemple de la bienheureuse Magdeleine. *Ut cognovit*, dit l'Evangéliste : Sitôt qu'elle connut, c'est-à-dire, dans le moment même que Dieu lui ouvrit les yeux, et que la grâce, par ses saintes lumières, lui éclaira l'esprit, elle renonça à son péché; elle n'hésita point, elle ne délibéra point, elle n'écouta point l'esprit du monde qui lui inspiroit de ne rien précipiter, et de ne pas faire légèrement une démarche d'un aussi grand éclat, et qui devoit avoir d'aussi longues suites que celle-là; elle n'eut point de mesures à prendre, ni d'affaires à régler, avant que d'en venir à l'exécution. Tous ces délais que l'amour-propre tâche à

ménager quand une ame chrétienne est sur le point de se convertir, et, comme parle saint Grégoire pape, qui sont déjà une demi-victoire remportée sur elle par le démon; tous ces raisonnemens, disons mieux, tous ces prétextes, que la prudence du siècle ne manque pas d'opposer à un pécheur pour lui persuader qu'il ne faut point aller si vîte, et que, dans les choses même de Dieu, on ne sauroit procéder avec trop de circonspection, tout cela, dis-je, ne fit nulle impression sur son cœur; elle n'attendit point un temps plus commode et une occasion plus favorable : pourquoi? parce qu'elle agissoit déjà par l'esprit de la pénitence. Or, en matière de pénitence, dit saint Chrysostôme, à une ame qui connoît Dieu, il n'est pas même permis de délibérer, non plus qu'en matière de foi, il n'est pas même permis de douter. Quiconque doute volontairement, n'a pas la foi, disent les théologiens; et quiconque délibère, n'a pas l'esprit ni la vertu de la pénitence : car, à parler exactement, la pénitence est l'accomplissement actuel de tous les désirs et de toutes les délibérations. Se convertir, ce n'est pas raisonner, mais conclure; ce n'est pas proposer, mais exécuter; ce n'est pas vouloir se résoudre, mais être déjà résolu : d'où il s'ensuit que, tandis que je consulte, que je raisonne, que je délibère, je ne me convertis pas.

Voilà, chrétiens, ce que Magdeleine comprit d'abord, et voilà pourquoi le texte sacré porte : *Ut cognovit*, Dès qu'elle connut. Ah! mes frères, remarque saint Augustin, que cette parole exprime

bien le mystère de la grâce! *Ut cognovit;* elle se convertit dans l'instant même qu'elle connut, parce que le temps de la connoissance est celui de la pénitence. En effet, ajoute ce saint docteur, on ne se convertit point sans connoître, et connoître, à l'égard des prédestinés et des élus, est le point décisif de la conversion : parce que dans un prédestiné, cette connoissance dont je parle produit infailliblement l'amour, et que l'amour est la conversion parfaite du pécheur. Il y avoit des années entières que Magdeleine étoit engagée dans le désordre d'une vie scandaleuse, et qu'elle ne se convertissoit pas : pourquoi? parce qu'elle ne connoissoit pas encore ce qui la devoit toucher, ou, pour m'exprimer plus correctement, parce qu'elle ne le connoissoit pas de cette manière spéciale qui fait le discernement des ames dans l'exercice de la pénitence. Elle n'attend pas à demain pour se convertir, parce qu'elle ne sait pas si elle connoîtra demain, de cette espèce de connoissance particulière qui fait que l'on se convertit véritablement; elle se convertit aujourd'hui, parce qu'elle connoît aujourd'hui : *Ut cognovit.* Auparavant, quoiqu'elle eût des lumières plus que suffisantes pour être inexcusable devant Dieu et pour comprendre ce que Dieu demandoit d'elle, on peut dire qu'elle étoit dans les ténèbres et dans l'aveuglement du péché; et c'est pour cela qu'elle ne cherchoit pas Jésus-Christ. Demain ce rayon favorable de grâce dont elle est prévenue, auroit peut-être cessé pour elle, et c'est pour cela qu'elle ne remet pas à ce len-

demain. C'est aujourd'hui qu'elle est éclairée, et c'est aujourd'hui qu'elle marche : *Ambulate, dùm lucem habetis* (1).

Mais encore qu'est-ce que connut Magdeleine, qui la détermina en si peu de temps, et qui fut capable de la porter à une conversion si subite et si prompte? Ce qu'elle connut, deux choses : premièrement, que cet homme qu'elle cherchoit, étoit Jésus, c'est-à-dire sauveur, et sauveur des ames : *Ut cognovit quòd Jesus esset ;* et en second lieu, que ce Sauveur étoit dans la maison du pharisien, c'est-à-dire, que la maison du pharisien étoit le lieu marqué dans l'ordre de la prédestination divine, où elle devoit trouver l'auteur de son salut : *Ut cognovit quòd Jesus esset in domo pharisæi.* C'est ce qui l'oblige à ne point différer. Elle connut que cet homme qui passoit dans Jérusalem pour un prophète, étoit en effet le Messie promis par les prophètes, et par conséquent le Sauveur du monde ; et de là vient qu'elle se hâta de recourir à lui. Elle ne considéra point, dit saint Grégoire pape, que Jésus étoit un Dieu de majesté devant qui les anges tremblent ; que c'étoit un Dieu de sainteté qui a en horreur les ames mondaines et impures ; que c'étoit un Dieu sévère et juste, qui ne peut se dispenser de punir les crimes ; que c'étoit un Dieu-homme, venu pour la ruine aussi bien que pour la résurrection de plusieurs en Israël : tout cela l'auroit troublée, et eût pu apporter du retardement à son dessein. Elle ferma donc les yeux à tout cela ; de toutes les qualités de Jésus-Christ, elle

(1) Joan. 12.

n'envisagea que celle de Jésus même : *Ut cognovit quòd Jesus esset.* C'est un Sauveur, dit-elle, et je suis perdue ; c'est un rédempteur, et je suis esclave ; c'est un médecin, et je suis accablée de maux. Allons ; et pourquoi remettre ? nous n'en trouverons jamais un plus puissant ni plus miséricordieux que lui ; reculer, c'est lui faire injure et diminuer la gloire de son nom : car puisqu'il est Jésus et Sauveur, pourquoi ne me sauvera-t-il pas dès aujourd'hui ; et pourquoi ne me donnerai-je pas à lui dès ce moment, puisque dès ce moment je lui appartiens, et que je suis le prix de sa rédemption ? Mais il est chez le pharisien qui l'a invité à manger ; et ce sera un contretemps de l'aborder dans une pareille conjoncture. Ah ! chrétiens, un contre-temps ! au contraire, elle se hâte, parce qu'elle sait qu'il est chez le pharisien : *Ut cognovit quòd Jesus esset in domo pharisæi.* Bien loin d'attendre qu'il en soit sorti, elle se fait un devoir de l'y trouver, et elle ne veut point d'autre heure que celle où elle apprend qu'il est à table avec les conviés, parce qu'en même temps Dieu lui fait connoître dans le secret du cœur, que ce moment-là est le moment précieux et bienheureux pour elle, le temps de la visite du Seigneur, le jour du salut auquel sa conversion est attachée ; que le Sauveur n'est entré chez le pharisien que pour cela ; que c'est là, et non point ailleurs, que la grande affaire de sa conversion se doit traiter ; que ce banquet est l'occasion ménagée dans le conseil de la Providence, uniquement pour cette fin ; que Jésus-Christ l'y attend ; qu'il y est avec tous les remèdes de sa grâce et de

sa miséricorde pour la guérir, et que si elle laisse passer cette heure et ce moment, elle causera un désordre dans la disposition de son salut éternel, dont les suites seront irréparables. Encore une fois, chrétiens, voilà ce que Magdeleine connut, et ce qui la rendit si diligente et si active : *Ut cognovit.*

Mais surtout elle aima, elle fut pénétrée de cette charité divine, qui, selon le Prophète royal, par l'impression de ses mouvemens, change les ames qu'elle sanctifie en autant d'aigles mystérieuses. Or puisqu'elle aima ce Dieu fait homme, de l'amour le plus saint et le plus parfait, il ne faut pas s'étonner qu'elle rompît si promptement les liens qui la séparoient de lui et qui l'attachoient au monde : car aimer et vouloir être un moment sans se remettre dans les bonnes grâces de celui qu'on aime, sans lui satisfaire dès qu'on lui a déplu ; sans accomplir ce qu'il désire, ce qu'il demande avec instance, et ce qui dépend de nous, ce sont des choses qu'il est bien difficile d'accorder ensemble dans les amitiés du siècle, mais qui deviennent absolument incompatibles dans l'amour de Dieu.

Appliquons-nous donc l'exemple de cette illustre pénitente; et pour commencer à en tirer le fruit que Dieu prétend, permettez-moi de raisonner avec vous et avec moi-même sur la différence de sa conduite et de la nôtre. Car enfin, mes chers auditeurs, c'est sur quoi il faut aujourd'hui que nous nous expliquions à Dieu; et si nous ne le faisons pas, c'est sur quoi Dieu nous jugera. Qu'il faille nous convertir un jour, nous le savons; que pour cela il faille renoncer à

des engagemens et à des commerces qui sont les sources de nos désordres, nous n'en disconvenons pas; qu'étant tombés dans la disgrâce de Dieu, ce soit une nécessité indispensable de faire pénitence, nous en sommes convaincus : mais quand sera cette pénitence, mais quand sera ce renoncement, mais quand sera cette conversion? c'est à quoi nous ne répondons jamais. Il y a peut-être des années entières que nous roulons dans un train de vie, ou lâche et imparfaite, ou même impie et criminelle, entassant chaque jour péchés sur péchés. Nous voyons bien qu'il en faut sortir, que persévérant dans cet état nous remplissons insensiblement la mesure de nos crimes, et qu'enfin nous pourrions mettre ainsi le comble à notre réprobation; cependant nous n'entreprenons rien. Nous terminons tous les jours des affaires de nulle conséquence, ne voulant pas qu'elles demeurent indécises; et pour celle de notre conversion, qui est l'importante affaire, nous ne la concluons jamais.

De dire qu'à en user de la sorte, il y a, non pas de la témérité et de l'imprudence, mais de l'enchantement et de la folie, parce que c'est manquer à la plus essentielle charité que nous nous devions à nous-mêmes; de s'étendre sur les trois risques affreux que nous courons en différant notre pénitence, l'un, du temps, l'autre, de la grâce, et le troisième, de notre volonté propre qui nous manquera; d'insister sur le caprice et sur la bizarrerie de notre esprit, qui fait que nous voulons toujours faire pénitence dans un temps chimérique et imaginaire où elle ne

dépend pas de nous, c'est-à-dire, dans le futur, et que nous ne la voulons jamais faire dans un temps réel où elle est en notre pouvoir, c'est-à-dire, dans le présent; de vous montrer l'excès de votre présomption, qui va jusques à prétendre que la grâce vous attendra, et qu'après l'avoir cent fois rebutée, nous ne laisserons pas de la trouver prête, dès qu'il nous plaira qu'elle le soit; de déplorer le peu de connoissance que nous avons de nous-mêmes, quand nous croyons que nous serons toujours maîtres de notre cœur pour en disposer à notre gré; enfin, de vous remettre dans l'esprit ces pensées terribles des Pères de l'Eglise, que tout ce que nous gagnons à différer, c'est de nous rendre encore Dieu plus irréconciliable, c'est d'éloigner de nous sa miséricorde, c'est d'amasser un trésor de colère pour le jour de sa justice, c'est de nous endurcir dans le péché, et de devenir, par une suite nécessaire, plus incapables de la pénitence chrétienne; à moins que Dieu, forçant, pour ainsi parler, toutes les lois de sa providence, ne fasse un coup en notre faveur, qui, dans l'ordre même surnaturel, doit passer pour un miracle : tout cela, je l'avoue, ce sont des raisons pressantes, touchantes, convaincantes, et qui, bien méditées, devroient aller d'abord, comme dit saint Paul, jusqu'à diviser votre ame d'elle-même par l'effort de la contrition : *Pertingens usque ad divisionem animæ* (1). Mais ces raisons, après tout, nous touchent communément assez peu; quoiqu'elles soient prises de notre intérêt, cet intérêt ne regardant que des

(1) Hebr. 4.

biens invisibles et des biens à venir, il agit si lentement sur nous, qu'à peine nous fait-il faire la moindre démarche; autant que celui du monde est efficace pour nous exciter, autant celui-ci est-il foible et languissant. Nous nous aimons, nous craignons de nous perdre, et néanmoins, insensés que nous sommes, nous ne prenons nulle sûreté, nous demandons toujours trêve, et, au hasard de tout ce qui en peut arriver, nous disons toujours à Dieu : *Patientiam habe in me* (1). Que nous manque-t-il donc pour nous rendre plus vifs et plus agissans? ah! chrétiens, un peu de cette charité qui triompha du cœur de Magdeleine, et dont les opérations sont aussi promptes que ses conquêtes sont miraculeuses. Car voilà, mes frères, dit saint Bernard, le privilége et le mystère de l'amour de Dieu : ce que la crainte de notre damnation ne peut obtenir de nous, l'amour de Dieu l'obtient sans résistance : avec la crainte de l'enfer, on délibère; mais avec l'amour de Dieu on agit. A peine l'a-t-on senti, que l'on court, que l'on vole dans la voie des commandemens. C'est assez d'avoir une étincelle de ce feu sacré que Jésus-Christ est venu répandre sur la terre, avec cela on a honte d'avoir tant disputé, avec cela on se fait des reproches d'avoir si long-temps résisté à Dieu.

Or à quoi tient-il qu'il ne prenne dans nos cœurs, ce feu divin? Magdeleine connoissoit-elle mieux Jésus-Christ que nous ne le connoissons? et même ne puis-je pas dire que nous le connoissons mieux qu'elle ne le devoit connoître lorsqu'elle s'attacha si forte-

(1) Matth. 18.

ment et si promptement à ce Dieu sauveur? La foi du christianisme ne nous en découvre-t-elle pas des choses qui étoient alors cachées pour cette pénitente? Pourquoi donc tarder davantage, et sans aller plus loin, pourquoi, avant que de sortir de cette église et de nous retirer de cet autel où Jésus-Christ est encore, non plus en qualité de convié, comme il étoit chez le pharisien, mais en qualité de viande et de breuvage, en qualité de victime immolée pour nous, en qualité de sacrificateur et de pasteur; pourquoi, dis-je, ne nous pas donner à lui? Faisons une fois ce que tant de fois nous avons proposé de faire, et disons-lui : Non, Seigneur, ce ne sera ni dans une année ni dans un mois; mais dès aujourd'hui : car il n'est pas juste que je veuille temporiser avec vous; ce ne sera point quand je me trouverai dégagé de telle et telle affaire : car il est indigne que les affaires du monde retardent celle de mon Dieu; ce ne sera point quand je me verrai sur le retour de l'âge : car tous les âges vous appartiennent, et ce seroit un outrage pour vous bien sensible, de ne vouloir vous réserver que les derniers temps et le rebut de ma vie. Dès maintenant, Seigneur, je suis à vous, et j'y veux être; recevez la protestation que j'en fais, et confirmez la résolution que j'en forme devant vous. C'est ainsi, chrétiens, que nous imiterons la promptitude de Magdeleine. Il y aura des obstacles et surtout des respects humains à surmonter; mais c'est encore pour cela que notre pénitence, comme celle de Magdeleine, doit être généreuse, vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Rien n'est plus opposé à la vraie pénitence que cette vue de la créature, que nous appelons respect humain; et la raison qu'en apporte saint Chrysostôme, est bien naturelle : Parce que la pénitence, dit-il, est une vertu essentiellement fondée sur le respect que nous avons pour Dieu, ou plutôt n'est rien autre chose qu'un respect pour Dieu aimé, révéré, et jugé digne d'être recherché préférablement à toutes les créatures. Or Dieu conçu de la sorte, et cette préférence due à Dieu ainsi expliquée, exclut nécessairement tous les respects humains. Cependant, chrétiens, il faut l'avouer et le reconnoître avec douleur; c'est un dangereux ennemi que ce respect humain, puisque la grâce, toute puissante qu'elle est, est tous les jours obligée de lui céder; puisque c'est le plus grand obstacle qu'elle trouve dans le cœur de l'homme; puisqu'elle a besoin, pour le surmonter, de toute sa vertu, et qu'elle n'est jamais plus efficace et plus victorieuse que lorsqu'elle en vient à bout : or c'est ce qu'elle a fait, et de la manière la plus éclatante, dans la personne de la bienheureuse Magdeleine. D'où je conclus toujours que la pénitence de cette sainte nous est justement proposée par le Saint-Esprit comme le modèle de la pénitence des pécheurs : vérité dont vous êtes déjà persuadés, mais qui vous touchera encore plus sensiblement, à mesure que je vous la représenterai dans la suite de notre évangile.

Car, prenez garde, s'il vous plaît : Magdeleine se

sent appelée de Dieu ; et la grâce qui opère en elle, par un mouvement secret, la presse de s'aller jeter aux pieds de Jésus-Christ dans la maison du pharisien. Mais quoi ! ira-t-elle se produire au milieu d'une assemblée, dans un repas de cérémonie ? s'exposera-t-elle à la censure des conviés ? se fera-t-elle passer pour une imprudente et une insensée, après s'être déjà décriée comme une femme perdue ? donnera-t-elle sujet de parler à toute une ville, et que dira-t-on de son procédé ? comment interprétera-t-on cet empressement ? quelle matière de discours et de raillerie, pour ceux qui, ne pénétrant pas dans ses intentions, jugeront d'une telle action avec malignité ? Ah ! mes frères, répond saint Augustin, voilà l'ennemi terrible et redoutable dont il faut que Magdeleine, ou plutôt que la grâce triomphe. Cette crainte de la censure et des jugemens du monde, ce respect humain, c'est le second démon qu'elle sait vaincre, et dont elle s'affranchit. Elle a été jusqu'à présent une femme mondaine et sans pudeur, dit Zénon de Vérone (cette pensée est belle, et vous paroîtra aussi solide qu'elle est ingénieuse) ; elle a été jusqu'à présent une femme mondaine, et elle en a retenu le front : voilà pourquoi elle ne sait ce que c'est que de rougir : *Frons meretricis facta est tibi, nescis erubescere* (1). C'est-à-dire, pour appliquer ces paroles à mon sujet, quoique dans un sens bien différent de celui de l'Ecriture, Magdeleine a quitté le luxe d'une mondaine, l'impureté d'une mondaine, l'avarice insatiable d'une mondaine, les artifices et les ruses d'une mondaine,

(1) Jerem. 3.

parce que tout cela ne pouvoit servir qu'à sa perte et à sa ruine; mais elle s'est réservé le front d'une mondaine pour ne point rougir, parce que cela pouvoit lui être encore utile, et étoit même nécessaire à sa pénitence ? *Frons meretricis facta est tibi.* Et pourquoi, ajoute saint Grégoire pape, rougiroit-elle d'aller trouver Jésus-Christ, et de lui découvrir ses plaies, puisque c'est lui seul qui doit être l'auteur de sa guérison? Non, non, dit ce saint docteur, cela n'entroit pas dans une ame aussi éclairée et aussi solidement convertie que Magdeleine; elle avoit trop de sujets en elle-même qui la confondoient, pour en prendre d'ailleurs; et elle ne crut pas que rien de tout ce qui étoit hors d'elle lui dût causer de la honte, parce qu'elle savoit bien que tout son mal étoit au-dedans d'elle-même: *Quia semetipsam graviter erubescebat intùs, nihil esse credidit quod verecundaretur forìs.*

C'est ainsi qu'elle raisonna, et c'est ainsi que l'amour qu'elle conçut pour Jésus-Christ, la rendit généreuse; convertissant en elle (ne vous offensez pas de ce terme), convertissant en elle, si j'ose ainsi parler, l'effronterie du péché dans une sainte effronterie de la pénitence : car pourquoi ne me seroit-il pas permis de m'exprimer de la sorte, puisque Tertullien nous parle bien de la sainte imprudence de la foi; et que la charité n'est pas moins hardie à mépriser, dans la vue de Dieu, les considérations du monde, que la foi dans la pensée de cet auteur, à se glorifier des humiliations de la croix. Mais, me direz-vous, quels respects humains Magdeleine

deleine eut-elle à surmonter dans la démarche qu'elle fit en se déclarant au Sauveur du monde, et devant une nombreuse compagnie ? C'étoit une pécheresse connue, et qui passoit pour telle dans Jérusalem; que pouvoit-elle donc avoir à ménager ou à craindre? Ah ! mes chers auditeurs, c'est pour cela même que, suivant les lois du monde, elle avoit tout à craindre et à ménager. Il est vrai, c'étoit une pécheresse et une pécheresse connue : *Mulier in civitate peccatrix ;* mais vous savez ce que produit le péché dans nous, et ce qui seroit presque incroyable, si l'expérience ne le vérifioit pas. L'effet du péché, surtout quand il est formé en habitude, est de nous rendre honteux pour le bien, et en même temps hardis et effrontés pour le mal. Au lieu que Dieu ne nous a donné la honte, ou, pour parler plus exactement, le principe de la honte, que comme un préservatif contre le péché; le péché, dont le caractère est de pervertir en toutes choses l'ordre de Dieu, fait que nous employons cette honte à ce qui devroit être le sujet de notre gloire, je veux dire aux exercices et aux devoirs de la pénitence chrétienne; et que nous faisons gloire de ce qui devroit être le sujet de notre honte, c'est-à-dire, du peché même. Ainsi un homme du siècle aura fait une profession ouverte d'être impie et libertin, et il ne s'en sera pas caché : forme-t-il la résolution de changer de vie ? dès-là il devient timide, et n'ose plus, ce semble, paroître ce qu'il veut être et ce qu'il est. Il ne rougissoit pas d'une action criminelle, et maintenant il rougit d'une action de piété. De même une femme du monde se

sera peu mise en peine de causer du scandale à toute une ville, et en cela elle se sera rendue indépendante des respects humains; mais qu'elle prenne le parti de retourner à Dieu, et qu'on lui parle d'en donner des marques pour satisfaire à l'obligation d'édifier par sa conduite ceux qu'elle a scandalisés par ses mauvais exemples, c'est à quoi elle oppose cent difficultés. Elle n'a pas craint de passer pour mondaine, et elle craint par-dessus tout de passer pour dévote, c'est-à-dire, pour servante de Dieu.

Voilà le désordre du péché, mais que fait la grâce de la pénitence? elle corrige ce désordre, en rétablissant dans nous un ordre tout contraire : car au lieu que le péché nous rendoit hardis pour le mal et timides pour le bien, cette grâce de conversion nous rend hardis pour le bien et honteux pour le mal. Dans l'état du péché, nous avions des égards pour les hommes et nul respect pour Dieu; et la pénitence nous inspirant le respect de Dieu, nous affranchit de celui des hommes. En fut-il jamais une preuve plus sensible que l'exemple de Magdeleine? étudions, chrétiens, étudions cet admirable modèle. Elle entre chez le pharisien; elle paroît dans la salle du festin avec un saint mépris des conviés, sans craindre de les troubler, sans s'arrêter à ce qu'ils diront, sans se distraire un moment en leur rendant des civilités inutiles, et même sans penser à eux : voilà le respect de la créature anéanti. Mais en même temps elle n'ose paroître en face devant Jésus-Christ; elle se tient derrière lui, les larmes aux yeux : *Stans retrò ;* elle demeure prosternée à ses pieds : *Secus*

pedes, et elle a tant de vénération pour sa personne, qu'elle n'a pas l'assurance de lui parler : voilà le respect de Dieu rétabli dans son cœur. Elle est exposée à l'injustice d'autant de censeurs qu'elle a de témoins de sa pénitence; le pharisien la condamne comme une pécheresse, et le blâme en retombe sur Jésus-Christ même : *Hic si esset propheta, sciret utiquè quæ et qualis est mulier quæ tangit illum, quia peccatrix est* (1); Si cet homme étoit prophète, il sauroit que celle qu'il souffre à ses pieds, est une femme de mauvaise vie. Sur quoi saint Grégoire de Nysse, prenant la défense de Jésus-Christ, fait une réponse bien judicieuse. Tu te trompes, Simon, dit-il à ce pharisien; et en voulant raisonner, tu pèches dans le principe; tu crois que Jésus-Christ n'est pas un prophète, parce qu'il souffre que Magdeleine l'approche; et c'est pour cela qu'il est prophète et plus que prophète, puisqu'il a eu la vertu de l'attirer : car ce don d'attirer les pécheurs et de les sanctifier, est la grâce particulière des prophètes et des hommes de Dieu. Ainsi le pharisien tomba dans une double erreur : car il ne crut pas Jésus-Christ prophète, et il l'étoit : il crut Magdeleine pécheresse, et elle ne l'étoit plus; il jugea ce qui n'étoit pas, et il ne connut pas ce qui étoit; mais quoi qu'il en soit, Magdeleine méprisa ses jugemens et ses erreurs; et animée du seul amour de Dieu qui la possédoit, elle s'alla jeter aux pieds de Jésus-Christ : voilà ce qui s'appelle une pénitence

(1) Luc. 7.

généreuse, et ce que nous sommes indispensablement obligés d'imiter.

Car soyons bien persuadés, chrétiens, de cette maxime, et établissons-la comme une des règles les plus certaines de notre vie : tandis que le respect humain nous dominera, tandis que nous nous rendrons esclaves des jugemens des hommes, tandis que nous craindrons d'être raillés et censurés, quoi que nous fassions, nous ne sommes point propres pour le royaume de Dieu. Qu'est-ce qui arrête aujourd'hui les effets de la grâce dans la plupart des ames? qu'est-ce qui empêche mille conversions, qui se feroient infailliblement dans le monde? un respect humain. Un homme dit : Si je m'engage une fois à mener une vie chrétienne et régulière, quelle figure ferai-je dans ma condition? Une femme dit : Si je renonce à ces visites et à ces divertissemens, quelles réflexions ne fera-t-on pas? On se donne l'alarme à soi-même; on se demande : Comment pourrai-je soutenir la contradiction et les discours du monde? avec cela il n'y a point de bons désirs qui n'avortent, point de résolutions qui ne s'évanouissent, point de ferveurs qui ne s'éteignent. On voudroit bien que le siècle fût plus équitable, et que, sans choquer ses lois ni s'attirer ses mépris, il y eût, non-seulement de la sûreté, mais de l'honneur même selon le monde à prendre le parti de la vraie piété : car on sait que c'est le meilleur parti; on se tiendroit heureux de l'embrasser, et on ne doute point que l'on n'y trouvât des avantages bien plus solides que partout ailleurs;

mais la loi tyrannique du respect humain nous retient; et l'on aime mieux, en se perdant, se soumettre à cette loi, que de se maintenir dans sa liberté en sauvant son ame. Or c'est cette loi, chrétiens, qu'il faut combattre et détruire en nous par la loi souveraine de l'amour de Dieu. Que dira-t-on de moi si je change de conduite? on en dira tout ce qu'on voudra; mais je veux être fidèle à mon Dieu : or je ne puis lui être fidèle, et avoir ces complaisances pour les hommes; c'est saint Paul qui me l'apprend : *Si hominibus placerem, Christi servus non essem* (1). Il faut donc que je sois résolu à déplaire aux hommes, à être raillé et contredit des hommes, pour commencer de vivre à Dieu. Mais je ferai parler de moi dans le monde: le monde parlera selon ses maximes, et moi je vivrai selon les miennes. Si le monde est juste, s'il est chrétien, il s'édifiera de ma conduite; et s'il ne l'est pas, bien loin de chercher à lui plaire, je dois l'avoir en horreur. Or il ne l'est pas, et il est même perverti jusqu'à ce point, de ne pouvoir souffrir la vertu sans la censurer : il faut donc que je le réprouve, et que je le déteste lui-même. Mais je passerai pour un esprit léger, pour un esprit foible, ou pour un hypocrite. Si je suis tel que je dois être, toutes ces idées s'effaceront bientôt, et ma conduite répondra à tous ces reproches. Mais quoi que je fasse, on me méprisera : que je sois méprisé, j'y consens; je ne le puis être pour un meilleur sujet. N'est-ce pas pour cela que je suis chrétien? Dans la religion que je professe,

(1) Galat. 1.

les mépris du monde sont plus honorables que tous ses éloges.

Mais cette résolution que je prends est bien difficile à soutenir. Difficile, chrétiens? vous vous trompez, permettez-moi de vous le dire. Rien n'est plus aisé; car ce que vous voulez faire pour Dieu, ne l'avez-vous pas fait cent fois, et ne le faites-vous pas encore tous les jours pour le monde et pour les intérêts du monde? j'en appelle à votre propre témoignage. Y a-t-il respect humain que vous ne surmontiez pour une fortune temporelle, que vous ne surmontiez pour une passion, que vous ne surmontiez pour votre santé, et cela sans peine? Or, il est bien indigne que vous trouviez difficile pour Dieu, ce qui vous devient si facile pour mille autres sujets. Mais quand la chose seroit aussi difficile que vous le prétendez, n'est-il pas juste que vous fassiez quelques efforts pour le salut? n'est-ce pas une assez importante affaire, et pouvez-vous en acheter trop cher le succès? Dieu n'est-il pas un assez grand maître, et quand il s'agit de rentrer en grâce avec lui, qu'y a-t-il d'ailleurs à ménager? Cependant, chrétiens, il reste encore un dernier caractère que doit avoir notre pénitence, comme celle de Magdeleine, qui fut une pénitence efficace; et c'est ce que je vais vous expliquer dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

On ne peut mieux exprimer en quoi consiste l'efficace de la pénitence chrétienne, que par ces admi-

rables paroles de saint Paul : *Sicut exhibuistis membra vestra servire immunditiæ et iniquitati ad iniquitatem, ita nunc exhibete membra vestra servire justitiæ ad sanctificationem* (1) ; Mes frères, disoit aux Romains le grand Apôtre, comme vous avez fait servir vos corps à l'impureté et à l'injustice, pour commettre des actions criminelles, il faut maintenant que vous les fassiez servir à la justice et à la piété, pour mener une vie toute sainte : car c'est en cela que votre pénitence paroîtra véritable et solide. Il faut que ce qui a été la matière de votre péché devienne la matière de votre pénitence ; ce que vous avez donné au monde, lorsque vous en étiez les esclaves, il faut maintenant que vous le donniez à Dieu ; et les mêmes choses que vous avez employées à votre vanité et à votre plaisir, vous devez désormais les employer aux exercices de la religion ; autrement ne vous flattez pas d'être bien convertis : je n'en jugerai que par là, et je ne ferai que par là ce juste discernement de ce que vous êtes et de ce que vous n'êtes pas.

Or ne diroit-on pas, chrétiens, que saint Paul avoit entrepris de faire dans ces paroles le portrait de Magdeleine et de sa pénitence ? Qu'est-ce que Magdeleine aux pieds du Sauveur ? Ah ! répond saint Augustin, c'est une idole du monde changée en victime et consacrée au vrai Dieu ; c'est, ajoute ce saint docteur, usant des propres termes de l'Apôtre, l'injustice et l'iniquité même qui donne des armes à la piété, le luxe qui en fournit à l'humilité, la mollesse et la

(1) Rom. 6.

délicatesse de la chair qui prête secours à la mortification et à l'austérité, afin d'accomplir cette parole de l'Apôtre : *Exhibete membra vestra arma Deo.* Venons au détail. Ainsi les yeux de Magdeleine avoient été comme les premiers organes de ces honteuses passions, qui commencent dans les ames mondaines par la curiosité de voir et par le désir d'être vu ; mais si ses yeux l'avoient perdue, c'est de ses yeux qu'elle tire ce qui doit contribuer à la sauver. Ses yeux avoient allumé dans son cœur l'amour du monde, et c'est par les pleurs qui coulent de ses yeux qu'elle l'éteint ; elle n'en avoit jusque-là versé que pour de profanes objets, et que pour leur marquer une tendresse criminelle dont elle se piquoit ; mais, dit-elle, j'en verserai pour mon Dieu, et je n'en verserai que pour lui. Non-seulement j'en verserai pour lui, mais sur lui, puisqu'il s'est rendu visible ; je l'arroserai de mes larmes ; et mes larmes, ainsi purifiées, me purifieront moi-même ; j'en laverai les pieds de mon Sauveur, et j'obtiendrai par là d'être lavée dans son sang. *Felices lacrymæ*, conclut saint Léon, *quæ dum culpas abluerunt pristinæ conversationis, virtutem habuêre baptismatis !* (1) Heureuses larmes qui tinrent lieu de baptême à Magdeleine, et qui, l'ayant rendue mille fois coupable, eurent enfin le pouvoir et la vertu de la justifier ! Magdeleine, dans l'extérieur de sa personne, avoit été vaine jusqu'à l'excès : idolâtre d'une beauté périssable, et n'oubliant rien de tout ce qui pouvoit lui attirer et lui conserver des adorateurs, elle s'étoit

(1) Leo.

surtout attachée au soin de ses cheveux : vanité que Tertullien appelle une impudicité étudiée et affectée : *Confictam et elaboratam libidinem.* Mais ces cheveux qu'elle a cultivés avec tant d'affection et tant d'étude, lui seront-ils inutiles dans sa conversion? non, chrétiens : l'esprit de pénitence qui l'anime lui apprend à en faire un nouvel usage ; ils avoient été jusque-là l'ornement d'une tête pleine d'orgueil, et désormais ils seront employés à l'exercice de l'humilité la plus profonde. Magdeleine s'en servira pour essuyer les pieds de Jésus-Christ ; et en essuyant les pieds de ce Dieu sauveur, cette pécheresse effacera toutes les taches de ses péchés. Je serois infini, si je m'arrêtois à toutes les preuves que me fournit l'évangile pour établir et pour confirmer ma proposition. C'étoit une femme sensuelle que Magdeleine : parfums, odeurs, liqueurs précieuses, c'étoient ses délices; mais que sera-ce pour elle dans sa pénitence? Ah! si dans ses mains elle porte encore un parfum exquis, ce n'est plus pour contenter ses sens, mais pour le répandre sur les pieds de son Dieu. Les disciples même de Jésus-Christ en seront surpris, ils en murmureront, ils s'en scandaliseront : *Ut quid perditio hæc?* (1) Mais elle sait ce qu'elle fait, et elle ne croit pas devoir rien ménager quand il s'agit de témoigner à son Sauveur la vivacité de son repentir et la sensibilité de son amour; pour cela, elle n'a rien de si cher à quoi elle ne veuille renoncer; pour cela, elle est disposée à se sacrifier elle-même : trop heureuse si son sacrifice est agréable, et que Dieu

(1) Matth. 26.

daigne accepter une hostie tant de fois profanée, mais enfin sanctifiée par le feu tout céleste et tout sacré qui la consume!

Tels sont désormais les sentimens de Magdeleine; et sans s'arrêter à de vains sentimens, tels sont les effets de sa pénitence. Or voilà, Mesdames (car c'est surtout à vous que j'adresse cette morale), voilà par où vous pourrez juger vous-mêmes de la sincérité de votre retour à Dieu et de votre conversion. Tout le reste est équivoque, est trompeur, est faux. Ayez en apparence les plus beaux sentimens; tenez le langage, ou le plus sublime et le plus élevé, ou le plus vif et le plus touchant; tandis que vous en voudrez demeurer là, sans en venir aux mêmes effets que Magdeleine, ne comptez, ni sur tout ce que vous direz, ni sur tout ce que vous penserez ou que vous croirez penser. Vous avez dans vous-mêmes, aussi bien que cette fameuse pénitente, tout ce qui peut contribuer à votre sanctification, et vous pouvez dire à Dieu comme David. *In me sunt, Deus, vota tua* (1): Oui, Seigneur, je reconnois que tout ce que vous désirez de moi, est en moi, et c'est pour cela que je suis absolument inexcusable si je ne vous le donne pas. Ces habits, Mesdames, dont vous vous faites une si vaine gloire, et qui entretiennent votre luxe; ces ajustemens qui occupent presque tout votre esprit, et à quoi vous employez plus de temps qu'à l'affaire de votre salut, et qu'à toutes les affaires même humaines dont Dieu vous a chargées; cet amour de vous-mêmes, qui vous fait rechercher avec tant de soin toutes les

(1) Ps. 55.

douceurs de la vie, les compagnies, les jeux, les spectacles; surtout cet amour de votre corps, qui vous rend si attentives à le maintenir dans un certain éclat, à relever son lustre par tous les déguisemens d'une artificieuse mondanité, à lui procurer toutes ses aises, toutes ses commodités : voilà de quoi la pénitence doit faire en vous un holocauste à Dieu.

Je pourrois vous dire que le seul christianisme devroit vous porter à le faire, ce sacrifice : car, pour peu que vous fussiez entrées jusqu'à présent dans le véritable esprit de la religion que vous professez, vous auriez compris que c'est un esprit de retraite, un esprit d'humilité et de mortification; et qu'il n'est pas possible d'accorder ensemble la retraite chrétienne et les assemblées du monde, l'humilité chrétienne et le faste du monde; la mortification chrétienne et la mollesse du monde; mais ce qui est un devoir si indispensable pour vous en qualité de chrétiennes, combien plus encore l'est-il pour des pécheresses et des pénitentes? Si, dans une supposition imaginaire, tous ces divertissemens et ces plaisirs mondains, toutes ces délicatesses et ces superfluités ne vous avoient pas éloignées de Dieu; si vous aviez su avec tout cela lui être fidèles, peut-être tout cela vous auroit-il été moins défendu? Mais lorsque vous ne pouvez ignorer à combien d'égaremens et de péchés tout cela vous a conduites, quel prétexte pouvez-vous avoir pour n'y pas renoncer? comment pouvez-vous revenir sincèrement à Dieu, et cependant aimer ce qui si long-temps vous en a séparées? comment

pouvez-vous quitter de bonne foi votre péché, et ne quitter pas ce qui en a été la source empoisonnée? comment pouvez-vous le haïr, et ne vouloir pas le détruire? or vous ne le détruirez jamais, tandis que vous n'en couperez pas la racine. Le même principe aura toujours les mêmes suites, et la même cause produira toujours les mêmes effets.

Pourquoi la pénitence de Magdeleine fut-elle une pénitence durable? parce que ce fut une pénitence efficace. Du moment que cette sainte pénitente eut sacrifié à Dieu tout ce qui avoit entretenu jusque-là ses désordres, elle s'attacha si fortement à Jésus-Christ, qu'elle lui demeura toujours étroitement et inséparablement unie. Elle s'attacha à ce Dieu sauveur, dit saint Bernard, dans tous les états où depuis il fit paroître son adorable humanité; c'est-à-dire, qu'elle s'attacha à Jésus-Christ vivant, qu'elle s'attacha à Jésus-Christ mourant, qu'elle s'attacha à Jésus-Christ mort et enfermé dans le tombeau, qu'elle s'attacha à Jésus-Christ ressuscité et triomphant, enfin qu'elle s'attacha à Jésus-Christ glorieux dans le ciel. C'est ce que nous savons de l'évangile; et s'il ne nous parle plus de Magdeleine après l'ascension du Fils de Dieu, la tradition nous apprend où elle se retira, quelle vie dans sa retraite elle mena, quels exercices de piété et de mortification elle pratiqua, avec quelle ferveur et quelle persévérance elle les continua. Interrompit-elle jamais en effet sa pénitence? Ah! chrétiens, quelle merveille et quelle instruction pour nous! tous ses péchés lui avoient été remis, et elle

en avoit eu une révélation expresse de la bouche même de Jésus-Christ : *Remittuntur tibi peccata tua* (1). Cependant, bien loin de diminuer ses austérités, elle les redoubla. Si le Sauveur du monde lui dit : Allez en paix : *Vade in pace ;* elle comprit que cette paix ne devoit être que dans le cœur ; ou, si vous voulez, elle comprit que cette paix devoit consister à se faire une guerre perpétuelle, à ne se pardonner rien de tout ce que son divin maître lui avoit pardonné, à se traiter d'autant plus rigoureusement qu'il l'avoit traitée avec plus de douceur, à crucifier sa chair, à la couvrir du cilice, à l'exténuer par l'abstinence et par le jeûne. Elle le comprit, dis-je, et voici, chrétiens, un mystère que le monde ne peut se persuader, et dont la seule expérience vous convaincra, si vous vous mettez en état, comme Magdeleine, d'en faire l'épreuve. Plus votre pénitence sera efficace, c'est-à-dire, plus elle sera sévère, en retranchant de vos personnes tout ce qui flattoit vos sens, tout ce qui favorisoit vos passions, tout ce qui faisoit le prétendu bonheur de votre vie ; et plus alors cette pénitence, qui semble au dehors si triste et si dure, vous deviendra douce et aimable, parce que vous y trouverez l'abondance de la paix.

Car ce ne fut point une parole sans effet que celle de Jésus-Christ à Magdeleine : *Vade in pace ;* mais cette parole divine opéra dans son cœur tout ce qu'elle signifioit. Dans un moment, cette mondaine, dégagée de la servitude du monde, commença à goûter la sainte liberté des enfans de Dieu ; dans un moment, cette

(1) Luc. 7.

ame exposée à tous les troubles que cause immanquablement l'amour du monde, commença à jouir d'un repos inaltérable; dans un moment, cette conscience déchirée de mille remords, commença à sentir cette joie intérieure que donne une sainte assurance, et que l'Ecriture compare à un repas délicieux; dans un moment, cette pécheresse, délivrée de son péché comme d'un fardeau qui l'accabloit, commença à se trouver toute remplie de l'onction de la grâce. Ce n'étoit point en se ménageant elle-même, en s'épargnant, en sauvant de ses premières habitudes tout ce qu'elle en eût cru pouvoir réserver sans crime; ce n'étoit point, dis-je, par là qu'elle se fût établie et maintenue dans un calme si parfait; mais c'est en se dépouillant de tout, en se refusant tout, en s'immolant toute entière elle-même, qu'elle se mit dans une disposition si tranquille et si heureuse. Car au milieu de toutes les rigueurs de sa pénitence, quel soutien et quelle consolation étoit-ce pour elle, de penser qu'elle satisfaisoit à Dieu, qu'elle s'acquittoit auprès de la justice de Dieu, qu'elle réparoit la gloire de Dieu, qu'elle se tenoit en garde contre tout ce qui pouvoit lui faire perdre l'amour de Dieu, qu'elle purifioit son cœur et le disposoit à recevoir les plus intimes communications de Dieu? Et d'ailleurs qui peut dire de quelles douceurs secrètes Dieu combloit cette ame ainsi purifiée et préparée, de quelles lumières il l'éclairoit, de quel feu il l'embrasoit, de quelles visites il la gratifioit, quels sentimens, quels transports il y excitoit?

Voilà, chrétiens, ce que vous éprouverez vous-

mêmes; et si vous sortez de ce discours, déterminés comme Magdeleine à cette pénitence efficace, qui est le caractère des ames bien converties, voilà ce que je puis vous promettre de la part de Dieu. *Vade in pace :* Allez en paix, et n'écoutez point les retours de la nature. Le sacrifice que je vous demande l'effraie; et plus vous donnerez d'attention à ses frayeurs, plus elles augmenteront et vous troubleront. Mais comptez sur la parole de Jésus-Christ, et malgré toutes les frayeurs, entreprenez, commencez, agissez : bientôt vous verrez que c'étoient des frayeurs chimériques. Je ne vous dis pas que vous recevrez toutes les faveurs divines dont Magdeleine fut gratifiée dans son désert; mais sans que Dieu vous fasse part de ces dons extraordinaires et miraculeux, je dis que, par un miracle de sa grâce encore plus grand, il vous rendra doux ce qui vous semble plus amer; qu'il vous rendra non-seulement supportable, mais léger, mais agréable et aimable, ce qui vous paroît plus pesant; que dans le renoncement même à toutes les consolations du siècle, il vous fera trouver la plus pure et la plus sensible consolation. Ah! s'écrioit saint Augustin, parlant de sa pénitence et de ce qu'il y sentit, quel plaisir fut-ce tout à coup pour moi de me passer de tous les plaisirs; et ces vanités humaines où j'avois pris tant de goût, qu'elles me devinrent insipides! Quoi qu'il en soit, mon cher auditeur, puisque vous avez péché, il n'y a point d'autre moyen de salut pour vous que la pénitence; ou tout autre moyen sans celui-là, vous est inutile. Dieu pouvoit vous le refuser; mais il vous l'accorde encore : il vous

fait voir l'exemple de Magdeleine pour vous exciter, il vous tend les bras pour vous inviter, il vous parle par la bouche de son ministre pour vous appeler. Entrez dans la voie qui vous est ouverte : ne dussiez-vous y trouver que des épines, il faut la prendre et y marcher. Car c'est la seule voie qui vous reste pour vous préserver du souverain malheur, et pour arriver à l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON

SERMON

POUR LA FÊTE

DE SAINT IGNACE DE LOYOLA.

Fidelis Deus, per quem vocati estis in societatem Filii ejus Jesu-Christi Domini nostri.

Dieu est fidèle, par qui vous avez été appelés à la compagnie de son Fils Jésus-Christ notre Seigneur. Dans la première épître aux Corinthiens, chap. 1.

C'EST aux chrétiens de Corinthe, et en général à tous les fidèles que l'apôtre saint Paul adressoit ces paroles: mais il me semble que je puis en particulier les appliquer au saint patriarche dont nous célébrons la fête, et qu'elles lui conviennent d'une façon toute spéciale, puisqu'il fut appelé de Dieu pour l'établissement d'un ordre que l'Eglise a approuvé, et qu'elle autorise encore sous le titre de la compagnie de Jésus. Dieu, qui pour sa gloire vouloit employer Ignace et l'engager dans une milice sainte, se servit de ses dispositions naturelles, et lui laissa ses idées guerrières, mais en les tournant vers un autre objet, et lui proposant, non plus des provinces et des terres, mais des ames à conquérir. Il quitta les armes du siècle, mais pour se revêtir des armes de la foi. Il cessa de combattre les ennemis de l'Etat, mais pour combattre les ennemis de l'Eglise; et la compagnie qu'il entreprit de former et dont Dieu lui inspira le

dessein, fut la compagnie de Jésus-Christ : *Fidelis Deus, per quem vocati estis in societatem Filii ejus Jesu Christi.* D'autres fondateurs avant lui n'avoient point cru blesser les règles d'une humilité chrétienne et d'une modestie religieuse, en donnant aux saints ordres qu'ils ont établis, les augustes noms de l'adorable trinité, du Saint-Esprit, des personnes divines; et c'est sur le modèle de ces grands hommes, et par la même inspiration d'en haut, que saint Ignace de Loyola choisit pour la compagnie dont il a été l'instituteur, l'adorable nom de Jésus. Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, nous allons voir, conformément aux paroles de mon texte, la fidélité de Dieu dans la vocation d'Ignace, et la fidélité d'Ignace à suivre la vocation de Dieu. Dieu fidèle en appelant Ignace à la compagnie de son Fils : ce sera la première partie ; Ignace fidèle en répondant à Dieu qui l'appeloit : ce sera la seconde. De l'une et de l'autre nous apprendrons ce que nous pouvons attendre de Dieu, et ce que Dieu attend de nous dans les conditions où il nous fait entrer : voilà tout le sujet de ce discours. Vierge sainte, c'est sous vos auspices que cet homme apostolique renonça au monde, pour se dévouer à ce Sauveur que vous avez porté dans votre chaste sein. Ce fut un des plus zélés défenseurs de vos glorieux priviléges et de votre culte : vous m'accorderez, pour le louer dignement, le secours que je vous demande. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Je dis que Dieu, dans la vocation de saint Ignace, s'est montré merveilleusement fidèle : *Fidelis Deus.* Mais envers qui cette fidélité a-t-elle paru ? premièrement, envers l'Eglise, pour l'intérêt de laquelle Dieu suscita ce grand homme, lorsqu'il lui inspira le dessein d'une vie apostolique ; secondement, envers Ignace même, quand Dieu le rendit capable de soutenir cette sainte entreprise ; et que, par des dons de grâce extraordinaires, il le mit en état de l'exécuter : voilà l'idée générale de cette première partie.

Quand Ignace fut appelé de Dieu aux fonctions de l'apostolat, vous le savez, chrétiens, l'Eglise avoit besoin de secours, et Dieu par fidélité étoit engagé à lui en fournir. C'étoit un temps où l'hérésie s'élevoit de toutes parts, et déjà commençoit à souffler le feu de ces fameuses rebellions dont les restes fument encore. Or le Fils de Dieu ayant promis authentiquement à son Eglise que jamais les portes de l'enfer ne prévaudroient contre elle, il ne pouvoit lui manquer dans une pareille rencontre ; et en conséquence de sa parole, il lui devoit donner de nouvelles forces pour la défendre. Je ne prétends point vous faire entendre par là que saint Ignace ait été un homme nécessaire à l'Eglise de Jésus-Christ ; non, chrétiens, ce n'est point là ma pensée : je dirois bien plutôt de lui ce que saint Grégoire pape, disoit en général des hommes apostoliques, dans une instruction qu'il leur adresse : L'Eglise de Jésus-Christ a été

nécessaire à Ignace, parce qu'Ignace n'a pu se sanctifier que dans l'Eglise de Jésus-Christ; mais Ignace n'a point été et ne pouvoit être nécessaire à l'Eglise de Jésus-Christ, parce que l'Eglise de Jésus-Christ a bien pu se passer d'Ignace et se conserver sans lui. Il est vrai, mes chers auditeurs : mais aussi ferois-je tort à saint Ignace, et en quelque sorte à Dieu même, si je ne disois qu'Ignace, tout serviteur inutile qu'il étoit, fut choisi de Dieu pour la défense de l'Eglise, et que sa vocation a été l'un des moyens que Dieu avoit préparés pour faire voir à son Eglise qu'il ne l'abandonnoit pas, et qu'il vouloit lui être fidèle : *Fidelis Deus per quem vocati estis.*

Reconnoissez-le d'abord, chrétiens, par un trait admirable de la Providence : bien d'autres en ont fait la remarque; et c'est pour cela même qu'elle paroît plus vraie, et que je puis avec plus de raison la faire à présent. Tandis que Luther lève l'étendard contre l'Eglise et lui déclare la guerre, Dieu touche le cœur d'Ignace, et l'appelle pour l'opposer à cet hérésiarque. Quelle fidélité, Seigneur! Ainsi en aviez-vous autrefois usé, faisant naître un Augustin en Afrique, le même jour que Pélage, l'ennemi de votre grâce, étoit né dans l'Angleterre; et n'ayant jamais permis dans la suite des siècles, que votre Eglise fût attaquée par un nouveau persécuteur, sans lui procurer d'ailleurs et en même-temps un nouveau défenseur. Ainsi, dis-je, ô mon Dieu! avez-vous toujours gardé la foi à cette divine épouse : et ne semble-t-il pas que vous ayez voulu lui en donner un gage particulier dans la vocation d'Ignace?

Fidelis Deus. En effet, qu'est-ce qu'Ignace selon les vues de Dieu? c'est un homme né pour la destruction de l'hérésie, voilà son caractère; fondateur d'un institut dont l'essence est de combattre les ennemis de la foi, comme il est déclaré dans les bulles des souverains pontifes, voilà sa profession; de qui tout le zèle a été employé pour l'Eglise, à étendre ses conquêtes, à faire observer ses lois, à maintenir l'usage de ses sacremens, à inspirer au peuple du respect pour ses cérémonies, à conserver les fidèles dans son obéissance, à y ramener les hérétiques, sans que pour cela il ait jamais épargné ni soins, ni travaux, ni force, ni crédit, ni repos, ni santé, ni réputation, ni vie : voilà quels ont été les emplois d'Ignace. Un homme qui, dans l'ordre qu'il a établi, ne s'est proposé que de transmettre ce zèle à un nombre infini de successeurs; c'est-à-dire, de préparer à toutes les églises du monde des missionnaires fervens, des prédicateurs évangéliques, des hommes dévoués à la croix et à la mort, des troupes entières de martyrs dont il a été le père: voilà les fruits de sa compagnie. Encore une fois, mes chers auditeurs, un homme de ce caractère, dans un temps où le schisme et l'erreur entreprenoient de renverser tout et de tout perdre, n'étoit-ce pas un secours manifeste que Dieu réservoit à son Eglise; et ce secours ne doit-il pas être considéré comme une marque sensible de la fidélité de Dieu pour elle? *Fidelis Deus.*

Ah! chrétiens, permettez-moi de le dire ici, c'est de là qu'est venue toute la haine des hérétiques

contre la personne et le nom d'Ignace; voilà ce qui a rendu son institut et ce qui rend encore ses enfans si odieux à nos religionnaires. Je ne sais pas, mes frères, disoit saint Jérôme, par quelle fatalité il arrive que tous les ennemis de l'Eglise sont les miens; mais j'en bénis Dieu, et c'est une gloire pour moi que mon nom soit déchiré par ceux qui déchirent la robe de Jésus-Christ. On vient de me dire qu'Helvidius a écrit depuis peu contre moi une sanglante satire; mais je me console, puisque c'est avec la même plume qui a écrit des blasphêmes contre Marie; car quel avantage que Jérôme, qui est le serviteur, soit traité comme la mère? *Ut eodem quo Mariæ detraxit calamo, me laceret; et caninam facundiam servus Domini pariter experiatur et mater* (1). Vous faites assez vous-mêmes, chrétiens, l'application de ces paroles. Si saint Ignace étoit demeuré dans la grotte de Manrèze, s'il s'étoit contenté de pleurer et de faire pénitence pour les péchés du monde, s'il avoit fondé un ordre de solitaires, son nom, même parmi les héretiques, seroit en bénédiction; mais il a parlé contre les ennemis de l'Eglise; mais sa vocation a été de se présenter au vicaire de Jésus-Christ, et de se consacrer par état aux missions du siége apostolique; mais Dieu a voulu qu'il levât des troupes auxiliaires pour combattre l'hérésie: avec cela ne devoit-il pas s'attendre aux plus violentes persécutions? et en cela même n'a-t-il pas été une preuve vivante de la fidélité de Dieu envers son Eglise, à qui le ciel avoit destiné

(1) Hier.

un homme si ferme, si constant, si zélé pour la secourir? Tout ceci est général; disons quelque chose de plus marqué.

Ce que j'admire davantage dans la vocation de saint Ignace, c'est la conduite que la Providence y a fait paroître pour retrancher la source des maux dont son Eglise étoit affligée. Car prenez garde, chrétiens : de plusieurs désordres d'où l'hérésie avoit pris naissance, le principal étoit celui-ci : l'ignorance des choses de la foi qui régnoit parmi les peuples jointe à la mauvaise éducation de la jeunesse. Consultez les écrivains qui en ont parlé : voilà la porte par où entra le démon de l'erreur pour porter ses coups à l'Eglise et pour ruiner l'ancienne religion. Mais que fait Dieu en suscitant Ignace? il donne à l'Eglise un préservatif contre ce mal si dangereux et si pernicieux. Car à quoi Ignace est-il spécialement appelé, et pour quelle fin? pour enseigner, pour instruire, pour apprendre aux peuples à connoître ce qu'ils sont, pour déraciner de leurs esprits l'ignorance de nos mystères, pour y jeter les premières semences de la doctrine de la foi; en un mot, pour former de vrais chrétiens, de même que le prophète avoit été envoyé pour servir de maître aux nations : *Ecce dedi eum præceptorem gentibus* (1). C'est pour cela que parmi les grandes affaires dont il étoit chargé, et sur lesquelles on le consultoit de toutes parts comme un oracle, il faisoit une de ses plus importantes occupations d'aller dans les rues de Rome catéchiser la populace, d'ex-

(1) Isaï. 55.

pliquer aux simples les points de la foi, d'assembler les femmes et les enfans dans les places publiques, pour leur donner les principes du salut : spectacle qui seul attiroit toute la ville, jusques aux prélats même et aux cardinaux, à qui il prêchoit par l'exemple de son humilité, tandis qu'il instruisoit les autres et qu'il les touchoit par la vertu de sa parole. C'est pour cela que lorsque Ignace envoyoit ses frères aux secours de quelque Eglise, il leur recommandoit avant toutes choses le soin du catéchisme; les avertissant que c'étoit là ce qui avoit converti le monde, que la science du catéchisme avoit été celle des apôtres, que l'évangile n'avoit été d'abord annoncé que par le catéchisme : que s'ils vouloient donc se rendre utiles à l'Eglise de Dieu, ils devoient négliger toute autre fonction plutôt que celle du catéchisme, et se souvenir que, selon la parole du Fils de Dieu même, une des preuves de la mission de Jésus-Christ, fut d'évangéliser les pauvres : *Pauperes evangelizantur* (1). C'est pour cela qu'il a voulu que toute sa compagnie se fît un devoir particulier de l'instruction de la jeunesse. L'hérésie avoit pris pour maxime de commencer par là et de s'emparer des jeunes ames, afin de les corrompre plus aisément; Ignace lui en ôte le moyen et lui enlève cet avantage. En effet, il y avoit déjà dans l'Eglise chrétienne de grands et de florissans ordres institués pour prêcher la parole de Dieu. Saint François et saint Dominique en avoient établi deux dont le succès remplissoit toute la terre; mais

(1) Matth. 11.

il n'y en avoit point encore qui, par profession, fût engagé à ce divin emploi de former la jeunesse et de la sanctifier. Or, c'est le secours que Dieu, par un effet de sa fidélité, préparoit à son Eglise dans la personne d'Ignace; tellement que ce saint fondateur pouvoit dire, après le Sauveur du monde: *Sinite parvulos venire ad me* (1); Laissez venir à moi ces ames innocentes, puisque Dieu m'a fait l'honneur de me choisir pour les cultiver. Enfin, c'est pour cela que Dieu donna ordre à Ignace de fonder des colléges et des écoles publiques, non point précisément pour y enseigner les sciences profanes, il étoit trop rempli de celle des saints; non point pour des intérêts temporels, il y avoit renoncé en quittant le monde; mais pour nourrir dans la vertu de jeunes enfans plus susceptibles, à cet âge tendre, des saintes impressions qu'ils reçoivent, et pour leur faire sucer de bonne heure le lait de la piété. Ah! chrétiens, quels fruits de grâce cette divine institution n'a-t-elle pas produits? combien d'ames ont été garanties de l'enfer? combien de villes et de provinces ont été maintenues dans l'intégrité de la foi? combien d'Etats ont été préservés de la contagion de l'hérésie? Car il est remarquable que dans tous les lieux du monde où cette institution a été reçue, jamais l'hérésie n'a dominé, et qu'elle y est bientôt tombée en décadence; d'où je conclus que Dieu, en appelant saint Ignace, s'est montré fidèle, non-seulement à toute l'Eglise en général, mais à toutes les parties qui la composent: fidèle à

(1) Matth. 10.

tous les royaumes de la chrétienté, fidèle à toutes les nations de la terre, fidèle à tous les ordres de la république, fidèle à tous les âges et à toutes les conditions des hommes; puisqu'il n'y a pas une condition ni un âge, pas une nation ni un empire à qui ce grand saint, en conséquence de sa vocation, n'ait consacré son travail et ses services : *Fidelis Deus, per quem vocati estis in societatem Filii ejus Jesu Christi Domini nostri.*

Mais allons plus avant, et voyons de la part de Dieu une autre espèce de fidélité à l'égard même d'Ignace. Quel mystère, mes chers auditeurs, et quelle conduite! Ignace est appelé de Dieu, mais à quoi? à une fin dont il paroît absolument incapable; à une entreprise pour laquelle il n'a ni talent, ni ouverture, ni disposition d'esprit. Il est destiné à diriger les ames, et c'est un soldat élevé dans les exercices de la guerre et sans usage des choses divines. Il est question d'instruire les peuples, et Dieu prend un homme sans lettres et sans études. Il s'agit d'instituer un grand ordre, et de former un corps de religion qui se répande dans tout l'univers; mais Ignace est seul, destitué de crédit et de forces, réduit à une pauvreté extrême, qui l'a dépouillé de tout ce qu'il étoit selon le monde. Hé! Seigneur, pouvoit-il dire aussi bien que Jérémie, où m'envoyez-vous et qui suis-je? je ne fais que de naître à votre grâce. A peine ai-je ouvert les yeux pour vous connoître : je ne suis encore qu'un enfant; et quand il faut parler de vous, je ne sais pas prononcer une parole. Comment donc me con-

fiez-vous un tel ouvrage? Tu l'entreprendras, lui répond le Seigneur et tu en viendras à bout. Ne dis point que tu es un enfant : *Noli dicere, puer sum* (1) ; car il est de ma fidélité, après t'avoir choisi, de te donner tous les moyens nécessaires pour l'accomplissement de ce grand dessein. Aussi, chrétiens, n'est-ce pas un miracle que tout ce que le Seigneur opère dans Ignace presque au moment de sa conversion, pour en faire un instrument propre à avancer la gloire divine et à procurer le salut des ames? Ignace n'est pas plutôt entré dans cette solitude où il fut d'abord conduit par l'esprit de Dieu, que le voilà comme transformé dans un autre homme. Il a passé toute sa vie dans l'embarras de la cour et le bruit des armes : et dans un instant il est rempli de dons extraordinaires; il reçoit la grâce d'une oraison sublime; les jours et les nuits suffisent à peine pour contenter le goût qu'il y trouve. Il y emploie les semaines entières, sans autre aliment ni autre soutien : tant il est absorbé dans ce saint exercice. Ce ne sont que ravissemens, qu'extases, où son corps paroît élevé de terre; Dieu se découvre à lui par les communications les plus intimes; il voit sensiblement Jésus-Christ dans le sacrifice de l'autel; il traite avec la reine des anges, il pénètre jusque dans le sanctuaire pour y contempler Dieu même et la trinité de ses personnes : jamais cet adorable mystère ne fut révélé à un homme mortel plus clairement qu'à Ignace; il semble que ce soit un saint Paul transporté dans le ciel, et jouissant

(1) Jerem. 1.

déjà de la vision bienheureuse. Lui-même proteste qu'après ce qu'il a vu, il est prêt à mourir pour la foi, quand il n'y auroit plus d'Ecriture, ni de tradition. D'où vient ce changement, chrétiens? c'est qu'Ignace, pour remplir sa vocation, doit être un homme de Dieu; et parce qu'il a été jusqu'à présent tout autre, il faut que Dieu en fasse un homme nouveau. Or il le fait par cette profusion de lumières et de grâces, et c'est en cela même que consiste la fidélité de Dieu envers ce saint patriarche.

Mais ce n'est point assez qu'Ignace soit éclairé pour lui-même : il faut encore qu'il le soit pour les autres, et Dieu en a-t-il pris soin? Lisez, mes chers auditeurs, lisez ce livre admirable des exercices que ce saint solitaire composa dans sa retraite; ce livre qui a reçu tant d'éloges dans l'Eglise de Dieu; ce livre dont les souverains pontifes ont voulu être les approbateurs, à qui le saint siége a donné des grâces et des priviléges si authentiques; ce livre dont l'usage a produit tant de conversions et tant de merveilles dans le monde; ce livre dont les fruits sont encore aujourd'hui si abondans, et dont l'excellente méthode se pratique avec tant de succès dans le christianisme. Voyez s'il y a rien de plus solide pour la conduite des ames, rien de plus prudent pour les règles de la foi, rien de plus certain pour le discernement des esprits, rien de plus relevé pour les maximes du salut. Qui fut l'auteur de cet ouvrage? Ignace. Mais quel Ignace? permettez-moi de parler ainsi. Est-ce Ignace consommé dans la vie spirituelle, après plusieurs années depuis sa

pénitence ? non : mais Ignace sortant du monde, mais Ignace un mois après avoir quitté l'épée et s'être donné à Dieu. Cela ne tient-il pas du prodige ? mais ce prodige, c'est une fidélité que Dieu croit devoir à la personne de son serviteur. Il l'a choisi pour l'instruction des peuples : dès-là sa providence l'oblige à lui donner toutes les connoissances des plus grands maîtres : *Fidelis Deus per quem vocati estis.*

Il y a plus : Ignace est un étranger, c'est un mendiant, c'est un inconnu ; il n'a ni accès dans Rome, ni pouvoir. Il n'importe : Va, lui dit Dieu, va dans cette capitale de l'univers ; c'est là que j'ai bâti mon Eglise ; et c'est là que tu formeras une compagnie dont je serai spécialement le chef. Ne mesure point l'entreprise par tes forces : plus tu es foible, mieux elle réussira. Toutes les puissances s'y opposeront, celles de l'enfer et celles de la terre, la sagesse des politiques, la passion des intéressés, le zèle des uns la malice des autres ; on te rejettera comme un misérable, on t'accusera comme un novateur, on te condamnera comme un ambitieux ; mais je te serai fidèle : *Ego tibi Romæ propitius ero.*

Ce sont ici, chrétiens, les propres paroles que saint Ignace entendit de la bouche de Jésus-Christ même, quand ce Dieu sauveur se fit voir à lui dans cette célèbre apparition dont il l'honora pour l'animer à poursuivre constamment la fondation de son ordre. Paroles que des esprits profanes ont voulu corrompre par une licence qui approche de l'impiété : mais paroles éternellement glorieuses à ce saint ins-

tituteur, qui reçut une assurance de la protection divine pour le lieu même où Dieu l'avoit d'abord donnée à saint Pierre et à toute son Eglise; c'étoit un oracle que ces paroles, et vous en savez l'issue. Jamais ordre ne fut plus combattu que celui d'Ignace dans son institution, et jamais ordre ne fut approuvé avec des marques plus sensibles de la Providence. Les cardinaux s'assemblent pour l'examiner, et tous se sentent divinement émus et comme forcés à l'autoriser. L'un d'eux, tout déclaré qu'il étoit contre le dessein d'Ignace, avoue enfin qu'il n'y peut plus résister, et qu'il y reconnoît malgré lui le doigt de Dieu. On fait paroître ce pauvre, ce nouveau venu; il est admis honorablement par le pape, on le reçoit au nombre des fondateurs et des patriarches de l'Eglise, on lui expédie des bulles, on lui donne des pouvoirs, sa compagnie prend naissance : et qu'est-ce que cela, si ce n'est pas toujours un effet de l'inviolable fidélité de Dieu? *Fidelis Deus, per quem vocati estis.*

Mais Dieu souffre qu'Ignace soit persécuté : voilà ce que l'incrédulité de tout temps a produit contre la Providence sur les ames justes. Hé bien, chrétiens, que concluez-vous de là? Ignace a vécu dans la persécution : donc Dieu ne lui a pas été fidèle. Ah! gardons-nous de tirer cette conséquence si opposée aux principes de notre foi; autrement, il faudroit dire que Dieu n'a pas même été fidèle à son Fils, et que de tous les saints qui jouissent de la gloire, il n'y en a pas un qui ne pût former contre la Providence de Dieu la même plainte. Non, mes chers auditeurs, ne

raisonnons point de la sorte. Dites plutôt avec moi que les persécutions furent pour saint Ignace les plus évidens et les plus illustres témoignages de la fidélité de son Dieu, et vous parlerez en chrétiens.

Car pourquoi ce grand saint a-t-il souffert tant de contradictions et de violences, a-t-il essuyé tant d'outrages, a-t-il été noirci de tant de calomnies? ne vous l'ai-je pas dit d'abord? ce fut pour l'intérêt de Dieu et pour sa justice. L'eût-on déféré à Barcelone comme un visionnaire et un illuminé, s'il n'eût pas embrasé tous les cœurs par ses exhortations ferventes et pathétiques? L'eût-on confiné à Alcala dans un cachot obscur, s'il n'eût pas réduit des femmes très-qualifiées aux saintes rigueurs de la pénitence en les ramenant de leurs désordres? Lui eût-on préparé dans Paris le traitement le plus indigne, s'il n'eût pas gagné à Dieu des hommes apostoliques pour être des compagnons de son zèle? N'est-ce pas en haine de la conversion de François Xavier, qu'on attenta sur sa personne? D'où lui vint cette tempête qui se forma contre lui à Rome par un parti nombreux et puissant, sinon parce qu'il s'étoit hautement déclaré contre un prédicateur qui prêchoit le luthéranisme? Mille autres semblables sujets, n'est-ce pas ce qui lui a suscité tant de persécutions? Or je vous demande, souffrir de la sorte, étoit-ce une marque que Dieu lui fût infidèle, puisque les persécutions sont les grâces les plus exquises dans l'ordre de la prédestination des saints; puisque leurs souffrances sont regardées dans le christianisme comme une béatitude; puisqu'il est certain que dans tout l'évangile Jésus-

Christ les a spécialement promises à ceux qui seroient les hérauts de sa gloire? Dites-moi, mes chers auditeurs, si c'étoit abandonner Ignace, que de le faire participer au sort des apôtres et des élus? Mais d'ailleurs, quand Dieu ajoute à tout cela une protection visible et éclatante, et que par des ressorts inconnus aux hommes, mais infaillibles, il fait tourner la persécution à la gloire de ce saint homme; quand Dieu lui donne la grâce, comme à un autre Joseph, de régner, pour ainsi dire, dans sa prison, d'y attirer les peuples, d'y enseigner, d'y exhorter, d'y convertir les ames; quand on dit publiquement à Alcala, que pour voir saint Paul dans les chaînes, il n'y a qu'à voir Ignace dans les fers; quand il sort des cachots de Salamanque avec une approbation juridique de sa doctrine, ce qui lui gagne un nombre infini de sectateurs; quand Dieu change en un moment le cœur de ceux qui prétendoient les déshonorer dans l'université de Paris, et qu'au lieu de le traiter aussi rigoureusement qu'ils se l'étoient proposé, ils se jettent à ses genoux, publient son innocence et font un éloge de sa vertu; quand ses persécuteurs dans Rome sont punis de Dieu par des châtimens exemplaires; quand mille autres traits de Providence donnent évidemment à connoître avec quelle attention le ciel veilloit sur lui et le soutenoit dans les traverses, peut-on dire qu'il en eût été délaissé? et par une conséquence toute contraire, ne faut-il pas reconnoître que Dieu jamais ne fut plus fidèle à Ignace que dans les croix et les afflictions? *Fidelis Deus per quem vocati estis in societatem Jesu Christi.*

Or

Or, pour tirer de cette première partie quelque instruction dont nous puissions profiter, voilà, mes chers auditeurs, comment Dieu nous sera fidèle à nous-mêmes dans les conditions où il nous appelle, et où nous entrons par les ordres et sous la conduite de son adorable providence. Prenez garde, s'il vous plaît : je ne dis pas que Dieu nous sera fidèle dans les conditions où nous nous serons engagés de nous-mêmes sans le consulter et sans égard à ses desseins : je ne dis pas qu'il nous sera fidèle dans ces états et dans ces ministères où nous nous serons ingérés, non selon son gré, mais selon le nôtre, selon le caprice qui nous guide, selon l'intérêt qui nous attire, selon l'ambition qui nous pousse, selon le plaisir qui nous flatte : surtout je ne dis pas qu'il nous sera fidèle dans ces occasions dangereuses où la seule passion nous conduit, et où la seule passion nous retient. Car de quelle fidélité nous peut-il être redevable, lorsqu'il ne nous a rien promis ; c'est trop peu, lorsqu'il nous a même expressément menacés de retirer son secours, et de nous en priver ? Je dis donc seulement qu'il nous sera fidèle, quand ce sera lui qui nous aura choisis, et que nous nous conformerons à son choix ; quand ce sera lui qui nous aura envoyés, et que nous aurons ses divines volontés à exécuter ; quand ce sera lui qui nous aura appelés, et que nous ne suivrons point d'autre vocation que la sienne. Oui, chrétiens, c'est alors que notre Dieu nous sera fidèle, qu'il fera descendre sur nous l'abondance de ses grâces, qu'il nous éclairera de ses lumières, qu'il nous revêtira de sa force, qu'il nous

garantira du péril, qu'il nous consolera dans nos peines, qu'il fera tout réussir à sa gloire et pour notre salut : car voilà ce qu'il ne nous peut refuser sans blesser tout à la fois et sa bonté, et sa sagesse, et sa justice; sans manquer à la parole qu'il nous a si solennellement donnée, et que tant d'exemples ont confirmée. Cependant observez bien encore la promesse que je vous fais de sa part, et prenez-en bien le sens. Je ne prétends pas qu'il fera toujours réussir les choses selon nos idées humaines, et que nous n'aurons point de combats à livrer, point d'obstacles à surmonter, point même de mauvais succès, selon le monde, à supporter. Ce n'est point là ce qu'il a voulu nous faire entendre, en nous assurant qu'il seroit avec nous, et que nous pourrions toujours compter sur son assistance.

Mais je prétends que soit que nos entreprises succèdent selon nos vues ou qu'elles échouent, soit que nous soyons dans l'estime publique ou dans le mépris, quoi qu'il arrive, il saura tirer de tout sa gloire, et faire tout servir à notre avancement et à notre sanctification. Mais une telle fidélité de la part de Dieu n'est pas ce que nous demandons. Nous voudrions qu'il nous fût fidèle pour nous élever, pour nous distinguer, pour nous faire en tout paroître avec éclat. La moindre difficulté qui nous arrête, la moindre disgrâce qui nous humilie, le moindre revers qui nous dérange, c'est assez pour troubler notre foi et pour nous faire accuser la providence du Seigneur. Si le saint patriarche dont je fais l'éloge en eût jugé comme nous, il eût bientôt

abandonné l'ouvrage qu'il avoit entrepris et commencé : il eût cru devoir céder à tant d'orages et à de si rudes tempêtes dont il se vit assailli; mais au plus fort de la persécution, il espéra, comme Abraham, contre l'espérance même : car il savoit que Dieu a des voies secrètes qu'il n'est pas obligé de nous révéler, et que quand il paroît plus éloigné de nous, c'est souvent alors qu'il en est plus prés. Agissons donc avec confiance; et sûrs que Dieu nous sera fidèle comme à Ignace, soyons nous-mêmes, comme Ignace, fidèles à Dieu : c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Saint Paul écrivant aux Corinthiens, leur fait en peu de paroles le portrait et l'éloge d'un homme apostolique, quand il leur dit que c'est le ministre de Jésus-Christ et le dispensateur des mystères de Dieu : *Sic nos existimet homo ut ministros Christi, et dispensatores mysteriorum Dei* (1). Or vous savez, mes frères, ajoute ce grand apôtre, que, lorsqu'il s'agit d'un dispensateur, la première chose qu'on attend de lui, c'est la fidélité à son maître : *Hic jam quæritur inter dispensatores, ut fidelis quis inveniatur* (2). Selon qu'il a plus ou moins été fidèle, nous le jugerons plus ou moins digne de louanges et des récompenses attachées à son ministère. Prenons nous-mêmes cette règle, mes chers auditeurs, pour nous former une juste idée du mérite et de la gloire de saint Ignace. Il fut appelé à cette excel-

(1) 1. Cor. 4. — (2) *Ibid.*

lente fonction de ministre du Dieu vivant pour la défense de l'Eglise, et pour le salut des peuples. Voyons donc si, dans la discussion de sa vie, il se trouvera tel que le veut saint Paul, ou plutôt que Dieu lui-même le demandoit : *Ut fidelis quis inveniatur*. Car il ne suffisoit pas que Dieu parût fidèle envers lui, il falloit qu'il répondît à Dieu, qu'il remplît la vocation de Dieu, et qu'il fût ainsi fidèle à Dieu. Fidélité tellement nécessaire, que Dieu, tout puissant qu'il est, n'en pouvoit faire sans cela un parfait ministre de l'évangile : comprenez, s'il vous plaît, ma pensée. Dieu sans cela en pouvoit faire un prophète et un homme de prodiges : c'est-à-dire, que Dieu sans cela pouvoit lui donner la connoissance de l'avenir, et lui faire voir dans le futur les événemens les plus éloignés, qu'il a vus en effet et prédits plus d'une fois ; que Dieu pouvoit le rendre terrible aux démons, qu'il a mis en fuite d'une seule parole et chassés des corps ; que Dieu pouvoit répandre sur son visage une splendeur toute miraculeuse, et semblable à celle des bienheureux : état où saint Philippe de Néri témoigna l'avoir aperçu ; que Dieu pouvoit lui conférer la grâce des guérisons qu'il a souvent opérées pendant sa vie, et qu'il opère encore après sa mort ; enfin, que Dieu pouvoit lui communiquer même la vertu et le pouvoir de ressusciter les morts, témoin celui de Barcelone, dont il est parlé dans la bulle de sa canonisation. Pour tout cela, il ne falloit que la seule fidélité de Dieu, parce qu'Ignace proprement ne contribuoit rien à tout cela ; mais tous ces

avantages et toutes ces grâces n'étoient point assez pour former un ouvrier évangélique, et un digne ministre du Seigneur. Il lui falloit quelque chose de plus : et quoi ? ah ! chrétiens, il falloit surtout que ce fût un homme mort à lui-même, un homme crucifié au monde et à sa chair, un homme zélé pour la gloire de Dieu et prêt à tout entreprendre et à tout sacrifier pour elle, un homme à qui le salut des ames fût plus cher que toutes les choses de la terre, que son repos, que sa santé, que sa vie même : voilà comment la fidélité du serviteur devoit seconder la fidélité du maître qui l'employoit, et comment elle l'a secondée en effet. J'en ai les preuves que je tire de l'histoire de ce grand saint, et que je vous prie de bien écouter.

En quoi consiste le vrai caractère d'un ministre et d'un dispensateur fidèle ? en deux choses, répond saint Jean-Chrysostôme, interprétant les paroles de saint Paul : savoir, dans le soin qu'il prend d'acquérir toutes les dispositions que requiert son ministère, et de s'en rendre capable, c'est la première ; et dans le zèle qu'il fait paroître à s'acquitter de son ministère et à ne rien épargner pour en remplir toute la mesure, c'est la seconde. Quiconque en use de la sorte dans l'administration des dons de la grâce qui lui ont été confiés, peut être regardé comme un véritable dispensateur de la maison de Dieu. Or, si cela est, j'ose dire que jamais homme ne mérita cette éminente et glorieuse qualité avec plus de justice qu'Ignace de Loyola; et en le disant, je

n'avance rien dont il ne me soit aisé de vous faire convenir avec moi. Vous l'allez voir.

Car pour commencer d'abord par le soin qu'il eut de se disposer à son ministère, que ne fit-il point pour se mettre en état de suivre la vocation de Dieu, et pour devenir un sujet propre à la conversion des ames et à leur sanctification? C'étoit un homme du monde, un homme, tel que je l'ai d'abord représenté, sans nulle teinture des lettres et sans nulle autre science que celle des armes. Mais au moment qu'il a compris à quoi Dieu le destine, que conclut-il? que dit-il? Vous le voulez, Seigneur, et j'y consens. Mais avant toutes choses, il faut donc faire de moi un homme nouveau; il faut cesser d'être tout ce que je suis, afin de pouvoir être tout ce que vous prétendez que je sois; car quelle apparence que je puisse servir à vos adorables desseins, en demeurant ce que j'ai été? il faut donc en quelque sorte me détruire moi-même; et puisque cela ne se peut que par de violens combats contre moi-même, que par une mortification continuelle, que par une parfaite abnégation, c'est par là que je vais entrer dans la sainte carrière où vous m'appelez. Tels furent les sentimens d'Ignace, telle fut sa résolution; et vous savez, chrétiens, comment il l'exécuta.

Le suivrons-nous à Manrèze et dans cette grotte devenue si fameuse par sa pénitence? Faut-il vous dire quelle vie il y mena, quelles austérités il y pratiqua, quelles abstinences et quels jeûnes il y observa? c'est ce que vous avez entendu cent fois,

et ce que vous ne pouvez ignorer. Vous savez où le porta une sainte haine de lui-même; qu'il ne voulut point d'autre nourriture que le pain et l'eau, ni d'autre lit que la terre; que les disciplines sanglantes et réitérées chaque jour jusqu'à trois fois, furent ses exercices les plus ordinaires; qu'il fit du cilice son vêtement; que par un stratagème particulier et nouveau, pour repousser les attaques de l'ennemi qui le troubloit, et pour calmer les peines intérieures qui lui déchiroient cruellement l'ame, il refusa à son corps durant huit jours entiers tout soulagement et tout aliment; que dans cette guerre si vive et si animée qu'il déclara à ses sens, toute sa prudence consista à ne point écouter la prudence humaine; que par là il se réduisit bientôt dans la dernière foiblesse, et que dès-lors il sembla prendre pour maxime, non pas de vivre, mais d'endurer une longue et perpétuelle mort. Voilà, dis-je, de quoi vous êtes suffisamment instruits.

Mais encore, pourquoi tant de rigueurs? Si vous le demandez, chrétiens, je vous réponds toujours que ce fut par un double motif de fidélité envers Dieu et de fidélité envers le prochain. Je dis de fidélité envers Dieu, parce qu'il ne crut pas pouvoir travailler efficacement à l'édification de l'Eglise de Dieu, s'il ne commençoit par sa propre destruction, de même que ces Ninivites à qui Jonas prêcha avec tant de succès la pénitence. Souffrez que j'applique ici cette figure. Le Prophète leur annonça qu'après quarante jours leur ville seroit renversée de fond en comble : *Adhuc quadraginta dies, et Ninive sub-*

vertetur (1). Cette parole s'accomplit-elle? ne s'accomplit-elle pas? Elle ne s'accomplit pas selon la lettre, disent les Pères et les interprètes, puisque Ninive subsista toujours : mais dans un sens plus spirituel et plus relevé, ajoutent-ils, elle se vérifia; puisqu'au temps marqué par le Prophète, les Ninivites se reconnurent, se convertirent, changèrent de mœurs, de coutumes, de vie, en sorte qu'on put dire que ce n'étoit plus désormais l'ancienne Ninive, mais une autre élevée sur les ruines de la première, tant la face des choses parut différente. C'est ainsi que je me figure Ignace sortant de Manrèze après avoir consumé dans le feu de la plus sévère mortification tous les restes du monde, de la chair, du péché; et se présentant à Dieu pour lui dire avec la même confiance qu'Isaïe : *Ecce ego, mitte me* (2); Me voilà prêt maintenant, Seigneur, à recevoir vos ordres; vous cherchez un homme qui les publie et qui vous fasse connoître; envoyez-moi. Je ne suis plus cet Ignace autrefois l'esclave du monde et de la vanité; tout ce que j'étois est mort dans ma personne, et je ne pense qu'à vous obéir : *Ecce ego, mitte me.* Fidélité donc envers Dieu; et je dis de plus, fidélité envers le prochain. Car si ce saint pénitent se ménagea si peu, c'est qu'il conçut que, pour faire quelque progrès auprès des ames dont Dieu vouloit lui confier la conduite, il falloit qu'il fût impitoyable envers lui-même; que sans cette sévérité pour lui-même, il seroit incapable de porter le poids du ministère évangélique,

(1) Jonas. 3. — (2) Isaï. 6.

d'en soutenir le travail et d'en surmonter les difficultés; que s'il ne mouroit à lui-même, il n'auroit jamais auprès des peuples ce crédit si nécessaire pour s'insinuer dans leurs esprits, et pour les persuader; et que dès qu'ils remarqueroient en lui quelque recherche de lui-même, ils perdroient toute créance en ses paroles, et ne s'attacheroient qu'à ses exemples : principes bien contraires à ceux de ces prétendus zélés qu'on a vus de tout temps dans le christianisme, et qui, voulant s'ériger en maîtres absolus des consciences, ont établi pour fondement de leur conduite la sévérité envers les autres et l'indulgence envers eux-mêmes. Apôtres de la pénitence pour la prêcher, et ses déserteurs quand il a été question de la pratiquer; ennemis déclarés d'une vie commode lorsqu'il a seulement fallu la combattre dans une pompeuse morale, mais attachés à toutes les commodités de la vie lorsqu'il s'est agi de les prendre et de se les procurer : hypocrites pharisiens, contre qui le Sauveur du monde s'est tant élevé, et qu'il a si bien marqués dans l'évangile, en disant que tout leur zèle se terminoit à charger leurs frères de fardeaux lourds et accablans, tandis qu'ils ne vouloient pas même les toucher du doigt.

Cependant une vertu sans lumière et sans connoissance ne suffit pas à un homme apostolique : il doit être éclairé, puisqu'il doit instruire les autres; et si son zèle n'est conduit par la science, fût-il d'ailleurs le plus pur et le plus ardent, c'est un zèle dangereux, et qui peut donner en mille écueils.

Que fera donc Ignace? et désormais est-il en état d'entreprendre des études qui ne sont plus sortables à son âge, et de s'avancer dans les sciences dont il ignore jusques aux premiers élémens? ah! chrétiens, laissons agir sa fidélité. Elle est humble, elle est généreuse et constante; c'est assez : tout lui conviendra. Elle fera passer cet homme de trente-trois ans par tous les degrés; elle le réduira dans la poussière d'une classe au rang des enfans; elle le soumettra à la discipline d'un maître; elle lui donnera toute la patience et toute la fermeté qu'il faut pour dévorer les premières épines de la grammaire, et pour en supporter tous les dégoûts. Que je consulte là-dessus certains esprits forts du siècle; que sera-ce à les entendre parler et selon leurs idées mondaines, qu'une telle résolution? ce sera foiblesse, ce sera bassesse d'ame, ce sera folie. Mais moi je prétends que jamais Ignace ne fit rien pour Dieu de plus héroïque et de plus grand : pourquoi? parce que jamais il n'eut plus de violence à se faire pour réprimer tous les sentimens humains, et pour vaincre toutes les répugnances de la nature. Ici bien différent de son adorable maître, lors même qu'il travailloit à pouvoir un jour l'imiter. Jésus-Christ encore enfant, s'assit au milieu des docteurs dans le temple de Jérusalem; et Ignace, cet homme déjà formé, est assis parmi des enfans dans une école publique. Jésus-Christ s'éleva au-dessus de son âge pour enseigner, et Ignace s'abaisse au-dessous du sien pour recevoir des enseignemens. Jésus-Christ dans sa douzième année fit la fonction de docteur, et Ignace à trente-

trois ans prend la qualité de disciple. Les scribes et les pharisiens furent dans l'étonnement de voir la sainte assurance de Jésus-Christ; et tout ce qu'il y a dans Barcelone de gens sensés et raisonnables, est ravi d'admiration en voyant la docilité d'Ignace. Quelle différence, mes chers auditeurs, et tout ensemble quel rapport entre l'un et l'autre, puisque l'un et l'autre n'eurent en vue que de s'employer aux affaires de Dieu, et de lui témoigner leur fidélité ! *Nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt, oportet me esse* (1).

Ce fut cette même fidélité qui attira Ignace dans Paris, pour y reprendre avec une ardeur toute nouvelle le cours de ses études; qui lui en fit essuyer tous les ennuis, toutes les fatigues, toutes les humiliations; et qui dans l'extrême et volontaire pauvreté qu'il avoit choisie comme son plus cher héritage, et dont il ressentoit toutes les incommodités, l'engaga à se retirer dans un hôpital, à mendier lui-même son pain de porte en porte, à se dégrader selon le monde, et à se mettre dans la vile condition de valet, suivant l'exemple de son Sauveur : *Formam servi accipiens* (2). Quel état pour un homme jusque-là distingué, et par sa naissance, et par ses emplois ! Mais que nous importe, dit-il, à quelle condition nous nous trouvions réduits, quand c'est pour l'avancement de la gloire de Dieu, et pour l'accomplissement de ses éternelles et suprêmes volontés ? Soyons pauvres, soyons dépendans, soyons esclaves, soyons dans le

(1) Luc. 2. — (2) Philip. 2.

rang le plus abject et le plus bas, pourvu que Dieu soit par là honoré et le prochain sanctifié. Et pourquoi ne m'en coûteroit-il pas autant pour me former à la milice du ciel, qu'il m'en a coûté pour me signaler dans celle de la terre? Rien ne m'a rebuté, lorsqu'il a été question d'acquérir la science des armes; en dois-je moins faire pour acquérir la science du salut? Touché de ces sentimens, il redouble ses soins et son attention : la moindre négligence qui lui échappe, est pour lui un crime qu'il se reproche amèrement, et dont il se punit rigoureusement. Dieu le soutient, il le bénit, et voici la merveille que nous ne pouvons assez admirer. C'est que ce zélé disciple, tout disciple qu'il est, commence à devenir maître. Déjà inspiré d'en haut et dirigé par l'esprit de Dieu, il jette les premiers fondemens de cette compagnie dont il devoit être l'instituteur et le père. Déjà dans l'université de Paris, il s'associe neuf compagnons, illustres par les talens de leur esprit et par leur savoir, mais plus illustres encore par leur piété et par leur zèle. Dans le sein de notre France, et dans la capitale de ce royaume, Ignace lève déjà ces troupes auxiliaires que Dieu réservoit à son Eglise; et qui d'année en année croissant toujours, et grossies de toutes parts, devoient se répandre dans toutes les parties du monde. Car permettez-moi de le remarquer ici, c'est à notre France que le monde chrétien est redevable de ce secours; c'est là qu'Ignace s'est instruit; là que sa sainteté s'est élevée, s'est perfectionnée, s'est consommée; là qu'il s'est tracé le plan de sa compagnie, et qu'il

a trouvé de dignes sujets pour le seconder et la faire naître; là que de concert et portés du même zèle, ils se sont tous dévoués à la gloire du Seigneur et au service des ames; de là enfin qu'ils sont sortis pour aller se présenter au souverain pontife, et pour mettre la main à l'œuvre de Dieu qu'ils avoient méditée. Aussi le glorieux fondateur de la compagnie de Jésus reconnut-il toujours dans la suite qu'il devoit tout à la France, la regardant comme son berceau, ou, pour mieux dire, la regardant comme sa mère, et s'appliquant à lui envoyer des ouvriers qui pussent l'acquitter envers elle, et lui rendre en quelque sorte ce qu'il en avoit reçu.

Mais revenons, et disons que si saint Ignace a fait paroître une pleine fidélité en se préparant à son ministère, il n'a pas moins dignement rempli l'autre devoir d'un parfait dispensateur, en travaillant sous les ordres du maître qui l'avoit appelé, et selon la forme que Jésus-Christ même lui avoit tracée. Vous savez, chrétiens, que la gloire est un bien propre de Dieu, et qui n'appartient qu'à Dieu. Il nous abandonne toutes les autres choses, jusqu'à sa grâce, dit saint Augustin : mais pour la gloire, c'est son fonds, et un fonds inaliénable. Il ne la cède à personne, et s'il y a quelque bien qu'il puisse attendre de la part des hommes et en particulier de ses ministres, c'est celui-là. Voilà pourquoi le Fils de Dieu disoit de lui-même, qu'il étoit venu sur la terre pour y chercher, non pas sa gloire, mais celle de son Père ; que c'étoit l'unique fin de sa mission et l'unique fin de la mission de ses apôtres : *Non quæro gloriam*

meam (1). Et parce que cette gloire de Dieu consiste en partie à être connu des hommes, à en être adoré et aimé, c'est pour cela que ce même Sauveur ajoutoit qu'il étoit venu pour la conversion des pécheurs et la réparation du monde : *Non sum missus, nisi ad oves quæ perierunt* (2); et qu'il n'avoit choisi ses apôtres que pour être les coopérateurs de ce grand ouvrage : *Posui vos ut eatis, et fructum afferatis* (3).

Or ceci posé, mes chers auditeurs, voulez-vous juger de la fidélité d'Ignace dans l'exécution des desseins de Dieu sur lui? voyez quelle fut l'ardeur et l'étendue de son zèle pour la gloire divine et pour le salut des ames. Quel vaste champ s'ouvre devant moi, et ce qui me reste de temps peut-il suffire à une si abondante matière? Puis-je vous marquer mille traits particuliers? puis-je vous dire tout ce qu'Ignace a entrepris, tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il a souffert, non-seulement pour la gloire de Dieu, mais pour la plus grande gloire de Dieu, et non-seulement pour le salut de ses frères, mais pour leur plus haute perfection? Je ne vous le représenterai point dans cet étang à demi glacé, où il se plongea lui-même jusqu'au cou : s'estimant heureux de pouvoir, par cet étrange stratagème, arrêter un seul péché, et retenir par ce spectacle un malheureux que son libertinage portoit vers l'objet criminel de sa passion. Je ne vous parlerai, ni de ses ferventes prédications et des fruits merveilleux qu'elles produisirent, ni de ses soins auprès des malades, pour

(1) Joan. 8. — (2) Matth. 15. — (3) Joan. 15.

sauver leurs ames encore plus que pour soulager leurs corps; ni de ses pénibles voyages, tantôt pour courir au secours d'un fugitif qu'il eût pu poursuivre selon les lois d'une rigoureuse justice, et qu'il assista selon l'esprit de la plus pure charité; tantôt pour visiter les saints lieux, et pour réparer la gloire de son maître là où elle avoit été et où elle étoit tous les jours si outrageusement blessée; tantôt pour parcourir les villes et les bourgades, et pour répandre partout la bonne odeur de Jésus-Christ. Je ne vous dirai rien des saints établissemens qu'il institua, et des maisons qu'il bâtit pour être consacrées à la pénitence, se souvenant que son Sauveur n'avoit pas exclu de son royaume céleste les femmes perdues, et qu'elles pouvoient autant glorifier Dieu dans leur retraite, qu'elles l'avoient déshonoré dans leur péché. Tout cela, et bien d'autres preuves de sa fidélité et de son zèle, je les laisse; car ce détail seroit infini. Je m'attache à un fait plus général, mais aussi plus éclatant, et par où je conclus ce discours.

C'est, chrétiens, cette institution d'une compagnie dont l'unique fin est la gloire de Dieu et le salut du prochain; dont tous les sujets ne doivent servir qu'à la gloire de Dieu et au salut du prochain; dont toutes les vues, tous les intérêts, toutes les fonctions, tous les travaux ne doivent tendre qu'à la gloire de Dieu et au salut du prochain. D'une compagnie qui, sans se renfermer dans l'enceinte d'une province ou d'un empire, doit annoncer la gloire de Dieu et son saint nom dans tout l'univers,

Euntes in mundum universum (1); doit prêcher l'évangile à tous les peuples sans distinction d'âge, depuis les enfans jusques aux plus avancés ; sans distinction de qualités ou d'états, depuis les plus pauvres et les plus petits, jusques aux plus riches et aux plus grands : *Prædicate evangelium omni creaturæ.* D'une compagnie qui, sans se borner à un moyen plutôt qu'à l'autre, fait profession d'embrasser tous les moyens de glorifier Dieu et de sanctifier les ames : les écoles publiques et l'instruction de la jeunesse, la connoissance des lettres et divines et humaines, le ministère de la sainte parole, la direction des consciences, les assemblées de piété, les missions et les retraites; d'une compagnie qui, pour se dégager de tout autre intérêt que celui de Dieu et des ames qu'il a rachetées de son sang, renonce solennellement à tout salaire et à toute dignité; qui, pour être plus étroitement liée au service de l'Eglise de Dieu, s'engage par vœu exprès à s'employer partout où les ordres du souverain pontife et du vicaire de Jésus-Christ la destineront, fallût-il pour cela s'exposer à toutes les misères de la pauvreté, à toutes les rigueurs de la captivité, à toutes les horreurs de la mort ; d'une compagnie qui, par la miséricorde du Seigneur et par la force toute-puissante de son bras, perpétuée de siècle en siècle et toujours animée du même esprit, à la place des ouvriers qu'elle perd, en doit substituer d'autres pour leur succéder, pour hériter de leur zèle,

(1) Marc. 16.

pour

pour cultiver les mêmes moissons, pour soutenir les mêmes fatigues, pour essuyer les mêmes périls, pour combattre les mêmes ennemis et avec les mêmes armes, pour remporter les mêmes victoires, ou pour faire, de leur réputation, de leur repos, de leur vie, les mêmes sacrifices. Aidé de la grâce, et en suivant toute l'impression, après avoir conçu et médité le dessein de cette compagnie, l'avoir ensuite conduit avec autant de sagesse que de constance et de force, l'avoir exécuté avec succès et porté enfin à toute sa perfection, dites-moi, chrétiens, si ce n'est pas avoir été fidèle à Dieu, non-seulement, comme ce bon serviteur de l'évangile, en de petites choses, *In modico fidelis* (1), mais dans une des plus difficiles et des plus grandes entreprises?

Or voilà ce qu'a fait saint Ignace de Loyola: je ne dis pas : Voilà ce qu'il s'est proposé, voilà ce qu'il a ébauché, voilà ce qu'il a commencé; mais je dis: Voilà ce qu'il a lui-même achevé, ce qu'il a lui-même consommé, et à quoi lui-même il a mis la dernière main. C'est lui qui, par la ferveur de ses prières, par l'abondance des lumières divines, par l'élévation et la vaste étendue d'un génie supérieur, par la droiture et la profondeur de ses réflexions, par l'invincible fermeté et la grandeur de son courage, a formé l'idée de cet institut, en a dicté toutes les règles, en a marqué toutes les fonctions, en a levé toutes les difficultés, en a réuni toutes les parties, en a composé tout le corps, l'a

(1) Luc. 19.

nourri, l'a fortifié, l'a fait agir jusqu'aux extrémités de la terre. Dire donc d'Ignace qu'il a été le fondateur de la compagnie de Jésus, c'est faire en un mot l'éloge complet de sa fidélité envers Dieu, et par conséquent envers le prochain : car c'est vous donner à entendre que, non content de glorifier Dieu par lui-même, il l'a glorifié par tant de missionnaires envoyés au-delà des mers et aux nations les plus reculées, pour y publier l'évangile et y détruire l'infidélité ; qu'il l'a glorifié par tant de prédicateurs employés auprès des fidèles pour leur enseigner leurs devoirs et les retirer de leurs désordres ; qu'il l'a glorifié par tant de savans hommes consumés de veilles et d'études, pour confondre l'hérésie et pour défendre la religion ; qu'il l'a glorifié par tant de martyrs exposés aux glaives, aux feux, aux croix, aux tourmens les plus cruels pour l'honneur de la foi, et pour signer de leur sang le témoignage qu'ils lui rendoient ; qu'il l'a glorifié d'un pole du monde à l'autre ; où il a eu la consolation de voir les membres de sa compagnie s'étendre pour la conquête des ames et l'accroissement du royaume de Jésus-Christ.

Ce n'est pas assez : et pourquoi n'ajouterai-je pas, qu'il le glorifie, encore, non-seulement dans le ciel où Dieu a couronné ses travaux ; mais dans toute l'enceinte de cet univers, où ses enfans, sous sa conduite et par son esprit, travaillent à maintenir l'ouvrage de leur père, et y consacrent tous leurs soins ? Car ce que saint Paul a dit en parlant d'Abel, et de l'offrande qu'il présenta à Dieu pour l'hono-

rer, je puis bien ici l'appliquer au saint instituteur dont je fais l'éloge, et à la compagnie qu'il a laissée après lui, comme la dépositaire de ses sentimens, et l'héritière des grâces dont il fut si abondamment pourvu : *Et per illam defunctus adhuc loquitur* (1). Oui, mes chers auditeurs, c'est par elle qu'Ignace, tout mort qu'il est, parle encore, et fait retentir sa voix dans toute la terre ; c'est par elle qu'il distribue le pain d'une saine doctrine aux enfans de la maison du Père céleste; c'est par elle qu'il va à travers les tempêtes et les orages, au milieu des bois et dans le fond des déserts, chercher les brebis égarées d'Israël et les appeler ; c'est par elle qu'il dirige tant d'ames saintes, qu'il touche tant de pécheurs, qu'il convainc tant d'hérétiques, et qu'il éclaire tant d'idolâtres. Pardonnez-moi, chrétiens, et permettez-moi de rendre aujourd'hui ce témoignage à une compagnie dont je reconnois avoir tout reçu, et à qui je crois devoir tout. Témoignage fondé sur une connoissance certaine de la droiture de ses intentions et de la pureté de son zèle, malgré tout ce que la calomnie a prétendu lui imputer, et les noires couleurs dont elle a tâché de la défigurer et de la ternir. Au reste, quand je m'explique de la sorte, ce n'est point à l'avantage des enfans que je le fais, ni pour les relever, mais uniquement pour relever le père, ou plutôt pour relever la gloire de Dieu, à qui les enfans, comme le père, doivent tout rapporter. Non, Messieurs, vous ne nous devez rien, si vous le voulez ;

(1) Hebr. 11.

et si vous nous deviez quelque chose, je vous dirois tout le contraire de ce que disoit saint Ambroise après la mort du grand Théodose, dont il faisoit l'éloge funèbre. Il montroit les deux héritiers de l'Empereur présens à cette cérémonie, et s'adressant au peuple, il s'écrioit : *Reddite filiis quod debetis patri* (1); Rendez aux enfans ce que vous devez au père. Je renverserois la proposition; et, vous présentant Ignace, je m'écrierois : *Reddite patri quod debetis filiis;* Ce que vous croyez devoir aux enfans, rendez-le au père. Car c'est au père que tout est dû, puisque les enfans n'agissent que par les règles que le père leur a prescrites, que par l'esprit qu'il leur a inspiré, qu'avec les moyens qu'il leur a fournis. Je dirois encore mieux : Tout ce que vous pouvez devoir, soit au père, soit aux enfans, rendez-le à Dieu; car c'est à Dieu, et à Dieu seul, le principe de tout, que tout honneur appartient.

Ainsi vous parlerois-je : mais j'ai quelque chose à vous dire qui vous touche de plus près, et à quoi il vous est encore plus important de faire une sérieuse attention. Car ce qui a fait, mon cher auditeur, toute la sainteté d'Ignace, et ce qui l'a élevé à une si haute perfection, c'est d'avoir été fidèle à Dieu. Pourquoi n'êtes-vous pas saint comme lui, et pourquoi même n'êtes-vous rien moins que saint? Examinons quelle est la cause de cette différence. D'où vient qu'Ignace fut un homme de Dieu, et que vous êtes un homme du monde; qu'il n'eut de pensées que pour Dieu, et que vous n'en avez que

(1) Ambr.

pour le monde ; qu'il ne cessa point de glorifier Dieu, et que vous ne cessez point de l'outrager ? Remontons à la source. Est-ce que Dieu ne veut pas tirer de vous sa gloire ? est-ce qu'il ne vous appelle pas à la sainteté de votre état ? est-ce qu'il vous refuse les grâces et les moyens nécessaires pour y parvenir ? Peut-être vous le persuadez-vous, et peut-être aimez-vous à vous entretenir dans cette fausse persuasion, pour avoir lieu de vous autoriser dans le relâchement et dans le déréglement où vous vivez. Mais c'est une erreur dont il faut aujourd'hui vous détromper. Je vous l'ai dit, et je le répète : dans quelque état que vous vous trouviez par les ordres de la Providence, vous devez et vous pouvez vous y sanctifier ; vous le devez, puisque c'est votre vocation ; et vous le pouvez, puisqu'en conséquence de cette vocation, Dieu vous offre son secours et est toujours prêt à vous le donner. Mais si Dieu vous est fidèle comme il fut à Ignace, êtes-vous comme Ignace, fidèle à Dieu ? Vous voulez que Dieu fasse tout, et qu'il ne vous en coûte rien. Mais saint Ignace s'est fondé sur une maxime bien opposée, savoir, que ne pouvant rien faire sans Dieu, il n'étoit pas d'une moindre nécessité pour lui de faire tout avec Dieu. Voici le principe qui l'a fait agir, et le mal est que vous prenez toute une autre règle. Ce grand saint a su distinguer entre la grâce et l'action ; la grâce qui nous prévient de la part de Dieu, et l'action qui la suit de notre part ; et il a conclu que ce n'étoit pas la première, mais la seconde qui nous sanctifioit ; et que la première

sans la seconde étoit même le sujet de notre condamnation. Au lieu que vous confondez l'une et l'autre, au lieu que vous attendez tout de l'une sans prendre soin d'y ajouter l'autre, croyant volontiers que la grâce de Dieu suffit, et vous mettant peu en peine d'y répondre. Ah ! chrétiens, n'oubliez jamais cette importante vérité, qu'on ne peut trop vous imprimer dans l'esprit : je veux dire, que comme vous ne pouvez vous sauver sans Dieu, Dieu jamais ne vous sauvera sans vous ; que comme vous ne pouvez vous sanctifier sans Dieu, jamais Dieu ne vous sanctifiera sans vous ; et que de même qu'il y a une fidélité de Dieu envers l'homme à quoi Dieu ne manque jamais, il y a une fidélité de l'homme envers Dieu à quoi vous ne devez jamais manquer, afin que vous puissiez un jour entendre de la bouche de votre juge cette consolante parole : Venez, bon serviteur, serviteur fidèle ; parce que vous m'avez été fidèle, entrez dans la joie du Seigneur et dans son royaume éternel, où nous conduise, etc.

SERMON

POUR LA FÊTE

DE NOTRE-DAME DES ANGES.

SUR L'INDULGENCE DE PORTIUNCULE.

Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum.

Ce pauvre a prié, et le Seigneur l'a exaucé. Au Psaume 33.

Si jamais cette parole du Prophète s'est accomplie, n'est-ce pas, chrétiens, à l'égard du glorieux patriarche saint François d'Assise, et dans la concession de l'indulgence dont nous célébrons aujourd'hui la solennité ? Il pria ce pauvre évangélique : dans cette fameuse apparition où le Sauveur du monde, accompagné de Marie sa mère, se fit voir à lui, et sans réserve lui promit, comme à Salomon, de tout accorder à sa prière, il ne demanda ni la grandeur ni la fortune humaine ; il oublia même, ce semble, ses propres intérêts, et ne pensa qu'à ceux des fidèles pour qui il obtint une rémission entière et une pleine indulgence, toutes les fois qu'avec les dispositions requises et à certain jour marqué, ils visiteroient cette église de Portiuncule, dédiée à la Reine du ciel, et d'où il adressoit à Dieu sa demande. Une prière si chrétienne et si sainte ne pouvoit être rejetée : Marie la seconda, Jésus-Christ

l'écouta. François eut la consolation d'avoir procuré aux plus grands pécheurs une des grâces les plus précieuses, et une des plus promptes et des plus infaillibles ressources contre lès vengeances divines et les châtimens dont ils étoient menacés. Ainsi, mes chers auditeurs, pour vous proposer d'abord le dessein de ce discours, nous avons à considérer, d'une part, saint François qui prie, d'autre part, la Mère de Dieu qui intercède, et enfin Jésus-Christ qui accorde. François qui prie : et pour qui? pour les pécheurs; c'est ce que je vous ferai voir dans la première partie; Marie qui intercède : et en faveur de qui? pour François, dont elle appuie auprès de son Fils l'humble et fervente prière; c'est ce que je vous représenterai dans la seconde partie; Jésus-Christ qui accorde : et quoi? l'indulgence la plus générale et la plus complète; ce sera le sujet de la troisième partie. Ce n'est point encore assez; mais je reprends, et je fais trois propositions plus expresses et plus particulières; car je dis : François pria pour les pécheurs; et je prétends que par le mérite de sa personne, il fut digne d'être exaucé; première proposition. Marie intercéda pour François, et j'avance qu'elle y fut engagée par les plus puissans motifs; seconde proposition. Jésus-Christ, en faveur de l'un et de l'autre, accorda l'indulgence que nous pouvons tous ici nous appliquer, et je soutiens que c'est un des dons de Dieu les plus estimables; dernière proposition. Il s'agit de nous-mêmes, chrétiens, il s'agit de notre avantage le plus essentiel; que faut-il de plus pour vous intéresser et pour

soutenir votre attention, après que nous aurons salué Marie, en lui disant : *Ave*, *Maria*.

PREMIÈRE PARTIE.

Je me figure d'abord, chrétiens, François prosterné dans le sanctuaire comme un autre Salomon, et levant les mains pour faire à Dieu la même demande que ce monarque, lorsqu'il dédia le temple de Jérusalem. *Orantes in loco isto, exaudi eos in cœlo, et dimitte peccata servorum tuorum* (1) : Seigneur, dit cet homme séraphique dont je parle, faites grâce à votre peuple, et pardonnez les péchés à tous ceux qui vous invoqueront en ce saint lieu. Car c'est ainsi que François pria, et je dis qu'il fut digne d'être exaucé : pourquoi? est-ce en général parce qu'il étoit saint? cela suffiroit pour justifier ma proposition ; car la foi m'apprend qu'il n'y a rien de plus puissant auprès de Dieu que la sainteté ; et quelle merveille que Dieu écoute un saint qui le prie et qui l'aime aussi ardemment que celui-ci, puisque, selon l'Ecriture, il fait la volonté de ceux qui le craignent? Si la crainte de Dieu, dit saint Augustin, a tant de pouvoir auprès de Dieu, que sera-ce de son amour? *Si hæc timentibus, quid amantibus?* Mais le sujet que je traite demande quelque chose de plus particulier ; et sans m'en tenir à cette raison, je prétends que saint François mérita d'être exaucé par trois admirables qualités qui lui ont été personnelles, et qui lui ont gagné le cœur de Dieu ; 1. parce que c'étoit un pauvre volontaire ; 2. parce que c'étoit un pauvre crucifié ;

(1) 3. Reg. 8.

3. parce que c'étoit un pauvre désintéressé pour lui-même et zélé pour le prochain : trois titres qui durent singulièrement relever devant Dieu la personne de François d'Assise et le mérite de sa prière : examinons-les.

C'est un pauvre, et un pauvre volontaire, un pauvre évangélique qui s'adresse à Dieu : ah! chrétiens, en faut-il davantage pour lui faire trouver grâce, et pour lui rendre Dieu favorable? Dieu qui, selon le texte sacré, n'attend pas que les pauvres le prient; qui se plaît à écouter jusques à leurs simples désirs: *Desiderium pauperum exaudivit Dominus* (1); qui pour eux a l'oreille si attentive et si délicate, qu'il entend même la simple préparation de leur cœur: *Præparationem cordis eorum audivit auris tua* (2); et qui fait tout cela, dit saint Chrysostôme, pour honorer la pauvreté, comment n'y auroit-il pas égard dans un homme tel que François, où elle se présente avec tous ses avantages et tout ce qui la peut rendre plus précieuse aux yeux du Seigneur? Car prenez-garde, quand saint François prie, c'est un pauvre, mais ce n'est pas un pauvre ordinaire; c'est ce pauvre par excellence que Dieu fit voir à David lorsqu'il voulut lui découvrir toute la perfection de la loi de grâce : *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum.* Oui, le voilà, ce pauvre, *Iste pauper,* ce pauvre, après Jésus-Christ, le plus grand amateur et l'observateur le plus exact et le plus sévère de la pauvreté de l'évangile : *Iste pauper;* ce pauvre à qui Dieu dit comme à Salomon : *Postula quod vis, ut dem tibi* (3);

(1) Psal. 9. — (2) *Ibid.* — (3) 3. Reg. 3.

Regarde, et de toutes les choses du monde, demande-moi celle que tu veux, afin que je te la donne; mais qui ne trouve rien de meilleur pour lui ni de plus digne de son choix, que la pauvreté; qui lui donne la préférence sur tout le reste, et la veut avoir seule pour partage. En cela plus heureux que Salomon, quand ce prince choisit la sagesse, parce que la sagesse de Salomon ne renfermoit pas en elle la pauvreté de François, au lieu que la pauvreté de François contient éminemment la sagesse de Salomon, puisque la souveraine sagesse est d'être pauvre avec Jésus-Christ et comme Jésus-Christ. *Iste pauper*, ce pauvre qui a fait à Dieu une réponse toute différente de celle de Salomon, et qui ne dit pas : Seigneur, ne me donnez ni les richesses, ni la pauvreté : *Mendicitatem et divitias ne dederis mihi* (1); mais qui dit tout au contraire : Seigneur, préservez-moi des richesses comme du poison le plus mortel, et donnez-moi pour héritage la pauvreté. Ce sera mon plus précieux trésor, et j'en ferai toutes mes délices. C'est sur elle que je bâtirai des églises sans nombre; c'est elle qui servira de pierre fondamentale au saint ordre dont il vous a plu de m'inspirer le dessein; je la laisserai par testament à ceux qui me suivront; elle leur tiendra lieu de fonds, de patrimoine, de subsistance, et ils la garderont comme le plus honorable et le plus noble partage qu'ils puissent recevoir de moi. *Iste pauper*, ce pauvre en effet instituteur d'un ordre que nous pouvons appeler l'ordre des lévites de la nouvelle loi : pourquoi cela? parce

(1) Prov. 30.

que les lévites composoient cette tribu d'Israël à qui Dieu n'avoit donné nulle possession dans la terre promise, et dont il voulut être lui-même le seul bien, et, pour parler avec l'Ecriture, l'unique possession : *Non habuit Levi partem, neque possessionem, quia ipse Dominus possessio ejus est* (1). Belle figure, chrétiens, de l'ordre de saint François, qui le premier, entre les ordres religieux, a eu la gloire de ne pouvoir rien posséder; qui s'est réservé ce renoncement universel comme une de ses plus singulières prérogatives, et à qui l'Eglise l'a confirmée dans les conciles généraux au même temps qu'elle l'ôtoit aux autres. Ceux-ci font profession d'être pauvres, mais pauvres dans le particulier, quoiqu'en commun ils soient capables d'acquérir et d'avoir en propre : François, et dans le commun et dans le particulier, veut être privé de toute propriété, afin que la parole du Prophète royal puisse mieux se vérifier en lui : *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum.*

Aussi, chrétiens, comment Dieu eût-il pu se défendre de la prière d'un homme qui lui disoit avec la même confiance que les apôtres : Seigneur, j'ai quitté tout, et je me suis réduit pour vous à l'état d'une pauvreté qui n'a point encore été vue ni pratiquée dans le monde. J'ai engagé des milliers d'hommes à l'embrasser comme moi. Voyez, mon Dieu, quelle grâce vous voulez nous accorder : *Ecce nos reliquimus omnia et secuti sumus te, quid ergò erit nobis* (2)? Vous nous offrez la vie éternelle, et nous l'acceptons; mais souvenez-vous, Seigneur, que vous

(1) Deut. 10. — (2) Matth. 19.

nous l'avez déjà promise par d'autres titres. Vous nous parlez d'un centuple sur la terre, nous ne vous le demandons point; et j'ose vous dire, au nom de tous mes frères et en mon nom, que nous n'y prétendons rien. Vous chercherez donc, ô mon Dieu! dans les trésors de votre miséricorde, quelqu'autre grâce plus conforme à l'état de vie où vous nous avez appelés : et puisque vous voulez bien que je vous explique sur cela mes desseins, ah! Seigneur, pardonnez à ce peuple, et accordez à tous ceux qui viendront ici vous invoquer, l'entière rémission de leurs péchés. Voilà ce que je voudrois obtenir de vous par le mérite de la pauvreté que je vous ai vouée. Je dis, mon Dieu, par le mérite de cette pauvreté, non point parce que c'est la mienne, mais parce que c'est la vôtre, et qu'ayant été d'abord consacrée dans votre humanité sainte, vous daignez bien encore la considérer dans la personne de votre serviteur. Ainsi, mes chers auditeurs, François est-il exaucé parce qu'il est pauvre, *Iste pauper clamavit;* et la pauvreté, l'objet du mépris des hommes, est ce qui fait son crédit auprès de Dieu : *Et Dominus exaudivit eum.*

Je dis plus : non-seulement c'est un pauvre qui prie par la bouche de saint François, mais c'est un pauvre crucifié, c'est-à-dire, un pauvre attaché à la croix de Jésus-Christ pour y vivre, comme Jésus-Christ y fut attaché pour mourir; un pauvre qui eut droit de prendre la devise de saint Paul : *Christo confixus sum cruci* (1), et qui put dire de lui-même avec plus de fondement que cet apôtre :

(1) Galat. 2.

Ego autem stigmata Domini Jesu in corpore meo porto (1), puisqu'il porta réellement sur son corps les sacrés stigmates de son maître. Il est vrai, quand saint François pria pour obtenir l'indulgence qui fait le sujet de cette fête, il ne portoit pas encore visiblement ces glorieuses cicatrices; mais nous apprenons de son histoire qu'elles lui avoient déjà été imprimées par une action divine et intérieure: elles ne paroissoient pas encore aux yeux des hommes, comme elles parurent dans la suite des années, mais Dieu les voyoit, chrétiens : et de quels sentimens dut-il être touché à l'égard d'un homme en qui il découvroit les traits si marqués et une si parfaite image de son Fils? Que cette pensée m'ouvre un grand champ, et que n'ai-je tout le loisir de m'y étendre! Pourquoi Jésus-Christ, après sa résurrection, voulut-il conserver les vestiges de ses blessures? les Pères en ont rapporté bien des raisons; mais la plus solide, à ce qu'il me paroît, et la plus vraie, c'est celle qu'en donne Saint Jean Chrysostôme; car le Fils de Dieu, dit-il, devoit prier pour nous dans le ciel, et, selon la parole de saint Jean, plaider lui-même notre cause en qualité d'avocat et de médiateur; et voilà pourquoi il voulut toujours garder les cicatrices de ses plaies, quoiqu'elles fussent en apparence si peu convenables à l'état de sa gloire, parce qu'il savoit que rien n'étoit plus propre à fléchir en notre faveur la justice de son Père, que de pouvoir sans cesse lui présenter le prix de notre rédemption. Appliquons ceci, mes chers au-

(1) Galat. 6.

diteurs. François devoit être un jour l'intercesseur de tout le genre humain ; il avoit à demander une rémission générale pour les pécheurs, et c'est de quoi il s'acquitte aujourd'hui. Mais pour cela il lui falloit un crédit particulier auprès de Dieu ; et que fait le Sauveur du monde ? il lui imprime ses stigmates, il lui ouvre le côté, il lui perce les mains et les pieds, il en fait un homme crucifié ; afin que Dieu considérant François, si je puis parler de la sorte, comme un autre Jésus-Christ, se trouve en quelque façon obligé de déférer à sa prière pour le respect de la divine personne qu'il représente : *Et Dominus exaudivit eum.* Hé quoi ! mes frères, disoit saint Paul dans sa seconde épître aux Corinthiens, si la loi de Dieu, écrite sur le marbre, mérita tant de respect, que les enfans d'Israël n'osoient jeter les yeux sur Moïse, quand il l'apporta de la montagne, combien plus en mérite-t-elle, maintenant qu'elle est gravée dans nos cœurs? Je dis de même des stigmates de saint François : si l'image du crucifix seulement exprimée sur la pierre ou sur l'airain, est si vénérable dans notre religion que nous nous prosternons devant elle, qu'elle remplit les démons de terreur, et que les anges la révèrent; que ne lui est-il pas dû lorsqu'elle est formée sur la chair des saints, sur une chair consacrée par toutes les pratiques de la plus austère pénitence, sur une chair revêtue de toute la mortification de l'homme-Dieu?

Car, prenez garde, chrétiens, François n'a pas seulement porté sur son corps les stigmates de

Jésus-Christ, mais il a porté, et sur son corps, et dans son cœur, ce qu'ils figuroient, je veux dire la mortification de Jésus-Christ. En effet, l'austérité de vie qu'il embrassa, les jeûnes continuels qu'il observa, le sac et le cilice dont il se chargea, les veilles et les travaux infatigables auxquels il se dévoua, les rigueurs de la pauvreté qu'il éprouva; le renoncement général, je ne dis pas aux plaisirs, mais aux simples commodités et aux besoins, à quoi il se condamna; la loi indispensable de châtier son corps et de le réduire en servitude qu'il s'imposa; la règle la plus mortifiante, et pour les sens et pour l'esprit, à laquelle il s'obligea; les deux maximes qu'il se proposa et l'exactitude infinie avec laquelle il les pratiqua : l'une, de se considérer lui-même comme son plus grand ennemi et de se faire ensuite la guerre la plus cruelle, quoique la plus sainte; l'autre, de traiter sa chair comme une victime de pénitence et d'en être le sacrificateur (pensée dont il fut toujours pénétré, et en conséquence de laquelle il sembla n'être au monde que pour travailler à sa propre destruction et à son propre anéantissement) : tout cela montre bien que cet ange de la terre, que cet homme séraphique ne se regardoit que comme un homme crucifié au monde, et à qui le monde étoit crucifié : *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo* (1). En voulez-vous être plus sensiblement convaincus? voyez ses enfans, les imitateurs de sa vie et les héritiers de son esprit. C'est pour votre édification, et Dieu veuille que ce

(1) Galat. 6.

ne

ne soit pas pour votre confusion, que saint François les a formés, qu'il les a élevés, et que Dieu nous les propose et nous donne dans eux l'idée la plus juste de ce crucifiement évangélique! Ailleurs on parle de la croix, ailleurs on en fait de beaux discours, ailleurs on en affecte les dehors, ailleurs on s'en pare et on s'en glorifie; mais dans les maisons de saint François on la porte en esprit et en vérité. C'est dans les successeurs de ce grand saint que Dieu conserve les prémices, ou si vous voulez, les restes de cet esprit de pénitence par où l'Eglise doit être sanctifiée; et tout mondains que nous sommes, pouvons-nous voir ces hommes détachés d'eux-mêmes, sans rougir de nos sensualités et de nos délicatesses? Si l'iniquité et le relâchement du siècle n'empêche pas qu'ils ne soient tels que nous les voyons, que devons-nous penser de leur glorieux patriarche; et, témoins de la sainteté des enfans, quel jugement devons-nous faire de celle du père?

Ah! chrétiens, voilà le fond essentiel et capital du mérite de saint François, la croix de Jésus-Christ. Il s'en est chargé, et il l'a portée toute sa vie. Dans cet état, il s'est présenté à Dieu, il a poussé vers le ciel un cri accompagné de larmes: *Cum clamore valido et lacrymis* (1). N'étoit-il pas de la gloire du Sauveur, que le serviteur fût exaucé en cette occasion par les mérites du maître? *Et Dominus exaudivit eum.*

D'autant plus qu'en portant la croix, ce ne fut pas tant pour ses propres péchés que François fit pé-

(1) Hebr. 5.

nitence et qu'il pria, que pour les péchés des autres; et de là suit la troisième qualité qui dut rendre sa prière plus efficace auprès de Dieu. J'ai dit que c'étoit un pauvre évangélique et un pauvre crucifié, c'est beaucoup; mais voici quelque chose encore de plus : c'est un pauvre désintéressé et zélé tout ensemble; désintéressé pour lui-même, zélé pour le prochain : voilà ce qui fait le comble de son mérite. Car pour qui demande-t-il? pour sa personne? pour celle de ses enfans? pour la conservation de son ordre, et des maisons qu'il vient d'établir? Non, chrétiens, il ne pense point à tout cela; son zèle, plus pur que la flamme, cherche ailleurs à se répandre; et se souvenant que Jésus-Christ ne s'est fait pauvre qu'afin de se mettre dans un état où il eût droit de demander pour nous, il veut que sa pauvreté ait le même avantage. Pour qui donc prie-t-il? pour tous les pécheurs, dont il souhaite ardemment le salut, et pour qui il voudroit, comme saint Paul, être anathème; pour les justes, qu'il aime avec tendresse, et qu'il porte tous dans les entrailles de sa charité; pour l'Eglise, dont il conjure le ciel de sanctifier tous les membres; pour vous et pour moi, qui n'étions pas encore, mais à qui néanmoins il appliquoit déjà par avance le fruit de la prière. Oui c'est pour nous que François, aussi bien que Jésus-Christ, s'est fait pauvre : *Propter vos egenus factus est* (1); et c'est pour nous qu'il interpose aujourd'hui le crédit de sa pauvreté. Rien pour moi, Seigneur, dit-il à Dieu, mais tout

(1) 2. Cor. 8.

pour votre peuple. Vous me faites trop de bien; mais ce peuple a besoin de votre miséricorde. Oubliez François, et jetez les yeux sur ces ames engagées dans le péché. Il s'agit pour elles d'un pardon, mais d'un pardon entier qui leur remette avec l'offense toute la peine. C'est ainsi que je vous le demande, ô mon Dieu! et c'est ainsi que vous me l'accorderez. Quelle merveille, mes chers auditeurs, qu'un pauvre s'empresse de la sorte pour d'autres nécessités que les siennes! Quand un pauvre demande pour lui-même, on l'écoute par compassion; mais quand il demande pour un autre, on le regarde avec admiration : priant pour soi, il est exaucé en considération de sa misère; mais priant pour autrui, on l'exauce en vue du mérite de sa personne. C'est donc pour cela que Dieu s'est rendu à l'humble supplication de François; c'est, dis-je, parce que c'étoit un pauvre volontaire, un pauvre crucifié, et un pauvre désintéressé : *Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum.*

Tirons de là pour nous, en concluant cette première partie, quelques instructions importantes. Voulez-vous savoir pourquoi vos prières ont si peu de pouvoir auprès de Dieu? c'est que vous n'avez nulle des qualités que je viens de vous représenter dans cet homme séraphique dont je fais l'éloge; que vous n'êtes pas pauvres comme lui, que vous n'êtes pas crucifiés comme lui, que vous n'êtes pas zélés comme lui. Quand je dis mon cher auditeur, que vous n'êtes pas pauvre, je ne veux pas dire que vous soyez dans l'opulence et dans l'abondance

de toutes choses : car peut-être êtes-vous pauvre en effet; mais vous ne l'êtes pas comme saint François : pourquoi ? parce que saint François a aimé sa pauvreté, et que vous avez en horreur la vôtre; parce que saint François a fui les richesses, et que vous les recherchez avec passion; parce que saint François faisoit consister son bonheur à être pauvre, et que vous regardez cet état comme le souverain malheur. Non, chrétiens, ne pensez point que ce soit, dans les règles du christianisme, l'indigence ou la possession des biens qui fasse la vraie distinction des pauvres et des riches. Au milieu de votre pauvreté, peut-être êtes-vous devant Dieu dans le même rang que le mauvais riche de l'évangile; et quand votre maison seroit remplie de trésors, avec tous vos trésors vous pourriez être aussi pauvres que saint François. Si je prétends que vous ne l'êtes pas, ce n'est point précisément parce que vous possédez les biens de la terre; mais parce qu'en les possédant, vous vous en laissez posséder vous-mêmes; mais parce qu'au lieu d'en être les maîtres, vous en êtes les esclaves ; mais parce que vous ne croyez jamais en avoir assez, mais parce que votre cœur y est attaché plus qu'à Dieu, mais parce qu'il n'y a rien que vous ne sacrifiiez tous les jours à cette malheureuse convoitise qui vous brûle. Oui, voilà pourquoi je vous dis que vous n'êtes pas pauvres comme saint François. Or j'ajoute, et c'est une conséquence infaillible et tirée des principes de la foi, que jamais vous n'aurez droit d'être exaucés de Dieu, si vous n'entrez en participation de cette sainte pau-

vreté. Car il faut vous souvenir que Dieu n'est pas riche indifféremment pour tout le monde, mais seulement pour les pauvres évangéliques; que sa grâce est d'une qualité à ne pouvoir se répandre que dans une ame vide de tout le reste; qu'elle ressemble à cette huile du prophète Elisée, qui s'arrêtoit dès que les vaisseaux étoient remplis; et que plus vous aurez le cœur plein des faux biens du siècle, moins vous serez capables de recevoir les dons de Dieu. De plus, mon cher auditeur, aussi sensuel que vous l'êtes, aussi adonné à vos plaisirs, aussi sujet à une vie molle et aussi ennemi de la mortification chrétienne, comment pouvez-vous faire agréer vos vœux à Dieu? François n'est exaucé que parce qu'il porte l'image de la croix : mais quel caractère en avez-vous? où sont les marques de votre pénitence? à quoi Dieu peut-il reconnoître dans toute votre personne quelque vestige de la passion de son Fils? Si vous n'aviez pour modèle que ce Dieu crucifié, vous me diriez que c'est un Dieu, et qu'il est trop au-dessus de vous pour pouvoir vous former sur lui : mais voici un homme crucifié, je dis un homme seulement homme, un homme tel que vous et de même nature que vous : qu'elle excuse pouvez-vous alléguer contre cet exemple? Enfin, trop intéressés pour nous-mêmes et pour des avantages purement humains, nous ne pensons jamais aux autres, dont nous sommes souvent chargés devant Dieu, et dont nous devons répondre à Dieu. Nulle charité, nul zèle pour le prochain. François a voulu faire pénitence pour tous les pécheurs : eût-il fallu

s'immoler mille fois lui-même pour le salut de tous les hommes, il y étoit disposé, et je puis bien lui appliquer ce que l'Ecriture a dit de Josias : *Ipse est directus divinitùs in pœnitentiam gentis* (1). Mais quelle part prenez-vous, soit aux besoins spirituels, soit aux besoins même temporels de vos frères ? tandis que vous êtes si insensibles pour eux, devez-vous être surpris que Dieu ferme pour vous les trésors de sa miséricorde ? Avançons. Au même temps que François pria pour les pécheurs, Marie intercéda pour François, et j'ajoute qu'elle y fut engagée par les plus puissans motifs, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Deux grands motifs engagèrent la mère de Dieu à intercéder pour François d'Assise, et à lui obtenir l'indulgence qu'il demandoit. Motif de piété maternelle, et, si je l'ose dire, motif d'intérêt propre : motif de piété maternelle par rapport à saint François, c'est le premier ; motif d'intérêt propre par rapport à elle-même, c'est le second. Renouvelez, s'il vous plaît, votre attention, chrétiens, et apprenez combien cette reine du ciel est favorable à ses enfans, et quel soin elle prend de ceux qui la servent et qui se font un devoir de l'honorer.

Je dis motif d'une piété maternelle : et pourquoi ? ne le savez-vous pas, mes chers auditeurs, et ignorez-vous la profession solennelle et authentique que fit d'abord François d'appartenir spécialement à

(1) Eccli. 49.

Marie, en se dévouant à elle, et la choisissant pour chef de son ordre? Ne vous a-t-on pas dit cent fois quelle alliance il contracta avec elle, comment il entra dans son adoption, comment il la prit pour sa mère, comment il ne voulut point d'autre demeure qu'une pauvre cabane, et combien il la chérit, seulement parce qu'elle étoit dédiée à l'auguste vierge dont le nom lui fut toujours si vénérable et les intérêts si précieux; comment il se tint trop honoré et trop heureux d'avoir conçu là, pour ainsi parler, et enfanté le saint ordre dont il fut l'instituteur, d'en avoir jeté les fondemens sur un sol que possédoit Marie, si je puis encore user de cette expression, en qualité de propriétaire. Voilà les vues que se proposa ce glorieux patriarche, lorsqu'avec tous ses enfans il se retira à Portiuncule. C'étoit une maison déserte et ruinée; et c'est pour cela même qu'elle lui plut, parce qu'elle étoit plus conforme à la pauvreté qu'il embrassoit; c'étoit une maison étroite et abandonnée, et c'est pour cela même qu'elle lui parut digne de son choix, parce qu'elle marquoit mieux le caractère de l'humilité évangélique dont il faisoit profession; mais surtout il l'agréa, parce que c'étoit une maison consacrée à sa puissante protectrice. Dès que François l'aperçut, il en fut charmé; et s'adressant à ses compagnons : Ah! mes frères, leur dit-il, voilà la terre de bénédiction que Dieu nous a promise, voilà le lieu de mon repos : *Hæc requies mea in seculum seculi* (1). Il est vrai, c'est une maison dénuée de

(1) Psalm. 131.

tout; mais souvenons-nous que nous serons les domestiques de la reine du monde. Pour moi, ajouta cet homme séraphique, j'aime mieux cette petite portion du domaine de Marie, que les royaumes et les empires des princes du siècle; et puisque nous allons entrer en possession de son héritage, il n'y a point de grâces que nous ne puissions attendre du ciel. Ainsi parla François, et c'est avec de tels sentimens qu'il établit ses frères dans ce lieu de sainteté, qui fut comme le berceau d'un des plus florissans ordres de l'Eglise : car c'est de là que sont sortis tant d'apôtres, de martyrs, de saints confesseurs; tant d'évêques, de cardinaux, et même de souverains pontifes; tant de prédicateurs de l'évangile, de docteurs, de théologiens consommés dans la science de Dieu; tant d'hommes illustres dont la mémoire, comme celle du juste, sera éternelle. C'est là que Marie les a formés; là qu'elle leur a donné le lait de cette éminente et sainte doctrine dont ils ont été remplis; là que, par une fécondité virginale, elle les a multipliés pour les répandre ensuite jusqu'aux extrémités de la terre. Or revenons, chrétiens, et dites-moi : Marie, la mère de cette famille spirituelle, et le chef de cette maison, n'étoit-elle pas engagée à contribuer de tout son pouvoir aux insignes faveurs dont il plaisoit à Dieu de la combler? Puisque Portiuncule étoit le berceau où elle nourrissoit et elle élevoit une si nombreuse multitude d'enfans en Jésus-Christ, sa piété ne la portoit-elle pas à y faire descendre toutes les grâces et toutes les bénédictions divines? et quand

François, ce fidèle et zélé serviteur, adressoit au ciel sa prière, et une telle prière, la mère de Dieu ne devoit-elle pas sentir ses entrailles émues, et prier elle-même avec lui et pour lui ?

N'en doutons point, mes chers auditeurs : tandis que François et cette troupe de disciples qui l'accompagnent, prosternés devant l'autel du Seigneur, prient sur la terre, Marie dans le ciel, prosternée devant le trône de son Fils, lui présente elle-même leurs vœux. Elle les reconnoît pour ses enfans : et que dit-elle à ce Dieu sauveur ? ce que lui-même il dit à son Père, en lui montrant et lui recommandant ses apôtres : *Serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi* (1). Voilà mes enfans, et me voilà, Seigneur, avec eux en votre présence. Ils sont à vous et ils sont à moi. Ils sont à vous, parce que vous les avez attirés par votre grâce, que vous les dirigez par vos exemples, que vous les avez remplis de votre esprit; et ils sont à moi parce que vous me les avez donnés, et que c'est de vous-même que leur est venu le dessein de s'appuyer auprès de vous de mon nom et de se ranger sous ma conduite. Or comme mère, puis-je les oublier; et comme mon fils que pouvez-vous me refuser ? *Serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi.* Non, chrétiens, rien ne lui sera refusé à cette mère toute-puissante, surtout quand c'est pour François qu'elle intercède; et elle ne peut rien refuser elle-même, surtout lorsque c'est François qui l'invoque et qui l'appelle à son secours. Rien, dis-je, ne lui sera refusé à cette

(1) Joan. 17.

médiatrice, et elle sera écoutée, d'autant plus que c'est en faveur de François qu'elle prie. Si c'étoit un pécheur couvert de crimes, si c'étoit un mondain plongé dans le plaisir et lié par de criminelles habitudes, Marie en s'intéressant pour lui, trouveroit même alors un accès favorable, et auroit encore de quoi se faire entendre. Les grâces de conversion, et les grâces les plus efficaces et les plus précieuses, lui pourroient être accordées. Qu'est-ce donc, quand c'est la prière d'un juste qu'elle va offrir, la prière d'un des plus parfaits sectateurs de Jésus-Christ, la prière d'un saint? Et comment pourroit-elle refuser elle-même ce que François lui demande, et être insensible à la confiance qu'il lui témoigne, puisqu'elle exauce jusqu'aux plus grands pécheurs, et qu'elle leur fait tous les jours sentir les salutaires effets de sa miséricorde? Je dis plus; puisque, outre sa piété maternelle, son intérêt même et son propre honneur l'engageoit à seconder François, et étoit un nouveau motif pour entrer dans ses vues, et pour travailler à les faire heureusement et promptement réussir.

Car de quoi s'agissoit-il dans la concession de cette indulgence que demandoit saint François? de sanctifier une église depuis long-temps érigée sous le nom de Marie, et sous le glorieux titre de Notre-Dame des Anges; de rétablir le culte que tant de fois la reine du ciel y avoit reçu, et qui commençoit à s'abolir; de le renouveler, de le ranimer, de le rendre plus solennel et plus universel: voilà ce que François avoit entrepris. Il voyoit l'autel

de sa sainte mère dans un abandon qui la déshonoroit et qui le touchoit, et combien de fois à ce spectacle s'écria-t-il : *Zelus domûs tuæ comedit me* (1); Ah! Vierge si vénérable et si aimable, c'est le zèle de votre maison qui me dévore. Puisqu'elle est à vous, il faut qu'elle soit digne de vous : *Domum tuam decet sanctitudo* (2); il faut que vous y receviez les hommages qui vous sont dus, et que tous les peuples y viennent en foule. Mais pour y attirer les peuples, de quel moyen se servira-t-il? Sera-ce par une vaine curiosité qu'il les engagera? sera-ce par la magnificence et l'éclat d'un superbe et nouvel édifice? sera-ce par la pompe et la variété des ornemens? non, chrétiens, on n'y verra briller ni l'argent ni l'or. Mais si les vœux de François sont accomplis, cette maison abandonnée sera désormais, par un privilége particulier, et obtenu du Père des miséricordes, un lieu d'indulgence et de rémission. Ce sera tout ensemble, et le refuge des pécheurs, et la demeure des saints : le refuge des pécheurs, qui, contrits et pénitens, y recevront l'entière abolition de leurs dettes, et qui, touchés de cette espérance, s'y rendront de toutes parts; la demeure des saints, de ces fervens compagnons de François, dont les exemples se répandront au dehors, gagneront les cœurs, et par un charme secret attireront aux pieds de Marie et de son autel les villes et les provinces. Marie donc y étoit intéressée; et en priant pour saint François, elle prioit en quelque sorte pour elle-même, puisqu'il étoit question du rétablisse-

(1) Joan. 2. — (2) Psalm. 92.

ment d'un temple bâti sous l'invocation de son nom.

Ce n'est pas tout ; mais je prétends qu'elle ne s'y trouvoit pas moins fortement portée par un autre intérêt encore plus cher ; car elle avoit à prier en faveur d'un ordre religieux qui, de tous les ordres de l'Eglise, devoit être dans la suite des siècles un des plus déclarés et des plus ardens défenseurs des priviléges de cette vierge et de ses illustres prérogatives ; elle avoit à lui procurer, par une reconnoissance anticipée, un des plus grands avantages et l'une des grâces les plus singulières qu'il pût attendre du ciel, qui est l'indulgence de ce jour. Vous me demandez en quoi cet ordre si célèbre a fait voir son zèle pour l'honneur de la mère de Dieu ; et moi je vous demande en quoi il ne l'a pas fait paroître? oublions tout le reste, et arrêtons-nous à un seul point qui renferme tous les autres. C'est ce saint ordre, vous le savez, mes chers auditeurs, qui le premier a fait une profession publique de reconnoître et de soutenir l'immaculée conception de la Vierge ; c'est lui qui l'a prêchée dans les chaires avec l'applaudissement des peuples, lui qui l'a défendue dans les écoles et les universités, lui qui l'a fait honorer dans le christianisme, et célébrer par des offices approuvés du saint siége. Oui, c'est à l'ordre de saint François que Marie est redevable de cette gloire. Avant cet ordre sacré, il étoit permis de dire et d'enseigner que la mère de Dieu n'avoit pas été exempte elle-même de la tache originelle, qu'elle avoit eu dans sa conception le

sort commun des hommes, qu'elle avoit été comme les autres à ce moment sous l'empire du péché; mais depuis que François a paru au monde, depuis que ses enfans y sont venus, et que tant de maîtres se sont fait entendre; ce qu'il étoit libre de publier est proscrit de nos instructions et de nos prédications. L'Eglise ne peut plus souffrir ce langage; elle consent qu'on relève la très-pure conception de la Vierge, qu'on en instruise les fidèles, qu'on les affermisse dans cette créance si conforme à leur piété et si avantageuse à la mère de leur Sauveur; mais quiconque oseroit autrement s'expliquer en public, elle le désavoue comme un téméraire; que dis-je? elle le frappe de ses anathèmes les plus rigoureux, et le rejette comme un rebelle. Or, dites-moi, si nous devons être surpris que Marie, en vue de tout cela, ait favorisé cet ordre séraphique d'une protection toute spéciale; et que le père ait reçu d'elle une assistance particulière, lorsqu'il lui préparoit autant de hérauts et de zélateurs de sa gloire, qu'il devoit avoir dans la suite des âges d'héritiers et de successeurs?

Heureux, chrétiens, si nous avons le même zèle pour cette sainte mère, et la même confiance en sa miséricorde! car ce n'est point en vain qu'on l'honore, lorsqu'on l'honore de cœur et en effet; ce n'est point en vain qu'on se confie en elle, lorsque c'est une confiance solide et chrétienne. Or, qu'est-ce que l'honorer de cœur et d'effet? c'est, comme François, ne s'en tenir pas à de stériles paroles, ni à quelques prières que la bouche récite, mais faire

honneur à son service par la pureté de nos mœurs et la ferveur de notre piété ; et qu'est-ce que se confier en elle solidement et chrétiennement? c'est, à l'exemple de François, ne pas tellement compter sur elle et sur son secours, qu'on abandonne le soin de soi-même; mais concourir avec elle, agir avec elle, seconder sa vigilance maternelle, comme nous demandons qu'elle soutienne notre foiblesse et qu'elle seconde nos efforts. Si c'est ainsi que nous avons recours à Marie et que nous nous dévouons à elle, il n'y a rien que nous n'en puissions espérer. Mais que faisons-nous ? parce que nous savons qu'elle peut tout auprès de Dieu, nous nous reposons de tout sur sa médiation ; parce que nous avons entendu parler de tant de miracles qu'elle a opérés, nous nous promettons les mêmes faveurs, sans y apporter les mêmes dispositions ; c'est assez que nous soyons fidèles à quelques pratiques d'une dévotion présomptueuse et mal réglée pour nous tenir quittes de toute autre chose. Abus, mes chers auditeurs, et erreur : ce seroit donner à la médiation de la mère plus de vertu qu'à la médiation du fils : car Jésus-Christ même, notre souverain médiateur, avec tous ses mérites, ne nous a pas dispensés de travailler et de coopérer nous-mêmes à notre salut; et de là jugeons, si c'est une espérance bien fondée, lorsque sans rien faire, ou pour détourner les foudres du ciel, ou pour obtenir ses grâces, nous nous flattons d'avoir une ressource assurée dans l'intercession de la mère de Dieu. Nous avons vu comment saint François pria pour les pécheurs,

comment Marie intercéda pour saint François, voyons maintenant ce que Jésus-Christ accorda à la prière de l'un et de l'autre. Je soutiens que c'est un des dons du ciel les plus excellens, et je conclus par cette troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Nous avons, chrétiens, dans notre religion, des articles de créance bien surprenans; mais j'ose dire qu'entre les autres, la foi d'une indulgence plénière n'est pas ce qui doit moins nous étonner; elle nous découvre des effets de miséricorde si extraordinaires, que, sans la révélation divine et sans l'autorité de l'Eglise, nous ne pourrions soumettre nos esprits à croire un point qui passe toutes nos vues, et qui est au-dessus de toutes nos espérances. Je n'entreprends pas de pénétrer ces mystères de grâces, et la brièveté du temps m'oblige à les présupposer; je ne vous dirai point qu'il est prodigieux qu'un Dieu jaloux de sa gloire et de sa justice, comme est le nôtre, s'engage à en remettre toutes les prétentions, à en céder tous les intérêts, et cela par la voie la plus courte, la plus aisée, la plus gratuite, qui est la concession de l'indulgence; je ne m'arrêterai point à exalter le mérite et la grandeur de ce bienfait, capable d'exciter contre les hommes toute l'envie des démons; puisqu'il est vrai qu'un pécheur, eût-il commis tous les attentats que peut imaginer une créature rebelle, eût-il mérité tous les tourmens de l'enfer, dès-là qu'il gagne entièrement l'indulgence plénière, se trouve tout

à coup pleinement quitte devant Dieu, peut se glorifier de ne devoir plus rien à la justice de Dieu, paroît aussi net et aussi pur aux yeux de cette souveraine majesté, que s'il sortoit des eaux du baptême; qu'il est dans la même disposition, pour être admis sans obstacle et sans délai à la gloire du ciel, que les martyrs, lorsqu'ils venoient de répandre leur sang; et si vous, qui m'écoutez, chrétiens, vous avez eu aujourd'hui le bonheur de recevoir la grâce de l'indulgence attachée à cette église, voilà l'état où vous êtes, et qui fait que je vous considère, non plus comme des hommes pécheurs, mais comme des sujets sur qui Dieu a déployé toute sa magnificence, et à qui il ne manque plus que la couronne d'immortalité. Mais encore une fois, n'insistons point là-dessus, et contentons-nous d'admirer la bonté divine, qui, touchée de la prière d'un seul homme, je dis François d'Assise soutenu du suffrage de Marie, condescendit à lui accorder une telle grâce pour tous les hommes: car jamais le Seigneur accorda-t-il rien de semblable à Moïse, à David, à tous les patriarches de l'ancienne loi? Moïse sollicite auprès de Dieu le pardon d'une petite troupe de criminels, et à peine l'obtient-il; David même intercède pour un peuple innocent, et il est refusé. N'en soyons pas surpris, mes chers auditeurs. Quand Moïse et David prioient, Dieu n'avoit pas ouvert tous ses trésors; c'étoient des saints de l'ancienne loi, où la justice régnoit encore; et Jésus-Christ nous assure que le plus petit dans la loi nouvelle, devoit être plus grand qu'eux. Or, quel est ce plus petit?

petit ? c'est François, qui lui-même a choisi et voulu porter ce nom dans le royaume de l'Eglise, et dont nous pouvons dire en ce sens : *Qui minor est in regno cælorum* (1).

Cependant, chrétiens, pour ne vous pas renvoyer sans quelque connoissance du don inestimable qu'il reçut de Dieu, parcourons-en les prérogatives. Elles sont rares et singulières; mais n'est-il pas étrange que la plupart les ignorent, lors même qu'ils prétendent en profiter? Je vais, dans une courte exposition, vous en instruire, afin de remplir mon devoir, et que vous puissiez satisfaire au vôtre : appliquez-vous. Je prétends que de toutes les indulgences, celle-ci est une des plus assurées et des plus authentiques qu'il y ait dans l'Eglise : pourquoi? parce que c'est une indulgence accordée immédiatement par Jésus-Christ: premier privilége qui lui est particulier; parce que c'est une indulgence attestée par les miracles les plus certains : autre privilége qui la distingue; parce que c'est une indulgence répandue parmi tout le peuple chrétien avec un merveilleux progrès des ames et de sensibles accroissemens de piété : dernier privilége qui nous la doit rendre infiniment précieuse. Reprenons.

Indulgence immédiatement accordée par Jésus-Christ. Il est vrai, le vicaire de Jésus-Christ peut accorder une indulgence ; mais quelque autorité qu'il ait pour dispenser aux fidèles les dons de Dieu, l'indulgence qu'il accorde peut quelquefois n'être de nulle vertu, parce qu'elle peut manquer, ou d'une

(1) Matth. 11.

cause suffisante, ou d'une autre condition essentiellement requise : ainsi le déclare la théologie. Mais une indulgence directement et spécialement accordée par Jésus-Christ, doit être infaillible : car cet homme-Dieu ne connoît-il pas toute l'étendue de son pouvoir; n'agit-il pas toujours selon les règles de sa sagesse éternelle? et d'ailleurs, étant le maître absolu de ses grâces, n'est-il pas, dans la distribution qu'il en fait, au-dessus de toute loi, et n'en peut-il pas disposer comme il lui plaît? Or, voilà le premier avantage de l'indulgence dont je parle : ce fut Jésus-Christ en personne qui l'accorda à saint François; mais du reste, et c'est ce que je vous prie d'observer, en obligeant François d'en communiquer avec le souverain pontife, et de se soumettre là-dessus à son discernement et à ses lumières. Marque indubitable qu'il n'y eut rien, ni dans la concession, ni dans la publication de cette indulgence, que de solide, que de bien fondé, que de conforme à l'esprit de Dieu. C'est ainsi que Jésus-Christ agissoit, vivant parmi les hommes; c'est ainsi qu'après avoir guéri les malades, il leur recommandoit de se présenter aux prêtres : *Ite, ostendite vos sacerdotibus* (1). Dépendance de l'Eglise qui fut toujours et qui est encore le caractère spécial à quoi l'on doit discerner les œuvres de Dieu; et j'aurois ici, chrétiens, une belle occasion de vous faire remarquer l'aveuglement de nos hérétiques. Car, prenez garde, l'hérétique rejette les indulgences, et saint François en publie une. Sur quoi se fonde l'hérétique? sur ce que l'esprit de Dieu lui a révélé, dit-il; et sur quoi

(1) Luc. 17.

se fonde saint François ? sur ce qu'il a appris et reçu de Dieu même. Voilà de part et d'autre le même langage; mais voyez la différence : elle est essentielle. Car l'hérétique se fonde sur un esprit de Dieu, ou plutôt sur une révélation de Dieu, dont il se fait lui-même le juge, et qu'il ne veut soumettre à nul autre jugement. En quoi il s'attribue de plein droit un pouvoir dont il ne peut produire aucun titre légitime; en quoi, pour ne rien dire de plus, il s'expose évidemment à l'erreur, puisque rien n'est plus sujet à nous tromper, et par conséquent ne nous doit être plus suspect, que notre sens propre; en quoi il renverse toute subordination, tout ordre, et jette le troupeau de Jésus-Christ dans une affreuse confusion; puisque ce principe une fois établi, chacun, sans égard à nulle puissance supérieure, se trouvera maître de s'attacher à ses idées, et de les suivre comme autant de vérités incontestables. Mais, par une règle toute contraire, l'esprit de Dieu, ou si vous voulez, la révélation de Dieu, sur quoi s'établit saint François, est une révélation sûre et hors de tout soupçon: pourquoi? parce que c'est une révélation soumise au tribunal de l'Eglise, et reconnue, approuvée par toute l'Eglise. Quelle est donc la témérité, je devrois dire l'extravagance de l'hérétique, de vouloir qu'on le croie sur son esprit, qui est un esprit particulier, et de trouver mauvais que saint François soit cru sur le sien, qui est un esprit universel?

Mais le moyen que l'esprit de François ne fût pas suivi, comme il l'a été de tous les fidèles, après les miracles authentiques par où Dieu lui a rendu, et à

l'indulgence qu'il publioit, des témoignages si sensibles et si éclatans ? N'attendez pas de moi que j'entre ici dans un détail de faits que l'histoire vous apprendra, et dont elle conservera le souvenir jusques à la fin des siècles. Je sais qu'il y a de ces esprits mondains et prétendus forts, qui, par la plus bizarre conduite, veulent des miracles pour croire, et ne veulent croire nul miracle ; qui, pour éviter un excès, donnent dans un autre beaucoup plus dangereux ; c'est-à-dire, qui, pour ne se laisser pas entraîner aux erreurs populaires par une crédulité trop facile, s'obstinent contre les faits les plus avérés par une incrédulité opiniâtre ; qui ne reconnoissent ni les miracles des premiers siècles, parce qu'ils sont trop éloignés d'eux, ni ceux de ces derniers siècles, parce qu'ils sont trop près d'eux, comme si de nos jours le bras de Dieu s'étoit raccourci ; qui néanmoins voudroient d'ailleurs réduire tout au témoignage de leurs yeux, comme s'il n'y avoit rien de croyable dans le monde que ce qu'ils ont vu ou que ce qu'ils voient ; comme si Dieu, pour les convaincre, devoit faire sans cesse de nouveaux prodiges ; comme s'il falloit, à un esprit droit et sage, d'autres preuves qu'une tradition commune et appuyée sur la parole de tant de témoins. Non, mes chers auditeurs, ne nous piquons point de cette prudence profane, si contraire à la docilité chrétienne ; ne croyons pas sans raison à tout esprit : l'Apôtre nous en a avertis, et c'est l'avis que je vous donne moi-même ; mais aussi, sans raison, ne nous faisons pas une maxime générale de contredire tout ce qui ne se trouve pas conforme à nos vues, et qui nous paroît

hors des voies ordinaires. Quand donc on nous parle de ces merveilles qui ne purent avoir d'autre principe que la toute-puissance de Dieu, et qui servirent à François de gages certains pour confirmer la grâce qu'il avoit obtenue, et pour en attester la vérité; quand on nous raconte en particulier ce qu'éprouva l'évêque d'Assise, lorsqu'au milieu de tout le peuple assemblé, sur le point de publier l'indulgence de Portiuncule, et voulant la limiter au nombre de dix années, il ne put jamais prononcer une parole, et se sentit forcé de déclarer solennellement qu'elle étoit perpétuelle; quand on nous fait le récit de tant d'autres événemens miraculeux, adorons la vertu divine qui opère de telles œuvres, et rendons à la vérité reconnue et si solidement prouvée, l'humble et le juste hommage de notre soumission.

Mais de quoi, mes chers auditeurs, nous devons surtout bénir le Seigneur, c'est des admirables progrès et des fruits de grâce qu'a produits dans les ames la sainte indulgence dont je voudrois ici vous faire connoître toute la vertu. Elle s'est répandue dans toutes les parties du monde : et qui peut dire les salutaires et heureux changemens qu'elle y a opérés ? les peuples l'ont reçue avec respect, l'ont recherchée avec ardeur, s'en sont servis pour la réformation et la sanctification de leurs mœurs. Combien de pécheurs ont profité de ce don de Dieu, non-seulement pour acquitter leurs dettes passées, mais pour se mettre en garde et se fortifier contre l'avenir, pour rompre une habitude criminelle qui les tyrannisoit, pour éteindre le feu d'une aveugle

convoitise et d'une passion sensuelle qui les brûloit, pour reprendre la voie du salut qu'ils avoient quittée, et pour y marcher avec assurance? Combien de chrétiens lâches et tièdes, au pied de l'autel où ils étoient venus se laver dans ce bain sacré, et recueillir ce précieux trésor, se sont tout à coup sentis animés, excités, transportés; ont formé le dessein d'une vie toute nouvelle; et de froids et indifférens qu'ils étoient, sont sortis pleins de zèle et d'une ferveur qui les a soutenus durant tout le cours de leurs années? Combien de justes ont puisé, dans cette source divine et intarissable, les plus pures lumières pour les éclairer, les plus hauts sentimens pour les élever, d'abondantes richesses qu'ils ont conservées, multipliées, fait croître au centuple pour l'éternité? Voilà ce que l'on a vu tant de fois, ce que l'on a tant de fois admiré, sur quoi tant de fois on s'est écrié : *Digitus Dei est hîc* (1); Le doigt de Dieu est là. Mais aussi, chrétiens, parce qu'il n'y a rien de si utile et de si saint où le relâchement de notre siècle ne se soit glissé, combien d'autres ont perdu et perdent encore un talent qui leur devroit être si cher, et que le père de famille leur met dans les mains pour le faire valoir? c'est avec cette dernière réflexion que je vous renvoie.

Je ne parle point de ceux qui, volontairement et de gré, consentent à se priver d'un bien qu'ils rechercheroient au-delà des mers, s'ils le savoient autant estimer qu'il mérite de l'être; gens terrestres et grossiers dans toutes leurs vues, insensibles aux

(1) Exod. 8.

intérêts de leur ame, plus avides d'un gain temporel et périssable, que de tous les dons du ciel et de toutes les indulgences de l'Eglise. Je n'en dis rien, parce qu'ils ne sont pas ici présens pour écouter ce que je dirois. Ce qu'ils négligent maintenant sera le sujet un jour de leurs regrets; et le traitement le plus doux qu'ils puissent espérer de Dieu, c'est de gémir long-temps dans les flammes vengeresses, où il faut expier après la mort ce que l'on n'a pas pris soin de purifier pendant la vie. Je parle donc seulement des autres, qui, plus fidèles en apparence et plus vigilans, ont pris, à ce qu'il semble, les mesures convenables, pour se disposer à l'indulgence qui leur est offerte. Je prétends que de ceux-là même il y en a un très-grand nombre à qui elle n'est point appliquée. Mais, dites-vous, ils ont fait ce qu'ils ont cru nécessaire pour cela : on les a vus aux tribunaux de la pénitence confesser leurs péchés; on les a vus à la table de Jésus-Christ participer aux saints mystères, et il y a lieu de penser qu'ils y sont venus en état de grâce. Tout cela est vrai, si vous le voulez, mes chers auditeurs; et néanmoins je m'en tiens toujours à ma proposition, et je dis qu'avec toutes ces dispositions, ils ne peuvent encore compter de s'être suffisamment et dignement préparés. Car il falloit renoncer pleinement au péché, c'est-à-dire, il falloit renoncer non-seulement au péché mortel, mais au véniel; non-seulement à l'acte du péché, mais à toute affection au péché. S'il reste dans le cœur le moindre désir, la moindre attache criminelle et

volontaire, fussiez-vous de toutes les sociétés, eussiez-vous part à toutes les dévotions, jamais vous ne recevrez le fruit d'une indulgence plénière. Ainsi l'enseigne toute la théologie, fondée sur ce principe de foi, que Dieu ne remet point la peine du péché, tandis que l'affection au péché persévère dans une ame. Or, disent les docteurs, l'indulgence plénière est une rémission générale de la peine due à tous les péchés. Donc elle suppose que toute affection au péché, pour léger qu'il soit, ait été détruite par un renoncement total et absolu. Condition essentielle, et condition bien raisonnable. Car Dieu vous dit : Cessez de vouloir m'offenser, et je cesserai de vouloir vous punir : est-il rien de plus juste? Mais tout juste qu'il est, chrétiens, qui de vous l'a fait? soyez-en juges vous-mêmes, puisqu'il n'y a que vous-mêmes qui le puissiez savoir, et qui en puissiez juger. Cependant, ô mon Dieu! nous ne cesserons point de rendre à votre infinie miséricorde de solennelles actions de grâces. Vous pourriez, au moment que nous nous séparons de vous par le péché, nous abandonner, et nous livrer à toute la rigueur d'une justice inexorable; mais vous nous présentez la pénitence comme un bouclier pour parer à vos coups et pour les détourner. Ce n'est point assez; et parce que la pénitence, en nous réconciliant avec vous, nous impose de longues et de pénibles satisfactions, vous voulez bien encore sur cela, Seigneur, vous relâcher de vos droits; vous nous offrez l'indulgence, vous nous la faites annoncer par vos ministres, vous l'attachez aux exercices

du christianisme les plus ordinaires et les plus faciles. Heureux, si nous entrons dans cette voie que vous nous ouvrez, et qui, au sortir de ce monde, doit nous conduire à vous, pour vous posséder éternellement. Ainsi soit-il.

SERMON

POUR

LA FÊTE DE SAINT LOUIS,

ROI DE FRANCE.

Quis similis tuî in fortibus, Domine, quis similis tuî magnificus in sanctitate.

Qui d'entre les forts vous peut être comparé, et qui vous est semblable, Seigneur, à vous, qui êtes grand et magnifique dans votre sainteté! Au livre de l'Exode, chap. 15.

C'EST ainsi que parla Moïse, quand il vit l'éclatant miracle que Dieu, par son ministère, avoit opéré en faveur des enfans d'Israël, les tirant de l'Egypte et divisant les eaux de la mer Rouge, pour les faire passer au milieu des abîmes où leurs ennemis devoient être submergés. Je me sers aujourd'hui de ces paroles, pour faire l'éloge d'un roi, qui par une heureuse et singulière conformité, non-seulement avec Moïse, mais avec Dieu même, dont le zèle l'animoit, a porté jusque dans l'Egypte ses armes victorieuses, s'y est rendu redoutable aux ennemis du nom chrétien, y a fait des miracles de valeur, aussi bien que de piété, pour la délivrance du peuple de Dieu. Moïse, saisi d'étonnement à la vue du prodige dont il étoit témoin, s'écrie que Dieu est magnifique dans sa sainteté, et il nous

donne par là une des plus hautes idées que nous puissions concevoir de l'excellence de Dieu. Il ne dit pas que Dieu est magnifique dans les trésors de sa sagesse, dans les œuvres de sa puissance, dans les effets de sa miséricorde, ni dans aucun autre de ses divins attributs. Il s'arrête à la sainteté : *Magnificus in sanctitate;* et nous ne devons pas en être surpris, dit saint Chrysostôme, expliquant ce passage. Car la sainteté est dans les attributs de Dieu, ce qu'il y a de plus parfait, de plus grand, de plus adorable; et même tous les autres attributs que Dieu possède, ne sont dignes de nos adorations, que parce qu'ils sont inséparables de la sainteté. D'où il s'ensuit que la magnificence de la sainteté est en Dieu, comme la grandeur de la grandeur même, et comme la perfection de la perfection même. Moïse avoit donc raison de demander à Dieu : Qui d'entre les forts, ô Seigneur ! est semblable à vous, et qui d'entre les hommes de la terre a l'avantage de participer à cette magnifique sainteté dont vous êtes l'exemplaire et le modèle ? *Quis similis tui? magnificus in sanctitate.* Or, j'ose ici répondre en quelque manière à cette question. Car j'ai à vous produire un saint, dans la personne duquel vous avouerez que ce caractère (selon la mesure que Dieu veut bien le communiquer à la créature, et lui en faire part) a éminemment paru. C'est l'incomparable saint Louis, dont nous célébrons la fête; et qui, par un effet de la grâce de Jésus-Christ est parvenu à cette divine ressemblance : *Magnificus in sanctitate.* Ç'a été un homme magnifiquement saint, hé-

roïquement saint, et, si j'ose me servir de cette expression, royalement saint. Voilà tout le fond de son panégyrique. Il falloit être pour cela aussi élevé dans le monde que saint Louis : car pour nous, chrétiens, dans la médiocrité des conditions où Dieu nous a fait naître, ce titre ne nous convient pas. Nous pouvons bien, et nous devons être humbles dans la sainteté, fidèles dans la sainteté, sincères dans la sainteté, constans et fermes dans la sainteté; mais il ne nous appartient pas d'être magnifiques dans la sainteté. C'est le privilége des grands, quand il plaît à la Providence d'en faire des saints; et entre ceux que Dieu a choisis pour les sanctifier sur le trône, c'est la louange particulière de notre saint. Car dans les principes de la vraie religion, nous pouvons dire en quelque sorte de saint Louis, ce que les Romains idolâtres disoient de leurs empereurs, qui avoient été mis au nombre des dieux : *Reliquos deos accepimus, Cæsares dedimus;* Pour les autres dieux de l'empire, disoient-ils, nous les avons reçus du ciel; mais pour ceux-ci, qui étoient nos princes, le ciel les a reçus de nous. Et moi je dis : Pour les autres saints que nous honorons dans le monde chrétien, l'Eglise nous les a donnés; mais pour saint Louis, c'est la France qui l'a donné à l'Eglise. Nous avons donc tous, comme Français, une obligation spéciale de l'honorer, et nous en avons une encore plus étroite et plus indispensable de l'imiter. Car sa sainteté, quoique royale et magnifique, ne laisse pas, comme vous verrez, d'être, aussi bien que celle de Dieu,

un exemple pour nous; et c'est à moi de vous appliquer cet exemple, après que nous aurons demandé les grâces et les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

C'est un sentiment, chrétiens, très-injurieux à la Providence, de croire qu'il y ait dans le monde des conditions absolument contraires à la sainteté, ou que la sainteté par elle-même puisse avoir quelque chose d'incompatible avec les engagemens de certaines conditions et de certains états, dont il faut néanmoins reconnoître que Dieu est l'auteur. Or, pour vous détromper d'une erreur si dangereuse, il me suffit de vous mettre devant les yeux l'exemple de saint Louis; et voici toute la preuve de ce que je prétends établir dans ce discours pour votre instruction et pour l'édification de vos ames. Saint Louis a été sur la terre un grand roi et un grand saint : on peut donc être saint dans tous les états et dans toutes les conditions du monde : raisonnement sensible et convaincant; car enfin s'il y avoit dans le monde une condition difficile à accorder avec la sainteté, il est évident, et vous en convenez vous-mêmes, que ce seroit la royauté. Cependant, grâces à la providence de notre Dieu, la royauté n'a point empêché saint Louis de parvenir à une éminente sainteté, et la sainteté éminente à laquelle saint Louis est parvenu ne l'a point empêché de remplir dignement et excellemment les devoirs de la royauté. Je dis plus : ce qui a rendu saint Louis capable d'une si haute sainteté, c'est la royauté; et ce qui

l'a mis en état de soutenir si honorablement la royauté, c'est la sainteté. En deux mots, saint Louis a été un grand saint, parce qu'étant né roi, il a eu le don de faire servir sa dignité à sa sainteté : ce sera la première partie; saint Louis a été un grand roi, parce qu'il a su, en devenant saint, faire servir sa sainteté à sa dignité : ce sera la seconde partie. Deux vérités dont je tirerai, pour notre consolation, deux conséquences également touchantes et édifiantes : l'une que l'état de vie où nous sommes appelés est donc, dans l'ordre de la prédestination éternelle, ce qui doit le plus contribuer à nous sanctifier devant Dieu ; l'autre que notre sanctification devant Dieu est donc le plus sûr et le plus efficace de tous les moyens pour nous rendre nous-mêmes, selon le monde, parfaits et irrépréhensibles dans l'état de vie où nous sommes appelés. C'est un roi qui va nous apprendre l'un et l'autre : appliquez-vous.

PREMIÈRE PARTIE.

De quelque manière que nous concevions la sainteté, et quelque plan que nous nous en fassions, être saint selon toutes les règles de l'Ecriture, c'est avoir pour Dieu un zèle fervent, accompagné d'une humilité profonde ; c'est aimer son prochain, non pas de parole, mais en vérité et par œuvres, en lui rendant tous les devoirs d'une charité tendre et efficace ; c'est être sévère à soi-même, et, comme parle le grand Apôtre, crucifier sa chair avec ses passions et ses désirs déréglés, par la pratique d'une mortification solide. Arrêtons-nous là, chrétiens, pour

reconnoître les grâces extraordinaires, les grâces prévenantes et surabondantes, les grâces victorieuses et miraculeuses, dont Dieu a comblé saint Louis. En effet, ces trois choses essentielles, en quoi je prétends, avec saint Jérôme, que la vraie sainteté consiste, sont celles qu'on a toujours cru d'une plus difficile alliance avec la grandeur du monde, et pour lesquels la condition des grands du monde a toujours eu plus particulièrement besoin de la toute-puissante grâce de Jésus-Christ. Car voilà, disoit saint Jérôme, depuis la corruption du péché, les trois désordres et les funestes écueils de la grandeur mondaine : par l'énorme abus que nous en faisons, elle nous devient, à l'égard de Dieu, la source d'un secret orgueil qui nous fait perdre l'humilité et le zèle de la religion; elle nous donne, à l'égard du prochain, une dureté de cœur qui nous rend insensibles aux maux d'autrui, et qui étouffe en nous la compassion et la miséricorde; elle nous inspire, à l'égard de nous-mêmes, un amour-propre sans mesure, qui va jusqu'à nous faire secouer le joug de la pénitence et de l'austérité chrétienne : effets malheureux que les saints ont déplorés, et dans la vue desquels David a tremblé. Or, par un visible miracle de la grâce de Jésus-Christ, cette grandeur du monde si dangereuse, n'a point été, dans la personne de saint Louis, sujette à ces désordres, puisqu'elle n'a point empêché que saint Louis n'ait été un prince parfaitement dévoué à Dieu, n'ait eu pour son peuple le cœur d'un père charitable, n'ait exercé contre soi-même toute la sévérité de l'évangile; disons

mieux, puisque la grandeur même souveraine, n'a servi qu'à faire paroître saint Louis humble devant Dieu avec plus de mérite, charitable envers son prochain avec plus d'éclat, sévère à soi-même avec plus de force et plus de vertu : d'où je conclus que la royauté, bien loin d'avoir été en lui un obstacle à la sainteté, fut au contraire le grand moyen par où il s'éleva à la plus héroïque sainteté. Entrons là-dessus dans un détail qui vous convaincra et qui vous instruira.

Saint Louis, le plus grand des rois, a été devant Dieu le plus soumis et le plus humble des hommes. C'est ce qu'il a posé pour fondement de tout l'édifice de sa perfection ; voilà la pierre ferme sur laquelle, comme un sage architecte, il a bâti. Son humilité, qui fut sa vertu dominante, fit que ce saint monarque, malgré sa souveraineté, ou plutôt, par la raison même de sa souveraineté, ne se considéra jamais dans le monde, que comme un sujet né pour dépendre de Dieu, et pour obéir à Dieu. Il étoit roi, et il étoit chrétien ; mais accoutumé à peser les choses dans la balance du sanctuaire, il préféra toujours la qualité de chrétien à celle de roi ; parce que être roi, disoit-il, c'est être, mais à titre onéreux, le maître des hommes ; et être chrétien, c'est être par un solennel et éternel engagement, serviteur de Jésus-Christ. Or, cette servitude qui l'attachoit à Jésus-Christ, lui paroissoit mille fois plus honorable, mille fois plus estimable et plus aimable que la domination de tout l'univers. De là vient qu'il se glorifioit hautement de ce nom de chrétien,

chrétien, et qu'il avoit comme chrétien, une vénération particulière, une tendre dévotion, une prédilection pour le lieu où il avoit reçu le saint baptême. C'est pour cela qu'entre toutes les villes de son royaume, celle de Poissy lui étoit si chère; et que pour satisfaire sa piété, supprimant tous les autres noms qui marquoient sa puissance sur la terre, il se contentoit souvent de signer *Louis de Poissy*, parce que c'étoit là, par une seconde naissance, infiniment plus illustre que la première, qu'il se souvenoit d'avoir été régénéré en Jésus-Christ; là où il savoit que son nom avoit été inscrit dans le livre de vie, et mis au nombre des fidèles pour être écrit dans le ciel. Tel étoit, dis-je, le sentiment qu'il avoit de sa profession de chrétien. Au contraire, celle de roi ne lui parut jamais que comme un fardeau pesant, que comme un poids terrible dont il étoit chargé, et sous lequel il gémissoit; n'y trouvant point d'autre avantage que de se voir par là dans une indispensable obligation d'être encore plus sujet à Dieu que ses sujets mêmes. Car, pourquoi suis-je roi, ajoutoit-il, sinon pour faire régner Dieu, pour établir, pour maintenir, pour amplifier l'empire de Dieu? C'est pour cela qu'il m'a choisi; et ce caractère de roi, qui, par rapport aux hommes que je gouverne, est un caractère de prééminence et de supériorité, par rapport à Dieu, au nom de qui je les gouverne, n'est pour moi qu'une dépendance, mais une dépendance salutaire, et dont je fais tout mon bonheur. Voilà comment en usoit saint Louis; et voilà ce qu'il enseignoit à Philippe

son fils, héritier de sa couronne. Voilà ce qu'il lui inspiroit : le respect de Dieu et le mépris de la vaine grandeur du monde. Or de là, mes chers auditeurs, procédoit ce zèle admirable qu'il eut toujours pour tout ce qui concernoit la gloire de Dieu et son culte; de là ce zèle pour la propagation de l'évangile, ce zèle pour l'intégrité et l'unité de la foi, ce zèle pour la discipline de l'Eglise, ce zèle pour la réformation et la pureté des mœurs, ce zèle de la maison de Dieu qui le dévoroit, et qui lui faisoit regarder toutes les injures faites à Dieu, comme des outrages faits à lui-même; en sorte que jamais homme n'eut plus de droit que lui, de dire comme David : *Zelus domûs tuæ comedit me, et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me* (1). Zèle des intérêts de Dieu, fondé sur cette grande maxime de religion, dont il avoit l'ame pénétrée, qu'être roi, c'étoit être par office le ministre de Dieu, et l'exécuteur en chef des ordres de Dieu. Je reprends, et suivez-moi.

J'ai dit zèle de la propagation de l'évangile. Car n'est-ce pas ce qui détermina saint Louis à ces longs et fameux voyages qu'il entreprit pour faire la guerre aux ennemis du nom chrétien? Consulta-t-il, pour s'y résoudre, une autre sagesse que celle dont furent remplis les apôtres, lorsqu'ils formèrent le dessein d'aller jusques aux extrémités du monde pour y porter le flambeau de la foi? et quand ce saint monarque s'oubliant lui-même, sacrifiant sa santé, exposant sa vie, sortoit de son royaume pour passer

(1) Ps. 68.

les mers, avoit-il autre chose en vue que l'accroissement du royaume de Jésus-Christ? Avec quel soin ne s'employa-t-il pas, et dans la Palestine, et dans l'Egypte, à la conversion des Sarrasins? Combien n'en gagna-t-il pas à Dieu; et quand ces infidèles venoient à lui pour embrasser le christianisme, avec quelle joie ne les recevoit-il pas, les prenant sous sa protection royale, les comblant de grâces, leur offrant et leur assurant des établissemens en France, se chargeant de pourvoir à leur instruction, et les regardant comme ses plus chères conquêtes, parce que c'étoient, disoit-il, autant de sujets qu'il gagnoit à Jésus-Christ et à son Eglise? Un roi comme saint Louis, plein de cet esprit, n'étoit-il pas un apôtre dans sa condition? et mourant martyr de son zèle, comme il mourut dans la dernière de ses expéditions, aussi apostolique qu'héroïque, ne pouvoit-il pas avec une humble confiance et sans présomption, dire après saint Paul, qu'il n'étoit en rien inférieur aux plus grands des apôtres?

J'ai dit zèle de la discipline de l'Eglise. Que ne fit pas saint Louis pour la rétablir dans le clergé de France, et avec quelle bénédiction et quel succès n'y travailla-t-il pas? Un des scandales du clergé étoit, dans ce temps malheureux, la simonie: avec quelle autorité ne retrancha-t-il pas ce désordre, par cette célèbre ordonnance, ou pragmatique-sanction, que nous gardons encore comme un trésor, et que nous pouvons bien mettre au nombre de ses précieuses reliques, puisque c'est son ou-

vrage, et un des plus saints monumens qu'il nous ait laissés. L'abus des biens ecclésiastiques étoit, si j'ose parler ainsi, l'abomination de la désolation dans le lieu saint : avec quelle prudence et quelle force n'y chercha-t-il pas le remède, ayant convoqué pour cela un concile à Paris, où il fit faire, sur le sujet des bénéfices, des règlemens contre lesquels, ni le temps, ni les coutumes ne prescriront jamais ? Règlemens dont il voulut être le premier et le plus religieux observateur, s'étant même ôté le pouvoir d'en dispenser, et par un serment solennel, s'étant obligé à n'avoir jamais sur cela nulle acception de personne ; règlemens, si je les rapportois, qui confondroient le relâchement de notre siècle, et peut-être même sa prétendue sévérité. Celui qui regarde la pluralité des titres, que saint Louis traitoit de monstrueuse, ne suffiroit-il pas pour nous humilier ? Nous nous piquons sur les anciens canons d'exactitude et de sévérité chrétienne ; mais nous nous en piquons en spéculation, et saint Louis par son zèle la mettoit en œuvre.

J'ai dit zèle de l'intégrité et de l'unité de la foi. Car quelle horreur saint Louis n'eut-il pas de tout ce qui la pouvoit troubler, et avec quelle fermeté ne s'éleva-t-il pas contre les hérésies de son temps ? Quelle victoire ne remporta-t-il pas sur celle des Albigeois, à qui il acheva de donner le coup mortel ? Dieu, pour combattre les erreurs qui commençoient dès-lors à naître, et qui ont depuis inondé le monde chrétien, avoit suscité les deux florissans ordres de saint François et de saint Dominique.

De là vint l'estime et l'affection paternelle que saint Louis fit paroître envers l'un et l'autre, les ayant toujours honorés de sa bienveillance et de ses bienfaits, parce qu'il les regardoit, disoit-il, comme les boucliers de la foi catholique. Et parce que cela même leur avoit attiré la haine et la persécution de certains esprits attachés à ce parti de la nouveauté, que fit saint Louis? il usa de tout son pouvoir pour détruire ce parti, et il en vint à bout. Celui qui en était le chef, avoit composé un libelle schismatique où il décrioit la profession religieuse. Saint Louis en poursuivit à Rome la condamnation, et le fit publiquement lacérer, non point par une simple raison d'Etat, pour prévenir les troubles qu'ont coutume de causer ces sortes de dissensions; mais par esprit de religion, parce que jamais il n'oublia qu'il étoit, comme roi chrétien, chargé devant Dieu du sacré dépôt de la foi, et que c'étoit à lui d'en maintenir l'unité et l'intégrité, en réprimant avec vigueur tout ce qui pouvoit y donner la moindre atteinte.

J'ai dit zèle de la réformation et de la pureté des mœurs. Quelle ample matière ce seul article ne me fournit-il pas? Jusques au règne de saint Louis, le blasphème, quoique exécrable, s'étoit rendu si commun, qu'il avoit cessé ou presque cessé d'être en exécration. On en déploroit le désordre, mais on en remettoit à Dieu le châtiment. Avec quel courage saint Louis ne l'entreprit-il pas? vous savez le fameux édit qu'il fit publier contre les blasphémateurs, et la rigueur inflexible avec laquelle il voulut

qu'on l'exécutât dans la personne d'un homme opulent, à qui il fit percer la langue parce qu'il avoit profané la sainteté et la majesté du nom de Dieu. Les mondains en murmurèrent; mais saint Louis ne compta pour rien d'être censuré par les mondains, pourvu que Dieu fût vengé. C'est lui qui le premier de nos rois défendit le duel, et qui pour l'intérêt de Dieu, encore plus que de son état, en fit un crime punissable; après s'être instruit sur ce point dans une assemblée de prélats, et avoir reconnu que ces combats si contraires à la tranquillité publique, étoient également opposés aux lois de la conscience et de la religion. C'est lui qui extermina l'usure, et qui en arrêta le cours par la sévérité des peines auxquelles il condamna sans rémission les usuriers dans toute l'étendue de son royaume. Dites-moi un seul vice qu'il ait toléré. Il avoit généralement pour tous les impies et tous les hommes vicieux, mais beaucoup plus encore pour les scandaleux, cette haine parfaite dont le Prophète royal se faisoit une vertu, quand il disoit: *Perfecto odio oderam illos* (1). Et parce qu'il savoit que les plus ordinaires asiles des hommes de ce caractère sont les maisons des grands (ah! chrétiens, la belle leçon, non-seulement pour les grands, mais absolument pour tous ceux qui sont chargés de la conduite des familles particulières), saint Louis, afin d'exercer dans l'ordre ce zèle de réforme que Dieu lui avoit inspiré, commençoit, selon la parole de l'Apôtre, par sa propre cour, qui pouvoit bien

(1) Ps. 138.

alors être regardée comme la maison de Dieu : *Ut incipiat judicium à domo Dei* (1). C'est-à-dire, qu'il faisoit faire de temps en temps des informations juridiques de la vie et des mœurs de tous les officiers de sa cour ; et s'il s'en trouvoit parmi eux de libertins, surtout de libertins par profession ; s'il en découvroit de notés et décriés par leurs débauches, quelque mérite d'ailleurs qu'ils pussent avoir, il les éloignoit de sa personne : étant convaincu qu'il ne pouvoit ni ne devoit faire nul fond sur la fidélité de ceux qui par libertinage avoient secoué le joug de Dieu ; et ayant toujours pris pour règle cette grande maxime de David : *Non habitabit in medio domûs meæ qui facit superbiam* (2) ; Aucun de ceux qui méprisent Dieu, n'habitera dans ma maison : et je n'aurai pour serviteur que celui qui, soumis à Dieu, marchera dans une voie droite et pure : *Ambulans in viâ immaculatâ hic mihi ministrabat* (3). Voilà, mes chers auditeurs, ce qui fait l'essentiel et le capital de la sainteté d'un roi. Toutes les autres dévotions que saint Louis a pratiquées, n'en ont été, pour ainsi dire, que l'accessoire. Il est vrai, saint Louis avoit fait de son palais une maison de prière : dans ses plus importantes occupations, il assistoit régulièrement à tout l'office de l'Eglise ; et selon l'exemple du roi prophète, malgré la multitude des affaires, il rendoit à Dieu plusieurs fois le jour le tribut et l'hommage de sa piété. Jusque dans ses camps et dans ses armées, la tente qu'on lui dressoit étoit une espèce de sanctuaire où la divine Eucharistie reposoit,

(1) Petr. 4. — (2) Ps. 100. — (3) *Ibid.*

aussi bien que l'arche sous les tentes d'Israël. Avec quelle foi n'ouvrit-il pas le trésor de son épargne pour racheter de l'empereur de Constantinople la sainte couronne, pour laquelle il eût donné toutes les couronnes du monde; et avec quelle humilité ne la porta-t-il pas lui-même, la tête et les pieds nus, dans l'auguste temple qu'il avoit fait construire pour la placer, et où nous la révérons encore aujourd'hui? Tout cela étoit saint; mais, encore une fois, tout cela n'étoit en lui que les marques, ou tout au plus que les effets de la sainteté. Ce qui l'a sanctifié comme roi, c'est ce zèle ardent qu'il a eu pour l'honneur de Dieu; et ce zèle n'eut de si merveilleux succès, que parce qu'il étoit soutenu de la puissance royale. Car si saint Louis n'eût été roi, il n'eût jamais fait pour Dieu ce qu'il a fait. C'est ce que j'ai prétendu vous donner à entendre, quand j'ai dit que la royauté n'avoit servi qu'à le rendre encore plus saint envers Dieu.

Suivant le même principe, il ne faut pas s'étonner qu'il ait été si charitable envers son peuple, et qu'il ait aimé ses sujets comme ses propres enfans. Nous en avons dans sa vie des exemples dont vos cœurs seront attendris. N'étoit-ce pas un spectacle bien digne de Dieu et bien édifiant pour les hommes, de voir ce monarque dans la posture où son histoire nous le représente, assis au pied d'un arbre dans le parc de Vincennes, et recevant lui-même en personne les requêtes des veuves et des orphelins, consolant les misérables et les affligés, écoutant les pauvres, et sans distinction rendant justice à tout le

monde ? Là, un simple gazon lui tenoit lieu de tribunal ; mais ce tribunal dans sa simplicité avoit quelque chose de plus vénérable que celui de Salomon. Saint Louis y étoit attaché par le motif d'une charité bienfaisante, dont les fonctions, quoique laborieuses, n'avoient rien pour lui d'onéreux. Car il présupposoit toujours que Dieu l'avoit choisi pour son peuple, et non pas son peuple pour lui; et dans cette vue il se faisoit non-seulement un devoir et un mérite, mais un plaisir de consacrer à ce peuple que Dieu lui avoit confié, ses divertissemens et son repos, sa santé même et sa vie. Oui, je dis sa vie, qui, toute nécessaire qu'elle étoit, ne lui fut jamais plus précieuse que celle de ses sujets. Il le montra bien dans sa prison, lorsque les Sarrasins lui ayant fait offre de le mettre en liberté, pourvu qu'il laissât tous les Français de sa suite dans les fers : A Dieu ne plaise, répondit-il, que je les abandonne; ils ont été les compagnons de ma fortune, je veux l'être de leurs souffrances; et comme je ne souhaite d'être libre que pour eux, je ne puis consentir à l'être sans eux. Il le montra bien, lorsque dans une autre rencontre, il s'offrit lui-même à demeurer prisonnier; pourvu qu'on renvoyât l'armée française, qui se trouvoit sur le point de périr. Ce sont les miracles de sa charité rapportés dans la bulle de sa canonisation. Il s'agissoit, après la journée de Mazoure, qui fut une journée sanglante, d'enterrer les corps des soldats tués dans le combat. Tout le champ de bataille en étoit couvert, et ils remplissoient l'air d'une telle infection, que l'on n'osoit presque en approcher. Allons, disoit

saint Louis, exhortant à cette œuvre de piété les seigneurs de sa cour, allons, ce sont nos frères, et ils sont morts pour Jésus-Christ. Si nous ne pouvons leur donner une sépulture digne d'eux, au moins qu'elle soit digne de nous. Il embrassoit ces cadavres déjà corrompus, et les portoit lui-même comme en triomphe. De quoi la charité chrétienne ne nous rend-elle pas capables? Je ne vous parle point de sa tendresse pour les pauvres, ni de son zèle pour le soulagement de leurs misères; les monumens qui nous en restent, vous l'apprennent bien mieux que moi. Les hôpitaux sans nombre qu'il a fondés; les somptueux établissemens qu'il a faits pour toute sorte de malheureux, pour toute sorte d'indigens, pour toute sorte de malades, pour les orphelins, pour les veuves, pour les aveugles, pour les insensés, pour les vierges dans le péril, et pour les pécheresses converties; les bonnes œuvres dont toute la France est pleine, ses aumônes qui subsistent, et que l'Eglise universelle ne cessera jamais de publier : *Eleemosynas illius enarrabit omnis Ecclesia sanctorum* (1); ses aumônes, dis-je, si j'ose m'exprimer ainsi, que la magnificence de sa charité a perpétuées, et dont les pauvres de Jésus-Christ vivent encore : tout cela vous prêche bien plus hautement que je ne le pourrois faire, la charité de saint Louis. Il me suffit de vous dire que cet amour tendre et affectueux envers les pauvres, est un des points sur lesquels il semble que saint Louis, pour avoir trop suivi son zèle, ait eu plus besoin d'apologie. Mais ne lui est-il pas glo-

(1) Eccli. 31.

rieux d'en avoir eu besoin sur un tel sujet ? En effet, raisonnant selon les idées de la prudence charnelle, quelques-uns trouvoient qu'en se familiarisant trop avec les pauvres, il avilissoit sa dignité. Mais il répondoit avec saint Bernard, que les pauvres, selon l'évangile, étant les enfans et les héritiers primitifs du royaume du ciel, un roi de la terre ne pouvoit avoir avec eux trop de commerce, et qu'il ne devoit pas rougir de paroître au milieu d'eux, puisque toute son ambition devoit être de régner un jour avec eux : *Nec contemnendum regi vivere cum talibus, cujus tota ambitio est cum talibus regnare.* Il est donc vrai, mes chers auditeurs, saint Louis, à en juger selon le monde, aima les pauvres avec excès. Il les logeoit dans son palais, il les recevoit à sa table, il les servoit de ses mains, il leur lavoit les pieds, il pansoit leurs ulcères et leurs plaies, et tout cela, selon le monde, sembloit peu convenir à sa condition. Mais il étoit persuadé que tout cela ne répondoit pas encore, et ne répondroit jamais à la sainteté de sa religion ; que peut-être ç'eût été trop pour un roi païen, mais que ce n'étoit pas encore assez pour un roi chrétien, et que le pauvre dans le christianisme étant, comme la foi nous l'enseigne, la vive représentation de Jésus-Christ, il n'y avoit point de monarque qui ne dût non-seulement l'aimer, mais le respecter.

Je serois infini, si j'ajoutois à cette immense charité pour le prochain l'austérité de saint Louis envers soi-même. Austérité qui, dans la condition et le rang où Dieu l'avoit fait naître, ne doit pas être considérée

comme une simple vertu, mais comme un miracle de la grâce, et de la grâce la plus puissante de Jésus-Christ, austérité qui fit de saint Louis, sinon un martyr de la foi, au moins un martyr de la pénitence, mais de la pénitence la plus méritoire devant Dieu, puisqu'elle étoit jointe à une parfaite innocence. Le Fils de Dieu disoit aux Juifs en leur parlant de Jean-Baptiste : Qu'êtes-vous allés chercher dans le désert? un homme vêtu avec mollesse? c'est dans les palais des rois qu'on trouve ceux qui s'habillent de la sorte : *Ecce qui mollibus vestiuntur, in domibus regum sunt* (1). Mais souffrez, ô divin Sauveur! que votre proposition, quoique générale, ne soit pas aujourd'hui sans exception. Car j'entre dans la cour de saint Louis; et bien loin d'y trouver un homme mollement vêtu, j'y trouve un roi couvert d'un affreux cilice, atténué de jeûnes, couché sous le sac et sur la cendre. Un roi qui, pour se préserver de la corruption des plaisirs du monde, châtie son corps et le réduit en servitude; qui efface, par de rigoureuses mortifications, les plus légères taches de son ame; qui, non content de crucifier sa chair, et d'en faire une hostie vivante qu'il immole à Dieu chaque jour, tient son esprit dans une continuelle sujétion, toujours appliqué à combattre ses passions, à régler ses inclinations, à modérer ses désirs, à ne se rien permettre, et à ne se rien pardonner; juge sévère de lui-même, parce qu'il n'est soumis au jugement de personne. Voilà ce que je trouve, non dans le désert, mais dans la cour d'un roi : et voilà, mes chers auditeurs, ce

(1) Matth. 11.

que Dieu m'oblige à vous représenter dans cette fête, ou pour votre édification, ou pour votre condamnation. Pour votre édification, si vous en savez profiter; ou pour votre condamnation, si vous n'êtes pas touchés de cet exemple : voilà ce que Dieu vous opposera dans son dernier jugement. Un roi humble, un roi mortifié, un roi pénitent, tout saint qu'il est d'ailleurs, voilà ce qui vous confondra : ce ne sera plus la reine du midi qui s'élèvera contre vous : *Regina austri surget in judicio* (1); ce sera votre roi qui, reprenant sur vous dans ce jour terrible tout son pouvoir et tous ses droits, prononcera des arrêts contre votre orgueil, contre vos relâchemens et vos tiédeurs, contre votre dureté pour les pauvres, contre votre luxe et votre amour-propre. Que répondrons-nous, et de quelle excuse nous servirons-nous? Car si saint Louis a pu être humble sur le trône, à quoi tient-il que nous ne le soyons dans des conditions où tout nous porte à l'humilité; dans des états où nous n'avons qu'à être raisonnables pour pratiquer l'humilité; où, sans nous méconnoître nous-mêmes, nous ne pouvons oublier les engagemens indispensables que nous avons à vivre dans l'humilité? Si saint Louis, au milieu des délices de sa cour, a pu être pénitent : qui nous empêche de l'être dans de continuelles épreuves où nous nous trouvons; dans les maladies, dans les souffrances, dans les pertes de biens, dans tous les accidens et toutes les disgrâces à quoi nous sommes exposés, et où il ne nous manque qu'une acceptation volontaire et une soumission chré-

(1) Matth. 12.

tienne? Si saint Louis, dans la conduite des armées et le gouvernement d'un état, a pu conserver le recueillement intérieur, et l'habituelle disposition d'une union intime avec Dieu, à qui nous en pouvons-nous prendre, si nous menons une vie dissipée et toute extérieure, dans les affaires et les menus soins qui nous occupent? A la vue de ce grand saint, quel prétexte même apparent pouvons-nous avoir pour nous dispenser d'être saints? avons-nous dans le monde de plus grands obstacles à surmonter, de plus violentes tentations à vaincre, des écueils plus funestes à éviter, et des ennemis plus redoutables à combattre? Ah! chrétiens, je le répète et je ne puis trop vous le dire : profitons de cet exemple, et afin que Dieu, dans le jour de sa colère, ne s'en serve pas contre nous, servons-nous-en dès maintenant contre nous-mêmes. Convaincus par l'exemple de saint Louis (pratique excellente à laquelle je réduis tout le fruit de cette première partie), convaincus, par l'exemple de saint Louis, qu'il n'y a point dans le monde de condition où l'on ne puisse être chrétien et parfait chrétien, ne nous plaignons plus de celle où l'ordre de Dieu nous attache, et ne rejetons plus sur elle les déréglemens, ni les imperfections de notre vie. Si nous savons, comme saint Louis, faire un bon usage de notre condition, bien loin qu'elle soit un obstacle à notre salut, nous y trouverons des secours infinis pour le salut; bien loin qu'elle nous dissipe et qu'elle nous détourne de Dieu, nous y trouverons mille sujets de nous élever à Dieu, de nous soumettre à Dieu, d'accomplir les desseins de Dieu; bien loin

qu'elle nous empêche de pratiquer les vertus chrétiennes, elle nous en fournira de fréquentes occasions : c'est-à-dire, que nous trouverons sans cesse dans notre condition des occasions de pratiquer la pénitence, la patience, l'obéissance; des occasions de pratiquer la charité, la douceur, l'humilité. Providence de mon Dieu, que vous êtes adorable et que vous êtes aimable de nous faciliter ainsi les voies du salut éternel, et de nous avoir donné, dans la personne du saint roi que nous honorons, un modèle de perfection si engageant et si touchant! Ne la cherchons point, mes chers auditeurs, non plus que saint Louis, ne la cherchons point, cette perfection, hors de notre condition : c'est dans la royauté et sur le trône que saint Louis a trouvé la sienne; et c'est dans la médiocrité de l'état où Dieu nous a appelés, que nous trouverons la nôtre. La dignité de saint Louis lui a servi à relever sa sainteté, c'est ce que vous avez vu; et, par le plus heureux retour, sa sainteté lui a servi à relever sa dignité, c'est ce que vous allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les mondains ont eu sur le sujet de la piété et de la sainteté chrétienne, les plus injustes et les plus malignes idées; et c'est de tout temps qu'il s'en est trouvé d'assez aveugles, ou plutôt d'assez pervertis, pour prétendre que la perfection évangélique, par les liaisons essentielles qu'elle a avec l'humilité, rendoit les hommes incapables des grandes choses; qu'elle leur abattoit le courage, qu'elle dé-

truisoit en eux les sentimens d'une noble et honnête émulation, qu'elle y affoiblissoit les lumières de la prudence; en un mot, qu'en suivant ses lois, et s'attachant à ses principes, il étoit impossible de prospérer dans le monde. Erreur renouvelée par un faux sage de ces derniers siècles, et tentation dangereuse dont l'esprit de mensonge s'est prévalu pour étouffer dans les ames foibles les semences de la religion, et pour faire, sous le prétendu nom de politiques, un nombre infini de libertins et d'impies. Il ne falloit pas une moindre autorité que celle de saint Paul, pour renverser une doctrine si pernicieuse : et ce grand apôtre ne pouvoit pas mieux la confondre, qu'en lui opposant la maxime contradictoire, et soutenant que la piété, sans avoir des vues basses et intéressées, est utile à tout : *Pietas ad omnia utilis* (1), et que c'est à elle que les avantages de la vie présente, aussi bien que ceux de la vie future, ont été promis : *Promissionem habens vitæ quæ nunc est et futuræ* (2). Mais saint Paul, avec toute son autorité, auroit eu peut-être de la peine à nous persuader cette vérité, si Dieu n'avoit pris soin de nous la rendre sensible en d'illustres exemples. Et c'est, mes chers auditeurs, ce que vous allez voir encore dans l'exemple de saint Louis qui, tout saint roi qu'il étoit selon l'évangile, n'a pas laissé d'être selon le monde, non-seulement un grand roi, mais sans contestation un des plus grands rois qui jamais aient porté le sceptre. Je dis grand dans tous les états où la grandeur d'un souverain peut et doit être considérée. Car il a été grand

(1) 1. Tim. 4. — (2) *Ibid.*

dans

dans la guerre, il a été grand dans la paix, il a été grand dans la prospérité, il a été grand dans l'adversité, il a été grand dans le gouvernement de son royaume, grand dans sa conduite avec les étrangers, grand dans l'estime de ses ennemis même; et tout cela par cette sainteté de vie qui reluisoit dans sa personne, et qui, malgré la politique du monde, est le caractère de distinction qui l'a élevé au-dessus de tous les rois de la terre. J'ai donc droit de dire de lui, prenant la chose dans le second sens de la proposition que j'ai avancée, qu'il a été magnifique dans la sainteté : *Magnificus in sanctitate.* Encore un moment de votre attention.

Saint Louis, par une alliance rare, et qui ne convient qu'aux héros, a été tout à la fois un roi guerrier, et un roi pacifique; et comme tel il a encore paru entre les forts, semblable à celui qui s'appelle dans l'Ecriture, tantôt le Dieu de la paix, et tantôt le Dieu des armées : *Quis similis tui in fortibus, Domine?* Mais parce que Saint Louis étoit un héros chrétien et formé sur le modèle de Dieu, il n'a été guerrier et pacifique qu'en saint et en homme de Dieu. C'est-à-dire, il n'a point aimé la paix pour vivre dans l'oisiveté et dans la mollesse; et il n'a point fait la guerre pour chercher une fausse gloire, ni pour satisfaire une inquiète et vaine ambition. Il a fait la guerre pour réprimer la rebellion, et pour pacifier ses Etats, et il a entretenu la paix dans ses Etats, pour aller déclarer la guerre aux ennemis de Dieu. Or par là, dans l'un et dans l'autre, il s'est acquis la réputation du plus grand roi de la

chrétienté. En effet, quand je lis dans nos annales ces mémorables expéditions de saint Louis contre les princes infidèles, et ces exploits de guerre dans l'Orient, si approchans du miracle; quand je me représente ce monarque à la tête de l'armée française, forçant le port de Damiette, faisant sur un rivage ennemi la plus hardie descente qui fut jamais et à la vue de vingt mille combattans qui s'y opposoient, se rendant, malgré toute leur résistance, maître de la place; quand je me l'imagine aux prises avec les Turcs et avec les Sarrasins, dans ces trois fameuses batailles qu'il leur livra, et où, comme parle un de nos historiens, il faisoit tout ensemble la fonction de soldat, de capitaine, et de général, inspirant aux siens par sa présence toute l'ardeur de son courage, se dégageant lui seul d'un gros d'ennemis qui le tenoient enveloppé, et sortant de là victorieux sans autre secours que celui de sa propre valeur; quand je compare tout cela avec ce qu'on nous vante des siècles profanes, je ne crains point d'exagérer, en disant que ni la Grèce, ni l'ancienne Rome n'ont jamais rien produit de plus héroïque. Mais quand je viens d'ailleurs à penser, que ce qui rendoit ce grand roi si intrépide, si fier, si invincible, c'étoit le zèle de la cause de Dieu pour laquelle il combattoit, et l'intérêt de la vraie religion qu'il défendoit, ah! chrétiens, je conclus qu'il n'est donc pas vrai que la sainteté affoiblisse le courage des hommes, et je conçois au contraire que le vrai courage et celui des parfaits héros, ne peut être inspiré aux hommes que par la vraie sainteté.

Je sais que saint Louis, au milieu de ses glorieux succès, a eu des disgrâces et des adversités à essuyer, puisqu'il fut fait prisonnier dans le premier de ses voyages, et qu'il mourut dans le second. Mais c'est justement dans ses adversités et ses disgrâces, qu'il me paroît encore plus grand et plus supérieur à lui-même. Car je ne m'étonne pas que malgré les prodiges de sa valeur, un prince aussi généreux que lui soit tombé, dans la chaleur du combat, entre les mains de ses ennemis : ç'a été le sort des plus grands capitaines. Mais qu'ayant été pris dans le combat il ait soutenu sa captivité aussi dignement et aussi héroïquement qu'il la soutint ; mais que dans sa prison, ces infidèles même l'aient honoré jusqu'à vouloir se soumettre à lui, jusqu'à vouloir le choisir pour leur souverain ; mais qu'en recouvrant sa liberté, il ait recouvré en même temps toute sa puissance, comme nous l'apprenons de son histoire; mais qu'avant que de quitter la Terre sainte, il ait rétabli et mis en état de défense toutes les places qu'il y avoit conquises; mais qu'au lit même de la mort, il ait obligé le roi de Tunis à acheter la paix à des conditions aussi glorieuses pour la France, qu'elles lui étoient avantageuses et utiles : c'est ce qui pourroit vous surprendre aussi bien que moi, si je n'ajoutois que ce furent là les merveilleux effets de la piété de saint Louis et de son éminente vertu; car, ce que je vous prie de bien remarquer, si les Sarrasins délibérèrent, tout prisonnier qu'il étoit, d'en faire leur roi, ce ne fut, dit Joinville, que parce qu'en traitant avec lui, ils ne purent se

défendre d'avoir pour lui une vénération secrète; que parce qu'en l'observant de près, il leur parut un homme divin; que parce qu'ils se sentirent touchés, ou, pour mieux dire, charmés de la sainteté de sa vie. Voulez-vous encore bien connoître quelle impression son édifiante et magnanime sainteté fit dans les esprits et dans les cœurs de ces barbares? écoutez-le parler dans les conférences qu'il eut avec eux : il est en leur puissance, et il s'explique devant eux avec autant de liberté que s'il étoit leur maître. Ils le tiennent captif, et c'est lui qui leur fait la loi; ils lui demandent sa rançon, et il leur répond qu'il n'y a point de rançon pour les rois; qu'il ne refuse pas de payer celle de ses soldats, mais que sa personne sacrée ne doit être mise à nul prix. Le sultan est frappé de cette grandeur d'ame, et en passe par où il veut. Avant que de l'élargir, on demande qu'il s'oblige, par un serment solennel, à renoncer à sa religion, s'il manque à sa parole; et il déclare qu'un roi chrétien ne connoît point d'autre serment que sa parole même, et qu'il ne sait ce que c'est que de mettre sa religion en compromis sous quelque condition que ce puisse être. Sur cela sa parole seule est acceptée : on lui rapporte avec effroi que les propres sujets du sultan viennent de l'assassiner, et que dans une pareille conjoncture tout est à craindre pour lui; mais il demeure ferme et intrépide. Celui des conjurés qui a fait le coup, lui demande une récompense pour l'avoir délivré de son ennemi; mais Louis, imitant la piété de David, et sans se mettre en peine du danger où il

s'expose, reproche à ce parricide sa perfidie. Or il n'y avoit que la sainteté qui pût le soutenir de la sorte, et lui inspirer ces sentimens d'une droiture et d'une générosité toute royale. D'autres auroient du moins dissimulé; mais lui jusque dans ses fers, il est libre; et l'esprit de Dieu qui le possède, l'élève au-dessus de toutes les considérations et de tous les ménagemens humains.

Un roi si grand dans l'adversité ne devoit pas moins l'être dans la prospérité: aussi, selon le rapport des auteurs contemporains, n'étoit-il rien de plus magnifique et de plus auguste que la cour de saint Louis; rien de plus pompeux que l'appareil où il se faisoit voir aux jours de cérémonie. Ne surpassoit-il pas en cela tous les rois ses prédecesseurs, parce qu'il se croyoit obligé de représenter en ces occasions la majesté royale dans tout son lustre, et de paroître aux yeux de son peuple comme la vive image de Dieu? Jamais, depuis l'établissement de la monarchie, la France n'avoit été si florissante, si abondante, si opulente; jamais on n'y avoit vu les sciences aussi bien cultivées, les lois aussi bien observées, la justice aussi bien rendue, les charges exercées aussi dignement et avec autant d'honneur, le commerce établi aussi sûrement et avec autant de tranquillité. En un mot, jamais le nom françois ne s'étoit trouvé dans un si haut crédit: et d'où venoit cela? de la piété de saint Louis, qui, comme roi, se faisoit une religion d'appuyer et d'autoriser tout ce qui contribuoit à la félicité de son peuple; persuadé qu'il

n'étoit roi que pour rendre son peuple heureux : c'est cela même qui le rendit si grand dans la conduite et le gouvernement de ses Etats. Jaloux d'y maintenir le bon ordre, il sut se faire obéir, se faire craindre et se faire aimer. Vous savez de quelle manière il ramena les princes ses vassaux au devoir de la soumission qui lui étoit due. Le comte de la Marche avoit osé en secouer le joug : vous savez son malheureux sort et comme il apprit à ses dépens dans la journée de Taillebourg, quelle étoit la force de saint Louis et ce qu'il pouvoit. Le duc de Bretagne se fit le chef d'une autre ligue : vous savez ce qu'il lui en coûta, et combien lui fut inutile la jonction de l'Anglais et sa protection contre la justice de saint Louis. La cour de Rome, par des entreprises nouvelles, voulut donner quelque atteinte aux droits de sa couronne : vous savez avec quelle vigueur saint Louis agit pour les défendre; nous en avons dans son histoire des preuves authentiques : mais du reste, comment les défendoit-il ? avec un merveilleux tempérament d'autorité et de piété, c'est-à-dire, qu'il soutenoit les droits de sa couronne en roi et en fils aîné de l'Eglise : en roi, avec autorité, et en fils aîné de l'Eglise, avec un esprit de religion et de piété ; montrant bien qu'en qualité de roi, il ne reconnoissoit point de supérieur sur la terre, et ne vouloit dépendre que de Dieu seul, quoiqu'en qualité de fils aîné de l'Eglise, il fût toujours prêt à écouter l'Eglise comme sa mère et à l'honorer. Jamais roi n'eut des sujets plus souples, ni ne fut

mieux obéi : pourquoi? parce que jamais roi n'eut dans un plus haut degré toutes les vertus qui font respecter et estimer les souverains et qui leur gagnent les cœurs des peuples.

Aussi dans quelle estime étoit-il, non-seulement parmi ses sujets, mais chez les étrangers? C'étoit dans le monde chrétien le pacificateur et le médiateur de tous les différends qui naissoient entre les têtes couronnées : honneur, selon la règle de saint Paul, qu'il ne s'attribuoit pas et qu'il ne cherchoit pas, mais qui lui étoit déféré par un libre consentement de tous les princes ses voisins ; et sur quoi ce consentement étoit-il fondé? sur l'opinion qu'ils avoient de sa probité, de son équité, de son incorruptible intégrité ; en sorte qu'ils avoient tous recours à lui, comme à un arbitre suprême, dont les jugemens étoient pour eux autant d'oracles et d'arrêts définitifs. En effet, le pape et l'empereur Fréderic ont-ils sur leurs droits réciproques des contestations qui les divisent? saint Louis est choisi par l'un et par l'autre, pour en être le juge. Henri, roi d'Angleterre, est-il mal content de ses sujets, et sur le point de leur faire sentir son indignation et sa vengeance? saint Louis l'apaise, et par ses bons offices, il arrête la guerre civile, dont l'Angleterre étoit menacée. Le duc de Bretagne et le roi de Navarre vivent-ils dans une inimitié mortelle? saint Louis, par un mariage les réconcilie. Un autre que lui, bien loin d'entrer dans ces querelles pour les terminer, les eût fomentées pour en profiter; et c'est ce que lui suggéroient les ministres de son conseil : mais ce grand roi avoit

au-dedans de lui-même un conseil secret, et ce conseil étoit sa conscience, qu'il consultoit en toutes choses, ou plutôt à laquelle il rapportoit tous les autres conseils : conseil d'état, conseil de guerre, conseil de finances, il écoutoit tout cela; mais de tout cela, il en appeloit à ce conseil intérieur, où il délibéroit seul avec Dieu, et où seul avec Dieu il décidoit. Non, non, Seigneur, disoit-il, qu'il ne m'arrive jamais de me faire une politique essentiellement opposée à votre évangile : vous avez dit que, bienheureux étoient les pacifiques; malheur à moi, si, renonçant à cette béatitude, je m'employois à souffler le feu de la division et de la guerre. Peut-être, dans l'idée des enfans du siècle, en serois-je plus fort; mais je ne veux point, ô mon Dieu! d'autre force que celle qui est selon toute la droiture de votre loi : et peu m'importe que ma conduite soit au gré des sages du monde, pourvu qu'en qualité de pacifique, je sois au nombre de vos enfans. Voilà comment parloit saint Louis; et dans ce langage, il y avoit un fonds de grandeur que le monde même étoit forcé de reconnoître. Mais il ne se contentoit pas de parler ainsi; ce qu'il disoit, il le pratiquoit. Le pape Grégoire IX lui offre pour son frère le comte d'Artois, la couronne impériale, après avoir excommunié Fréderic; saint Louis, insensible à son intérêt, mais encore plus incapable de faire servir son intérêt à la passion d'autrui, refuse sans balancer l'offre qui lui est faite; et quoiqu'il eût contre Fréderic de légitimes sujets de plainte, il ne veut ni consentir à sa dégradation, ni avoir part à sa dé-

pouille : il répond au pape, qu'il suffit au comte d'Artois d'être son frère et prince de son sang : que ce seul avantage, joint aux prétentions que lui donnent son mérite et sa naissance, valent mieux pour lui que l'empire dans les circonstances où l'empire lui est présenté; et cette réponse, aussi solide que désintéressée, remplit d'admiration toute l'Europe. L'empereur et le pape même en conçoivent pour saint Louis un profond respect; et désormais saint Louis passe pour l'exemple et le modèle des princes généreux : à quoi est-il redevable de cette gloire ? à sa sainteté.

En faut-il davantage, mes chers auditeurs, pour nous détromper aujourd'hui de cette damnable erreur des libertins et des mondains, qu'en s'assujettissant aux règles de la sainteté évangélique, on ne peut jamais réussir dans le monde ? Ah ! Seigneur, quand cette maxime seroit aussi vraie qu'elle est fausse et insoutenable, je ne devrois pas pour cela balancer sur le parti que j'aurois à prendre. Supposé même ce principe, je devrois, sans hésiter, renoncer d'esprit et de cœur à tous les avantages, à tous les succès, à toutes les fortunes du monde. Je dis plus : je devrois compter pour rien tout ce qui s'appelle prudence du monde, sagesse du monde, et même perfection selon le monde, pour m'attacher à la sainteté, qui est le véritable caractère de vos élus. Dans l'impuissance où je serois d'accorder l'un et l'autre ensemble, cette sainteté seule devroit me suffire; et content de la posséder, je devrois être prêt à fouler aux pieds tout le reste, pour pouvoir dire comme le Sage : *Et divitias nihil esse duxi in*

comparatione illius (1). Mais votre providence, ô mon Dieu !. ne nous réduit pas à cette nécessité, et vous n'avez pas mis notre vertu à une si forte épreuve. Ce qui nous rend inexcusables devant vous, c'est qu'au contraire il est certain qu'en nous éloignant des voies de la sainteté, nous nous éloignons de ce qui peut uniquement nous rendre, même selon le monde, solidement parfaits, et dignes de l'estime et de l'approbation des hommes. C'est qu'en abandonnant la sainteté, nous devenons, dans l'opinion même du monde, des hommes vains, des hommes frivoles, des hommes trompeurs et pleins d'injustice. Il n'y a en effet que la sainteté qui puisse nous donner une solide perfection. Otez la sainteté chrétienne, il n'y a dans le monde qu'apparence de vertu, que dissimulation, que mensonge, qu'illusion et hypocrisie. Que faut-il donc faire pour arriver à cette perfection solide, dans les conditions où nous nous trouvons engagés ? Retenez bien ceci, chrétiens, et que cette instruction soit pour jamais la règle de votre conduite. C'est qu'il faut une bonne fois nous résoudre à imiter l'exemple de saint Louis, et à sanctifier comme lui notre condition par l'esprit de notre religion. Je m'explique. La sainteté a fait de saint Louis un grand roi ; cette même sainteté, dans les divers états de vie que vous avez embrassés, fera de vous des hommes sans tache et sans reproche, des hommes au-dessus de toute censure, des hommes d'une réputation que le libertinage respectera. Vous avez dans le monde des em-

(1) Sap. 7.

plois à exercer : ayez comme saint Louis de la religion, vous les exercerez avec honneur. Vous avez des affaires à régler, des intérêts à ménager, des différends à terminer : faites tout cela comme saint Louis dans l'esprit d'une exacte religion, Dieu y donnera sa bénédiction. Par là vous vous attirerez non-seulement l'estime, mais la confiance de ceux avec qui Dieu vous a liés. Sans cela, quelque talent que vous ayez d'ailleurs selon le monde, jamais le monde ne fera fond sur vous, ni ne se confiera en vous. Cette morale convient à tous ; mais c'est particulièrement à vous, ames chrétiennes, que je prétends aujourd'hui l'appliquer ; à vous que la Providence a choisies pour être élevées dans cette sainte maison (1) ; à vous que je puis bien appeler les élues de votre sexe, puisque Dieu par sa miséricorde vous a prédestinées entre mille autres, pour être admises dans ce séjour de la vertu ; c'est à vous, dis-je, que je parle : c'est pour vous que Dieu a excité la piété du plus grand monarque du monde ; pour vous que le successeur de saint Louis, et l'héritier de son zèle aussi bien que de sa couronne, a formé l'important dessein de votre établissement ; pour vous qu'il a entrepris ce grand ouvrage, qui sera un monument éternel de sa religion, autant que de sa magnificence et de sa gloire. La piété de saint Louis sembloit avoir pourvu à tout le reste : le soin de pourvoir à vos personnes étoit réservé à Louis-le-Grand. La France étoit pleine de maisons de charité que saint Louis avoit érigées pour cent autres besoins : mais ses

(1) S. Cyr.

vues n'avoient point été à en fonder une où la jeune noblesse de votre sexe trouvât un favorable asile ; et vous le trouvez ici. C'est pour l'accomplissement de cet œuvre inspiré du ciel, que Dieu vous a suscité une seconde mère, à qui vous êtes encore plus redevables qu'à celle dont vous avez reçu la vie ; une mère selon l'esprit, dont la vue pleine de sagesse a été de vous procurer une éducation digne de votre naissance, dont l'attention et le premier soin est de vous former à tout ce qu'il y a dans le christianisme de plus parfait et de plus pur, dont toute la joie est de voir chaque jour en vous les merveilleux fruits d'une si salutaire institution ; c'est à vous, encore une fois, que j'ai prétendu faire une application particulière de ce discours, qui se réduit enfin à bien comprendre que vous ne réussirez jamais dans nulle condition du monde, si vous n'y agissez et ne vous y comportez selon les maximes de la piété chrétienne ; que, quelque parti que vous preniez, et à quelque vocation que Dieu vous destine, vous n'y serez jamais ce que vous y devez être, si vous ne travaillez solidement à vous sanctifier ; voilà en quoi consiste la science des saints, et voilà en quoi doit consister toute la vôtre.

Grand roi, dont nous honorons aujourd'hui l'éminente et magnifique sainteté ; grand saint, dont les vertus et les mérites relèvent si hautement la souveraineté et la majesté, faites, par votre puissante intercession auprès de Dieu, que toutes les personnes qui m'écoutent, soient persuadées et touchées des vérités importantes que je viens de leur

annoncer. Regardez-nous du haut du ciel, ô saint monarque, et dans cette félicité éternelle que vous possédez, soyez sensible à nos misères : tout indignes que nous sommes de votre secours, ne nous le refusez pas. Jetez les yeux sur cette maison qui vous est dévouée, sur ces vierges qui sont vos filles, et qui, rassemblées dans ce saint lieu, vous invoquent comme leur père. Regardez d'un œil favorable ce royaume que vous avez si sagement gouverné, et si tendrement aimé. Si, par la corruption des vices qui s'y sont introduits depuis votre règne, la face vous en paroît défigurée, que cela même soit un motif pour vous intéresser, comme son roi, à le renouveler : si vous y voyez des scandales, aidez-nous à les retrancher. Etendez surtout votre protection sur notre auguste monarque. C'est votre fils, c'est le chef de votre maison, c'est l'imitateur de vos vertus, c'est la vive image de vos héroïques et royales qualités : car il a comme vous le zèle de Dieu, il est comme vous le protecteur de la vraie religion, le restaurateur des autels, l'exterminateur de l'hérésie. Que n'a-t-il pas fait pour mériter tous ces titres ? avec quelle force n'a-t-il pas combattu les ennemis de la foi, et avec quel succès ne les a-t-il pas vaincus ? Obtenez-lui les grâces et les lumières dont il a besoin pour achever les grands desseins que Dieu lui inspire ; que cet esprit de sainteté qui vous a dirigé dans toutes vos voies, vienne reposer sur lui ; qu'il nous anime nous-mêmes, et qu'il nous conduise tous à l'éternité bienheureuse, etc.

SERMONS

POUR DES VÊTURES,

ET DES

PROFESSIONS RELIGIEUSES.

PREMIER

PREMIER SERMON

SUR

L'ÉTAT RELIGIEUX.

LE TRÉSOR CACHÉ DANS LA RELIGION.

Simile est regnum cœlorum thesauro abscondito in agro, quem qui invenit homo, abscondit, et præ gaudio illius vadit, et vendit universa quæ habet, et emit agrum illum.

Le royaume des cieux est semblable à un trésor enterré dans un champ : l'homme qui l'a trouvé, le cache ; et transporté de joie, il va vendre tout ce qu'il possède, et achète ce champ. En saint Matthieu, chap. 13.

C'EST une de ces similitudes dont Jésus-Christ se servoit pour expliquer le mystère du royaume de Dieu. Vous le comprenez parfaitement, ames religieuses, qui, élevées dans l'école de ce divin maître, êtes ses fidèles disciples aussi bien que ses saintes épouses, et je puis vous appliquer aujourd'hui ce qu'il ajoutoit en parlant à ses apôtres : *Vobis datum est nosse mysterium regni Dei, cœteris autem in parabolis* (1) ; Pour vous, qui êtes spirituelles et éclairées, il vous a été donné de discerner et de connoître ce royaume mystérieux, que les justes par la foi possèdent dès maintenant sur la terre. Telle est la de grâce votre état, et tel est le fruit de ces profondes méditations dont vous vous occupez si utilement et si

(1) Luc. 8.

saintement dans la religion : *Vobis datum est.* Mais pour les autres, qui sont grossiers et aveugles dans les choses de Dieu, c'est-à-dire, pour les mondains, ce royaume ne leur est proposé qu'en paraboles, et ils n'en ont par là qu'une idée confuse, si le prédicateur de l'évangile ne leur en découvre le secret. Permettez-moi donc de m'accommoder à leur disposition; et et puisqu'en vertu de mon ministère je suis redevable à tous, souffrez, mes chères sœurs, que joignant à votre édification particulière l'instruction générale des chrétiens du siècle, qui ne sont ici assemblés que pour profiter de votre exemple, je leur fasse entendre, sous la parabole du trésor caché, ce qu'il y a de plus important dans ce royaume de Dieu, dont le Sauveur du monde nous a fait lui-même de si excellentes leçons. L'illustre vierge qui fait le sujet de cette cérémonie, et qui, par un acte héroïque de sa piété, va se dévouer pour jamais à Dieu, sera la preuve sensible et vivante de tout ce que j'avancerai. Comme elle est déjà toute pénétrée des lumières du ciel, et qu'après les saints exercices qu'elle a si dignement soutenus, nous n'avons rien pour elle à désirer, sinon qu'elle persévère dans la ferveur où nous la voyons; sans m'arrêter à l'instruire, c'est vous, hommes du siècle qui m'écoutez, que j'instruirai par elle. Par elle, vous connoîtrez la nature de ce trésor, à quoi le royaume des cieux est comparé; par elle vous apprendrez où on le trouve, comment on le conserve, et à quel prix il mérite d'être acheté. Nous avons besoin des grâces du Saint-Esprit, et, pour les obtenir, nous nous

adressons à vous, glorieuse Mère de mon Dieu, et et nous vous disons : *Ave*, *Maria*.

A prendre dans les vues de Jésus-Christ, la parabole que je viens de vous proposer, quel en est le sens? Ce royaume de Dieu, semblable à un trésor, selon la pensée des Pères de l'Eglise, et en particulier de saint Jérôme, c'est le christianisme, où Dieu, par sa miséricorde, nous a appelés, et où sont renfermées pour nous toutes les richesses de sa grâce: *Simile est regnum cælorum thesauro.* L'homme heureux et prédestiné dont parle le Sauveur du monde, n'est autre que celui même qui a trouvé ce trésor, *Quem qui invenit homo ;* qui a su le mettre à couvert, *Abscondit ;* et qui s'est dépouillé de tout pour l'acquérir, *Et vendit universa quæ habet*, *et emit.* Trois choses distinctement marquées dans l'évangile, et qui vont faire le partage de ce discours : car voici tout mon dessein. Le christianisme que nous professons, et dont selon Dieu nous nous glorifions, est en effet notre trésor : mais ce trésor, avouons-le, mes chers auditeurs, ne se trouve que rarement et difficilement dans le monde ; mais ce trésor est infiniment exposé, et court de grands risques dans le monde; mais à en juger par la conduite de la plupart des hommes, on voudroit qu'il n'en coûtât rien, ou du moins qu'il en coûtât peu pour avoir ce trésor dans le monde. Au contraire, on trouve infailliblement et sans peine ce trésor dans la religion; on met en assurance et hors de danger ce trésor dans la religion; et on ne ménage rien, ou plutôt on sacrifie tout pour

posséder ce trésor dans la religion. Trois oppositions entre la religion et le monde, que je vais développer, et d'où nous conclurons que c'est donc évidemment et à la lettre, dans l'ame religieuse, que s'accomplit la parabole du trésor caché : pourquoi? parce qu'elle a les trois avantages que demande le Fils de Dieu, et qui sont pour cela requis: je veux dire, parce qu'en quittant le monde et se consacrant à la religion, elle trouve parfaitement le christianisme, *Invenit*; qu'embrassant une vie cachée, elle le met en sûreté, *Abscondit;* et que ne se réservant rien, elle l'achète au prix de toutes choses : *Et vendit universa quæ habet, et emit.* Avantage, encore une fois, où consiste, par rapport à ce trésor, son bonheur, sa sagesse, son courage. Son bonheur, en ce qu'elle le trouve; sa sagesse, en ce qu'elle le cache; son courage, en ce qu'elle abandonne tout, jusqu'à se livrer elle-même pour l'acheter. Voilà, généreuse épouse de Jésus-Christ, les trois prérogatives essentielles de votre vocation, et de quoi j'ai à vous féliciter : voilà, homme du siècle, par où j'entreprends, ou de vous convertir, ou de vous confondre, si vous me donnez une favorable attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est par une inspiration particulière de Dieu, que Job parloit autrefois, quand il interrogeoit toute la nature pour savoir où étoit la sagesse, et en quel lieu de l'univers on la pouvoit trouver : *Sapientia ubi invenitur* (1)? Et c'est par le même esprit que

(1) Job. 28.

ce saint homme, après avoir inutilement cherché une chose si précieuse et si rare, faisoit répondre les élémens, la mer et la terre, qu'elle n'étoit point chez eux ni avec eux : *Abyssus dicit : Non est in me ; et mare loquitur : Non est mecum* (1). Il vouloit, dit saint Grégoire pape, nous déclarer par là que la corruption générale où étoit le monde dès-lors, et où il est encore plus aujourd'hui, en avoit banni la sagesse ; qu'il n'en restoit plus sur la terre aucun vestige ; que, depuis que les hommes s'étoient égarés en suivant les routes trompeuses de leurs passions criminelles, ils avoient perdu cette sagesse de vue ; qu'à peine désormais la connoissoient-ils ; qu'ils se souvenoient peut-être d'en avoir ouï parler ; mais que dans l'état de perdition et de mort où le péché les avoit réduits, ils ne s'en souvenoient qu'à leur confusion : *Perditio et mors dixerunt : Auribus audivimus famam ejus* (2). En un mot, qu'il n'y avoit que Dieu qui sût où habitoit cette sagesse ; mais qu'absolument il falloit sortir du monde pour la trouver, et pour en découvrir les voies : *Deus intelligit viam ejus, et ipse novit locum illius* (3). C'est ainsi que s'en expliquoit ce juste de l'ancien Testament, qui, n'étant ni juif ni chrétien, ne laissoit pas d'être inspiré de Dieu, pour donner aux juifs et aux chrétiens les plus vives idées de la religion. Or, permettez-moi de faire l'application de tout ceci au sujet que je traite ; elle vous paroîtra naturelle, et même touchante : car la foi nous apprend que le christianisme est la véritable sagesse ; cette sagesse cachée, comme

(1) Job. 28. — (2) *Ibid.* — (3) *Ibid.*

parle l'Apôtre, dans le mystère de l'humilité d'un Dieu : *Sapientiam in mysterio quæ abscondita est* (1); cette sagesse que nul des mondains n'a connue, et qu'il est néanmoins si important et si nécessaire de connoître : *Quam nemo principum hujus seculi cognovit* (2); cette sagesse, dont Jésus-Christ est l'auteur, et en comparaison de laquelle toute sagesse du monde n'est que folie : voilà, dis-je, le trésor que la foi nous présente, et qui peut seul nous enrichir. C'est le christianisme pris dans la pureté de ses principes et dans la perfection de son être.

Mais où le trouve-t-on maintenant, ce christianisme pur et sans tache, ce christianisme tel qu'il a paru dans son établissement, et que les païens mêmes l'ont révéré : où le trouve-t-on? *Ubi invenitur?* Interrogeons, non plus comme Job, la mer et les élémens, mais toutes les conditions du siècle. Dans l'affreuse décadence où nous les voyons, en est-il une seule qui, rendant témoignage contre elle-même, ne confessse de bonne foi que ce n'est plus chez elle qu'il faut chercher ce christianisme si vénérable? Le monde qui, proprement et à la lettre, est cet abîme d'iniquité, qu'a voulu nous marquer le Saint-Esprit dans les paroles de Job; le monde, aussi perverti qu'il est, n'en tombe-t-il pas d'accord? *Abyssus dicit, Non est in me?* Et le cœur de l'homme mondain, qui est cette mer orageuse, toujours dans l'agitation et le trouble que lui cause l'inquiétude et la violence de ses désirs, ne nous le fait-il pas entendre? *Et mare loquitur : Non est mecum.* Le déré-

(1) 1. Cor. 2. — (2) *Ibid.*

glement des mœurs qui croît tous les jours, et qui n'est que trop réellement la mort et la perdition des ames, ne nous dit-il pas qu'il n'y a plus parmi nous qu'un vain fantôme et qu'un souvenir éloigné de cet ancien christianisme dont on nous fait encore de si magnifiques éloges? *Perditio et mors dixerunt : Auribus audivimus famam ejus.* Parlons plus clairement et sans figure. Où est-il donc ce christianisme tant vanté et si peu pratiqué, ou, pour mieux dire, si peu connu; où est-il? *Ubi invenitur?* C'est ici, mes chers auditeurs, que, sans craindre de paroître prévenu en faveur de la profession que j'ai embrassée, je vais rendre à Dieu la gloire qui lui appartient, en vous convaincant d'une vérité dont je défie le monde même de ne pas convenir. Vous me demandez où l'on trouve aujourd'hui ce christianisme qui faisoit autrefois l'admiration même des infidèles : et moi, je vous dis qu'on le trouve dans l'esprit religieux, où Dieu, par sa miséricorde, l'a sauvé de ce déluge universel, et de ce débordement de tous les vices qui ont inondé le reste de la terre.

Car malgré la triste et fatale dépravation où nous avouons avec douleur que le christianisme est insensiblement tombé, nous ne pouvons après tout disconvenir que Dieu ne se soit réservé un peuple particulier qui, malgré l'envie du démon, est encore à présent l'honneur du christianisme; et qu'il n'y ait au milieu de nous des communautés d'ames élues qui, détachées de leurs corps, peuvent justement s'appliquer ces paroles de l'Apôtre : *In carne ambulantes,*

non secundùm carnem militamus (1); Quoique nous vivions dans la chair, nous ne vivons point et nous ne marchons point selon la chair; des communautés d'ames innocentes et tout ensemble pénitentes, qui, zélées pour le Dieu qu'elles servent, lui font, aux dépens d'elles-mêmes, des sacrifices continuels, puisque c'est pour lui, et pour lui seul, qu'elles se mortifient sans cesse, et qu'avec une humble confiance, elles ont droit de lui dire, aussi bien que David: *Quoniam propter te mortificamur totâ die* (2); des communautés de vierges qui, séparées du monde, usent de ce monde comme n'en usant point: *Qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur* (3); qui, remplies d'une sainte haine pour le monde, et autant éloignées du monde d'esprit et de cœur, qu'elles le sont d'intérêt et de commerce, peuvent se rendre sans présomption ce consolant témoignage, qu'elles sont crucifiées au monde, et que par la même raison le monde leur est crucifié: *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo* (4); qui insensibles à toutes les choses périssables, sont absolument mortes à elles-mêmes, et du nombre de ceux dont il est écrit: *Mortui estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo* (5); Vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu; qui, uniquement occupées des choses éternelles, sont déjà spirituellement ressuscitées, et n'ont de conversation que dans le ciel: *Nostra autem conversatio in cœlis est* (6); des communautés de vierges qui, par le pri-

(1) 2. Cor. 10. — (2) Psalm. 43. — (3) 1. Cor. 7. — (4) Galat. 6. — (5) Coloss. 3. — (6) Philip. 3.

vilége de leur état, sont les véritables domestiques de Dieu, et ont non-seulement le bonheur, mais le mérite d'être toujours en sa présence, toujours au pied de ses autels, toujours dans l'exercice de son culte, comme si elles étoient déjà, selon l'expression de saint Paul, les concitoyennes des saints; car c'est à elles, comme religieuses, que conviennent singulièrement ces deux qualités : *Cives sanctorum et domestici Dei* (1). Voilà, encore une fois, ce que nous trouvons dans ces monastères, où Dieu est servi en esprit et en vérité.

Tout cela, surtout dans un sexe si délicat et si foible, nous paroît au-dessus de l'homme. Cependant saint Paul, pour faire la juste définition de l'homme chrétien, y comprenoit tout cela. C'est-à-dire, que selon le plan de saint Paul, il falloit tout cela pour être chrétien; que dans la doctrine de saint Paul, il suffisoit d'être chrétien, pour être indispensablement obligé à tout cela: qu'à proportion de tout cela, on étoit, du temps de saint Paul, plus ou moins chrétien; et que, supposé les saintes règles qu'établissoit saint Paul, tout cela manquant, on n'étoit plus qu'une ombre de chrétien. Anathème à ceux et à celles qui, méprisant ces règles, voudroient accorder avec le nom de chrétien une vie mondaine, une vie sensuelle, une vie dissipée, une vie contradictoirement opposée à tout cela. Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, grâces à la providence de notre Dieu, nous avons la consolation de trouver encore tout cela dans le malheureux

(1) Ephes. 2.

siècle où nous vivons, puisque malgré sa corruption nous y trouvons des maisons religieuses dont la ferveur constante et unanime ne nous représente pas moins que le christianisme naissant ; des ordres dont l'éminente piété, dont la parfaite pauvreté, dont l'inviolable régularité, dont l'angélique pureté, dont l'exemplaire austérité seroient autant de miracles, si Dieu, par un autre miracle plus grand, ne les avoit même rendus communs. Or en les rendant communs, qu'à prétendu Dieu, sinon de nous découvrir le trésor dont je parle, qui est le vrai christianisme ?

Hors de la religion, je le répète, ce trésor conçu de la sorte ne se trouve que rarement ; et à prendre même le monde dans le sens de l'Ecriture, il ne s'y trouve point du tout. Car tout ce qui est dans le monde, est, ou concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie ; et y chercher autre chose que ces trois sources infectées et empoisonnées du péché, c'est non-seulement ne pas connoître le monde, mais vouloir que saint Jean ne l'ait pas connu, quand il a dit sans exception : *Omne quod est in mundo concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ* (1). Ne cherchons donc point dans ce qui s'appelle le monde, ces précieux caractères du christianisme dont je viens de faire le dénombrement. Ce seroit chercher dans les ténèbres les plus épaisses, la plus brillante lumière. Or quel rapport y a-t-il entre l'un et l'autre ? *Quæ societas luci ad*

(1) 1. Joan. 2.

tenebras (1) ? Ne cherchons point la sagesse chrétienne dans cette vie molle dont les prétendus honnêtes gens du monde ne se font pas même un scrupule ; je dis plus, dont les dévots même du monde ne sont pas toujours ennemis. Espérer de l'y trouver, ce seroit contredire le Saint-Esprit, et en appeler de l'arrêt qu'il a prononcé : *Non invenitur in terrâ suaviter viventium ;* Non, ce renoncement à soi-même, ce crucifiement de la chair, cette mortification de l'esprit, qui est la vraie sagesse des élus, ne se trouvent point parmi ceux qui affectent de mener une vie commode et aisée. Ne cherchons point l'esprit chrétien dans ces états du monde où l'ambition et la cupidité dominent. Si je voulois ici les parcourir tous, je vous y ferois voir tout le christianisme si défiguré, qu'à peine le distingueroit-on du paganisme, même corrompu. Laissons là le monde profane. Mais pour trouver le trésor que nous cherchons, entrons en esprit dans ces sanctuaires de la virginité, fermés pour le monde; dans ces cloîtres consacrés à la retraite, et où les épouses de Jésus-Christ font leur demeure. Pour ne nous y méprendre pas, arrêtons-nous à ceux où l'esprit de Dieu paroît plus régner, à ceux dont nous savons mieux que l'esprit du monde est banni, à ceux où la règle est dans sa vigueur, à ceux dont l'éclatante sainteté, de notre propre aveu, nous édifie. Ne sortons point de celui-ci, connu pour être, sans contredit, en possession de tous ces avantages. C'est ici que nous découvrons le trésor évangélique ; et

(1) 2. Cor. 6.

sans le chercher plus loin, c'est ici que nous trouvons le christianisme, non point en spéculation ni en idée, mais en substance et en pratique.

En effet, mes chers auditeurs (car il est important d'approfondir cette vérité), en quoi consiste, à le bien entendre, ce christianisme, qui est par excellence le don de Dieu? dans des choses inconnues au monde, et qui pour les hommes du monde sont autant de trésors cachés : je veux dire dans la béatitude de la pauvreté, dans la gloire de l'humilité, dans le goût et l'attrait de l'austérité. Voilà ce que le monde ne connoît pas, et à quoi, selon l'évangile, se réduit néanmoins le royaume de Dieu que je vous prêche. Je m'explique : dans le monde, on trouve des pauvres, mais qui s'estiment malheureux de l'être; dans le monde, on voit des hommes humiliés, mais qui ont en horreur l'humiliation; dans le monde, on souffre, mais on est au désespoir de souffrir, et on fait toutes choses pour n'y souffrir pas : or rien de tout cela n'est le christianisme dont il est ici question. Avant Jésus-Christ il y avoit des pauvres sur la terre, comme il y en a encore, et en aussi grand nombre; mais cette pauvreté n'étoit pas celle que le Fils de Dieu vouloit établir parmi les hommes, ni par conséquent celle qui devoit faire leur bonheur dans cette vie, et leur mérite pour parvenir à la vie éternelle. Car on ne trouvoit sur la terre qu'une pauvreté forcée; et celle qu'y vouloit établir Jésus-Christ, devoit être une pauvreté volontaire, une pauvreté de cœur, une pauvreté désirée, choisie, embrassée par état et

par profession. Or il est évident que la pauvreté avec toutes ces conditions, ne se trouve point dans le monde; c'est dans la religion, dit saint Bernard, que se vérifie clairement et sensiblement ce divin paradoxe du Sauveur : *Beati pauperes* (1). C'est là que par choix, et même par vœu, on se fait un bonheur de n'avoir rien, de ne posséder rien, de n'espérer rien; là que se trouvent ces pauvres évangéliques, héritiers du royaume céleste. Combien de fidèles se sont tenus heureux dans cette vue de quitter tout, et de se dépouiller de tout? Le monde les a traités de fous et d'insensés; mais une partie de leur béatitude a été d'être réputés fous et insensés dans l'opinion du monde, pourvu qu'ils eussent l'avantage d'être les imitateurs de la pauvreté du Dieu qu'ils adoroient. Le comble de leur bonheur a été d'être persuadés, comme Moïse, que la pauvreté de Jésus-Christ étoit pour eux un plus grand trésor que toutes les richesses de l'Egypte; et c'est ce qu'ils n'ont trouvé que dans la religion.

Il en est de même de la gloire de l'humilité. Autre paradoxe de l'évangile; rien de plus commun dans le monde que l'humiliation; mais en même temps, rien dans le monde de plus rare que l'estime et l'amour de l'humiliation. Des mépris, des disgrâces, des rebuts, des traitemens indignes à essuyer, mais tout cela accompagné de chagrins, de dépits, de murmures : voilà ce que produit le monde. Des hommes, par les révolutions de la fortune, abaissés et anéantis, mais jusque dans l'abaissement et l'anéan-

(1) Matth. 5.

tissement, des hommes orgueilleux et superbes : voilà de quoi le monde est rempli. Où se glorifie-t-on sincèrement d'être humilié ? dans la religion, où l'on n'a point d'autre ambition que de n'en point avoir, point d'autre prétention que de ne prétendre rien; où l'ame chrétienne, surtout dans la solennité de son sacrifice, peut dire encore mieux que David : J'ai choisi d'être la dernière dans la maison de mon Dieu, et le choix que j'en ai fait, est celui que j'accomplis aujourd'hui en me séparant du monde. Combien de grands, revêtus des honneurs du monde, se sont fait un honneur plus grand d'y renoncer, pour parvenir à cette gloire ? combien de vierges distinguées par leur naissance, ont méprisé les établissemens du monde les plus capables de flatter l'amour-propre, pour être les épouses d'un Dieu humble, en prenant le voile sacré ? Voilà ce que j'appelle le trésor de l'évangile.

Que trouve-t-on enfin dans le monde ? vous le savez, des croix sans onction, des souffrances sans consolation, une pénitence et une austérité sans mérite ; et quel est le partage de ceux qui s'attachent au monde ? l'esclavage et la servitude, un éternel assujettissement aux lois dures et tyranniques du monde, qu'ils subissent malgré eux et dans l'amertume de leur cœur. Rien de plus opposé au trésor dont je parle ; car ce trésor, dit saint Bernard, est la joie qu'on a de souffrir et de se mortifier pour Dieu ; la douceur de penser, comme saint Paul, que l'on se captive, et qu'on est dans les liens pour Jésus-Christ ; le goût que l'on trouve à porter son

joug ; les consolations intérieures de la pénitence volontairement préférée aux plaisirs des sens ; la paix de l'ame dans une vie austère, soutenue constamment et avec ferveur. Or, où tout cela se rencontre-t-il, si ce n'est dans la religion ?

Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ, quia abscondisti hæc à sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis (1) ; Je vous bénis, ô mon Dieu ! Seigneur du ciel et de la terre, je vous bénis d'avoir caché ces choses aux sages et aux prudens du siècle, et de les avoir révélées aux simples et aux petits ; je vous rends grâces de m'avoir choisi, tout indigne que je suis, pour m'associer au nombre de ces ames prédestinées. J'ai connu par là ce qui devoit être mon unique trésor ; et il ne tient qu'à moi de le posséder, et d'en jouir en demeurant ferme, et en me sanctifiant dans la vocation religieuse. Si vous étiez assez heureux, hommes du siècle, pour entrer dans ces sentimens, on pourroit dire que vous auriez trouvé le trésor évangélique. Mais qu'arrive-t-il ? de deux choses l'une : ou qu'ayant des cœurs endurcis, vous ne goûtez pas ces pensées, ou que ces pensées, par la dissipation du monde, s'effacent bientôt de vos esprits. Car pour trouver le christianisme, il ne suffit pas de savoir tout cela et de le penser ; il faut en être pénétré et efficacement persuadé. Or ces pensées, à la vue même de cette cérémonie qui vous assemble ici, ne font communément sur vous qu'une impression superficielle, qui ne va pas jusqu'à la persuasion,

(1) Matth. 11.

et qui va bien moins encore jusques à la conversion. Avouons-le toutefois, malgré l'iniquité du siècle, il y a encore dans le monde de vrais chrétiens, qui, par une grâce spéciale, y trouvent le royaume de Dieu. Ne leur disputons point cet avantage; mais ajoutons pour leur instruction, que ce royaume de Dieu, que ce christianisme est exposé pour eux dans le monde à mille dangers, dont on se préserve aussi heureusement que saintement dans l'état religieux. C'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

S'assurer un trésor, quand on l'a trouvé, c'est à quoi nous porte le premier instinct de la cupidité; et lorsqu'il s'agit d'un trésor de biens spirituels, c'est à quoi le zèle de la charité que nous nous devons à nous-mêmes, doit premièrement et soigneusement pourvoir. Car, malheur à nous qui sommes, en qualité de chrétiens, les enfans de la lumière, si nous avions là-dessus moins de prudence que les enfans du siècle. J'en conviens, mes chers auditeurs, le christianisme où Dieu nous a appelés, est pour nous un trésor de grâces. Mais par une fatalité qu'il ne suffit pas de déplorer, si nous n'avons soin de nous en garantir, ce trésor de grâces, selon les caractères différens de ceux qui le trouvent, ou qui prétendent l'avoir trouvé, est exposé dans le monde à trois grands dangers. Car pour les ames vaines et dissipées, il est exposé à la corruption du monde; pour les ames foibles, quoique d'ailleurs touchées de Dieu, il est exposé

à

à la crainte des railleries et des persécutions du monde; et le dirai-je? pour les ames même parfaites, il est exposé à la vanité, qui est le pernicieux écueil de toutes les vertus du monde. Trois dangers dont l'homme chrétien doit mettre à couvert sa religion, qui est son trésor; trois dangers qu'il n'évitera jamais qu'en se séparant du monde, non-seulement d'esprit et de cœur, mais, autant qu'il est nécessaire et que sa condition le peut permettre, de commerce et de société; et trois dangers contre lesquels la profession religieuse est un préservatif comme infaillible, puisqu'il est vrai, selon la remarque de saint Bernard, que dans l'état religieux, on pratique le christianisme aisément, librement et sûrement: aisément, sans être dans la nécessité de combattre toujours les maximes du monde corrompu; librement, sans être sujet à la censure du monde, ennemi et persécuteur de la piété; sûrement, sans craindre l'ostentation, et sans avoir à se défendre de l'orgueil secret, qui est la tentation ordinaire du monde, même le plus régulier. Appliquez-vous, chrétiens, et pendant que je vous fais voir les avantages de ceux qui renoncent au monde pour suivre Jésus-Christ, concevez bien l'obligation où vous êtes de vous tenir en garde contre le monde, si vous y voulez conserver cet inestimable trésor du christianisme, dont la possession vous doit être plus chère que la vie.

Il faut pour cela se préserver de la corruption du monde. Première vérité, dont la pratique est un des plus sûrs moyens du salut. Car, comme raisonnoit

saint Chrysostôme, il n'est point nécessaire d'être né vicieux, ni d'avoir un mauvais fonds d'esprit ou de naturel, pour être exposé dans le monde à l'air contagieux que l'on y respire. Pour peu qu'on manque de vigilance et d'attention sur soi-même, avec de bonnes inclinations, avec de bons principes et une bonne éducation, avec de bonnes intentions même, on se perd dans le monde, et on s'y corrompt; il suffit d'y être dissipé, pour être en danger de s'y perdre. Et en effet, cessez d'y marcher avec cette circonspection que demande l'Apôtre, et qui doit aller jusqu'au tremblement, dès-là l'esprit du monde s'empare de vous, dès-là vous en prenez les impressions, dès-là, par un progrès presque insensible, de chrétien que vous étiez, vous devenez mondain et vous vous pervertissez, sinon par les mœurs et par les actions, au moins par les sentimens. Qui me donnera, s'écrioit David, en vue d'une si dangereuse corruption, qui me donnera les ailes de la colombe, afin que je prenne mon vol, et que je cherche en m'élevant un air plus épuré? *Quis dabit mihi pennas sicut columbæ, et volabo et requiescam* (1)? Ah! Seigneur, ajoutoit ce saint roi, vous m'en avez appris le secret: c'est de me séparer du monde, et de me renfermer dans une sainte retraite, où, dégagé des objets créés, et occupé de vous, j'éloigne de moi tout ce qui pourroit altérer l'innocence de mon ame, et donner quelque atteinte à mon cœur: *Ecce elongavi fugiens et mansi in solitudine* (2). Or voilà, mes chers au-

(1) Psalm. 54. — (2) *Ibid.*

diteurs, ce que fait l'ame religieuse : convaincue qu'elle est de la malignité du monde, et persuadée de sa propre fragilité ; simple comme la colombe, mais dans sa simplicité même, prudente comme le serpent, elle se sauve, en fuyant et en s'éloignant : *Ecce elongavi fugiens.* Elle fuit le monde, tandis que vous avez la présomption, je ne dis pas d'y demeurer, mais de vous y plaire, de vous y aimer, de vous y intriguer, de vous y pousser, et malgré tout cela de vous y croire en sûreté ; elle s'en éloigne, tandis que vous y entretenez des liaisons et des habitudes où succomberoit la vertu des saints, et même la vertu des anges. Dépositaire, comme chrétienne, du don de la foi, qui est le trésor que Dieu lui a confié, pour ne pas risquer ce trésor, elle le renferme, et elle se renferme avec lui dans la solitude qu'elle a choisie pour sa demeure : *Et mansi in solitudine.* Voilà le parti que la prudence du salut lui fait embrasser ; et si vous agissez comme elle par l'esprit de Dieu, malgré les prétendus engagemens devos conditions, voilà en quoi, par proportion, chacun de vous doit l'imiter. Donnons plus de jour à cette pensée.

Le monde, dans son désordre même, ou plutôt par la raison même de son désordre, a ses maximes et ses lois essentiellement opposées à celles de Dieu. Cependant, parce qu'on est du monde, on croit ne pouvoir pas se dispenser d'obéir à ces lois, et ce qui est encore bien plus déplorable, d'y accommoder jusqu'à sa religion. Ces lois du monde se trouvent confirmées par des usages qui sont autant d'abus,

autorisées par des exemples qui sont autant de scandales, fortifiées par des occasions qui sont autant de tentations et de tentations les plus violentes. Mais parce qu'on est du monde, on se fait malheureusement un point de sagesse de vivre selon ces usages, une nécessité de se conformer à ces exemples, un capital intérêt de rechercher ces occasions : faut-il s'étonner si la corruption qui s'ensuit de là est un mal universel? Je sais que qui en use de la sorte, n'est plus chrétien que de nom; et je sais que la première loi du christianisme est de contredire les lois du monde, d'aller contre le torrent des coutumes du monde, d'être pour cela, s'il le faut, singulier dans le monde, afin de pouvoir dire comme David : *Singulariter sum ego donec transeam* (1). Mais qui le fait, et où est l'ame assez heureuse pour être dans ces dispositions? C'est vous, digne épouse de Jésus-Christ, qui renonçant au monde, allez pour jamais vous engager dans un état de vie, où ces dispositions, quoique héroïques, vous deviendront comme naturelles. Dans un état où l'évangile est la seule règle que vous aurez à observer; où vous n'aurez qu'à suivre la coutume pour marcher dans la voie de Dieu et pour vous sanctifier; où il ne se présentera à vos yeux que des objets qui vous détermineront à faire le bien; où, par l'éloignement des occasions, vous vous trouverez dans une espèce d'impuissance de faire le mal; où nul scandale ne vous troublera, où nulle fausse maxime ne vous séduira, où les exemples vous sou-

(1) Ps. 140.

tiendront, où les conversations vous édifieront. N'ai-je donc pas raison de conclure que par là vous vous assurez ce précieux trésor de la grâce qui vous fait chrétienne?

Ce n'est pas tout : dans le monde, les choses même indifférentes de leur nature, par une maligne qualité que leur communique le monde, corrompent le cœur de l'homme. Car, comme a très-bien observé saint Chrysostôme, on se perd dans le monde par les richesses, et on s'y perd par la pauvreté; l'élévation y fait naître l'orgueil, et l'humiliation y jette dans le désespoir; on y abuse de la santé, en la faisant servir à ses plaisirs, et l'infirmité y est un prétexte pour vivre dans l'impénitence; mais rien de semblable dans la religion : pourquoi? parce que la religion, par une grâce qui lui est propre, fait de ces choses indifférentes autant de moyens efficaces pour arriver à sa fin. C'est dans la religion que tout contribue au salut et au bien des élus du Seigneur; c'est là que l'on se sanctifie par les richesses, en les sacrifiant à Dieu, et par la pauvreté, en l'embrassant et la professant pour Dieu; là que les exercices humilians servent de fond aux plus sublimes vertus, et que les honneurs dont on se dépouille, rendent l'humilité plus méritoire; là que l'on immole sa santé à l'austérité d'une règle, et que l'on se perfectionne par la maladie, en s'accoutumant et en apprenant chaque jour à mourir : car voilà les véritables et incontestables priviléges de la vie religieuse; et de là, quelle assurance pour y conserver purement et inviolablement l'esprit chrétien? Il y a plus encore : dans les

devoirs même les plus légitimes, les chrétiens du siècle trouvent des piéges et des embûches que leur dresse l'ennemi de leur salut. Combien de pères et de mères réprouvés dans le christianisme par l'amour désordonné qu'ils ont eu pour leurs enfans? combien de femmes chargées de crimes devant Dieu par la complaisance sans bornes et l'attachement aveugle qu'elles ont eu pour leurs maris? Il n'y a que vous, ô mon Dieu! qui sachiez jusques où s'étend cette corruption du monde. Mais c'est encore par là, mes chères sœurs, que nous devons, vous et moi, estimer la grâce de notre vocation; puisqu'en nous retirant du monde, elle nous délivre pour jamais de ces devoirs qui, quoique justes, n'auroient pas laissé de nous partager entre Dieu et la créature. Une épouse du siècle, dit saint Paul, est occupée et le doit être du soin de plaire à son époux : devoir saint, mais, tout saint qu'il est, joint souvent au danger de déplaire à Dieu. Celle qui s'attache au Seigneur, n'a que le Seigneur à qui plaire. Ainsi elle n'est point divisée, et toutes ses obligations se trouvant réunies dans une seule dont Dieu est l'objet, elle marche avec une sainte confiance, parce qu'elle n'a plus même besoin de tant de discernement, ni pour modérer ses affections, ni pour régler ses actions. Ses affections, du moment qu'elles ont Dieu pour terme, ne sont plus capables d'excès, et ses actions sont plus que suffisamment réglées par l'état auquel elle se fixe: la voilà donc, et le christianisme avec elle, à couvert du monde corrompu. Allons plus avant.

On voit dans le monde, quoique corrompu, des

ames bien intentionnées, des ames touchées de leurs devoirs, et qui voudroient de bonne foi chercher le royaume de Dieu; mais elles sont foibles, et un des effets de leur foiblesse, est de ne pouvoir soutenir la censure d'un certain monde libertin et ennemi de la piété; elles n'osent se déclarer chrétiennes, parce qu'elles craignent de passer pour dévotes et d'avoir à essuyer la raillerie; d'être traitées, ou d'hypocrites, ou de petits esprits : lâches esclaves du respect humain, qui semblent n'avoir de religion qu'autant qu'il plaît au monde qu'elles en aient. N'est-ce pas là, mes chers auditeurs, un des scandales du christianisme dont vous avez le plus à vous garantir? Car ce n'est pas assez pour le salut d'être chrétiens, il faut le paroître, il ne faut point rougir de l'être, il faut faire voir qu'on l'est, il faut pour cela mépriser le monde et ses jugemens, et être persuadé que sans cela l'on ne doit attendre de Dieu qu'une affreuse malédiction : *Qui me erubuerit, hunc Filius hominis erubescet* (1). Mais qu'y a-t-il de plus rare dans le siècle où nous vivons, que ces ames libres et affranchies de la servitude du monde? Dans la profession religieuse, nul pareil danger : on n'y craint ni le monde, ni la censure du monde; on y sert Dieu sans être contredit des hommes, on y est chrétien en liberté, on n'y rougit point de souffrir une injure sans se venger, on y est humble et patient sans être accusé de bassesse de cœur. La censure même du monde y est une espèce de secours pour la pra-

(1) Luc. 9.

tique du christianisme : pourquoi ? parce que nous voyons que le monde, au moins équitable en ceci, ne censure les religieux que quand ils viennent à oublier ce qu'ils sont, et ne les honore que quand ils sont parfaitement ce qu'ils doivent être. Autant qu'il a de malignité pour critiquer et railler ceux qui, demeurant dans le monde, y veulent être exactement et régulièrement chrétiens; autant a-t-il de mépris pour ceux qui ayant quitté le monde, voudroient encore être mondains. Du moment que nous sommes religieux, le monde, mes chères sœurs, tout monde qu'il est, exige de nous une vie exemplaire et irréprochable ; le monde, tout perverti qu'il est, ne nous estime qu'à proportion qu'il nous croit saints, et il n'a de respect pour nous qu'autant que nous lui paroissons avoir d'éloignement pour lui. Peut-on se trouver selon Dieu dans une situation plus avantageuse?

Enfin, pour les ames même parfaites, le christianisme est encore exposé dans le monde : et à quoi? aux louanges, aux applaudissemens, à la vanité, ennemis souvent plus dangereux que toutes les persécutions du monde. Mais où se sauve-t-on de leurs attaques? dans la religion, où, par une protection particulière de Dieu, ils n'ont presque point d'entrée : car, comme disoit saint Bernard, prouvant cette vérité par une opposition sensible et convaincante, qu'un chrétien engagé dans le monde fasse la moindre partie de ce que font communément les religieux, on l'admire et on le canonise ; au lieu que les religieux n'en reçoivent nul

éloge, parce qu'on suppose qu'ils ne font que ce qu'ils doivent. Or voilà, mes frères, reprenoit saint Bernard, ce que nous avons gagné en quittant le monde, de n'être pas estimés saints avant que nous le soyons, ni même quand nous le sommes. Un religieux tiède, en pratiquant ce qu'il pratique, seroit, malgré sa tiédeur, regardé dans le monde comme un chrétien parfait; et un chrétien dans le monde censé parfait, avec sa prétendue perfection, à peine seroit-il supporté dans la religion. D'où vient cela? c'est que dans la religion, bien de la régularité, bien de l'humilité, bien de la piété, n'est presque compté pour rien; au lieu que dans le monde, peu, et souvent rien, est compté pour beaucoup. Combien d'ames pures et élevées se gâtent tous les jours dans le monde, par la complaisance secrète qu'elles ont pour elles-mêmes, et par le faux encens que le monde donne à leur vertu? Sans parler de celles qui ne sont dévotes que par ostentation, et qui par là ne le sont pas, combien en voit-on que la dévotion, sans qu'elles s'en aperçoivent, rend au moins intérieurement vaines et présomptueuses? combien de pécheresses converties se sont laissé éblouir de l'éclat même de leur conversion, et en ont ainsi perdu le fruit? Car il ne suffit pas, dit un grand pape, d'être en garde contre les tentations grossières du démon, si l'on n'a encore soin de se préserver du poison subtil de la louange et de l'estime des hommes : *Quia studium cœlestis desiderii à malignis spiritibus custodire non sufficit, qui hoc ab humanis laudibus non abs-*

condit (1). Dans la religion, grâces au Seigneur, il n'y a point de tels risques à courir; on y est régulier sans distinction, humble sans singularité, mortifié et austère sans éclat; la vie parfaite y est une vie commune, et par conséquent à l'abri de la fausse et de la vraie louange. Quelque progrès que vous y fassiez dans les vertus chrétiennes et religieuses, on n'y pense point à vous, on n'y parle point de vous : Dieu seul et votre conscience y sont les approbateurs de votre conduite. Tout ce que vous y amassez de mérites, est caché et comme absorbé dans la masse des mérites infinis de la communauté dont vous êtes membre: circonstance, mes chères sœurs, qui seule suffiroit pour me faire estimer ma condition, et pour m'en faire goûter le bonheur. Le christianisme y est en assurance; et par un troisième avantage, il y est prisé ce qu'il vaut, et l'ame religieuse donne tout pour le posséder. Encore un moment de réflexion pour cette dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une des illusions du siècle les plus ordinaires, de vouloir être chrétiens et de croire le pouvoir être sans qu'il en coûte rien à la nature et à l'amour-propre; et quoique l'évangile nous prêche qu'il faut tout quitter et se renoncer soi-même, pour parvenir à cette grâce que j'appelle le trésor du christianisme; quoique saint Paul proteste qu'il s'estime heureux de tout perdre, pourvu qu'il gagne

(1) Greg.

Jésus-Christ : *Propter quem omnia detrimentum feci, ut Christum lucrifaciam* (1); par un secret bien surprenant qu'à trouvé le monde, mais que les saints n'ont point connu, on se flatte de pouvoir gagner Jésus-Christ en ne perdant rien, et de pouvoir le posséder en retenant tout; je dis tout ce qu'il faut au moins être prêt à sacrifier pour acquérir un si grand bien. En un mot, on vit dans cette erreur, et l'on y vit tranquillement, que pour être chrétien, il n'est pas nécessaire de se détruire et de s'anéantir; qu'on le peut être à des conditions plus supportables et plus proportionnées à notre foiblesse, c'est-à-dire, qu'on le peut être en goûtant les douceurs de la vie, en les recherchant et en se les procurant; qu'on le peut être en faisant éternellement sa volonté et suivant sans contrainte et sans gêne le mouvement de ses désirs; qu'on le peut être en travaillant à s'élever, en s'efforçant de s'enrichir, en donnant à son ambition toute l'étendue que les lois du monde lui accordent; qu'on le peut être enfin, sans se dépouiller pour cela de soi-même, ni en venir à ce renoncement dont on ne laisse pas, parce qu'on est chrétien, de reconnoître en spéculation la nécessité, mais dont on sait bien, parce qu'on est sage et prudent selon la chair, se défendre dans la pratique. Car voilà, mes chers auditeurs, le raffinement de la dévotion chimérique dont le monde se pare : on veut avoir la gloire du christianisme, mais on ne veut pas en avoir la peine; on en veut avoir le mérite, mais on ne veut pas en

(1) Philip. 3.

porter le joug; on veut en être quitte pour des paroles, pour des maximes, pour des sentimens, sans passer jamais jusques aux œuvres. Tel est l'abus dont je gémis et qui excite tout mon zèle.

Mais n'ai-je pas en même-temps de quoi me consoler, quand je considère que Dieu, pour la condamnation de cet abus, suscite actuellement dans son Eglise des ames ferventes, des ames remplies de son esprit, des ames touchées de la grâce de leur vocation, qui, par un vœu particulier, se consacrant à lui et faisant divorce avec le monde, achètent le mérite et la gloire d'être parfaitement chrétiennes aux dépens de tout ce qu'il en peut coûter à des créatures mortelles? N'ai-je pas de quoi bénir Dieu, quand je les vois, non contentes de quitter leurs biens, leurs prétentions, leurs droits, se quitter elles-mêmes sans réserve, se priver de leur liberté, s'interdire les plaisirs les plus innocens, se livrer comme des victimes : et pourquoi ? pour donner une preuve authentique à Dieu et aux hommes, qu'elles savent estimer le christianisme et le faire valoir ce qu'il vaut, quand je les vois, dis-je, pénétrées d'une sainte joie, et que je les entends protester aussi bien que l'Apôtre des gentils : *Omnia detrimentum feci, et arbitror ut stercora, ut Christum lucrifaciam;* Oui, tout cela nous a semblé une heureuse perte, et nous avons regardé comme de la boue tout ce que le monde nous pouvoit promettre, en comparaison du bonheur dont nous jouissons par la profession religieuse, d'être tout à Jésus-Christ comme il est tout à nous. Quand

j'en ai devant les yeux un exemple aussi éclatant que celui de cette illustre vierge, n'ai-je pas, encore une fois, de quoi rendre à Dieu d'immortelles actions de grâces, d'avoir confondu par là l'infidélité et l'aveuglement des mondains? Reprenons, s'il vous plaît, et suivez-moi.

On se fait honneur dans le monde de pratiquer le christianisme, et l'on croit en effet l'y pratiquer. J'en conviens, si vous le voulez : mais avouons aussi que le christianisme est aujourd'hui pratiqué dans le monde d'une manière dont on devroit rougir, et dont on rougiroit, pour peu qu'on eût de bonne foi, bien loin de s'en faire honneur. Jamais, dans le monde prétendu chrétien, tant de zèle pour la voie étroite, jamais tant de démonstration de réforme, jamais, en apparence, tant d'ardeur pour la sévérité de la morale et pour la pureté de l'ancienne discipline; mais au milieu de tout cela, jamais tant d'amour-propre, jamais tant de recherche de soi-même, jamais, à proportion des conditions, tant de mollesse, ou du moins tant d'attention à être abondamment pourvu de tout et à ne manquer de rien. Or, avec cela, il est aisé d'être chrétien; avec cela l'on ne sent point la pesanteur de ce fardeau du christianisme et de ce poids du baptême dont parloit Tertullien; avec cela on n'en est ni fatigué, ni surchargé. Mais où est-ce qu'il se fait sentir? disons-le hardiment, et parce qu'il est vrai, et parce qu'il est utile de le dire : où il se fait sentir, ce poids, c'est dans les communautés religieuses, où les exercices d'une vie réglée, où les jeûnes, où les veilles, où le silence, où la pauvreté,

où l'assiduité aux offices divins, sont une pénitence sans interruption qu'il faut avoir éprouvée pour en bien juger. Car c'est là que, par choix et par état, l'on porte ce qu'il y a de plus pesant dans le christianisme; et c'est là que l'ame chrétienne dit à Dieu, avec la même confiance que David : *Propter verba labiorum tuorum ego custodivi vias duras* (1); Pour vous, Seigneur, et pour le respect de votre loi, je marche dans des voies dures et pénibles. Le monde a lui-même des voies dures et pénibles; mais on y marche, parce qu'on est dominé par ses passions, parce qu'on est esclave de son ambition, parce qu'on est livré au démon de l'avarice, et c'est ainsi que l'on porte le poids du monde; au lieu qu'on suit les voies dures et pénibles de la religion, parce qu'on veut s'attacher exactement aux paroles de Jésus-Christ et à ses conseils : *Propter verba labiorum tuorum;* et c'est ce que nous pouvons appeler la perfection ou le comble du poids du baptême : *Pondus baptismi.* Aussi est-ce par là, mes chers auditeurs, qu'on achète le trésor du royaume de Dieu. Mais écoutez ce que j'ajoute.

Dans le monde on professe le christianisme; mais en même temps on fait dans le monde sa volonté; et par un abus que le monde remarque bien lui-même, et dont il est quelquefois peu édifié, ceux qui dans le monde se piquent le plus d'être chrétiens et de le paroître, j'entends certains dévots, sont souvent ceux en qui la propre volonté règne davantage, ceux qui y sont plus attachés et qui s'en départent le

(1) Ps. 16.

moins. Or, pourvu que l'on fasse sa volonté, rien ne coûte; et il n'y a ni excès de ferveur, ni pratique de pénitence, ni régularité de vie qu'on ne soutienne avec plaisir, tandis qu'on le veut, et qu'on se pique de le vouloir. Car cette volonté, du moment qu'elle est libre et qu'elle prédomine, tient lieu de tout, et adoucit la plus rigoureuse austérité. De là combien d'illusions dans la plupart des vertus du monde? Il n'en est pas de même de la religion : on y jeûne, on y veille, on y prie; mais en tout cela on y fait la volonté d'autrui, et jamais la sienne. Or voilà le grand sacrifice, dont l'homme avec raison se glorifieroit, s'il pouvoit jamais avoir droit de se glorifier devant Dieu : cette obéissance à laquelle il se voue, cette dépendance d'une volonté étrangère à laquelle il se rend sujet, cette loi qu'il s'impose de ne pouvoir plus disposer de soi-même, de n'être plus le maître de ses actions, de vivre, dans un âge parfait, comme un pupille qui ne doit jamais être émancipé, et qui, par un effet merveilleux de la vocation qu'il a embrassée, n'est libre que pour ne l'être plus, n'a de volonté que pour n'en avoir plus, n'use de sa raison et de ses lumières que pour n'en user plus : voilà ce qui fait l'essentiel mérite de l'homme, et où il faut qu'il en vienne, afin qu'on puisse dire de lui : *Vendit universa quæ habet.* Car tout le reste sans cela est peu, et cela seul, sans tout le reste, est d'un prix infini. Or il n'y a que l'ame religieuse, qui soit chrétienne à cette condition. Finissons, et voici ce qui doit achever de confondre le monde, en consolant ceux qui ont le courage et le zèle de le quitter.

Qu'en coûte-t-il à la plupart des chrétiens du siècle, pour mériter l'honneur qu'ils ont d'être, en qualité de chrétiens, incorporés à Jésus-Christ? Oseroient-ils dire qu'ils fassent pour cela aucun effort dont le christianisme leur soit proprement et purement redevable? Je parle de ceux dont le monde même vante si hautement la vertu et la probité; de ceux qui, dans l'opinion du monde, passent communément pour gens d'honneur; de ceux qui lui paroissent irréprochables: que leur en coûte-t-il pour être chrétiens? ils renoncent à toute injustice : Les païens, disoit le Sauveur, n'en font-ils pas autant? Ils s'abstiennent des plaisirs impurs; les sages de la gentilité ne s'en sont-ils pas abstenus? Ils ont de la modération dans leurs passions, de la règle dans leurs actions, de l'équité dans leurs jugemens, de la sincérité dans leurs paroles : la raison, indépendamment du christianisme, ne leur enseigne-t-elle pas tout cela? C'est dans la profession religieuse, que, pour se rendre digne de Jésus-Christ, on enchérit sur les vertus païennes; et comment? en se dégradant, pour ainsi dire, soi-même, et se réduisant, selon la doctrine de l'Apôtre, à l'état des enfans. Car voilà ce que les païens n'ont jamais fait, et n'ont jamais eu la pensée de faire. Ils jetoient dans la mer l'or et l'argent; mais ils demeuroient pleins d'eux-mêmes, dit saint Jérôme, et ils n'estimoient pas assez cette sagesse mondaine, dont ils se déclaroient les sectateurs, pour l'acheter au prix d'une vie obscure et humiliée. Voilà ce que ne font point encore les chrétiens engagés dans le monde. Ils

seront

seront réguliers, ils seront pieux, ils seront mortifiés, ils donneront tout; mais en se réservant toujours leur volonté propre, et n'allant jamais jusqu'à cette pleine abnégation qui est le parfait christianisme et le point capital du sacrifice de l'ame religieuse : *Vendit universa quæ habet, et emit.*

C'est ici, mes chers auditeurs, si le temps me le permettoit, que je vous ferois remarquer en passant l'erreur et la mauvaise foi de l'hérésiarque Luther, qui, pour colorer son libertinage et justifier son apostasie, affecta d'exalter les vœux du baptême, dans le dessein de décrier les vœux de la religion; comme si les vœux de la religion n'ajoutoient rien à la sainteté du baptême, et qu'en effet un simple chrétien donnât autant à Dieu qu'un religieux. Erreur que toute la théologie condamne comme également opposée à la raison et à la foi. Car ces saintes filles que vous voyez, en se dévouant à Jésus-Christ, lui ont fait par leur profession, des sacrifices que nul de vous ne lui a faits en vertu de son baptême. Elles pouvoient être riches et bien pourvues, et elles se sont rendues pauvres; elles pouvoient être libres, et elles ont choisi de se captiver sous le joug d'une obéissance éternelle; elles pouvoient goûter les plaisirs légitimes et permis, et elles ont embrassé la croix. Il leur en a donc bien plus coûté qu'à vous pour être ce qu'elles sont, puisque, tout chrétiens que vous êtes, vous n'avez jamais prétendu faire ce qu'elles font. Vous êtes puissans dans le monde, disoit saint Paul aux Corinthiens déjà convertis à la foi, mais qui pour cela n'avoient pas renoncé aux avantages des condi-

tions où Dieu les avoit fait naître ; vous êtes puissans dans le monde, et nous qui avons tout quitté pour Jésus-Christ, nous sommes foibles, sans crédit et sans autorité : *Nos infirmi, vos autem fortes* (1). On vous honore, et on nous compte pour rien : *Vos nobiles, nos autem ignobiles* (2). Vous êtes considérés et respectés, pendant que l'on nous regarde comme le rebut des hommes : *Tanquam purgamenta hujus mundi facti sumus* (3). Or, c'est ce que les vrais religieux pourroient bien s'appliquer, en se comparant avec les chrétiens de ce siècle. Mais du reste, à l'exemple de saint Paul, je vous dis tout ceci, mes chers auditeurs, non pas pour vous faire d'inutiles reproches, *Non ut confundam vos* (4), mais pour vous avertir, comme mes chers frères, d'un de vos plus essentiels devoirs : *Sed, ut filios meos carissimos, moneo* (5); c'est-à-dire, pour vous faire connoître le mérite de la vocation chrétienne, pour vous apprendre ce qu'elle vaut, combien vous la devez priser, et à quoi il faut que vous soyez déterminés lorsqu'il s'agit de marquer à Dieu jusqu'à quel point vous savez estimer ce trésor. Car enfin ces épouses de Jésus-Christ, dont la ferveur vous édifie, ne servent pas un autre Dieu que vous, ne croient pas un autre évangile que vous, n'attendent pas une autre gloire que vous. Si elles l'achètent plus cher que vous, c'est ce qui vous doit faire trembler, puisqu'il est certain que quoi qu'elles donnent pour l'avoir, elles ne donnent rien de trop, et que le royaume du ciel, prisé dans sa juste valeur, vaut en-

(1) 1. Cor. 4. — (2) *Ibid.* — (3) *Ibid.* — (4) *Ibid.* — (5) *Ibid.*

core bien au-delà. Que devez-vous donc conclure de leur exemple, sinon que jusqu'à présent vous n'avez pas connu le don de Dieu? Ah! Seigneur, devez-vous dire, je me flattois d'être chrétien, et je ne l'étois pas, mais aujourd'hui j'apprends à le devenir. Si vous êtes, mon cher auditeur, dans ces dispositions, c'est, pour vous, avoir trouvé le trésor de l'évangile, et c'est le fruit que vous devez remporter de cette cérémonie. Vous, vierge fidèle, achevez ce que vous avez commencé. Présentez-vous avec confiance à l'autel où votre Dieu vous attend. Prononcez sans peine ces vœux qui vous engageront éternellement et irrévocablement à lui. Quoi que vous lui donniez, il vous le rendra au centuple et en cette vie et en l'autre, où nous conduise, etc.

DEUXIÈME SERMON

SUR

L'ÉTAT RELIGIEUX.

LE CHOIX QUE DIEU FAIT DE L'AME RELIGIEUSE, ET QUE L'AME RELIGIEUSE FAIT DE DIEU.

Memento, Israel, et ne obliviscaris : Dominum elegisti hodiè, ut sit tibi Deus ; et Dominus hodiè elegit te, ut sis ei populus peculiaris.

Souvenez-vous-en, Israël, et ne l'oubliez jamais : vous choisissez aujourd'hui le Seigneur, afin qu'il soit votre Dieu ; et le Seigneur vous choisit aujourd'hui, afin que vous soyez son peuple particulier. Dans le Deutéronome, chap. 26.

C'est ainsi que Dieu parla aux Israélites, lorsqu'après les avoir tirés de la servitude, et les avoir long-temps éprouvés dans le désert, il les fit entrer dans la terre promise, qu'ils avoient si ardemment désirée, et qui devoit être pour eux une terre de bénédiction. Mais toutes ces choses, dit saint Paul, n'étoient encore que des figures; et ce qui arrivoit alors aux Israélites, selon le dessein de Dieu même, se rapportoit essentiellement à nous : *Hæc autem in figurâ facta sunt nostrî* (1). En effet, c'est dans les parfaits chrétiens que ces figures de l'ancienne loi trouvent leur accomplissement; et sans sortir du lieu

(1) 1. Cor. 10.

où nous sommes, c'est dans cette cérémonie religieuse que l'on voit clairement et sensiblement la vérité de ce que le Saint-Esprit a prétendu nous faire entendre par ces divines paroles que j'ai prises pour mon texte, et qui renferment tout le sujet de ce discours. Car, dites-moi, une ame dans les dispositions où nous paroît cette généreuse fille qui sert ici de spectacle aux anges et aux hommes; une ame que Dieu, par la vertu toute-puissante de sa grâce, tire aujourd'hui de l'esclavage du monde; une ame prédestinée, dont l'heureux sort, après de saintes épreuves, est d'entrer dans la religion qu'elle regarde comme la terre des élus, et vers laquelle elle porte ses vœux les plus ardens; une vierge qui, à la face des autels, par une profession solennelle, choisit le Seigneur pour son Dieu, et que le Seigneur choisit réciproquement, pour l'associer au nombre de ses épouses, c'est-à-dire, au nombre de ces vierges qui lui sont uniquement dévouées, et qui composent dans le christianisme ce peuple particulier, dont il se glorifie d'être servi : n'est-ce pas à la lettre tout le mystère qu'exprime ce passage : *Dominum elegisti hodiè, ut sit tibi Deus; et Dominus hodiè elegit te, ut sis ei populus peculiaris.* C'est donc à vous, digne épouse de Jésus-Christ, que j'adresse ces paroles : écoutez-les avec respect, et n'en perdez jamais le souvenir : *Memento, et ne obliviscaris.* En vous consacrant à la vie religieuse, vous allez choisir le Seigneur, afin qu'il soit votre Dieu : *Dominum elegisti hodiè, ut sit tibi Deus;* et par une insigne faveur, votre Dieu va vous choisir, afin que vous soyez particulièrement

sa créature : *Et Dominus hodiè elegit te, ut sis eî populus peculiaris.* Méditez bien ces vérités importantes, et qu'elles demeurent pour jamais profondément gravées dans votre cœur. Voilà ce que je vous propose, et ce que vous devez envisager comme le fond de toutes vos obligations : le choix que vous faites de Dieu, et le choix que Dieu fait de vous. Le choix que vous faites de Dieu, source des mérites infinis que vous amasserez en le servant, et qui seront les fruits du sacrifice que vous allez lui offrir : c'est la première partie. Le choix que Dieu fait de vous, source des grâces abondantes qu'il vous prépare, et qu'il commence dès ce jour à répandre sur votre personne : c'est la seconde partie. Le choix que vous faites de Dieu, afin qu'il soit particulièrement votre Dieu : fondement solide du droit propre que vous aurez de vous confier en lui et de tout attendre de lui. Et le choix que Dieu fait de vous, afin que vous soyez spécialement sa créature : souverain motif de l'inviolable attachement que vous devez avoir pour lui. Que ne dois-je point me promettre de ces deux considérations, parlant ici à des ames religieuses, pleines de l'esprit de leur vocation, continuellement occupées du soin de le conserver, de le renouveler, de l'augmenter ? Quel exemple pour les chrétiens du siècle qui m'écoutent : car pour votre édification, mes chers auditeurs, il n'y aura rien dans ce discours que vous ne puissiez, et que vous ne deviez vous appliquer selon ce que vous êtes, et ce que Dieu demande de vous, dans la vie séculière et néanmoins chrétienne à laquelle il vous a appelés. Tout ce que

je dirai vous instruira, ou, si vous n'en profitez pas, vous confondra. Mais indépendamment du fruit que les chrétiens du siècle en tireront, voici encore une fois, fidèle épouse du Sauveur, les deux avantages dont la profession religieuse va vous mettre en possession, et dont le devoir de mon ministère m'oblige à vous féliciter. En vertu de l'action que vous allez faire, le Dieu de l'univers, parce que vous le choisissez, va devenir singulièrement votre Dieu; et vous, parce qu'il vous choisit lui-même, vous allez devenir singulièrement sa créature. C'est-à-dire, il va être votre Dieu avec toute la distinction qu'il le peut être dans l'ordre de la grâce; et vous, avec la même distinction, vous serez sa créature d'une manière qui, dans l'ordre de la grâce, va dès maintenant vous combler de gloire. Avant qne d'en venir à la preuve, ayons recours à la mère de Dieu, et saluons-la en lui disant: *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Choisir le Seigneur, et par ce choix en faire son Dieu, c'est un des secrets de la prédestination divine, qu'il n'appartenoit qu'à Dieu même de nous révéler; et dire qu'en quittant le monde pour embrasser l'état religieux, nous avons trouvé ce secret, c'est une vérité, mes chères sœurs, aussi consolante pour nous qu'elle est propre à nous soutenir dans la pratique de nos devoirs. Mais cette vérité, quoique constante, a besoin d'éclaircissement. Car enfin, demandent les interprètes, expliquant ce passage du Deutéronome, *Dominum elegisti, ut sit tibi*

Deus, Dieu ne seroit-il pas notre Dieu, si nous ne le choisissions de la sorte? et dépend-il nous qu'il soit notre Dieu ou qu'il ne le soit pas, qu'il le soit plus ou qu'il le soit moins, qu'il le soit par un titre ou par un autre? et en conséquence du choix que nous avons fait de lui, sommes-nous en droit de prétendre qu'en effet il soit plus notre Dieu, qu'il ne l'est du reste des hommes? C'est à ces importantes questions que je répondrai, et c'est de ces questions mêmes que je tirerai les preuves les plus convaincantes et les plus touchantes de la première proposition que j'ai avancée. Mais auparavant concevons-la bien, et formons-nous-en une idée juste, et qui puisse désormais être la règle de toute la conduite de notre vie.

Oui, mes chères sœurs, je le répète, quand nous nous séparons du monde pour nous consacrer à Dieu par le vœu solennel de la religion, nous accomplissons en vérité et en esprit ce que les Israélites charnels n'accomplirent qu'en figure, lorsqu'ils entrèrent dans la terre promise. Non-seulement nous choisissons le Seigneur, mais nous le choisissons dans cette vue, qu'il soit particulièrement notre Dieu. Or je veux vous montrer d'abord, combien d'une part ce choix lui est honorable, et de l'autre combien il nous est avantageux. Rapport à Dieu et à nous-mêmes, par où nous devons mesurer l'excellence et la perfection de ce choix. Il y a plus: car ce choix présupposé, je veux vous faire remarquer, et même vous faire sentir, combien Dieu nous est nécessaire dans la séparation du monde où la reli-

gion nous engage. Mais aussi veux-je au même-temps vous obliger à reconnoître, que quelque séparés du monde que nous soyons, ce choix présupposé, Dieu nous suffit. Appliquez-vous à ma pensée, dont voici le précis réduit à cinq chefs : choix glorieux à Dieu, choix heureux pour nous, choix qui nous rend Dieu nécessaire, choix qui fait que Dieu nous suffit, et choix enfin d'où il s'ensuit que Dieu est tout autrement notre Dieu, qu'il ne l'est des chrétiens du siècle. Plaise au ciel que je puisse bien imprimer dans vos esprits et dans vos cœurs des vérités si édifiantes !

Première vérité : choix glorieux à Dieu. La démonstration en est sensible, et vous en devez être touchées. C'est qu'en vertu de ce choix nous rendons à Dieu un authentique témoignage qu'il est Dieu, et parfaitement notre Dieu, et, à l'exclusion de tout autre, notre seul et unique Dieu, puisqu'il mérite que nous quittions tout pour lui, et que pour lui nous renoncions à nous-mêmes; car il n'y a que Dieu qui mérite cet abandonnement total, et pour qui il nous soit permis de renoncer à nous-mêmes, jusqu'à nous sacrifier nous-mêmes ; comme il n'y a que l'ame religieuse qui rende à Dieu cet honneur, au moins dans toute l'étendue que cet honneur peut lui être rendu sur la terre. Et c'est ici, mes chères sœurs, que je commence à découvrir le privilége inestimable de notre vocation. Non, disoit saint Basile à ses disciples, il n'y a que Dieu seul à qui ce sacrifice volontaire de la profession religieuse puisse être dû, et pour qui il puisse être louable. Quitter

tout pour tout autre que pour Dieu, ce seroit un excès de folie : mais pour Dieu, c'est une éminente sagesse. Renoncer à soi-même pour la créature, ce seroit une idolâtrie secrète et une impiété ; mais pour Dieu, c'est un acte héroïque de religion. En cela, dis-je, consiste la grandeur de Dieu ; et par un admirable enchaînement des intérêts de Dieu avec les nôtres, en cela la grandeur de Dieu, quoique absolue et indépendante de nous, semble ne pouvoir être séparée de nos intérêts. Car vous seul, ô mon Dieu! vous seul êtes digne que nous quittions tout pour vous, parce que dans vous seul nous trouvons tout ce que nous quittons, et infiniment au-delà de tout ce que nous quittons ; vous seul avez droit d'exiger que pour vous nous renoncions à nous-mêmes, parce que vous seul pouvez nous dédommager de ce renoncement, et qu'étant Dieu, vous avez seul de quoi pouvoir être la récompense de notre sacrifice.

Mettons nos intérêts à part : ce n'est point encore de quoi il s'agit. J'ai dit au Seigneur : Vous êtes mon Dieu, parce que vous n'avez nul besoin de mes biens. *Dixi Domino : Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non eges* (1). Ainsi parloit David. Et moi, peut et doit ajouter l'ame religieuse, j'ai dit au Seigneur : Vous êtes mon Dieu, parce que, non content de mes biens, dont vous n'avez ni ne pouvez avoir besoin, vous avez attendu de moi un hommage plus digne de vous, qui est le sacrifice de moi-même, et c'est celui que je vais vous présenter.

(1) Ps. 15.

Où sont les chrétiens du siècle qui choisissent Dieu à ce prix, et à qui, pour le posséder, il en coûte ce dépouillement de toutes choses, et ce sacrifice d'eux-mêmes complet et entier? L'ame chrétienne, je l'avoue, est obligée, comme chrétienne, de renoncer à tout, au moins d'esprit et de cœur, puisque sans cela elle ne peut être à Jésus-Christ: *Qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus* (1); et, par la raison seule qu'elle est chrétienne, elle doit renoncer à elle-même, puisqu'elle est incapable sans cela de suivre Jésus-Christ, qui nous a dit à tous, sans exception: *Si quis vult post me venire, abneget semetipsum* (2). Mais où sont ceux qui, dans le monde, observent à la lettre ces deux préceptes? et entre ceux qui s'efforcent de les observer, où est celui qui les observe sans restriction? Prenez et considérez le chrétien du siècle le plus zélé, et dans sa condition le plus parfait; quelque parfait que vous le supposiez, en se donnant à Dieu, que ne se réserve-t-il pas? quelque détaché du monde que nous le concevions, à combien de choses est-il néanmoins vrai qu'il ne renonce pas réellement, et qu'il n'a pas même intention de renoncer? Maître de ses biens et de sa liberté, que quitte-t-il et de quoi se dépouille-t-il? Il n'y a que l'ame religieuse, qui, par un retour et un généreux effort de sa reoonnoissance, puisse dire à Dieu sans présomption: Qu'ai-je pu vous donner, Seigneur, que je ne vous aie pas donné? qu'ai-je pu quitter pour vous, que je n'aie pas quitté?

(1) Luc. 14. — (2) Luc. 9.

qu'ai-je pu faire pour m'offrir à vous comme une hostie vivante, que je n'aie pas fait? Je dis par un effort de sa reconnoissance : car, si elle parle de la sorte, ce n'est point pour exalter le mérite de son sacrifice, mais pour honorer au contraire le don de Dieu. Ce n'est point pour se glorifier, ni pour se prévaloir de son état, mais pour reconnoître devant Dieu que ce qu'elle quitte n'est qu'un léger tribut de ce qu'elle lui doit : ce n'est point par un esprit d'ostentation, mais par une vive expression de son respect infini pour ce souverain Etre. Et voilà, mes chères sœurs, comment le choix que nous faisons de Dieu lui est si glorieux.

Mais il est encore plus heureux pour nous : seconde vérité dont vous allez convenir. Car fondés sur ce choix, et tandis que ce choix subsiste, nous sommes sûrs, autant qu'on le peut être en cette vie, que nous aimons Dieu, et que nous l'aimons de cet amour parfait qui est inséparable de sa grâce ; de cet amour souverain qui nous justifie aux yeux de Dieu, et qui seul, fussions-nous d'ailleurs chargés de crimes, a la vertu de nous réconcilier avec Dieu ; de cet amour de préférence en quoi consiste la plénitude de la loi, et à quoi le salut de l'homme est immanquablement attaché : amour de préférence, dont nous avons le gage le plus certain. Permettez-moi de vous développer ce point ; vous y trouverez un fonds inépuisable de consolation. Hors de l'état religieux, il est aisé de dire à Dieu qu'on l'aime par-dessus toutes choses, et qu'on l'aime plus que

soi-même ; mais autant qu'il est aisé de le dire et de le penser, autant est-il rare et difficile de le pratiquer ; autant que ce langage est ordinaire dans le christianisme, autant est-il douteux dans un chrétien qui n'a pas renoncé au monde, et qui jouit tranquillement et à son aise des biens de la vie. En un mot, dit saint Chrysostôme, on peut facilement se tromper en se flattant qu'on aime Dieu, et que pour Dieu, s'il le falloit, on seroit prêt à tout quitter, pendant qu'on ne quitte rien et qu'on ne se dessaïsit de rien. Au moment que nous prenons le parti de la religion, nous tenons le même langage, mais nous le tenons à bien meilleur titre. Pour montrer que nous aimons Dieu préférablement à tout, nous le préférons actuellement à tout, non pas en idée ni en spéculation, mais en pratique et par l'engagement le plus réel. Nous ne voulons pas que Dieu nous en croie sur notre parole : en quittant tout pour lui, nous lui en donnons une preuve qui ne peut être équivoque ni sujette à l'illusion. Convaincus, par une fatale expérience, que nous ne devons pas nous en fier à nos propres sentimens pour nous assurer de nous-mêmes, nous nous vouons à Dieu jusqu'à nous ôter la disposition de nous-mêmes, et jusqu'à renoncer pour Dieu à tous les droits que nous avons sur nous-mêmes. Mais aussi pouvons-nous après cela, sans craindre de de mentir au Saint-Esprit, protester à Dieu que nous l'aimons, et lui répondre de nous-mêmes sur l'article le plus essentiel de la loi. Donnons encore plus de jour à cette pensée. Dans cette vie, per-

sonne, dit l'Ecriture, ne sait s'il est digne d'amour ou de haine : *Nescit homo utrùm amore an odio dignus sit* (1); et par conséquent personne dans cette vie ne sait s'il aime Dieu ou s'il ne l'aime pas : car si j'étois certain que j'aime Dieu, je serois certain que Dieu m'aime et qu'il me trouve digne de son amour. Il est vrai, personne ne le sait infailliblement; mais si quelqu'un le peut savoir, et si quelqu'un le sait de cette science qui, sans être infaillible, ne laisse pas de rendre l'espérance des justes ferme et tranquille, je soutiens que c'est l'amê religieuse : pourquoi? parce qu'elle sait qu'il n'y a rien au monde qu'elle n'ait abandonné pour Dieu; parce que, sans vouloir se comparer avec l'Apôtre de Jésus-Christ, elle sait qu'elle a l'avantage de pouvoir dire comme lui : *Quis nos separabit à caritate Christi* (2)? Qui désormais me séparera de l'amour de mon Dieu? sont-ce les biens de la terre que j'ai quittés? sont-ce les plaisirs des sens que je me suis retranchés? sont-ce les honneurs du siècle que j'ai méprisés? Non, peut-elle conclure : car, malgré l'affligeante incertitude où Dieu veut que je sois touchant son amour et sa haine, après le choix que j'ai fait de lui, en sacrifiant tout et en me sacrifiant moi-même pour lui, j'ai l'assurance la plus raisonnable et la plus solide, que son amour est en moi, et que jamais rien ne m'en détachera. Ce choix lui est donc une espèce d'évidence de l'amour qu'elle a pour Dieu : or, qu'y a-t-il pour elle de plus heureux que d'être ainsi assurée de cet

(1) Eccl. 9. — (2) Rom. 6.

amour, que de pouvoir se rendre ainsi le témoignage de cet amour, que de posséder ainsi cet amour, comme le titre le plus légitime de sa prédestination? Avançons.

J'ai dit que le choix que nous faisons de Dieu dans la vocation religieuse et dans l'éloignement du monde où nous vivons, nous rend Dieu souverainement nécessaire : troisième vérité, mes chères sœurs, à laquelle il est impossible que vous ne vous intéressiez pas, et qui suit du principe que j'ai établi. Car ayant tout quitté pour Dieu, si Dieu venoit à nous manquer, où en serions-nous? Si par notre infidélité, frustrés de notre attente, nous venions à ne pas trouver Dieu dans la religion, ne pouvant d'ailleurs y trouver les consolations du monde, que nous resteroit-il? où seroit notre ressource? De cette vérité, le mondain, plein de ses erreurs, voudroit inférer qu'au moins en cela notre condition est à plaindre ; mais c'est en cela même, reprend saint Bernard, qu'elle nous paroît préférable à toute autre condition, et voici l'excellente raison qu'il en apporte. Car il est vrai, mes chers frères, disoit-il à ses religieux, séparés, comme nous le sommes, de tout ce qu'il y a d'agréable dans le monde, Dieu nous est nécessaire dans la religion ; mais c'est justement de quoi nous bénissons Dieu, qui par là nous a mis dans une sainte et absolue nécessité de nous attacher à lui et de ne vivre que pour lui. Il est vrai, Dieu, dans la religion, nous est infiniment plus nécessaire qu'aux chrétiens du siècle ; mais c'est en quoi nous nous sentons plus redevables

qu'eux à Dieu ; car malheur à nous, si Dieu ne nous étoit plus nécessaire, ou s'il nous l'étoit moins; malheur à nous, si, hors de lui, nous pouvions trouver du repos et de la douceur dans la vie; malheur, si, venant à oublier Dieu et à le méconnoître, nous pouvions nous passer de lui. Les mondains dissipés par les fausses joies et les vains amusemens du siècle, peut-être peuvent-ils quelquefois, quoique faussement, se flatter d'être parvenus à cette prétendue et imaginaire indépendance de Dieu; mais c'est ce qui fait la réprobation de leur état. La béatitude du nôtre est de ne pouvoir être heureux qu'en Dieu, de ne le pouvoir être qu'avec Dieu, de ne l'être qu'à proportion que nous nous unissons à Dieu. Sans Dieu nous serions malheureux ; vous l'avez ainsi ordonné, Seigneur, et la loi que vous en avez faite, n'est pas tant un arrêt de votre justice, qu'une disposition favorable de votre miséricorde : *Jussisti, Domine, et sic est.* Sans vous, nous serions malheureux ; mais nous le serions encore bien plus, si nous voulions sans vous ne l'être pas, puisque le comble de notre misère seroit de chercher hors de vous la véritable félicité. Quoi qu'il en soit, mes frères, poursuivoit saint Bernard, en qualité de religieux, nous mettons au nombre des grâces, et des plus précieuses grâces de notre état, le besoin même que nous avons de Dieu ; car, selon la parole sainte, plus nous avons besoin de Dieu, plus Dieu se tient obligé à répandre ses dons sur nous; plus nous avons besoin de Dieu, plus il veut que nous ayons droit de recourir à lui, de compter sur

lui

lui et de tout attendre de lui. Sans lui, nous ne trouverions dans la religion qu'un vide affreux de toutes les consolations humaines : mais étant, comme il est, un Dieu fidèle, il sait abondamment remplir ce vide par d'autres consolations toutes spirituelles dont il est lui-même la source. Autant que, par la privation de tout le reste, il nous devient nécessaire, autant se fait-il un honneur et prend-il soin de ne nous manquer jamais, tandis que nous soutenons par une sainte persévérance le choix que nous avons fait de lui. Aussi ai-je ajouté, mes chères sœurs, que, quelque séparés du monde que nous soyons, ce choix présupposé, Dieu nous suffit : et c'est la quatrième vérité, encore plus capable de nous faire goûter le bonheur de notre profession. Ecoutez-moi ; je n'en dis qu'un mot, mais qui, joint à vos réflexions, pourra vous tenir lieu d'un discours entier.

Les chrétiens du siècle, même les plus réglés dans leurs désirs, ont, malgré eux, mille besoins qui, par l'engagement inévitable de leur condition, les assujettissent au monde, et les mettent par là dans une impuissance morale de parvenir jamais sur la terre à être contens. De combien de choses, et de choses hors de leur pouvoir, leur repos ne dépend-il pas ? et s'il en manque une seule, quand ils auroient toutes les autres, combien de chagrins et de troubles ce seul défaut ne leur fait-il pas essuyer ? Quel malheur, disoit un païen, de dépendre de la sorte pour être heureux ! Dans la religion, si nous avons besoin de Dieu, au moins avons-nous l'avan-

tage de n'avoir besoin que de Dieu : car avec Dieu nous nous passons sans peine de tout ; avec Dieu, nous n'envions point au monde ses prospérités ; avec Dieu, quoique pauvres, nous sommes riches, et bien plus riches que si nous possédions tout, parce que nous ne désirons rien : *Tanquàm nihil habentes, et omnia possidentes* (1). Quand on nous dit que Dieu seul fera notre béatitude dans le ciel, et que tout insatiables que nous sommes, au moment que sa gloire paroîtra, nous en serons rassasiés, selon la parole du Prophète royal ; quoique ce soit un point de foi, nous avons de la peine à le comprendre, et nous voudrions qu'on nous en donnât une preuve sensible. La voici, mes chers auditeurs : car la preuve sensible de cet adorable attribut de Dieu, qui fait que dans le séjour de la gloire, Dieu nous suffira, c'est qu'il suffit dès maintenant à l'ame religieuse, qui, fidèle à la grâce de sa vocation, jouit indépendamment du monde d'un solide et parfait contentement. Je m'explique : ce qui montre que les justes dans la gloire trouveront en Dieu seul toute leur félicité, c'est que par une anticipation de cette gloire, on voit dans la religion des ames qui ne veulent que Dieu, qui trouvent tout en Dieu après avoir tout quitté pour Dieu, et qui contentes de Dieu, renoncent, pour le posséder, à toutes les grandeurs du monde, à tous les héritages du monde, à tous les établissemens et à toutes les fortunes du monde. Oui, l'on en voit, et Dieu, par sa miséricorde, nous en met aujourd'hui devant les yeux

(1) 2. Cor. 6.

des exemples vivans. Voilà ce que la grâce de Jésus-Christ opère dans ces ames ferventes dont je parle et à qui je parle : c'est un miracle incompréhensible pour ces mondains qui n'ont que des vues terrestres et animales ; mais ce miracle n'en est pas moins réel ni moins vrai. Le monde, avec tous ses biens, ne suffit pas à un avare ; le monde, avec tous ses honneurs, ne suffit pas à un superbe ; le monde, avec tous ses plaisirs, ne suffit pas à un sensuel ; et Dieu seul, sans ces plaisirs du monde, sans ces biens, sans ces honneurs, suffit à l'ame qui le choisit pour son Dieu. Est-il rien de plus convaincant que ce témoignage ? Etre content de Dieu, et de Dieu seul, voilà ce qu'éprouvent ceux et celles qui, faisant divorce avec le monde, cherchent Dieu dans la religion ; et que ne pouvez-vous là-dessus vous expliquer hautement, mes chères sœurs, et rendre ici à la grâce de votre Dieu toute la gloire qui lui est due ? voilà ce que vous éprouvez tous les jours, et voilà ce qu'éprouvent tant d'autres dans l'humble et pauvre condition qu'ils ont, comme vous, choisie. Or quel dégagement et quelle liberté de l'ame, lorsqu'on se peut dire à soi-même : Dieu me suffit. Je n'ai ni terre, ni héritages, ni revenus en ce monde, mais Dieu me suffit : fortune, dignités, grandeurs du monde, tout cela n'est point pour moi, mais Dieu me suffit ; d'autres ont toutes les commodités de la vie, toutes les douceurs que le monde peut leur fournir, et moi je n'en ai aucune, mais Dieu me suffit ; il me suffit maintenant, il me suffira jusqu'à mon dernier soupir, il me suf-

fira dans l'éternité ; car étant mon Dieu, il est mon tout, et tout ce qui n'est pas mon Dieu, ne m'est rien : *Quid mihi est in cœlo, et à te quid volui super terram* (1) ?

Enfin pour cinquième et dernière vérité, je conclus que Dieu, en conséquence du choix que nous faisons de lui par la profession religieuse, devient singulièrement et spécialement notre Dieu ; et voilà, heureuse épouse du Sauveur, ce qui doit vous rendre votre vocation également chère et vénérable. En conséquence de l'action que vous allez faire, le Seigneur que vous choisissez, sera votre Dieu avec toute la distinction qu'il peut l'être dans l'ordre de la grâce : pourquoi ? parce qu'en conséquence du renoncement que vous faites à tout pour lui, il sera lui-même votre partage, votre héritage, votre possession ; et que de cette sorte vous aurez sur lui, pour ainsi dire, tout le droit de propriété qu'une créature peut avoir sur son Dieu. Appliquez-vous à ce que je dis : quand Dieu divisa la terre promise entre les tribus d'Israël, il ne donna, remarque l'Ecriture, aucun partage à la tribu de Lévi, parce que la tribu de Lévi, toute dévouée à Dieu, ne devoit point avoir d'autre partage que Dieu même : *Quia ipse Dominus possessio ejus est* (2). Excellente figure, ma chère sœur, de ce qui va se passer à votre égard ; car vous allez être dans la loi de grâce cette ame choisie dont Dieu fera le partage, et à qui Dieu, comme Dieu, appartiendra tout autrement qu'il n'appartient aux chrétiens du siècle. En effet, le

(1) Ps. 72. — (2) Deut. 10.

chrétien du siècle peut bien dire comme David : *Dominus pars hæreditatis meæ* (1) ; Le Seigneur est une portion de mon héritage ; mais il ne peut pas dire absolument dans le même sens que l'ame religieuse : *Dominus hæreditas mea ;* le Seigneur est mon héritage, parce qu'avec Dieu, dit saint Bernard, il possède encore d'autres biens, et qu'en possédant ces autres biens avec Dieu, il en possède moins purement et moins parfaitement Dieu. C'est vous, fervente épouse de Jésus-Christ, qui désormais ayant renoncé au monde, aurez droit de regarder Dieu, comme un bien qui vous est uniquement propre, comme un bien qui vous est affecté ; comme un bien d'autant plus votre bien, que vous en faites votre seul bien. Au lieu que vos frères et vos sœurs selon la chair, partageront entre eux un héritage temporel que vous leur abandonnez, et dont la mort les dépouillera ; vous allez en acquérir un, lequel, quoique immense et infini, sera tout entier à vous, comme s'il n'étoit que pour vous ; et cet héritage, encore une fois, c'est Dieu même, qui vous tiendra lieu de tout. Or vous tenir lieu de tout, c'est être non-seulement Dieu, mais spécialement votre Dieu. Et voilà le sens littéral de ces belles paroles : *Quia ipse Dominus possessio ejus est.*

Revenons donc, mes chères sœurs, aux questions que j'ai d'abord proposées. Dieu ne seroit-il pas notre Dieu, si nous ne le choisissions que de la manière que je le viens d'expliquer ? Ecoutez sur cela saint Basile : il seroit notre Dieu, répond ce saint

(1) Ps. 15.

docteur, mais il ne le seroit pas dans cette étendue et cette perfection qui suppose le sacrifice que nous lui faisons de nous-mêmes par les vœux de la religion. C'est-à-dire, il seroit notre Dieu par la nécessité de son être, et par le droit inaliénable de sa souveraineté; mais il ne le seroit pas avec ce surcroît de domination et d'empire qu'il a sur nous, quand nous nous dépouillons pour lui de notre liberté. Malgré nous, il seroit le Dieu de toute la nature; mais il ne seroit pas au point qu'il l'est, le Dieu de notre cœur. Il dépend de nous en ce sens, qu'il soit notre Dieu; comme au contraire, quoique Dieu de l'univers, il n'est pas le Dieu des mondains, parce que les mondains se font volontairement et de leur choix d'autres divinités que lui. C'est lui-même qui le leur déclare, *Et ego non ero Deus vester*. Par conséquent il est plus notre Dieu, qu'il ne l'est du reste des hommes, puisqu'il l'est plus ou moins, selon que nous nous dévouons plus ou moins à son culte. Or y pouvons-nous être plus dévoués, que nous ne le sommes en qualité de religieux? D'où il s'ensuit qu'en nous consacrant à Dieu, nous ajoutons à tous les autres titres, en vertu desquels il étoit déjà notre Dieu, celui de notre choix, et celui du choix le plus parfait que nous puissions faire. Quel trésor de grâce pour nous, si nous savons connoître le don de Dieu et en profiter! Ils ont appelé ce peuple heureux, disoit David, parce qu'il a des biens en abondance, parce qu'il jouit paisiblement des plaisirs de la vie, parce que le monde le loue et lui applaudit: *Beatum dixerunt populum*

qui hæc sunt (1). Mais moi, ajoutoit ce saint roi, j'ai dit : Bienheureux le peuple qui a le Seigneur pour son Dieu : *Beatus populus cujus Dominus Deus ejus* (2). Et voilà, digne épouse de Jésus-Christ, votre vocation : vous avez choisi le Seigneur, afin qu'il soit singulièrement votre Dieu : *Dominum elegisti, ut sit tibi Deus ;* et le Seigneur vous choisit aujourd'hui, afin que vous soyez singulièrement sa créature, en vous associant à une communauté de vierges, qui, dans le christianisme, est à la lettre son peuple particulier : *Et Dominus elegit te hodiè, ut sis ei populus peculiaris.* C'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Comme il est de la foi que la grâce, qui est le principe du mérite, doit par conséquent précéder en nous tout mérite ; aussi est-ce pareillement un point de foi, que le choix que Dieu fait de nous, doit, par une absolue nécessité, précéder le choix que nous faisons de Dieu. Et voilà pourquoi saint Bernard, instruisant une épouse de Jésus-Christ, et lui donnant une juste idée de sa vocation, en concluoit toujours pour elle l'obligation indispensable où elle étoit de marcher saintement devant Dieu, et de se tenir dans une profonde humilité, accompagnée d'une vive reconnoissance, par ce raisonnement invincible : *Nisi enim priùs quæsita, non quæreres ; sicut nec eligeres, nisi electa.* Car, lui remontroit-il, quelque fidèle et quelque fervente que vous puissiez être dans la voie

(1) Psalm. 143. — (2) *Ibid.*

de Dieu, vous ne chercheriez pas Dieu, si Dieu le premier ne vous avoit cherchée; et vous n'auriez pas l'avantage de l'avoir choisi, s'il n'avoit eu auparavant la bonté de vous choisir lui-même, en vous prévenant par sa grâce, et en vous attirant à son service. Appliquons-nous, mes chères sœurs, cette grande vérité; et remontant jusqu'à la source des miséricordes de notre Dieu, entrons dans les desseins de son aimable providence sur nous quand il nous a appelés à la religion. Les voici. Dieu nous a choisis, afin que nous soyons dans le monde, je dis dans le monde chrétien, son peuple particulier: *Et Dominus elegit te hodiè, ut sis ei populus peculiaris.* Qu'est-ce à dire, son peuple particulier? saint Paul nous l'apprend en deux mots, dans ce beau passage de l'épître aux Ephésiens: *Elegit nos in ipso, ut essemus sancti et immaculati in conspectu ejus* (1). J'avoue que saint Paul parloit là des chrétiens en général; mais du reste, il est évident qu'il parloit des chrétiens parfaits, et qu'ainsi sa proposition convenoit encore mieux à ceux et à celles qui, dans la suite des temps, devoient renoncer au monde, pour embrasser la profession religieuse, puisque c'est dans la profession religieuse que se trouvent plus communément les parfaits chrétiens. C'étoit donc vous et moi, mes chères sœurs, que l'Apôtre de Jésus-Christ avoit surtout en vue, lorsqu'il disoit: *Elegit nos, ut essemus sancti et immaculati.* Entre les élus mêmes, Dieu nous a élus, afin que nous soyons saints; il nous a élus, afin que nous soyons irrépréhensibles; et j'ajoute, suivant

(1) Ephes. 1.

la même pensée : Il nous a élus, afin que nous servions d'exemple aux chrétiens du siècle; il nous a élus, afin qu'au milieu d'eux nous paroissions comme la lumière du monde et comme le sel de la terre. Définition très-naturelle et très-vraie de l'état religieux. C'est le peuple saint du Seigneur : en comparaison des mondains, c'est le peuple sans tache et sans reproche ; c'est le peuple suscité et prédestiné pour être le modèle des chrétiens; c'est le peuple établi de Dieu pour confondre les erreurs et l'infidélité du siècle, et pour en arrêter la corruption ; en un mot, c'est le peuple de Dieu particulier, dont les Israélites n'ont été que la figure. Voilà, dis-je, ames religieuses, à quoi se termine le choix que Dieu a fait de nous. Encore quelques momens de votre attention.

Dieu nous a choisis afin qu'en qualité de religieux nous soyons son peuple saint : *Elegit nos, ut essemus sancti.* Choix adorable, qui nous a séparés du monde profane, pour nous associer, si j'ose m'exprimer de la sorte, à la sainteté de Dieu même : *Sancti estote, quia ego sanctus sum.* Car Dieu, dans le fond de son être, étant saint et le Saint des saints, il vouloit, dit saint Chrysostôme, et il devoit être servi par des saints. Or, c'étoit l'état religieux, qui, par une divine fécondité, devoit produire ce nombre de saints que Dieu vouloit former pour la perfection de son culte. C'étoit l'état religieux, qui, dans la retraite et dans l'éloignement du monde, devoit élever cette multitude de saints éprouvés, de saints mortifiés, de saints consommés en toute sorte de vertus, de saints victorieux du monde et d'eux-mêmes, tels qu'il les falloit

à Dieu pour être servi en Dieu. David se plaignoit autrefois, et gémissoit de ce qu'il n'y avoit plus de saints dans le monde. Sauvez-moi, Seigneur, s'écrioit-il, touché des progrès que faisoit le vice et des désordres qu'il voyoit croître de jour en jour, sauvez-moi, parce qu'il n'y a plus de saints dans le monde. Or, qu'est-ce que le monde, sinon un enfer, du moment qu'il n'y a plus de saints? *Salvum me fac, Domine, quoniam defecit sanctus* (1). Telle étoit la prière de ce saint roi, dans l'ardeur de son zèle, à la vue des iniquités du monde. Mais par un sentiment bien contraire, je me console aujourd'hui de ce que, malgré les iniquités du monde, il y a encore des saints dans le monde. Car tandis que je vois des communautés de vierges consacrées à Dieu, et uniquement appliquées à remplir les devoirs de leur vocation; des communautés qui se distinguent par leur inviolable et constante régularité; des communautés qui édifient l'Eglise, et qui sont de celles que saint Cyprien appeloit la plus noble portion du troupeau de Jésus-Christ; tandis que je vois des maisons religieuses de ce caractère (or il y en a), je dis hardiment et sans crainte : Non, la main du Seigneur n'est pas raccourcie; et, malgré l'envie du démon, il ne laisse pas d'y avoir encore des saints. Comme il y en a dans le ciel que Dieu glorifie, il y en a sur la terre qui glorifient Dieu, et ce sont au moins, mes chers auditeurs, ces chastes épouses du Sauveur qui se vouent à lui comme à leur unique époux; ces ames pures, qui, poussées de l'esprit de Dieu, font un divorce

(1) Psalm. 11.

éternel et solennel avec le monde; ces élues rachetées d'entre les hommes, pour être dans les familles où elles sont nées, comme les prémices offertes au Dieu qu'elles adorent; ces vierges dont les vêtemens blanchis dans le sang de l'agneau, n'ont jamais été souillés, et qui, tout innocentes qu'elles sont, s'imposent tout le joug de la pénitence. Voilà les saintes de Dieu sur la terre : *Sanctis quæ sunt in terrâ ejus* (1). Tout le reste du monde, si vous voulez, est corrompu : et je consens que, indignés des scandales dont le monde est plein, vous disiez avec le Prophète : Tous se sont égarés : *Omnes declinaverunt;* Tous, en quittant Dieu, se sont livrés aux plus abominables désirs: *Abominabiles facti sunt in studiis suis;* Il n'y en a pas un qui ne vive dans le déréglement, pas un qui ne fasse de ses passions de secrètes idoles : *Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum* (2). Oui, je consens que vous parliez de la sorte, pourvu que vous en exceptiez ces saintes filles, qui suivent des voies si opposées à celles du monde; et qui par là se préservant de sa contagion, ne peuvent avoir aucune part à cet égarement universel : pourvu que vous reconnoissiez que dans leurs personnes Dieu s'est réservé des servantes fidèles, qui n'ont point fléchi le genou devant Baal; de sincères adoratrices qui le servent en esprit et en vérité, et qui, jour et nuit occupées du soin de lui plaire, lui font aux dépens d'elles-mêmes des sacrifices, dont il n'y a que lui seul qui sache le prix et le mérite. Car voilà toujours,

(1) Psalm. 15. — (2) Psal. 13.

mes chères sœurs, la fin pour laquelle Dieu vous a choisies.

Je dis plus : Dieu nous a choisis, afin que dans le monde chrétien nous soyons irrépréhensibles : *Ut essemus sancti et immaculati.* Car dans l'état religieux, une sainteté ordinaire ne nous suffit pas ; il nous faut une sainteté irréprochable, une sainteté à l'épreuve de toute censure, une sainteté où le monde critique ne puisse découvrir aucune tache, j'entends de ces taches honteuses qui déshonorent notre profession : pourquoi ? parce qu'il nous faut une sainteté propre à confondre le libertinage du monde et son impiété. Or, jamais notre sainteté ne sera telle, si elle ne monte jusqu'à ce degré d'irrépréhensibilité. Et en effet, c'est par ce motif que saint Pierre engageoit les premiers fidèles à se conduire parmi les gentils d'une manière qui les mît à couvert, non-seulement de tout blâme, mais de tout soupçon ; afin, leur disoit-il, mes frères, que vous fermiez ainsi la bouche aux hommes ignorans et insensés, c'est-à-dire, aux ennemis de la foi : *Ut benè facientes obmutescere faciatis imprudentium hominum ignorantiam.* C'est par cette même raison que saint Paul conjuroit les ministres de l'Eglise d'être des hommes sans reproche, afin, reprenoit-il, que nos adversaires (qui étoient les païens et les idolâtres), n'ayant aucun mal à dire de nous, soient forcés de nous respecter et de glorifier Dieu dans nous : *Ut is qui ex adverso est, vereatur, nihil habens malum dicere de nobis.* Or voilà justement, mes chères

sœurs, ce que Dieu demande de vous et de moi; car les mondains au milieu desquels nous vivons, ne sont pas moins attentifs à nous observer, ni moins déterminés à nous censurer, que l'étoient alors les païens et les idolâtres à l'égard des premiers fidèles; et nous ne sommes pas moins obligés, comme religieux, à confondre, par l'intégrité de notre vie, l'injuste et maligne critique des libertins d'aujourd'hui, que l'étoient les chrétiens de ce temps-là à confondre celle du paganisme. Comme religieux, la cause de Dieu et de son service n'est pas moins entre nos mains, et j'oserois bien dire qu'elle y est encore plus : c'est donc à nous de la soutenir par l'excellent moyen que je vous marque, et le voici. L'erreur des mondains, par exemple, est de se figurer que la piété, dans les vues secrètes de la plupart de ceux qui la pratiquent, n'est qu'un raffinement spécieux d'intérêt ou de vanité; c'est à nous de les convaincre d'ignorance, en leur faisant voir dans la religion des ames solidement humbles, qui, bien loin d'y chercher l'éclat, font leurs plus chères délices de s'y ensevelir, et d'y mener une vie cachée avec Jésus-Christ en Dieu; des ames plus que désintéressées, ou dont l'unique intérêt est de n'avoir plus dans le monde nul intérêt : *Ut obmutescere faciatis imprudentium hominum ignorantiam.* La malignité des impies et des libertins est de décrier les serviteurs de Dieu par certains endroits foibles qu'ils leur reprochent, et dont ils font contre eux le sujet de leurs railleries; c'est à nous d'éviter ces foibles, et pour l'honneur de la religion, duquel

nous devons personnellement répondre, de ne donner sur nous aucune prise : *Ut nihil habeant malum dicere de nobis.* Ainsi en usoient ces premiers chrétiens révérés par les païens mêmes, et à qui, comme religieux, nous avons dû succéder. *Capite nos*, disoient-ils, ou plutôt disoit en leur nom, le grand Apôtre, en faisant aux gentils un saint défi : *Capite nos, neminem læsimus, neminem circumvenimus.* Examinez-nous bien : nous n'avons fait tort à personne, nous n'avons ni offensé, ni trahi personne; qu'avez-vous à nous objecter qui puisse nous faire rougir, ou qui soit indigne de nous? Voilà de quoi ils se piquoient : l'irrépréhensibilité de leur conduite étoit la gloire tout ensemble, et de leur Dieu, et de leur profession ; par là ils désarmoient l'impiété, et par là ils triomphoient de la calomnie. Or, grâces au Seigneur, l'Eglise chrétienne est encore aujourd'hui en possession du même avantage. Mais à qui est-ce surtout qu'elle en est redevable? à ces ferventes communautés dont je viens de vous parler, à ces monastères où règne l'esprit de Dieu : car sans chercher des exemples ailleurs que dans cette sainte maison, quel droit ces vierges qui m'écoutent, n'auroient-elles pas de dire aux mondains, comme saint Paul : *Capite nos ;* Informez-vous de notre vie tant qu'il vous plaira, et toute votre malignité n'y trouvera rien dont elle puisse se prévaloir contre la profession que nous faisons d'être les épouses de notre Dieu. Mais parce que leur humilité ne leur permettroit pas peut-être de tenir ce langage, quoique vrai, quel droit, mes

chers auditeurs, n'aurois-je pas moi-même de vous le produire, pour vous faire un défi pareil à celui de saint Paul, en vous disant : Considérez bien ces servantes de Dieu ; et, sans leur faire aucune grâce, ce que je n'ai garde de vous demander pour elles, rendez leur la justice qui leur est due, et confessez qu'elles sont au-dessus de la plus rigide censure. Et en effet, qui de vous les accusera d'ambition ? qui de vous les soupçonnera d'hypocrisie ? qui de vous les reprendra d'aucun de ces vices par où la vertu tous les jours devient si douteuse et même si odieuse dans le monde ? Il n'y a, dans toute leur conduite, ni artifice, ni déguisement, ni affectation, ni ostentation, ni politique, ni intrigue : quel reproche auriez-vous donc à leur faire, et par quel endroit pourriez-vous éluder ou affoiblir l'argument que saint Paul tiroit de là pour la condamnation de notre vie lâche et mondaine ? Or voilà, mes chères sœurs, à quoi vous et moi nous devons aspirer dans la religion, à être de ses sujets irrépréhensibles. Il y a plus encore.

Dieu nous a choisis afin qu'en qualité de religieux, nous servions de modèle aux chrétiens du siècle; c'est-à-dire, afin que les chrétiens du siècle apprennent de nous ce qu'ils sont, ou plutôt ce qu'ils doivent être; afin qu'ils aient toujours dans nos personnes une idée sensible de la perfection à laquelle ils sont appelés; afin qu'en nous voyant, ils se souviennent, pour ainsi dire, de quelle tige ils sont sortis, et qu'en se mesurant à nous ils reconnoissent qu'autant qu'ils se sont éloignés de cette

tige, autant ils ont dégénéré du christianisme qu'ils professent. Car quelque différence qu'on suppose entre leur état et le nôtre, qu'est-ce qu'un vrai religieux, sinon un chrétien parfait? et comment un chrétien peut-il espérer d'être parfait chrétien, si, dans le siècle même où Dieu l'engage, il n'est religieux d'esprit et de cœur? Je serois infini si je voulois approfondir cette pensée. Mais je manquerois au devoir de mon ministère, si je ne concluois de là, mes chères sœurs, combien nous sommes spécialement obligés d'être réguliers et fervens dans la pratique de nos devoirs. Car puisqu'en qualité de religieux, nous sommes choisis pour être les modèles des chrétiens du siècle, je dis les modèles vivans de la sainteté de leur profession, que seroit-ce si nous-mêmes nous venions à négliger la nôtre, et à nous oublier? jusqu'à quel point nos infidélités et nos tiédeurs, par les funestes conséquences qu'en tireroient les mondains, n'autoriseroient-elles pas leurs désordres, et jusqu'à quel point leur libertinage ne se prévaudroit-il pas de nos moindres relâchemens? Si le sel se corrompt, disoit Jésus-Christ, avec quoi empêchera-t-on tout le reste de se corrompre? et si dans l'Eglise de Dieu, ce qui devoit être lumière, devient ténèbres, que sera-ce des ténèbres mêmes? Or c'est vous, ajoutoit notre divin maître, en parlant à ceux qui avoient tout quitté pour lui, c'est vous qui êtes ce sel de la terre: *Vos estis sal terræ.* C'est vous qui, destinés pour éclairer et pour édifier, êtes la lumière du monde: *Vos estis lux mundi.* Sel de la terre qui n'est plus

bon

bon à rien dès qu'une fois il a perdu sa force : lumière du monde qui, venant à s'éteindre ou à s'obscurcir selon la parabole du Sauveur, laisse tout le corps obscur et ténébreux. Ma consolation est de parler aujourd'hui à des vierges prudentes, zélées, vigilantes, qui sont bien à couvert de ce reproche, à des épouses du Fils de Dieu, dont la sainte vie est, dans la maison du Seigneur, un flambeau ardent et luisant, un sel pur et incorruptible dont la vertu est à l'épreuve de toute l'iniquité du siècle.

De là, mes chères sœurs, Dieu nous a choisis, afin que nous soyons dans la loi de grâce, son peuple particulier, comme les Israélites l'étoient dans l'ancienne loi. Car c'est par là qu'on les distinguoit, et qu'entre tous les peuples de la terre, on les regardoit comme le peuple de Dieu : pourquoi? parce que c'étoit à eux, dit saint Paul, qu'appartenoit l'adoption des enfans, la gloire, l'alliance, le culte, la loi, les oracles de Dieu et ses promesses? *Quorum adoptio est filiorum, et gloria, et testamentum, et legislatio, et obsequium, et promissa* (1). Or, après le choix que Dieu a fait de nous par la vocation religieuse, tout cela nous convient encore plus qu'à eux. L'adoption des enfans, puisque, en qualité de pauvres volontaires, nous sommes sans contestation les héritiers primitifs du Père céleste. La gloire, puisqu'en vertu du sacrifice, que nous lui faisons de nous-mêmes, nous possédons dans la religion toute la dignité, aussi bien que la sainteté du sacerdoce royal de Jésus-Christ. L'alliance, puisque, étant vierges par

(1) Rom. 9.

état, vous êtes, par un titre solennel, les épouses de cet homme-Dieu. La loi, puisque pour l'embrasser dans toute son étendue, non contentes d'en accomplir les commandemens, vous y ajoutez les conseils, et les conseils de la plus éminente perfection. Le culte, puisque libres et dégagées des emplois profanes du siècle, vous êtes uniquement occupées des choses de Dieu. Les promesses, puisque c'est expressément pour vous, que le Sauveur du monde a dit : Quiconque aura tout quitté, et s'attachera à me suivre, recevra le centuple en cette vie, et dans l'autre la vie éternelle. Nous avons donc, comme religieux, tous les dons et tous les avantages qu'on peut avoir, pour être dans le christianisme le peuple de Dieu particulier : et au lieu que dans l'Ecriture, Dieu dit aux mondains : *Vos non populus meus* ; Vous n'êtes point mon peuple, et vous êtes indignes de l'être; si nous sommes fidèles à la grâce de notre vocation, Dieu nous dit au contraire : C'est vous qui, séparés du monde, méritez de porter cette glorieuse qualité; c'est vous qui, dévoués à mon service, êtes non-seulement mon peuple, mais l'élite de mon peuple; c'est vous qui, rachetés de la terre, êtes ce peuple conquis que j'ai choisi pour publier mes grandeurs, et pour chanter éternellement mes louanges : *Populus acquisitionis, ut virtutes annuntietis ejus qui de tenebris vos vocavit in admirabile lumen suum* (1).

Or c'est à ce peuple particulier, ma chère sœur, que vous allez être associée. Dieu vous a choisie, afin que par le plus spécial de tous les titres, vous

(1) 1. Petr. 2.

deveniez sa créature. Comme chrétienne, vous l'étiez déjà, mais vous ne l'étiez pas encore aussi parfaitement, aussi pleinement, aussi absolument que vous pouviez l'être; et Dieu, par la prédilection qu'il a eue pour votre personne, a voulu que vous le fussiez dans la même étendue de perfection qu'il est votre Dieu. Comme chrétienne, vous n'étiez qu'un commencement, qu'un essai, et, si j'ose user de ce terme, qu'une ébauche de sa créature : car c'est ainsi que le Saint-Esprit même s'en explique : *Genuit nos verbo veritatis, ut simus initium aliquod creaturæ ejus* (1); Il nous a engendrés comme chrétiens par la parole de la vérité, afin que nous soyons au moins un commencement de cette créature parfaite que sa grâce est capable de former en nous : *Ut simus initium aliquod.* Mais, comme religieuse, vous allez être cette créature parfaite, cette créature à qui rien ne manquera pour être totalement à Dieu, pour être uniquement à Dieu, pour être irrévocablement à Dieu; puisqu'il est vrai qu'on ne peut être plus à Dieu, qu'en se consacrant à la religion. Il ne me reste donc qu'à conclure par les paroles de mon texte, et qu'à vous dire, ma chère sœur : *Memento, et ne obliviscaris;* souvenez-vous-en, et ne l'oubliez jamais. Souvenez-vous-en dans les occasions importantes, où il s'agira de remplir les devoirs pénibles de votre état. Souvenez-vous-en dans les épreuves que Dieu voudra faire de vous, quand il sera question de lui donner des marques de votre persévérance. J'ai choisi le Seigneur, et le Seigneur m'a choisie :

(1) Jacob. 1.

ces deux pensées vous soutiendront et vous fortifieront. Avec cela, il n'y aura point de difficulté que vous ne surmontiez, point de tentation que vous ne repoussiez, point de chagrin et de dégoût au-dessus duquel vous ne vous éleviez. J'ai choisi le Seigneur, et le Seigneur a bien voulu agréer le choix que j'ai fait de lui; le Seigneur m'a choisie, et par un libre consentement j'ai ratifié le choix qu'il a fait de moi: ces deux pensées, dis-je, vous feront goûter le bonheur de votre état, vous en adouciront toutes les peines, vous exciteront à en acquérir toute la perfection. Souvenez-vous-en durant le cours de la vie, pour vous maintenir dans l'inviolable fidélité que notre Dieu attend de vous. Vous vous en souviendrez aux approches de la mort, pour vous animer d'une sainte confiance, à la vue de ce jugement si formidable pour les mondains; mais plein de consolation et de gloire pour les ames vraiment religieuses. C'est la grâce que je vous souhaite, etc.

TROISIÈME SERMON

SUR

L'ÉTAT RELIGIEUX.

LE RENONCEMENT RELIGIEUX, ET LES RÉCOMPENSES QUI LUI SONT PROMISES.

Dixit Petrus ad Jesum : Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te ; quid ergò erit nobis ? Jesus autem dixit illis : Amen dico vobis, quod vos qui secuti estis me, in regeneratione sedebitis et vos super sedes duodecim, judicantes duodecim tribus Israël. Et omnis qui reliquerit domum, vel fratres, vel sorores, aut patrem, aut matrem, centuplum accipiet, et vitam æternam possidebit.

Pierre prenant la parole, dit à Jésus-Christ : Vous voyez, Seigneur, que nous avons tout quitté, et que nous vous avons suivi ; quelle récompense en recevrons-nous ? Jésus-Christ leur répondit : Je vous dis en vérité, qu'au temps de la résurrection, vous qui m'avez suivi, vous serez assis sur des trônes pour juger les douze tribus d'Israël. Et quiconque aura quitté sa maison, ses frères et ses sœurs, son père ou sa mère, recevra le centuple, et aura pour héritage la vie éternelle. En saint Matthieu, chap. 19.

De tout l'évangile, voilà les paroles qui conviennent plus naturellement à la cérémonie pour laquelle nous sommes ici assemblés. Car dans la pensée des Pères, la vocation des apôtres a été le modèle de la vocation religieuse ; et il est même de la foi, que le Fils de Dieu, par ces paroles, a promis aux ames reli-

gieuses, ce qu'il promettoit aux apôtres, puisqu'il a conclu généralement et sans exception, que tous ceux qui, poussés de l'esprit de Dieu, renonceroient au monde comme les apôtres, recevroient comme eux le centuple : *Et omnis qui reliquerit domum, centuplum accipiet.* Paroles, s'écrie saint Bernard, qui, depuis l'établissement du christianisme, malgré l'iniquité du siècle, ont persuadé aux hommes ce que la chair et le sang ne leur avoit point révélé, savoir, le mépris du monde, et la pauvreté volontaire. Paroles qui, par une admirable fécondité, ont rempli les déserts de solitaires, les monastères et les cloîtres d'ames ferventes, l'Eglise de Dieu de saints et de florissans ordres. Paroles qui, tous les jours encore, dépeuplent l'Egypte, et lui enlèvent ses plus riches dépouilles : *Hæc sunt verba quæ Ægyptum spoliant, et optima quæque ejus vasa diripiunt.* C'est-à-dire, paroles, qui tous les jours arrachent au monde tant d'excellens sujets dont le monde auroit pu se faire honneur, mais dont le monde n'étoit pas digne, et que Dieu s'étoit réservés, en les prédestinant pour la religion.

Je ne suis pas venu sur terre, disoit le Sauveur, pour y apporter la paix, mais l'épée : *Non veni pacem mittere, sed gladium* (1). Car je suis venu séparer le père d'avec son fils, et la fille d'avec sa mère : *Veni enim separare hominem adversùs patrem suum, et filiam adversùs matrem suam* (2). Or, quelle est l'épée mystérieuse avec laquelle il fait cette séparation? la parole que je vous prêche,

(1) Matth. 10. — (2) *Ibid.*

cette parole vive et efficace, cette parole qui pénètre jusque dans les cœurs, et qui convertit les ames par l'ardeur qu'elle leur inspire pour la parfaite sainteté, et par la promesse fidèle et solennelle qu'elle leur fait au nom même de celui qui est l'oracle de la vérité : *Vivus sermo, convertens animas, et felici æmulatione sanctitatis, et fideli promissione veritatis.* En un mot, cette parole de saint Pierre à Jésus-Christ : Seigneur, nous avons tout quitté pour vous ; et celle de Jésus-Christ à saint Pierre : Vous recevrez le centuple et vous posséderez la vie éternelle, c'est dans le sens littéral de l'évangile, l'épée, ou le couteau de division, qui fait dans les familles chrétiennes ce partage si surprenant, par où les uns deviennent volontairement pauvres, tandis qu'on travaille à enrichir les autres ; les uns s'humilient et s'anéantissent pour Dieu, pendant que les autres s'élèvent aux honneurs du monde ; les uns embrassent une vie austère et pénitente, lorsque les autres cherchent des établissemens commodes. C'est là, dis-je, ce qui sépare tous les jours dans la loi de grâce ceux à qui la naissance avoit donné les mêmes prétentions et les mêmes droits. Quel bonheur pour moi, si par la vertu de cette même parole, je pouvois aujourd'hui persuader à ceux qui m'écoutent ce saint renoncement au monde, que la seule obligation du baptême, indépendamment de tout autre vœu, rend indispensablement nécessaire pour le salut, en quelque condition et en quelque état que se trouve l'homme chrétien ! C'est votre ouvrage, ô mon Dieu ! et l'exemple de cette jeune vierge qui

va pour jamais se consacrer à vous, est bien plus capable d'y contribuer, que tout ce que j'en pourrai dire. J'ai besoin de votre grâce, et je la demande par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

C'est une question qu'on propose, comment les apôtres, par la bouche et l'organe de saint Pierre qui fut leur chef, purent dire au Sauveur du monde : Seigneur, nous avons tout quitté, et nous vous avons suivi : eux qui, nés pauvres, ne possédoient rien, et qui, pour suivre Jésus-Christ, n'avoient quitté qu'une simple barque. Saint Grégoire pape, répond que, tout pauvres qu'ils étoient, ils eurent néanmoins droit de parler ainsi, parce qu'en conséquence de leur engagement avec le Sauveur, quoiqu'ils n'eussent rien, au moins étoit-il vrai qu'ils avoient quitté pour le suivre, le désir d'avoir, l'espérance d'avoir, la puissance même et la faculté d'avoir. D'où ce saint concluoit qu'en suivant le Fils de Dieu, ils avoient donc quitté autant de choses qu'ils en auroient pu désirer, qu'ils en auroient pu espérer, qu'ils en auroient pu même acquérir et posséder, s'ils ne s'étoient pas attachés à lui : *Undè et à sequentibus tanta derelicta sunt, quanta à non sequentibus desiderari potuerunt.* Voilà, mes chers auditeurs, ce qui m'a toujours paru un des plus touchans et des plus consolans principes de notre religion. Nous avons affaire à un Dieu qui nous tient compte, non-seulement de nos actions et de nos œuvres, mais de nos intentions et de nos désirs; non-seulement de ce que nous quittons pour lui,

mais de ce que nous voudrions quitter. Nous servons un Dieu qui entend, qui agrée et qui récompense, comme dit l'Ecriture, la préparation même de nos cœurs; un Dieu qui répond à nos désirs par les magnifiques promesses d'un royaume qu'il nous destine, d'un centuple qu'il nous assure, d'une vie éternelle dont il nous déclare les légitimes possesseurs.

Deux pensées auxquelles je m'arrête, et qui vont partager ce discours : car mon dessein, mes chères sœurs, est de vous montrer, premièrement à quoi nous avons renoncé pour Jésus-Christ, et secondement à quoi Jésus-Christ s'est engagé pour nous; à quoi nous avons renoncé pour Jésus-Christ, et par là vous comprendrez quelle est la grâce essentielle de votre vocation; à quoi Jésus-Christ s'est engagé pour nous, et par là vous connoîtrez combien cette vocation vous doit être précieuse. Sujet important, non-seulement pour votre édification et pour la mienne, mais pour l'instruction générale des chrétiens du siècle qui vont être témoins de cette cérémonie. En vous faisant voir à quoi nous avons renoncé pour Jésus-Christ, je leur donnerai les justes idées qu'ils doivent avoir des biens de la terre auxquels ils ne renoncent pas. Et en vous apprenant à quoi Jésus-Christ s'est engagé pour nous, je leur découvrirai ce qui doit réveiller leur foi, exciter leur zèle, intéresser leur piété, et les piquer d'une sainte envie, par la comparaison que je ferai de leur état et du vôtre. Deux points, encore une fois, auxquels il est impossible qu'ils ne prennent

part comme chrétiens. Mais voici, mes chères sœurs, le fruit principal qui nous regarde, vous et moi, comme religieux. Avoir tout quitté pour suivre Jésus-Christ, c'est pour nous une grâce inestimable, et le fond de toutes les grâces dont nous sommes redevables à Dieu dans la religion; première vérité : avoir droit, comme nous l'avons, aux promesses de Jésus-Christ, c'est déjà pour nous une récompense et une béatitude commencée, mais qui doit être soutenue par notre ferveur, et que nous devons continuellement mériter dans la religion; seconde vérité : voilà, si j'ose m'exprimer ainsi, les deux termes de cette vocation divine qui nous a séparés du monde, ce qu'il nous en a coûté, et ce que nous y avons gagné. Ce qu'il nous en a coûté, non pas pour nous en repentir, mais pour en bénir le Seigneur, et pour nous en féliciter; ce que nous y avons gagné, pour n'en pas perdre le mérite, mais pour en tirer tout l'avantage que Dieu a prétendu nous y faire trouver. *Reliquimus omnia, et secuti sumus te;* Nous avons tout quitté pour vous, Seigneur, mais qu'avons-nous quitté en quittant tout, c'est ce que j'expliquerai dans la première partie. *Quid ergò erit nobis?* Que nous en reviendra-t-il donc, et quelle sorte de récompense en devons-nous attendre? c'est ce qu'il nous importe de savoir, et à quoi je répondrai dans la seconde partie. Donnez à l'une et à l'autre votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il est donc vrai, chrétiens, que ceux qui se dévouent à Dieu et qui embrassent la profession religieuse, ont l'avantage de quitter tout pour suivre Jésus-Christ. Mais ne croyez pas qu'ils aient pour cela la pensée de s'en glorifier ; ils savent se faire justice; ils savent honorer le don de Dieu : et bien loin de regarder leur renoncement aux biens de la terre, comme un sacrifice dont Dieu leur soit redevable, ils le regardent comme une grâce dont ils se tiennent redevables à Dieu. S'ils disent au Sauveur, aussi bien que saint Pierre : *Ecce nos reliquimus omnia*, c'est avec un humble sentiment de gratitude, et non point avec un vain esprit d'ostentation; c'est pour reconnoître les miséricordes du Seigneur, et non point pour se prévaloir de leurs mérites; c'est pour s'exciter à la pratique de leurs devoirs, et non point pour présumer de leur état et de leurs prérogatives. Non, non, mes frères, disoit, au rapport de saint Athanase, le bienheureux Antoine à ses disciples, qu'aucun de vous ne se flatte d'avoir quitté de grandes choses parce qu'il a quitté le monde : *Nemo, cùm dereliquerit mundum, glorietur, quasi magna dimiserit.* Et j'ai droit, mes chères sœurs, de vous tenir aujourd'hui le même langage, en me l'appliquant à moi-même. Ne nous élevons point dans la vue de ce que nous avons fait pour Dieu quand nous sommes entrés dans la religion, mais pensons plutôt à ce que Dieu a fait pour nous quand il nous y a appelés. En prenant le parti de la reli-

gion, et en nous séparant du monde, nous avons, si vous le voulez, quitté des biens qui pouvoient justement nous appartenir; mais des biens dont la possession est un fardeau terrible selon Dieu, mais des biens dont l'amour est un crime selon l'évangile, mais des biens dont la perte ou la privation est, de l'aveu même du monde, une source d'amertume et de douleur : je m'explique. Nous avons quitté des biens qu'on ne peut posséder sans être chargé devant Dieu, et souvent accablé du poids des obligations qu'ils imposent; des biens qu'on ne peut aimer sans être souillé du vice de la cupidité qui s'y attache, et de tous les désordres qu'elle cause; des biens qu'on ne peut perdre, ni seulement même craindre de perdre, sans être troublé, désolé, consterné. *Bona*, dit excellemment saint Bernard, *quæ possessa onerant, amata inquinant, amissa cruciant.* Trois caractères sous lesquels ce grand saint nous les a représentés, et dont je me sers d'abord pour vous faire connoître le bonheur de la vocation religieuse. C'est-à-dire, mes chères sœurs, qu'en renonçant aux biens de la terre, nous avons renoncé à de grandes charges, je dis à de grandes charges de conscience; nous avons évité de grands écueils dans la voie du salut; nous nous sommes épargnés de grands chagrins, dont toute la prudence humaine ne nous auroit pas garantis. Voilà ce que nous avons quitté : des biens onéreux, des biens contagieux, des biens qui, dans la vicissitude continuelle des choses de la vie, et plus encore dans l'inévitable nécessité de la mort, n'aboutissent enfin qu'à affliger l'homme et à le rendre malheureux.

Aurions-nous bonne grâce après cela d'en faire tant valoir le sacrifice, et quelle reconnoissance ne devons-nous pas plutôt à Dieu, qui nous a inspiré le dessein de les abandonner? Mais vous, chrétiens du siècle qui m'écoutez, et qui, par l'engagement de vos conditions, demeurez dans la possession de ces prétendus biens; vous qui, maîtres de ces biens, devez en accorder l'usage avec la pureté et la sainteté du christianisme que vous professez, quel sujet n'avez-vous pas de trembler? Appliquez-vous, et profitez d'une si sainte morale.

Oui, ces biens que vous possédez, et à quoi par sa profession renonce l'ame religieuse, quelque idée que vous en ayez, sont des biens onéreux pour la conscience, et malheur à vous si vous l'ignorez, et si vous négligez de le savoir : *Bona quæ possessa onerant.* Car, malgré l'illusion des fausses maximes du monde, ainsi les ont considérés tous ceux qui en ont jugé selon les règles de la véritable sagesse, qui est la sagesse chrétienne, et c'est ce qui a modéré l'empressement et l'ardeur qu'ils auroient eus peut-être sans cela pour ces sortes de biens; c'est ce qui leur a donné pour ces biens terrestres et grossiers, non-seulement de l'indifférence et du mépris, mais de l'éloignement et de l'horreur. Ainsi même en jugea ce philosophe païen dont parle saint Jerôme, qui, par l'effort d'une vertu, mondaine tant qu'il vous plaira, mais généreuse et toute héroïque, jeta dans la mer tout ce qu'il avoit amassé d'or et d'argent, et se réduisit dans le dénuement le plus réel et le plus parfait de toutes choses : *Abite in profundum, malæ cupiditates; ego vos mer-*

gam, ne ipse mergar à vobis; Allez, s'écria-t-il, importunes et maudites richesses, source d'inquiétudes et de soins, allez dans le fond de l'abîme; j'aime mieux vous y voir périr, que de m'exposer à périr moi-même pour vous. Or comme païen, il ne pouvoit alors envisager que les soins et les inquiétudes qu'attirent les biens de ce monde, que par rapport aux lois et aux devoirs du monde. Qu'auroit-il fait s'il eût été éclairé des lumières de la foi, et que s'élevant au-dessus du monde il eût regardé ces biens dans l'ordre du salut? avec quelle joie ne s'en seroit-il pas dépouillé, si, les pesant dans la balance du sanctuaire, il en avoit connu le poids redoutable par rapport au jugement de Dieu? s'il avoit su de combien de chefs un chrétien qui jouit de ces biens devient responsable à Dieu; s'il avoit approfondi les obligations infinies de justice et de charité dont un homme pourvu de ces biens, doit s'acquitter pour se mettre à couvert d'une damnation éternelle et de la malédiction de Dieu? Avec quel redoublement de ferveur n'eût-il pas dit: *Abite in profundum!* Allez, fardeau de mon ame, votre pesanteur m'effraye, et je suis trop foible pour vous porter; il est plus sûr et plus avantageux pour moi de me détacher de vous, et c'est sans peine que je vous quitte, puisque par là je romps mes liens, et je me tire de l'esclavage où vous auriez tenu ma conscience et ma liberté captives.

Or, voilà, comme je l'ai dit, le sentiment qu'en ont eu les parfaits chrétiens et les vrais serviteurs de Dieu: ces biens, quand l'ordre de la Providence et la nécessité de leur état les en a chargés, bien

loin de les élever, de les enfler, de les éblouir, par un effet tout contraire, les ont humiliés, les ont saisis de frayeur, les ont fait gémir. Convaincus qu'ils n'en étoient que les simples économes, et sachant qu'ils en devoient rendre compte un jour à ce juge inexorable et sévère, dont ils n'auroient alors nulle grâce à espérer, ils ont toujours cru entendre cette parole foudroyante : *Redde rationem villicationis tuæ* (1); Vous avez reçu des biens dans la vie, vous les avez possédés, et il est maintenant question de montrer quel emploi vous en avez fait. Parole qui, par avance, les a consternés, et qui les a bien empêchés de se complaire, ni de trouver de la douceur dans des biens sur lesquels ils se voyoient sans cesse à la veille d'être recherchés avec tant de rigueur. Au lieu que les enfans du siècle, par l'abus qu'ils font de ces biens, n'en prennent que l'agréable et le commode, et en laissent l'onéreux et le pénible; ceux-ci, par une conduite toute opposée, en ont pris l'onéreux et le pénible, à quoi la loi de Dieu les obligeoit, et n'en ont jamais voulu goûter l'agréable. En un mot, dit saint Chrysostôme, parce qu'ils en jugeoient sainement et selon l'esprit de Dieu; ces biens de la terre leur ont paru ce qu'ils étoient, c'est-à-dire, des assujettissemens et des charges pesantes : charges que portent malgré eux les riches du monde, et qu'ils porteront surtout quand il faudra paroître devant le tribunal de Jésus-Christ; car c'est encore en ce sens que l'oracle de saint Paul se vérifiera : *Unusquisque onus suum por-*

(1) Luc. 16.

tabit (1); charges que l'ambition et l'avarice ont bien à présent le secret d'éluder, mais dont la conscience, pour peu qu'elle soit soumise à la raison, ne s'affranchira jamais; charges sous lesquelles nous voyons succomber les plus solides vertus : et qui de nous, sans présomption, auroit pu compter sur la sienne, et s'assurer d'un meilleur sort? charges enfin qui, par l'infidélité des hommes, après leur avoir été une matière de péché et de prévarication, deviennent pour eux des sujets de malédiction, de condamnation, de réprobation. En dis-je trop? et le Fils de Dieu n'en dit-il pas encore plus dans l'évangile.

Or, cela supposé, mes chères sœurs, rendons grâces au Seigneur qui nous a retirés du monde et délivrés de telles charges. A quoi réduisez-vous les choses, disoient les apôtres à leur divin Maître? Si la condition de ceux qui s'établissent dans le monde est telle que vous la dépeignez, il seroit bien expédient de ne s'y établir jamais : *Si ita est causa hominis cum uxore, non expedit nubere* (2). Ainsi parloient-ils au regard du mariage, et de même auroient-ils pu ajouter en général : si les biens de la terre pour un chrétien sont des fardeaux si onéreux, il seroit beaucoup plus à souhaiter de n'en point avoir. Il est vrai, leur répondoit le Fils de Dieu, approuvant la conséquence qu'ils tiroient de sa doctrine; se dépouiller de tout, ce seroit constamment le plus avantageux pour le royaume de Dieu; mais tous ne comprennent pas cette parole, et pour en avoir l'intelligence, il faut qu'elle nous soit don-

(1) Galat. 6. — (2) Matth. 19.

née d'en haut : *Non omnes capiunt verbum istud.* Or c'est cette parole, ô mon Dieu! que nous avons comprise, et dont toute ame religieuse éprouve sensiblement la vérité. Les mondains ne la goûtent pas. Prévenus d'une erreur grossière, qui séduisant leur raison, affoiblit leur foi, ils croient qu'il est bien plus aisé de jouir des biens de ce monde que d'y renoncer, et cette erreur seule est capable de les perdre : pourquoi ? parce que l'unique ressource pour eux, ce seroit au moins qu'ils fussent bien persuadés, qu'avec les formidables obligations dont ils se trouvent chargés devant Dieu, et dont Dieu ne rabattra rien, il est incomparablement plus difficile d'être chrétien en jouissant des biens du monde, que de quitter tous les biens du monde pour être chrétien : principe qui surprend d'abord, mais qui n'est néanmoins ni un sophisme ni un paradoxe.

Qui sont donc, à proprement parler, les heureux de la terre? Ecoutez la réponse de saint Bernard. Ce sont ceux qui, libres et dégagés, suivent Jésus-Christ, et marchent après lui sans embarras dans la sainte voie de la pauvreté évangélique : *Felices qui exonerati sunt, et sequuntur Dominum expediti.* Et qu'est-ce que la profession religieuse? une décharge générale des inquiétudes et des soins du siècle ; de ces soins, dis-je, et de ces inquiétudes dont la conscience d'un chrétien, pour peu qu'il ait de religion, doit être nécessairement troublée : *Abdicatio sollicitudinum hujus seculi.* Qu'est-ce que la religion? un chemin droit et aplani qui conduit à Dieu sans nul empêchement : *Iter ad*

Deum sine impedimento. J'ai donc eu raison de dire, qu'en quittant les biens du monde, nous n'avons quitté, à le bien prendre, que les obstacles du salut. Et en effet, autre remarque de saint Bernard, ce qu'il y auroit d'agréable dans les biens du monde, si Dieu l'avoit ainsi permis, et s'il avoit pu le permettre, ce seroit d'en pouvoir disposer à son gré, d'en être entièrement le maître, de n'en rien devoir à autrui, d'en user et d'en jouir à discrétion, d'avoir droit de les employer sans bornes et sans mesure à ses divertissemens, à l'accroissement de sa fortune, à satisfaire son ambition et à s'élever. Voilà par où ces biens pourroient plaire à l'homme, et ce que l'homme, en y renonçant, pourroit compter d'avoir quitté. Or rien de tout cela, mes chères sœurs, n'est permis aux chrétiens du siècle, non plus qu'à nous. Ce n'est donc point à tout cela que nous avons précisément renoncé par la profession religieuse, puisque tout cela, indépendamment de la profession religieuse, nous étoit déjà interdit par la loi chrétienne. Otez tout cela, que reste-t-il dans les biens du monde ? je le répète : l'obligation indispensable, mais affreuse pour ceux qui les possèdent, de les dispenser avec fidélité, de n'en être, ni avares, ni prodigues, d'en consacrer aux pauvres le superflu, d'en ménager pour Dieu le nécessaire; le remords d'y avoir manqué, la crainte d'en être punis, tous les dangers et toutes les tentations inséparables de la prospérité humaine. Voilà ce que nous avons quitté, et voilà, chrétiens auditeurs, ce qui vous reste. Or tout cela, encore une fois, ce sont les obstacles du

salut que l'on trouve dans le monde, mais que nous n'avons plus à combattre dans la religion.

Non-seulement les biens de la terre sont des biens onéreux, mais des biens contagieux, des biens qui souillent l'ame et la rendent impure par le feu de la concupiscence qu'ils y allument, et à qui ils servent d'aliment; des biens qu'il est permis de posséder, mais à quoi il n'est pas permis de s'attacher, et dont l'amour est un crime : *Bona quæ amata inquinant.* C'est, mes chères sœurs, une autre raison pour vous consoler de ne les avoir plus. Développons-la. Si l'évangile de Jésus-Christ n'étoit que pour les religieux, ou s'il étoit moins sévère pour les chrétiens du siècle; s'il permettoit aux chrétiens du siècle mille choses qu'il leur défend, et si les préceptes de la loi divine qui les regardent aussi-bien que les religieux, ne les resserroient pas dans des bornes aussi étroites que le sont celles de la voie du salut, peut-être leur condition nous pourroit-elle tenter, et peut-être en l'envisageant, aurions-nous peine à réprimer certains retours quoique involontaires, et certains regrets. Donnons encore plus de jour à cette supposition. Si nous pouvions effacer de l'Ecriture ces paroles de l'Apôtre : *Nolite diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt* (1); et si l'amour du monde, qui nous est défendu comme un amour criminel, par un changement de providence, devenoit légitime et innocent; s'il étoit permis aux gens du monde, par la raison qu'ils sont du monde, d'en aimer les biens, s'ils pouvoient sans crime user de leur liberté pour

(1) 1. Joan. 2.

satisfaire leurs désirs; si les plaisirs même licites ne leur étoient pas des dispositions prochaines aux illicites: enfin, si la loi de Dieu, s'accommodant pour eux aux lois du monde, les laissoit jouir tranquillement de ce qu'ils appellent avantages du monde: j'en conviens, ce que nous sommes, comparé à ce qu'ils sont, pourroit alors paroître triste; et ce qu'ils sont comparé à ce que nous sommes, nous pourroit être un objet d'envie. Mais quand je viens à considérer jusqu à quel point ce christianisme qui leur est commun avec nous, les gêne et les lie, tout mondains qu'ils sont; quand j'entends le Fils de Dieu qui leur déclare dans l'évangile, que s'ils ne renoncent d'esprit et de cœur à tout ce qui leur appartient, même légitimement; que s'ils ne crucifient leur chair; que s'ils n'étouffent leur sensibilité et leur délicatesse sur le faux honneur et la vaine gloire du monde; que s'ils ne combattent comme leur ennemi le plus mortel l'amour d'eux-mêmes, je dis plus, s'ils ne se haïssent eux-mêmes, quoique chrétiens de profession et de nom, ils ne peuvent être ses disciples, et que sans tout cela ils ne doivent rien prétendre au royaume des cieux; quand je fais ensuite la réflexion que faisoit saint Augustin, combien tout cela, pour être pratiqué dans le monde, demanderoit des violences et d'efforts; et si les chrétiens du siècle vouloient de bonne foi se conformer et se soumettre à ce que leur enseigne leur religion, combien l'accomplissement de tout cela les déconcerteroit, et leur feroit trouver le monde même insipide et fade; quand je repasse ces importantes et

étonnantes vérités, dont la raison ni la foi ne nous permettent pas de douter, qu'en dois-je conclure, sinon, mes chères sœurs, de me réjouir avec vous et avec moi-même de la miséricorde singulière que Dieu nous a faite en nous appelant à la religion? Et en quoi est-elle singulière cette miséricorde? parce qu'il s'ensuit de là, qu'en quittant le monde, nous avons donc pris le parti non-seulement le plus sûr, mais le plus aisé. Car il est bien plus aisé, comme l'observe saint Chrysostôme, de renoncer à tous les biens du monde, que de les posséder aux conditions que l'évangile nous marque, c'est-à-dire, que de les posséder sans les aimer, que de les posséder sans s'y attacher, que de les posséder sans en abuser; bien plus aisé de se passer absolument des plaisirs des sens, que d'en user avec les restrictions ordonnées dans la loi de Dieu, c'est-à-dire, que d'en user et de se contenir, que d'en user et de n'y excéder pas, que d'en user et de régler la concupiscence, en lui prescrivant de justes limites, et lui disant sans cesse malgré elle : *Usque hùc venies, et non procedes ampliùs* (1); Vous irez jusque-là, et vous n'irez pas plus loin; bien plus aisé de faire la volonté d'autrui, que d'avoir à répondre de la sienne propre, que de se gouverner soi-même, que de tenir en bride sa liberté, sans lui laisser prendre l'essor hors de l'exacte mesure des préceptes : *Quædam enim faciliùs omninò abscinduntur, quàm ex parte temperantur* (2). User de ce monde comme n'en usant pas, c'est à quoi tout

(1) Job. 38. — (2) Chrys.

chrétien est obligé. Mais où sont les chrétiens du siècle qui en usent de la sorte ? J'aime donc bien mieux quitter le monde, et n'en user jamais. Posséder comme ne possédant pas, c'est la disposition où doit être tout chrétien, et sans cela, dit saint Paul, point de salut : j'aime donc bien mieux ne rien posséder du tout. Car il en faut toujours revenir à la maxime et à la règle de saint Chrysostôme, qui veut que, pour ne nous y pas méprendre, nous distinguions deux choses bien différentes par rapport aux biens de la terre, savoir, la possession et l'affection. Or la possession sans l'affection n'est qu'un embarras et un fardeau; l'affection sans la possession est un supplice, ou du moins une misère : l'un et l'autre ensemble, c'est-à-dire, la possession jointe à l'affection, pourroit être une douceur dans la vie; mais l'évangile de Jésus-Christ nous en fait un crime. Que fait donc l'ame religieuse? se voyant par la loi de Dieu dans l'obligation de renoncer à l'un, elle abandonne l'autre par son choix; et laissant aux chrétiens du siècle, s'ils sont avares et mondains, le désir et l'amour des biens de la terre qui les corrompt, ou s'ils sont justes et fidèles, la possession de ces mêmes biens, innocente, il est vrai, mais qui leur fait courir tant de risques, elle choisit pour soi la pauvreté évangélique qui la sauve infailliblement et de l'iniquité de ceux-là, et des dangers où ceux-ci sont exposés; ravie de ne plus rien trouver dans son état, dont elle ait à se préserver, et de pouvoir dire à Jésus-Christ dans le même sens que saint Pierre : *Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te.*

Enfin ces biens de la terre auxquels nous renonçons, sont des biens fragiles et périssables qu'il faut tôt ou tard quitter, mais dont la perte ne peut être qu'affligeante et douloureuse à ceux qui n'y renoncent pas : *Bona quæ amissa cruciant.* Troisième et mal heureuse propriété qui, par une raison toute contraire, augmente encore le bonheur de la profession religieuse. En effet, à combien de revers ces biens ne sont-ils pas sujets? combien de persécutions et de traverses n'attirent-ils pas à ceux qui en jouissent? La peine de les conserver, la crainte de les perdre, la douleur de les avoir perdus; quand même on les posséderoit paisiblement, la vue que le temps de les posséder est court, l'inévitable nécessité d'en être au moins dépouillé à la mort, le souvenir de cette séparation involontaire qui ne peut être bien éloignée, la pensée seule qu'il faut mourir : quel fonds, pour une ame mondaine, d'amertume et d'affliction d'esprit! *O mors, quàm amara est memoria tua, homini pacem habenti in substantiis suis, viro quieto* (1)! Ne cessons donc point, mes chères sœurs, de louer Dieu, et par ce dernier trait de comparaison entre nous et les chrétiens du siècle, convainquons-nous encore de l'avantage de notre état. En quittant les biens de la terre pour suivre Jésus-Christ, nous nous garantissons de tout cela. Nous ne craignons plus, ni les calamités publiques, ni les disgrâces particulières, ni les révolutions d'Etat, ni les renversemens de familles, ni les injustes vexations, ni les malignes jalousies. Ne possédant rien, nous

(1) Eccli. 41.

sommes à l'abri de tout; nous prévenons même la mort, et avant qu'elle nous dépouille, nous nous dépouillons nous-mêmes; nous faisons dans nous-mêmes, par un libre mouvement de notre volonté, ce qu'elle fera dans les chrétiens du siècle par une dure et inflexible nécessité. Après quoi nous sommes en droit de lui dire aussi-bien que le grand Apôtre : *Ubì est, mors, victoria tua? ubì est, mors, stimulus tuus* (1)? O mort! où est ta victoire? ô mort! où est ton aiguillon? ta victoire est de dégrader les puissances du monde, et de les anéantir dans le tombeau; ton aiguillon, c'est-à-dire, la douleur que tu causes aux avares et aux ambitieux du monde, est de leur enlever les biens dont leur cœur est idolâtre et à quoi ils tiennent : mais je ne crains ni l'un ni l'autre, parce qu'en me séparant du monde j'ai quitté ces biens, avant qu'ils me quittassent; et que, bien loin de me faire un tourment de leur perte, je m'en fais une vertu et un mérite. Le monde passe, disoit saint Bernard, et avec le monde passent ses désirs et ses concupiscences: *Mundus transit, et concupiscentia ejus* (2). Il est donc bien plus raisonnable, concluoit ce Père, et même plus doux, de quitter le monde et ses biens, que d'attendre qu'ils nous quittent: *Planè ergò relinquere illa meliùs est, quàm ab eis relinqui.* C'est ainsi, ames religieuses, que nous avons renoncé à tout pour Jésus-Christ : voyons maintenant à quoi Jésus-Christ s'est engagé pour nous. Je vais vous l'apprendre dans la seconde partie.

(1) 1. Cor. 15. — (2) 1. Joan. 2.

DEUXIÈME PARTIE.

A quoi Jésus-Christ s'est-il engagé pour les ames religieuses? à des choses si surprenantes, dit saint Bernard, qu'il a fallu, pour nous obliger à les croire, non-seulement toute l'autorité de sa parole, mais toute la sainteté de son serment : *Amen dico vobis;* Je vous le dis en vérité (car voilà comme ce divin Sauveur en a juré par lui-même) que ceux qui pour me suivre renoncent à tout, au jour de mon dernier avénement, seront assis avec moi pour juger le monde: *Vos qui reliquistis omnia, in regeneratione sedebitis judicantes;* qu'ils recevront dès cette vie le centuple des biens qu'ils auront quittés : *Qui reliquerit domum, aut fratres, aut sorores, centuplum accipiet;* et qu'ils auront un droit spécial et particulier à la vie éternelle : *Et vitam æternam possidebit.* Trois promesses, dont saint Bernard s'étonnoit avec raison, ne pouvant d'ailleurs comprendre qu'il y eût dans le monde chrétien des hommes assez insensibles, pour n'en être pas touchés : *Quid enim est, quòd ad verbum tantæ promissionis negligentia humana dormitat?* Trois promesses, mes chères sœurs, dont je craindrois de vous faire connoître l'étendue, si je ne comptois sur votre humilité; mais dont je ne crains point de me servir, pour achever de réveiller la foi, la religion, la piété des chrétiens du siècle, en leur inspirant un saint zèle, d'imiter, autant qu'il leur convient, votre renoncement. Commençons par la première prérogative exprimée en ces termes : *Vos qui reliquistis omnia, sedebitis judicantes;* et ren-

dons ce témoignage à notre Dieu, que de tous les maîtres, il n'en est point de si fidèle, ni de si magnifique dans ses récompenses.

Avoir un titre pour paroître devant le tribunal de Dieu avec confiance, pour y paroître avec assurance, et même pour y paroître avec honneur, tandis que le reste des hommes y sera dans l'humiliation et dans la consternation, c'est ce que l'évangile de Jésus-Christ promet aux ames religieuses. Il leur suffiroit d'être tranquilles dans ce jugement où les puissances mêmes frémiront, et où le juste à peine se sauvera. Or cette tranquillité est une des grâces particulières que Dieu, par une espèce de justice, disons mieux, par son infinie miséricorde, semble avoir attachées à leur profession : *Egredere, anima mea, quid times?* disoit au moment de la mort ce solitaire dont saint Jérôme a fait l'éloge; c'étoit le bienheureux Hilarion : Sors, mon ame, s'écrioit-il, plein d'une vive confiance à la vue de ce jugement qu'il alloit subir; sors, mon ame, de ce corps mortel, qui depuis si long-temps te tient lieu de demeure et de prison. Que crains-tu? Il est vrai, tu vas être présentée devant le souverain juge : mais rassure-toi, et souviens-toi que ce juge, quoique souverain, est celui pour lequel tu as tout quitté. Il y a près de soixante et dix ans que tu le sers dans ce désert, pourquoi donc aurois-tu de la peine à comparoître devant lui? Il est dans des dispositions à ton égard trop favorables, pour te réprouver; et quelque rigueur qu'il ait pour les autres, ayant tout quitté pour lui, tu peux tout espérer de lui : *Septuaginta propè annis servisti Deo; egredere, quid times?*

Cette pensée le fortifioit, l'encourageoit, le maintenoit dans un calme et une paix inaltérable. A ce moment de la mort où les ames mondaines souffrent de si cruelles agonies, cet homme de Dieu goûtoit des délices intérieures, occupé et pénétré de ce sentiment, qu'il alloit être jugé par celui même pour l'amour duquel il avoit solennellement renoncé à toutes choses. Or ce qu'il éprouvoit alors, c'est ce que l'expérience nous fait voir encore tous les jours. Car voilà comme on meurt dans la religion; et voilà, Seigneur, le miracle de votre grâce dont j'ai eu la consolation d'être tant de fois témoin. Rien de plus ordinaire dans ces saintes communautés qui conservent leur premier esprit, et où l'on vit dans cet éloignement du monde, qui est le vrai caractère de la vie religieuse; rien de plus commun que d'y voir des ames aux approches de la mort, disposées de la sorte; des ames, quand il faut partir, sûres du Dieu auquel elles se sont dévouées, et qui sortent sans peine de leur corps, pour aller au-devant de l'époux; des ames qui, pour être proches du jugement de Dieu, n'en sont pas moins remplies de son amour, je dis de cet amour parfait qui bannit la crainte; des ames enfin qui, sans être présomptueuses, semblent, aussi bien qu'Hilarion, se hâter, et se dire à elles-mêmes: *Egredere, quid times?* parce qu'en quittant le monde, elles ont quitté tout ce qui pouvoit rendre le jugement de Dieu terrible.

Il suffiroit, dis-je, aux ames religieuses d'avoir, en vertu de leur profession, de quoi soutenir ce jugement si redoutable avec confiance et avec tranquillité; mais le Fils de Dieu, portant encore plus loin la

chose, a voulu qu'elles eussent de quoi le soutenir avec honneur et avec dignité ; il a voulu que ce jugement fût leur gloire, et que le rang qu'elles y tiendront, en qualité de ses épouses, fût pour elles, par rapport aux autres chrétiens, un rang de distinction, de supériorité et de prééminence : car il est de la foi que ceux qui auront tout quitté pour suivre Jésus-Christ, seront, au temps de la régénération et à la fin des siècles, assis sur des trônes pour juger tout l'univers ; et les Pères de l'Eglise ont étendu cette promesse à tous ceux qui, poussés du même esprit que les apôtres, renoncent au monde pour embrasser la vocation religieuse. On demande pourquoi les religieux seront les juges du reste des hommes. Saint Chrysostôme répond que cette gloire leur sera accordée, non-seulement pour honorer, dans leurs personnes, la pauvreté évangélique où ils auront vécu, mais parce qu'ayant été les sectateurs et les imitateurs de Jésus-Christ dans la profession de la pauvreté évangélique, ils auront une grâce particulière pour être alors ses assesseurs, et même une espèce d'autorité pour juger le monde. Et c'est, chrétiens qui m'écoutez, le mystère que je vous annonce aujourd'hui. Oui, ces saintes filles que vous voyez, que vous comptez parmi les morts du siècle, s'élèveront contre vous dans le jugement de Dieu, et vous confondront par l'opposition de leurs exemples. Leur austérité suffira pour confondre votre mollesse, leur humilité pour confondre votre orgueil, leur modestie pour confondre votre luxe, leur pauvreté, dont elles sont contentes, pour con-

fondre votre cupidité, qui ne dit jamais : C'est assez. Or je vous dis ceci, afin que, tout ensevelies et comme anéanties qu'elles sont dans l'obscurité d'une vie cachée, vous les respectiez ; et que, devant un jour subir le jugement rigoureux qu'elles feront de vous, vous l'anticipiez en vous jugeant et en vous condamnant vous-mêmes.

En effet, la fidélité de ces servantes de Dieu, leur ferveur et leur piété, leur inviolable régularité, leur pureté angélique, sont déja comme autant d'arrêts qu'elles prononcent contre vous; mais la prudence de la chair qui vous aveugle, vous fait mépriser ces arrêts, pour vivre selon les lois et les maximes du monde corrompu. Que sera-ce, quand la figure de ce monde étant passée, ces arrêts portés contre vous, et fondés sur l'exemple de leurs vertus, s'exécuteront sans appel? que sera-ce quand ces épouses de l'agneau prenant séance avec lui, et revêtues de la puissance qu'il leur donnera, paroîtront pour vous reprocher votre infidélité, votre impénitence, vos relâchemens dans le service de Dieu, et pour former de tout cela ce jugement définitif dont vous ne vous relèverez jamais ? car voilà, mes chers auditeurs, l'essentielle différence de leur destinée et de la vôtre. Au son de cette dernière trompette qui rassemblera toutes les nations, vous frémirez, et ces vierges de Jésus-Christ lèveront la tête : pourquoi? c'est que leur rédemption approchera, et que vous verrez approcher votre confusion. Or votre confusion sera d'avoir négligé, en servant le même Dieu qu'elles, de vous conformer à elles; et une

partie de leur rédemption consistera à se voir au-dessus de vous, parce que dans le monde elles se sont séparées de vous. Que dis-je, au-dessus de vous? le comble de leur rédemption sera de se voir au-dessus des élus mêmes, qui, marchant dans la voie commune des commandemens, n'auront pas suivi comme elles le chemin plus étroit des conseils: car voilà, dit saint Bernard, quel sera l'avantage singulier de leur élection et de leur prédestination: *Hæc erit illarum gloria singularis, inter ipsos etiam eminere fideles.* Peu d'entre les filles du siècle qui sont ici présentes, voudroient, digne épouse du Sauveur, s'engager à vivre dans la condition que vous allez embrasser; mais quelque mondaines qu'elles soient, il n'y en a pas une qui ne s'estimât heureuse d'y mourir. Y vivre, c'est une parole dure qu'elles ne goûtent pas; mais elles goûtent au moins celle-ci, qu'il leur seroit un jour avantageux d'y avoir vécu. Passons à la seconde promesse.

C'est le centuple dès cette vie; je dis le centuple des biens que le religieux a quittés pour Jésus-Christ: promesse dont cet homme-Dieu s'est rendu lui-même garant: *Et omnis qui reliquerit domum, centuplum accipiet.* Mais, dit un mondain, assurez-moi, et faites-moi voir que ce centuple ne me manquera pas; et sans hésiter, je renoncerai à tous les plaisirs du siècle. Et moi je lui réponds: Erreur et illusion; vous ne vous connoissez pas vous-même: étant aussi sensuel et aussi charnel que vous l'êtes, ce centuple, quand je vous le garantirois, n'opéreroit point en vous ce changement; les gages les

plus certains que je pourrois vous donner d'un bien dont vos sens ne seroient point frappés, ne feroient qu'une foible impression sur votre cœur; et puisque vous ne déférez pas à la parole d'un Dieu, vous n'écouteriez pas la mienne. Avant toutes choses, il faut croire : car ce centuple évangélique n'est promis qu'à celui qui triomphe du monde, et cette victoire par où l'on triomphe du monde, vient de notre foi. Croyez à un Dieu qui vous parle, et vous concevrez, et vous expérimenterez, et j'ose dire que vous sentirez tout ce qu'il vous promet : ayez en lui de la confiance; sur quel autre pouvez-vous plus sûrement compter? Vous risquez bien tous les jours dans les traités que vous faites avec les hommes. L'usure, qui vous est interdite avec les hommes, est louable, est sainte, est méritoire avec Dieu. Il vous offre cent pour un : mettez-vous dans la disposition nécessaire pour en faire l'épreuve, et vous la ferez; il est la vérité même.

Cependant, me dites-vous, il y en a qui se trouvent frustrés de leur attente, et qui, après avoir tout quitté dans le monde, ne goûtent point ce centuple dans la religion. N'en voyons-nous pas qui le publient eux-mêmes, et qui ne le font que trop hautement entendre? n'en sommes-nous pas quelquefois témoins? Levez-vous, Seigneur, s'écrie là-dessus saint Bernard, levez-vous, et prenant votre cause en main, justifiez-vous vous-même; car c'est à vous-même que ce reproche s'adresse, et votre providence ne doit pas souffrir qu'un reproche si frivole, mais si dangereux, ébranle la foi de vos serviteurs et de vos ser-

vantes, au préjudice de la parole que vous leur avez donnée. Elevez-vous donc, encore une fois, et défendez-vous: *Exurge, Deus, et judica causam tuam.* Non, mes frères, poursuit le même saint Bernard, ce centuple n'a jamais été refusé à ceux qui pour Dieu et de bonne foi ont abandonné tout. J'ai vieilli dans la religion, mais je n'y ai point vu de juste trompé ni délaissé. Si dans les monastères et les cloîtres on voit des ames qui ne jouissent pas de ce centuple évangélique, ce ne sont point de celles qui ont tout quitté; mais de celles au contraire qui n'ont rien quitté, au moins d'esprit et de cœur; mais de celles qui, dans ce qu'elles ont quitté, se sont fait de secrètes réserves; mais de celles qui, croyant avoir tout quitté, ne se sont pas quittées elles-mêmes. Si l'on en voit qui, après avoir joui de ce centuple dans les premières années de leur profession, le perdent malheureusement dans la suite de leur vie, ce ne sont point de celles qui persévèrent dans cet esprit de renoncement au monde; mais de celles qui, par un funeste relâchement, voudroient retrouver tout ce qu'elles ont quitté, et le reprendre, en accordant la religion avec le monde. Rentrons en nous-mêmes, mes chères sœurs; et si parmi nous il y en a quelqu'un qui n'ait pas dans la religion ce centuple qu'il attendoit, au lieu d'imputer ce défaut à Dieu, qu'il se l'impute à soi-même: car s'il veut se faire justice, il trouvera bientôt dans son cœur quelque attache qu'il y conserve; et convaincu qu'il n'a donc pas droit encore de dire comme saint Pierre: *Ecce nos reliquimus omnia*, il conclura qu'il n'a donc pas droit non plus de

de demander à Jésus-Christ l'effet de sa promesse. Touché de son indignité, il se confondra devant Dieu, et il s'écriera avec douleur : Vos jugemens sont équitables, ô mon Dieu ! et je ne dois pas m'étonner si je suis privé du centuple dont vous récompensez ceux qui vous suivent. N'ayant quitté le monde qu'à demi, non-seulement ce centuple ne m'est pas dû, mais il est de votre justice de ne me l'accorder pas. Ainsi rendra-t-il gloire à Dieu, et dans son malheur même il adorera les justes et sages conseils de Dieu. Donnez-moi une ame solidement religieuse, une ame qui n'ait plus rien à quitter, et je la défierai de se pouvoir plaindre qu'elle n'ait pas reçu le centuple dont je parle, et qu'elle ne l'ait pas reçu à proportion de ce qu'elle a quitté. Celles qui ne quittent rien, ou qui ne se quittent pas elles-mêmes, bien loin d'affoiblir ma proposition, la vérifient et la confirment; car si la promesse du Sauveur ne s'accomplit pas en elles, c'est que de leur part elles n'ont pas la disposition pour cela requise, et qu'elles manquent à la condition qu'il exige et qu'il leur a expressément marquée : *Qui reliquerit domum, aut fratres, aut sorores.*

Mais quel est donc enfin ce précieux centuple que le Fils de Dieu nous propose? A Dieu ne plaise, mes chères sœurs, que, suivant la pensée de quelques interprètes, je le fasse consister dans les avantages temporels qui se trouvent attachés à la profession religieuse; et malheur à vous et à moi, si nous en étions réduits à ne chercher dans ce centuple que la bénédiction d'Esaü et la graisse de la terre, au lieu de la

rosée du ciel. Une vie exempte de soins, un établissement sûr et tranquille, un port à l'abri des orages du siècle : tout cela auroit été bon pour ces anciens Israélites que Dieu traitoit en mercenaires, et dont les grâces et les faveurs n'étoient que l'ombre et la figure des biens à venir; mais nous qui avons quitté le monde, nous attendons quelque chose de plus solide. Ce centuple donc, selon saint Bernard, c'est la préférence que notre état nous donne au-dessus de tous les autres, par rapport aux dons spirituels, qui sont les vrais dons de Dieu; c'est l'avantage que nous avons, comme religieux, d'être les domestiques de Dieu; c'est l'honneur qu'ont les vierges chrétiennes, d'être spécialement et par excellence les épouses de Dieu. Ce centuple, c'est la liberté de l'esprit, qui nous affranchit de la servitude du monde; c'est l'indépendance où nous vivons des lois du monde; c'est l'éloignement où nous sommes des scandales du monde; c'est la facilité de nous sauver et l'impuissance morale de nous perdre. Ce centuple, c'est la paix intérieure de la conscience, c'est la joie de nous voir dans le chemin le plus sûr et le plus droit qui conduit à la vie, c'est la douceur d'une sainte société, c'est le repos d'une salutaire retraite, c'est l'alliance admirable de l'une et de l'autre, c'est la ferveur de l'émulation et le secours des bons exemples, c'est la plénitude de ces consolations célestes dont l'ame séparée de tout et unie à Dieu, peut se féliciter aussi bien que David : *In viâ testimoniorum tuorum delectatus sum, sicut in omnibus divitiis* (1). Le di-

(1) Ps. 118.

rai-je? ce centuple, ce sont les croix mêmes que nous avons à porter, et qui, par l'onction de la grâce, non-seulement s'adoucissent dans la religion, mais y tiennent lieu de consolation : *Apud Deum namque ipsa quoque tribulatio magna quædam consolatio est* (1). Au lieu que les croix des mondains sont des croix d'esclaves, des croix inutiles pour le salut, souvent des croix réprouvées, et déjà par avance le centuple que Dieu ajoute à la malédiction du monde; celles d'une ame religieuse sont des croix d'épouse, des croix précieuses pour le ciel, des croix changées par la grâce de l'évangile en béatitudes, parce qu'elles ont la vertu, non-seulement de purifier et de sanctifier, mais de rendre heureux. Ce centuple est encore quelque chose au-delà de tout ce que je dis : c'est ce que je ne puis exprimer; c'est ce que Dieu, tout pécheur et tout lâche que je suis, m'a fait plus d'une fois éprouver; c'est ce qui m'a cent fois donné ces délicieux dégoûts du monde qui surpassent toutes les délices du monde; c'est ce qui fait que tout le monde et toutes ses pompes ne me touchent point, que je me passe aisément de lui; que ses établissemens, ses prospérités, ses honneurs, ne sont pas même des sujets de tentation pour moi.

Après cela, venez, disoit le Seigneur par un de ses prophètes, et plaignez-vous, si vous l'osez encore, de ma providence : *Venite, et arguite me, dicit Dominus* (2). Dites que dès cette vie, je ne sais pas récompenser ceux qui ont eu le courage de tout quitter pour mon service. Dites que je les fais

(1) Bern. — (2) Isaï. 1.

languir par des espérances toujours incertaines et toujours éloignées; dites que je n'ai pas dans tous les trésors de ma miséricorde de quoi les enrichir dès maintenant, ou plutôt reconnoissez qu'il y a un Dieu qui rend justice à ses élus, et qui la leur rend même sur la terre : *Utiquè est Deus judicans eos in terrâ* (1). Voilà ce que reconnoissoit et ce que déclaroit avec tant de zèle ce fervent disciple de saint Bernard, lequel ayant quitté de grands biens et de grands honneurs dans le monde, s'étoit retiré à Clairvaux, et y vivoit dans la pratique des plus éminentes vertus. Il souffroit de cruelles douleurs, et jusque dans les plus vives atteintes d'un mal aigu qui lui déchiroit les entrailles, il ne laissoit pas de dire à Jésus-Christ : *Vera sunt omnia quæ dixisti, Domine Jesu;* Toutes vos paroles, ô mon Dieu! sont véritables; vous m'avez promis le centuple, et je le goûte actuellement, puisque rien n'égale la joie dont je suis pénétré, en me regardant comme une victime que vous avez choisie et agréée. Non, Seigneur, tout ce que j'endure ne m'empêche point de convenir que vous vous acquittez de vos promesses au-delà même de mes souhaits, et de protester que je suis pleinement content de vous. Aveu peu nécessaire à votre gloire, mais qui néanmoins est le plus grand hommage que vous puissiez recevoir de votre créature, puisqu'il n'y a qu'un Dieu comme vous, qui, dans l'état de mes souffrances, puissiez non-seulement me contenter, mais me combler des plus abondantes consolations. Ainsi parloit ce juste plein de foi, et ainsi parleroient je ne sais

(1) Ps. 57.

combien d'ames religieuses, si elles vouloient nous faire part des bénédictions de douceur dont Dieu les prévient.

Or, ce centuple dont elles jouissent, et que l'on peut dire déjà pour elles dans la religion une béatitude commencée, n'est après tout qu'un avant-goût, qu'un essai, qu'un gage de cette gloire éternelle que Dieu leur prépare, et où elles aspirent comme au dernier terme de leurs désirs et à l'essentielle récompense de leur renoncement : *Et omnis qui reliquerit domum, centuplum accipiet, et vitam æternam possidebit.* Que seroit-ce donc, mes chers auditeurs, si, pour conclure mon sujet par la troisième promesse de Jésus-Christ, j'ajoutois que ces épouses du Fils de Dieu, en qualité de religieuses, ont à la vie éternelle un droit affecté et privilégié que vous n'avez pas ; que le royaume des cieux leur appartient d'une manière dont il ne vous appartient pas ? Prenez garde : je ne prétends pas que la vie éternelle ne soit que pour les religieux ; loin de vous édifier par là, je vous jetterois dans le désespoir. Mais je dis que la vie éternelle est pour les religieux plus particulièrement et plus sûrement que pour vous ; je dis que le royaume céleste leur est promis plus justement et plus infailliblement qu'à vous ; je dis que si l'évangile est vrai, ils y ont plus de part que vous, et qu'ils doivent y être reçus préférablement à vous. En faut-il davantage pour vous inspirer un saint mépris de ce que vous êtes dans le monde, et de tout ce qui vous attache au monde ; et pour allumer dans vos cœurs un désir encore plus

saint de vous conformer à ces servantes de Dieu, chacun dans votre condition, par un détachement aussi parfait qu'il vous peut convenir?

Quoi qu'il en soit des chrétiens du siècle, voilà, généreuse et sainte épouse de Jésus-Christ, les récompenses que vous devez espérer et qui vous doivent animer. Vous allez dire, dans le même esprit que saint Pierre : *Ecce nos reliquimus omnia;* C'est pour vous, Seigneur, que je quitte tout, et que je me quitte moi-même. Car en vain quitterois-je tout le reste, si je ne me quittois moi-même; et en vain me flatterois-je de m'être quittée moi-même, si de bonne foi je n'avois quitté tout le reste. Je quitte tout, ô mon Dieu! et malheur à moi si j'avois seulement la pensée de me réserver la moindre partie de ce tout. Je sais ce qu'il en coûta à l'infortuné Ananie et à sa femme Saphire, et leur exemple me suffiroit pour avoir en horreur un tel partage; mais indépendamment de leur exemple, l'honneur que vous me faites d'accepter tout ce que je vous offre, la joie et la consolation que j'ai de vous l'offrir, ce que j'attends de vous et dans le temps et dans l'éternité : tous ces motifs font sur moi bien plus d'impression que la crainte de vos plus rigoureux châtimens. Je quitte tout, Seigneur, et pour cela j'oublie père et mère, frères et sœurs; j'oublie le monde et je consens à en être oubliée; je renonce au monde, et je consens à en être renoncée; je meurs pour le monde, et je consens qu'il soit mort pour moi, comme je serai morte pour lui. J'en serai bien dédommagée, ô mon Dieu!

si vous daignez vous souvenir de moi ; si je trouve grâce auprès de vous , et si vous jetez un regard favorable sur moi ; si je vis pour vous , et si vous vivez pour moi : *Ecce nos reliquimus omnia.* Tels sont vos sentimens , ma chère sœur : la solidité de votre esprit , la ferveur de votre piété , l'inflexible fermeté que vous avez fait paroître en vous arrachant du sein d'une famille qui comptoit sur vous pour vous élever aux honneurs du monde , et sur qui vous pouviez compter pour parvenir à ce qu'il y a de plus grand dans le monde : tout cela joint aux connoissances encore plus particulières que j'en puis avoir , me répond des dispositions intérieures de votre ame. Et moi , fondé sur l'inviolable fidélité de notre Dieu , j'ose vous répondre de tout ce qu'il vous à promis , soit pour le cours de la vie présente , soit au moment de la mort et à son jugement dernier , soit dans la félicité éternelle , que je vous souhaite , etc.

QUATRIÈME SERMON

SUR

L'ÉTAT RELIGIEUX.

L'OPPOSITION MUTUELLE DES RELIGIEUX ET DES CHRÉTIENS DU SIÈCLE.

Obsecro vos, ego vinctus in Domino, ut dignè ambuletis vocatione quâ vocati estis.

Je vous conjure, moi qui suis dans les chaînes pour le Seigneur, de vous conduire d'une manière qui soit digne de votre vocation. Aux Éphésiens, chap. 4.

C'EST ainsi que parloit le grand Apôtre, exhortant les nouveaux fidèles qu'il avoit formés en Jésus-Christ par l'évangile; et c'est ainsi que je me sens inspiré de vous parler aujourd'hui, mes chers auditeurs, dans l'obligation où je me trouve de vous instruire sur le sujet important de cette cérémonie, pour laquelle vous êtes ici assemblés. Saint Paul avoit un droit particulier de tenir ce langage aux chrétiens d'Ephèse, parce qu'étant alors dans les fers pour le nom du Sauveur qu'il leur avoit annoncé, il accomplissoit lui-même dignement sa vocation à l'apostolat; et il ne pouvoit pas les engager plus efficacement à honorer par la sainteté de leur vie, leur vocation au christianisme, qu'en alléguant son exemple, qui, supposé la haute estime qu'ils avoient

de lui, étoit pour eux un des motifs les plus convaincans dont ils pussent être touchés. Car c'est pour cela, leur disoit-il, mes frères, que je me fais un honneur d'être prisonnier de Jésus-Christ : *Ego vinctus Christi Jesu ;* et quand je me glorifie de cette qualité, ce n'est pas seulement pour moi, que Dieu par sa miséricorde a choisi dans le judaïsme ; c'est pour vous qui êtes gentils, c'est pour votre salut qui m'est si cher et si précieux, c'est afin de vous faire connoître le mérite de cette grâce, par où Dieu vous a appelés des ténèbres de l'infidélité à son admirable lumière, en vous communiquant le don de la foi : *Hujus rei gratiâ, ego vinctus Christi Jesu pro vobis gentibus.* Permettez-moi, chrétiens, d'appliquer ceci à mon sujet. Une vierge qui se consacre à Dieu par la profession religieuse, peut dire, aussi bien que saint Paul, qu'elle est dans les chaînes pour le Seigneur. En effet, les vœux qui l'engagent à Dieu sont pour elle de véritables liens ; des liens dont elle ne rougit point, et dont elle fait même toute sa gloire ; des liens qu'elle porte avec joie, et où elle met toute sa confiance ; des liens éternels qu'elle ne peut plus rompre, et qui la tiennent attachée inséparablement à Jésus-Christ. Elle auroit donc droit de dire aux chrétiens du siècle qui viennent assister à son sacrifice, ce que saint Paul disoit aux Ephésiens : *Obsecro vos, ut dignè ambuletis vocatione quâ vocati estis.* Je vous conjure, moi qui par un choix solennel vais me rendre captive pour Jésus-Christ, de profiter de mon exemple, et de vous comporter d'une ma-

nière digne au moins de la vocation chrétienne. Or voilà justement, mes chers auditeurs, ce que vous prêche aujourd'hui bien mieux que moi, cette généreuse fille qui va pour jamais se dévouer à Dieu; et c'est ce qui va faire le sujet de ce discours, après que j'aurai demandé les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie : *Ave*, *Maria*.

Etre appelé de Dieu, c'est, dans la pensée de saint Paul, le premier effet de la prédestination divine, et par conséquent le principe de tous les biens, et le fondement du salut de l'homme : *Quos prædestinavit*, *hos et vocavit* (1). Mais être appelé à un état de sainteté sans le connoître, et avoir reçu de Dieu une vocation sans en faire le discernement, c'est la source au contraire de tous les maux dans l'ordre de la grâce et du salut. En quelque condition que nous soyons, et quelque genre de vie que nous ayons embrassé, nous avons tous part, comme chrétiens, à cette vocation céleste, par où, comme dit saint Paul, Dieu nous a appelés en Jésus-Christ. Mais nous devons reconnoître à notre confusion qu'il y en a plusieurs parmi nous, qui, grossiers et ignorans dans les choses de Dieu, quoique éclairés et intelligens dans celles du monde, ne savent pas, et par un abus encore plus déplorable, paroissent même ne se pas mettre en peine de savoir ce que c'est que cette vocation; c'est-à-dire, qui n'en comprennent pas les engagemens, qui n'en pénètrent pas les conséquences, et qui n'en ont jamais étudié

(1) Rom. 8.

les devoirs. Or, c'est à quoi j'entreprends aujourd'hui de remédier. Car dans l'obligation où je me trouve de parler ici à deux sortes d'auditeurs, les uns engagés à vivre dans le monde, les autres consacrés à l'état religieux, mon dessein est de faire connoître aux premiers que la Providence a choisis pour le monde, l'excellence et la sainteté de la vocation chrétienne, en la mesurant sur la vocation religieuse. Et pour m'acquitter en même temps de ce que je dois à ces chastes épouses du Sauveur, qui poussées de l'esprit de Dieu, ont fait un divorce éternel avec le monde, je veux leur faire estimer le mérite et le prix de la vocation religieuse, en la réduisant aux principes de la vocation chrétienne. Voilà les deux fins que je me propose; et l'illustre vierge qui fait le sujet de cette cérémonie, me servira pour l'une et pour l'autre de preuve vivante. Car comme elle est déjà plus convaincue des saintes maximes sur lesquelles doit rouler tout ce discours, au lieu de l'exhorter et de l'instruire, je vous instruirai par elle, chrétiens qui m'écoutez, je vous exhorterai par elle; ou si je ne suis pas assez heureux pour vous persuader, je vous confondrai par elle : ce sera le sujet de la première partie. Et dans la seconde, en vous comparant, ou plutôt en vous opposant à elle, je la consolerai par vous, je lui ferai goûter son bonheur par vous, je l'affermirai dans sa vocation par vous. Voilà tout mon dessein, qui se réduit à deux vérités que je vous prie de bien concevoir; l'une qui regarde les chrétiens du siècle, et l'autre qui touche les religieux : ou plutôt, qui,

par l'opposition de ces deux états, doivent l'une et l'autre apprendre également aux religieux et aux chrétiens du siècle à se conduire d'une manière digne de leur vocation : *Ut dignè ambuletis vocatione quâ vocati estis.* Car je prétends que rien n'est plus capable de confondre la lâcheté des chrétiens du siècle, que de leur faire considérer la perfection de l'état religieux : c'est ma première proposition. Et j'ajoute que rien n'est plus propre à consoler les religieux, et à les confirmer dans leur vocation, que de leur faire envisager les malheurs presque inévitables et les obligations des chrétiens du siècle : c'est ma seconde proposition. Que ne dois-je pas espérer de ces deux importantes vérités, si vous vous me donnez une attention favorable !

PREMIÈRE PARTIE.

Il étoit de l'honneur de la religion, et l'ordre de la Providence l'exigeoit ainsi, qu'il y eût toujours dans l'Eglise de Dieu de quoi confondre non-seulement l'impiété des chrétiens scandaleux et libertins, mais encore la négligence et la tiédeur des chrétiens lâches et imparfaits : et comme la charité de plusieurs devoit se refroidir, selon la prédiction de Jésus-Christ, à mesure que l'iniquité iroit croissant, aussi étoit-il nécessaire qu'au moins le zèle de quelques-uns dans la suite des temps se ranimât, pour empêcher que le désordre et le relâchement des autres ne prévalût. Or, c'est à quoi Dieu semble avoir admirablement pourvu, en opposant à ce relâchement des mœurs qui entraîne la

plupart des chrétiens du siècle, la perfection de l'état religieux, et en voici les raisons, qui sont évidentes. En premier lieu, parce que cette vue de la perfection de l'état religieux découvre sensiblement aux chrétiens du siècle ce qu'ils sont, ou plutôt ce qu'ils doivent être; ce qu'ils ont été, et malheureusement pour eux ce qu'ils ne sont plus; le degré de sainteté dont ils sont déchus, et auquel Dieu les rappelle; la voie de perfection qu'ils ont quittée, et où ils doivent s'efforcer de rentrer. En second lieu, parce que, envisageant la perfection de l'état religieux, les chrétiens du siècle sont malgré eux détrompés d'une erreur grossière, dont ils se préviennent souvent, savoir, que la loi de Dieu, prise dans toute son étendue et dans son étroite rigueur, est pour eux quelque chose d'impraticable; puisqu'au contraire ils la doivent concevoir, non-seulement possible, mais facile et proportionnée à la foiblesse même de l'humanité, lorsqu'ils voient le courage de tant d'ames religieuses qui enchérissent sur cette loi, et qui, non contentes de ses préceptes, s'imposent le joug de ses plus sévères conseils. En troisième lieu, parce qu'il est constant que la perfection de l'état religieux réfute invinciblement toutes les excuses qu'allèguent les chrétiens du siècle, quand on leur reproche leur paresse et leur lâcheté dans la voie de Dieu, et détruit tous les prétextes, dont ils se servent communément pour éluder les solides et utiles remontrances qu'on leur fait sur l'observation exacte de leurs devoirs. Trois raisons capables de les confondre; mais en

même temps, mes chères sœurs, trois puissans motifs pour réveiller en vous cette sainte ferveur que je voudrois aujourd'hui vous inspirer. Ecoutez-moi.

Non, dans l'obligation indispensable où est l'homme chrétien d'agir et de vivre en chrétien, rien n'est plus important pour lui que de bien comprendre une fois l'excellence de son état, et de remonter de temps en temps, par de salutaires réflexions, jusqu'à son origine, pour reconnoître ce qu'il est, ou s'humilier de ce qu'il n'est pas. C'étoit la grande leçon que saint Paul faisoit aux Corinthiens. Il leur remettoit devant les yeux la sainteté de leur vocation, parce qu'il savoit bien, dit saint Chrysostôme, que du moment qu'ils s'appliqueroient à la considérer, ils en concevroient une haute idée; que, remplis de la haute idée qu'ils en auroient conçue, ils feroient tous leurs efforts pour mener une vie qui y fût conforme; et que vivant conformément à cette idée, ils deviendroient des hommes parfaits : *Videte vocationem vestram, fratres.* Ainsi leur parloit-il alors. Mais où voyons-nous aujourd'hui cette sainteté de la vocation chrétienne, et où pourrions-nous en trouver une vive image? Rendons-en vous et moi la gloire à Dieu : c'est dans l'état religieux où Dieu, non-seulement la fait subsister, mais la rend palpable et sensible. Car quoique nous ne puissions nous déguiser à nous-mêmes le triste changement qui s'est fait dans le christianisme, il est vrai néanmoins que Dieu a pris soin d'y susciter de saintes maisons où la loi est pratiquée dans toute son étendue; des mai-

sons que nous pouvons regarder comme les asiles de la piété chrétienne, de la pauvreté, de l'humilité, de la pénitence et de la mortification chrétienne; des maisons où l'évangile de Jésus-Christ, non-seulement est reçu avec respect, mais suivi à la lettre et avec une pleine fidélité; des maisons subsistantes au milieu de nous, pour servir de témoignage contre nous, et pour être des modèles visibles que nous puissions consulter, et sur qui nous puissions nous former. Prenez garde, s'il vous plaît, à ma pensée.

Dans les premiers siècles de l'Eglise, il n'étoit pas nécessaire qu'il y eût des religieux : pourquoi? parce que les chrétiens, vivant comme chrétiens, étoient alors, au moins dans la préparation de leur cœur, autant de religieux. Ainsi saint Jérôme le témoigne-t-il en parlant de ces chrétiens d'Alexandrie que saint Marc forma, et qui servirent de modèles à tous ceux que l'on nommoit disciples, c'est-à-dire, sectateurs de la doctrine de Jésus-Christ et de sa loi. En effet, dit ce saint docteur, on ne voyoit rien parmi eux qui ressentît le monde; ils renonçoient à leurs biens, ils ne possédoient rien en propre, ils obéissoient aux apôtres comme à leurs pasteurs, ils vaquoient jour et nuit à la prière, ils s'appeloient frères, n'ayant tous qu'un cœur et qu'une ame; enfin, conclut saint Jérôme, ils étoient tous, par une profession générale, ce que sont maintenant, par un engagement particulier, ceux qui embrassent la vie monastique : *Ex quo patet talem primorum in Christo credentium fuisse Ecclesiam, quales nunc monachi esse nituntur et cupiunt.* Voilà le miracle

que le Saint-Esprit opéra, quand il descendit sur les apôtres et sur tous les disciples assemblés, les ayant, tout grossiers qu'ils étoient, rendus capables d'une vocation si sainte; je veux dire, les ayant détachés du monde et d'eux-mêmes, et par une conversion qui fut, dans toutes ses circonstances, le plus incontestable changement de la main du Très-Haut, et le plus étonnant prodige de la grâce qu'on ait jamais vu sous le ciel, leur ayant inspiré à tous le mépris des biens de la terre, la fuite des honneurs du siècle, le renoncement aux plaisirs; disons mieux, leur ayant inspiré à tous l'estime de la pauvreté jusqu'à s'en faire une béatitude, l'amour de l'humilité jusqu'à se glorifier des humiliations, le goût des croix et des souffrances jusqu'à se réjouir de ce qu'ils en étoient trouvés dignes. Miracle qui, de l'Eglise de Jerusalem où il commença, se répandit bientôt après dans les nations et parmi les gentils, où, selon le texte sacré, on voyoit s'augmenter et se multiplier de jour en jour le nombre de croyans: *Augebatur credentium in Domino multitudo* (1). Qu'est-ce à dire des croyans? c'est-à-dire, de ceux qui, animés du même esprit que les apôtres, se dépouilloient de tout, et quittoient tout pour suivre Jésus-Christ. Lisez ce qu'en rapporte Eusèbe, et ce qu'il raconte de l'esprit d'abnégation où vivoient ces chrétiens, qui, sans autre titre que celui de simples chrétiens, étoient autant de pauvres volontaires, autant de martyrs de leur foi, autant d'exemples de toutes les vertus religieuses. Telle étoit, dis-je,

(1) Act. 5.

selon

selon la tradition des Pères, l'idée que l'on avoit alors de la vocation chrétienne; et cette idée, je le répète, n'étoit point une vaine spéculation, mais quelque chose de réel et de subsistant.

Mais le monde, dit saint Jérôme, n'étoit pas assez heureux pour pouvoir long-temps soutenir une telle perfection; et cette perfection, quoique réelle, par un secret jugement de Dieu, ne devoit pas long-temps être à l'épreuve de la contagion du monde. Qu'arriva-t-il? vous le savez, et pour peu de foi qu'il vous reste, vous en gémissez. La ferveur de l'esprit chrétien vint bientôt à se ralentir; et l'idée même s'en seroit perdue, si Dieu, qui la vouloit conserver, la voyant effacée et comme détruite dans les chrétiens du siècle, ne l'avoit retracée et renouvelée dans l'état religieux. Pourquoi retracée et renouvelée? non-seulement, répond saint Jérôme, afin qu'il y eût toujours des hommes sur la terre qui rendissent à Dieu ce culte parfait dont le seul christianisme le peut honorer; mais afin que ceux qui viendroient dans la suite à dégénérer de la pureté de ce culte, pussent au moins, quand il plairoit à Dieu de les toucher, être en état d'y revenir; afin qu'ils en eussent toujours l'image présente, et que, malgré l'iniquité des derniers temps, j'eusse encore droit, comme prédicateur de l'évangile, de leur dire: *Videte vocationem vestram;* Apprenez, mes frères, vous dont l'aveuglement fait ma douleur, et pour la conversion desquels je me sens un zèle sincère, apprenez par ce qui paroît à vos yeux, ce que c'est que d'être chrétien. Puisque vous en portez encore

le nom, reconnoissez ce que vous êtes, et ne vous laissez pas pervertir jusqu'à oublier l'excellence et le prix de votre vocation. Pour vous en mieux instruire, contemplez-la et admirez-la dans ces épouses de Jésus-Christ, qui en sont les portraits vivans. Ne mesurez pas cette vocation chrétienne par les mœurs et par les maximes d'un certain monde qui vous séduit et dont vous êtes obsédés. Pour en avoir une notion conforme à celle de saint Paul, sortez de ce monde profane : entrez en esprit dans ces sanctuaires fermés pour le monde, où les servantes de Dieu font leur demeure; dans ces cloîtres d'où vous avouez que l'esprit du monde est banni, et où vous convenez que l'esprit de Dieu règne souverainement : c'est là que vous verrez ce que c'est que votre vocation, et combien les voies où vous marchez sont éloignées de la perfection de celles qu'a voulu vous marquer l'Apôtre, quand il disoit : *Videte vocationem vestram.* Donnons à tout ceci plus de jour par une réflexion qui m'a touché, et dont je suis assuré que vous serez touchés vous-mêmes.

Quand saint Antoine eut vu saint Paul, anachorète, dans le désert, et qu'il eut été lui-même témoin de la vie toute céleste que menoit cet homme de Dieu; interrogé par ses disciples, qui le prièrent à son retour de leur faire part de l'édification qu'il avoit tirée d'un tel exemple, dont ils le voyoient pénétré, il leur répondit, les larmes aux yeux et frappant sa poitrine de douleur : *Væ mihi peccatori, qui tam indignè monachi nomen fero ! Vidi Eliam, vidi Joannem in deserto, et ut verum dicam, vidi*

Paulum in paradiso ; Ah ! mes frères, malheur à moi qui porte si indignement le nom de solitaire ! J'ai vu un second Elie, j'ai vu un autre Jean-Baptiste, et, pour vous parler sans figure, j'ai vu Paul, non pas dans une habitation terrestre, mais dans un paradis. Voilà, hommes du siècle, mais avec bien plus de raison, ce que vous devez penser. Quand vous sortez d'un monastère, où vous reconnoissez vous-mêmes que Dieu est glorifié, comme il l'est ici, par l'observance exacte de la règle, et qu'après une cérémonie aussi touchante que celle dont vous allez être témoins, vous retournez dans vos maisons, voilà ce que chacun de vous se doit dire dans l'amertume de son ame, et avec un cœur contrit : *Væ mihi peccatori, qui tam indignè christiani nomen fero !* Malheur à moi qui ne suis qu'un faux chrétien, et qui ne mérite pas même d'en porter le nom ! J'ai vu des anges dans des corps mortels ; j'ai vu des vierges dont les vêtemens blanchis dans le sang de l'Agneau, n'ont jamais été souillés d'aucune tache ; j'ai vu des ames dont le monde n'étoit pas digne, et qui, renonçant au monde, se sont rendues dignes de Dieu. Et qui suis-je, moi pécheur, qui suis-je, moi pécheresse ? C'est ainsi, dis-je, mes chers auditeurs, que doivent parler, non-seulement ceux d'entre vous qui, dans l'idée commune, passent pour mondains, mais ceux mêmes dont la conduite est estimée plus régulière et plus louable. Car quelque parfaits que je les conçoive, ou que vous les supposiez, que font-ils dans le monde qui soit comparable à la vie de ces saintes filles que Dieu a séparées du monde ?

En quoi approchent-ils de leur pauvreté et de leur austérité ? En quoi les imitent-ils dans cette abnégation totale d'elles-mêmes, dans cet assujettissement éternel de leur volonté, dans cette obéissance qu'elles ont vouée, et dont elles se font un mérite capital ? Qu'est-ce que la vertu d'un homme et d'une femme du monde mise en parallèle avec tout cela ? Cependant ces servantes de Dieu protestent qu'elles n'ont entrepris des choses si contraires à la nature, qu'elles n'ont embrassé des réformes si étroites, qu'elles ne se sont ensevelies avec Jésus-Christ par une pénitence si rigoureuse, que pour arriver, et plutôt, et plus sûrement à cette perfection où elles ont conçu que le christianisme les appeloit : et ce qui les humilie, ce qui fait le sujet de leur douleur, ce qu'elles se reprochent sans cesse, c'est de se voir encore bien éloignées de ce christianisme parfait où elles aspirent. En effet, si moi qui vous parle, j'avois cru pouvoir être dans le monde aussi solidement chrétien, aussi purement chrétien, aussi exactement chrétien que je le puis être dans l'état religieux, je n'aurois jamais pris le parti de la religion. Car je n'ai cherché dans la religion que ce qui pouvoit m'aider à être chrétien ; et je n'ai donné la préférence de mon choix à la profession religieuse, que parce que la foi m'a appris que c'est de tous les états celui qui approche le plus de cet ancien christianisme, dont nous révérons encore la pureté. Or, suivant ce principe, mes chers auditeurs, qui que vous soyez, et pour peu de justice que vous vouliez vous faire, comment pourriez-vous, vivant dans le monde, ne vous pas

humilier à la vue de ces saints modèles, et de ces ferventes épouses du Sauveur? Et comment pourriez-vous n'en pas tirer cette confusion salutaire qui doit être le remède efficace et souverain de tous vos relâchemens? Confusion que vous devez faire consister à vous représenter souvent l'état dont vous êtes déchus, et qui m'autorise à vous dire ce que Dieu dans l'Apocalypse disoit autrefois à une ame tiède: *Memor esto undè excideris;* Souvenez-vous de ce que vous avez été, et de ce que vous n'avez cessé d'être, que parce que vous avez oublié qu'être chrétien, c'est, sans autre engagement que celui-là, être religieux d'esprit et de cœur. Passons à la seconde raison.

Une des principales erreurs dont les lâches chrétiens se préoccupent, et qui contribue davantage à les endurcir dans leurs désordres, est de se figurer la loi de Dieu, non-seulement austère et difficile, mais, du moins par rapport à eux, moralement impossible: de se plaindre qu'elle surpasse leurs forces, et par une pusillanimité dont ils voudroient lui imputer la cause, de se décourager et de désespérer même absolument d'atteindre jamais à sa sainteté. Mais moi je dis qu'un des grands moyens dont se sert la Providence pour détromper ces chrétiens foibles et timides d'une si pernicieuse erreur, c'est de leur opposer la perfection de l'état religieux, en les convaincant malgré eux que la loi de Dieu n'est point en effet impraticable, puisqu'il se trouve des ames, non-seulement qui la pratiquent dans toute son étendue, mais qui vont encore au-delà; et qui, comptant pour rien, ou pour trop peu, d'en rem-

plir la juste mesure par l'observation des préceptes, y ajoutent volontairement et de gré les vœux de la religion; des ames généreuses qui, gardant inviolablement, et de l'aveu du monde même, exemplairement, tous les devoirs de la profession religieuse qu'elles ont embrassée, servent dans le monde, ou, pour mieux dire, contre le monde, d'une preuve authentique et invincible, je ne dis pas de la possibilité, mais de la facilité de la loi chrétienne. Car avec quel front un mondain, pour se disculper des déréglemens de sa vie, osera-t-il prétexter l'impossibilité imaginaire de cette loi, tandis que des millions de vierges courent avec allégresse dans la voie des commandemens; c'est peu, dans la voie des conseils les plus héroïques et les plus opposés aux inclinations de la chair et du sang?

Et c'est ici, chrétiens, que je vous conjure de vous appliquer à vous-mêmes ce qui fit autrefois une si forte impression sur le grand docteur de l'Eglise, saint Augustin, et ce qui produisit enfin dans sa personne ce changement miraculeux de la main du Très-Haut. Pressé du désir d'être à Dieu, et déjà, à l'égard de tout le reste, détaché du monde, il ne tenoit plus au péché que par une seule habitude. Mais cette seule habitude, par les fausses idées dont il étoit prévenu, lui sembloit un obstacle invincible à sa conversion. Il vouloit rompre ses liens, mais il désespéroit de le pouvoir. De là cette guerre cruelle qui lui déchiroit l'ame, cette incertitude où il demeuroit, ces délais et ces retardemens continuels, tantôt voulant, et tantôt ne voulant plus; di-

sant toujours que ce seroit pour le lendemain, et ne disant jamais que ce seroit pour le jour présent : *Cras, cras.* Mais que fit Dieu? il lui fit voir en esprit la chasteté, qui se présentant devant lui, et lui montrant une troupe de vierges de tout âge et de tout état, lui disoit, pour le piquer d'une sainte émulation : *Non poteris quod isti et istæ?* Ne pourrez-vous pas ce que celles-ci et ceux-là ont pu? ne pourrez-vous pas ce que peuvent tant d'autres, foibles comme vous, et sujets aux mêmes tentations que vous? Ce reproche l'humilia, le réveilla, le toucha. Malgré ses propres préventions, Augustin, cédant à la force de l'exemple, crut enfin qu'avec le secours de la grâce, il lui seroit possible, et même aisé de sortir d'esclavage. Il le crut; et, convaincu qu'il le pourroit, il en vint à une pleine exécution. Or c'est ainsi, mes chers auditeurs, que Dieu, par mon ministère et par ma bouche, s'adresse à vous, et que malgré vous, il vous détrompe sensiblement du vain prétexte dont votre lâcheté se couvre, quand il vous met devant les yeux la vie de ces incomparables filles, qui sont, et l'honneur de leur sexe, et les prédestinées du monde chrétien. Car c'est comme s'il vous disoit : Hommes transgresseurs de ma loi, vous qui, pour la violer plus hardiment et avec moins de remords, la traitez d'impraticable; vous qui feignez dans le précepte un excès de rigueur qui n'y fut jamais, et dont cependant votre libertinage se prévaut, *Qui fingis laborem in præcepto* (1), voyez, pour vous convaincre de votre injustice et de votre

(1) Psal. 93.

erreur, ces vierges ferventes, qui, animées d'une sainte confiance, ont eu le courage d'enchérir même sur ma loi; et qui, dans la vue de me plaire, par le choix libre qu'elles ont fait, mènent une vie plus angélique qu'humaine. Voyez l'infatigable persévérance avec laquelle elles soutiennent les observances les plus mortifiantes pour le corps, et les plus humiliantes pour l'esprit. Voyez leur force à remporter sur elles-mêmes des victoires et à se faire des violences, qui ne leur étoient point absolument nécessaires pour le royaume du ciel. Voyez leur détachement de tout ce que le monde avoit pour elles, non-seulement d'agréable et de délicieux, mais d'innocent et de permis. Prétendez-vous après cela que les devoirs communs du christianisme soient un fardeau trop pesant pour vous; et lorsque ces ames fidèles ont l'avantage et la gloire de faire le plus, vous obstinerez-vous à croire que vous ne pouvez pas faire le moins?

En effet, chrétiens, quelle excuse pouvez-vous alléguer qui ne soit invinciblement réfutée par un tel exemple? c'est la troisième raison qui suit de l'autre. Est-ce la naissance, est-ce l'éducation, est-ce l'âge, le tempérament? sont-ce les infirmités? mais entre ces vierges de Jésus-Christ, combien par leur naissance étoient, ou aussi distinguées, ou même plus distinguées que vous? cependant elles ont pu fermer les yeux à tout l'éclat qui les environnoit, pour s'ensevelir dans l'obscurité du cloître. Combien dans la maison paternelle avoient été élevées, non-seulement au milieu de toutes les aises et de toutes les commo-

dités de la vie, mais au milieu de toutes les délices, au milieu de toute la magnificence du monde? cependant elles ont pu se priver de tout ce que le monde avoit de plus engageant et de plus flatteur, pour embrasser un état de pénitence, d'abnégation, de croix. Combien, dans une jeunesse aussi vive que la vôtre, ont comme vous des inclinations naturelles et des passions à vaincre; ou combien, dans une vieillesse aussi avancée et aussi caduque, ont à porter le poids des années qui les accablent? cependant y a-t-il une inclination un peu trop humaine qu'elles n'attaquent et qu'elles ne combattent sans relâche? y a-t-il une passion qu'elles ne surmontent? à quels exercices ne se rendent-elles pas assidues, malgré la pesanteur de l'âge qui leur pourroit servir de prétexte pour s'en dispenser? Et si peut-être elles se trouvent forcées d'accepter quelques dispenses que la règle leur accorde, disons mieux, que la règle leur impose, par quelles autres pratiques prennent-elles soin, autant qu'il est en leur pouvoir, de compenser d'ailleurs ce que leur fait perdre une triste nécessité dont elles se plaignent? Sont-elles toutes d'un tempérament plus ferme et plus robuste que vous, sont-elles toutes d'un sexe plus capable de soutenir le travail, sont-elles toutes plus exemptes des foiblesses de la nature? toutes néanmoins, sans égard aux forces ni à la santé, s'assujettissent au même joug, et remplissent les mêmes obligations. Or voilà, mondains, par où Dieu vous jugera: voilà par où elles vous jugeront elles-mêmes. Car c'est ce que Jésus-Christ leur a promis dans la personne de ses apôtres: *Vos qui re-*

liquistis omnia, et secuti estis me, sedebitis judicantes. Rien donc de plus propre à confondre la lâcheté des chrétiens du siècle, que de considérer la perfection de l'état religieux : et rien en même temps de plus propre à consoler les religieux, que de considérer l'état des chrétiens du siècle. Autre vérité que j'ai à vous faire voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Grâce à la providence de notre Dieu, c'est de tout temps que les vrais religieux, quoique pauvres et dénués de tous les biens de la terre, n'ont pas laissé d'être contens de leur état, jusqu'à s'estimer plus heureux que les mondains avec tous les biens qu'ils possèdent ; et c'est de tout temps que, malgré la vie dure et mortifiée où les engage la profession religieuse, persuadés qu'ils avoient choisi la meilleure part, ils se sont consolés dans leurs peines, par la comparaison qu'ils ont faite de leur condition avec celle des chrétiens du siècle. Mais quelque avantageuse qu'ait été pour eux cette comparaison, j'ose dire que la plupart n'en ont profité qu'à demi ; et il m'est au moins évident que jamais ils n'en ont tiré tout le fruit qn'il seroit à souhaiter que chacun en tirât : pourquoi ? parce qu'il est certain que la plupart des religieux n'ont jamais assez bien connu le monde, même en le quittant, ni après l'avoir quitté, pour comprendre parfaitement jusqu'à quel point l'état des chrétiens du siècle, comparé avec la vie religieuse, leur pouvoit et leur devoit être

un fonds de consolation. Or c'est, mes chères sœurs, ce qui me reste à vous développer. Vérité que je soutiens être la plus touchante et la plus capable de vous affermir dans votre vocation, pour peu que vous vous appliquiez à deux réflexions que vous avez dû faire mille fois, et que je vous ai marquées dès l'entrée de ce discours; c'est-à-dire, pour peu que vous envisagiez d'une part les misères inévitables, et de l'autre les indispensables devoirs des chrétiens engagés à vivre dans le monde. Ecoutez-moi, et vous en allez être convaincues.

Un des points sur quoi saint Bernard croyoit autrefois avoir droit de féliciter ceux qui se séparoient du monde, et qui faisoient profession de la vie monastique, étoit celui-ci. Il est vrai, mes frères, leur disoit-il, la vie que nous menons dans la religion, paroît aux enfans du siècle quelque chose de triste; mais ils n'en jugent de la sorte que parce qu'ils sont dans l'erreur et qu'ils ne nous connoissent pas. Nos abstinences et nos jeûnes, nos macérations et nos veilles leur donnent une idée affreuse, mais vaine et mal fondée de notre état. Car ce qui les trompe, c'est qu'ils ne voient en tout cela que nos croix qui sont extérieures, et qu'ils ne voient pas l'onction intérieure de la grâce qui les adoucit, et qui nous rend nos croix mêmes, non-seulement supportables, mais aimables : *Cruces vident, unctiones non vident.* Ainsi parloit ce Père, touché de l'expérience qu'il en avoit, et qu'en avoient ceux qui, formés et instruits à son école, l'expérimentoient comme lui. Mais si les enfans du siècle

sont trompés quand ils estiment la condition des religieux malheureuse, je ne crains point, saintes épouses du Sauveur, de vous dire que vous vous trompez encore bien plus dans le jugement que vous faites des enfans du siècle, si vous les estimez heureux : et pourquoi ? parce que vous ne voyez que leurs joies, qui, quoi qu'ils en disent, sont des joies fausses et apparentes, et que vous ne voyez pas leurs amertumes et leurs chagrins, d'autant plus véritables et plus réels, qu'ils sont secrets et cachés. Or ce principe supposé, il me seroit aisé, mes chères sœurs, de vous découvrir ici une source féconde et inépuisable de consolations même sensibles, que vous n'avez peut-être jamais goûtées, et dont je voudrois que vous fussiez aussi pénétrées que Dieu m'a souvent fait la grâce d'en être pénétré moi-même. Car je n'aurois pour cela qu'à vous faire un plan du monde, seulement tel qu'il m'est connu : que seroit-ce, si je vous le représentois tel qu'il est en effet ? ce seroit assez pour vous obliger à bénir mille fois le ciel qui vous en a séparées. Je n'aurois, pour vous faire sentir le bonheur de cette séparation, qu'à entrer dans le détail des choses à quoi vous engage la sainte règle que vous professez, et ensuite qu'à y opposer l'iniquité, la sévérité, la dureté, et, si je l'ose dire, la tyrannie des lois que le monde prescrit à ceux qui le servent.

En qualité de religieuses, vous avez des croix à porter, j'en conviens ; et malheur à vous si vous n'aviez plus ce caractère de ressemblance avec le Dieu crucifié, qui est votre divin époux : mais s'il

y a des croix dans la religion, le monde n'a-t-il pas les siennes, plus pesantes et plus affligeantes, et les vôtres, comparées à celles du monde, méritent-elles proprement d'être appelées croix? Votre vie dans la religion est un perpétuel exercice de pénitence, je le sais; mais je soutiens aussi que c'est ce qui en fait pour vous non-seulement la sainteté, mais la félicité, puisque dans la pensée des Pères, depuis le péché, il n'y a plus pour l'homme perdu d'autre ressource, ni par conséquent d'autre félicité sur la terre que la pénitence : *Pœnitentia est hominis rei felicitas* (1). Et pour vous montrer qu'en ceci vous n'avez fait que changer d'objet, et que selon le monde même vous y avez encore gagné, dites-moi, mes chères sœurs, qu'est-ce que la vie de la plupart des mondains? qu'est-ce que la vie d'un avare, ou d'un ambitieux? qu'est-ce que la vie d'un courtisan esclave de la faveur, sinon une continuelle pénitence, d'autant plus malheureuse qu'elle est inutile et forcée, au lieu que la vôtre est au moins volontaire et salutaire. Or, pénitence pour pénitence, ne comptez-vous pas pour un don de Dieu, d'avoir choisi celle qui vous conduit au salut, et de vous être affranchies de celle qui n'eût point eu d'autre effet que de vous affliger sans vous sauver? Vous faites profession, comme religieuses, de vous mortifier et de vous humilier : n'est-on pas sans cesse et malgré soi mortifié et humilié dans le monde? et au lieu qu'en vous mortifiant, vous avez du moins l'avantage de pouvoir dire à Dieu, comme

(1) Tertull.

David : *Propter te mortificamur ;* C'est pour vous, Seigneur, et pour vous seul que nous souffrons; le mondain n'est-il pas réduit à tenir dans un sens tout opposé le même langage, en disant au monde : *Propter te ;* C'est pour toi, monde réprouvé, que je me captive ; c'est pour toi que je me fais violence ; c'est pour toi que je souffre et que je gémis ; et parce que c'est pour toi, j'ai le malheur encore avec tout cela de me damner ? Vous dépendez dans la maison de Dieu, d'une supérieure qui vous tient lieu de mère, et qui en a tout le zèle et tous les soins : mais de combien de maîtres durs, impérieux, bizarres, dépendent ceux qui prétendent à quelque chose dans le monde ? Comme religieuses, vous n'avez plus de volonté ; et est-il permis d'en avoir à ceux qui se dévouent au monde ? Sans sortir du saint lieu où nous sommes, que ne puis-je, pour vous détromper des fausses idées que vous avez peut-être encore du monde, vous révéler ici le secret des cœurs ; et de tous les chrétiens du siècle qui m'écoutent, (car à peine y en a-t-il que je doive excepter, et qui ne puissent me servir de témoins des misères du monde dans les conditions même du monde les plus distinguées), de ces hommes, dis-je, du siècle devant qui je parle, que ne puis-je vous faire connoître les déboires et les déplaisirs mortels! quels troubles les agitent, quels chagrins les accablent, quelles passions les déchirent, quelles jalousies les rongent, quelles disgrâces les désolent, quelles injustices qu'ils se croient faites les désespèrent, quels dégoûts ont-ils à es-

suyer, et quels rebuts à supporter! Vous vous les figurez dans les divertissemens et les plaisirs : que ne puis-je vous faire comprendre ce que leur coûtent ces prétendus plaisirs, et de quel fiel sont mêlés pour eux ces vains divertissemens! Ils vous paroissent comblés de biens: sans parler de ce qui leur manque, et de ce que la cupidité toujours insatiable leur fait désirer au-delà de ce qu'ils ont, que seroit-ce, si vous saviez à quoi les biens même qu'ils possèdent, les exposent; les peines qu'ils ont à les conserver, les alarmes que leur cause la crainte de les perdre, la douleur qu'ils ressentent en les voyant dépérir, les envies, les traverses, les persécutions que leur fortune leur attire? Ah! mes chères sœurs, vous et moi qui avons renoncé au monde, nous serions, en vue de tout cela, remplis, animés, pénétrés, d'une vive et intime reconnoissance envers notre Dieu. Les actions de grâces que nous lui rendons pour le bienfait inestimable de notre vocation, ne procéderoient plus seulement de la foi qui nous élève à l'espérance des biens futurs, mais d'un sentiment presque naturel, que l'expérience même des biens présens produiroit en nous. Sans attendre d'autre centuple que celui-là, nous éprouverions dès maintenant, mais avec un excès de douceur qui seroit comme l'avant-goût de notre béatitude, combien il est avantageux d'avoir tout méprisé pour Jésus-Christ; et la seule chose que nous aurions à craindre, en nous comparant avec les partisans du monde, c'est que la tranquillité et la paix de notre état ne nous tînt déjà lieu de récompense, et ne

diminuât en quelque manière le mérite de notre sacrifice. Et en effet, à combien d'épouses du Sauveur, l'obéissance qu'elles ont vouée dans la religion, de gênante qu'elle peut quelquefois leur paroître, ne deviendroit-elle pas pour jamais douce et aimable, si elles concevoient bien ce que c'est que l'assujettissement de la plupart des épouses du siècle? et combien d'ames religieuses, que Dieu éprouve de temps en temps par certains ennuis, ne guérirois-je pas tout à coup de cette tentation, si je pouvois leur donner les connoissances que j'ai, non plus des désordres et des abominations, mais des tribulations et des malheurs dont le monde est plein? je dis ce monde dont l'éclat semble plus nous éblouir, et dont la figure trompeuse a plus l'air de prospérité.

Mais je me suis réservé quelque chose de plus essentiel et de plus fort pour la conclusion de ce discours : et quoi ? le voici. Outre les croix et les misères que les chrétiens du siècle ont à supporter, ils ont, comme chrétiens, dans le siècle même, des devoirs à remplir; et ces devoirs bien entendus doivent les faire trembler, pour peu qu'ils aient de christianisme. Or, ce qui les doit faire trembler, c'est ce qui doit achever, mes chères sœurs, de nous consoler. Je m'explique. Je dis que ces devoirs doivent faire trembler les chrétiens du siècle : pourquoi ? parce que ce sont des devoirs auxquels le salut est attaché pour eux aussi bien que pour nous; parce que ce sont des devoirs dont l'observation est par conséquent aussi indispensable pour eux que pour nous,

nous, et parce que ce sont enfin des devoirs dont la pratique est beaucoup plus difficile pour eux que pour nous. En effet, ces chrétiens que la divine Providence a laissés dans le monde, et qui peuvent, selon leur vocation, y demeurer sans être appelés à la même perfection que nous, sont appelés au même salut. Ce salut ne leur est pas moins important qu'à nous; ce salut ne leur est pas promis à de meilleures conditions qu'à nous; ils doivent comme nous l'acheter, comme nous le mériter, comme nous y travailler; et voilà pourquoi Dieu leur a donné sa loi et prescrit certains devoirs. Il leur a dit comme à nous : *Hoc fac, et vives;* Gardez mes commandemens, et vous aurez la vie éternelle; mais sans cela n'attendez de moi qu'une affreuse damnation. A bien examiner ces commandemens de Dieu, nous trouverons que tout ce qu'ils ont d'essentiel et de plus onéreux, est aussi étroit pour toutes les personnes du monde que pour les personnes religieuses : que les uns et les autres, sur mille points, doivent à Dieu la même obéissance et la même fidélité; que les uns et les autres ont sur mille sujets, à l'égard du prochain, les mêmes obligations de justice et de charité; qu'en mille rencontres il est également enjoint aux uns et aux autres de veiller sur eux-mêmes, de garder leur cœur, de faire le bien et de se maintenir dans un état de grâce et de sainteté. Mais voici le triste sort des mondains, et ce qu'il y a dans leur condition de bien déplorable et de bien terrible : c'est que, liés aussi étroitement que nous, il leur est du reste bien moins

facile qu'à nous de satisfaire à ces préceptes, dont ils ne peuvent toutefois se dispenser sans encourir la haine de Dieu, et sans s'exposer à toute la sévérité de ses jugemens. J'en dis trop peu : c'est qu'il leur est d'une extrême difficulté de les garder, ces préceptes, et qu'ils ne le peuvent sans livrer les plus violens combats, et sans remporter de continuelles victoires. D'où il arrive de deux choses l'une, ou qu'ils cèdent lâchement aux obstacles qu'ils ont à surmonter, et que transgressant la loi, ils se damnent; ou que voulant résister au torrent, et être fidèles à la loi, ils ont à chaque pas de nouveaux efforts à faire, et ne peuvent se maintenir dans l'ordre que par un travail sans relâche et une constance infatigable. De là cet abandon où vivent les uns, lâchant la bride à toutes leurs passions, parce qu'ils désespèrent de les pouvoir réprimer; suivant en aveugles toutes leurs cupidités, parce qu'ils ne se sentent pas un courage assez affermi pour en soutenir les attaques et pour les arrêter; cédant à la tentation qui les sollicite, parce qu'ils ne se croient pas assez forts pour la surmonter. Etat si commun dans le monde, mais état qui doit faire horreur à quiconque n'a pas perdu tout principe de religion et toute crainte de Dieu. De là, cette guerre perpétuelle où les autres passent leurs jours. Guerre domestique et contre eux-mêmes, contre les désirs qui les sollicitent, contre les ressentimens qui les aigrissent, contre les jalousies qui les piquent, contre toute la fragilité et toute la corruption naturelle du cœur de l'homme, dont le poids les accable, ou les accableroit si, par une force supé-

rieure, ils ne s'élevoient au-dessus de la nature et de ses foiblesses. Guerre étrangère et contre tout ce que le monde leur présente, contre les exemples du monde, contre les discours du monde, contre les maximes du monde, contre les coutumes du monde, contre les respects du monde, contre les intérêts du monde. En sorte qu'ils éprouvent bien ce qu'éprouvoit l'Apôtre, lorsqu'il disoit : *Forìs pugnæ, intùs timores* (1); Assauts au dedans, alarmes et dangers au dehors. Guerre néanmoins nécessaire, c'est-à-dire, guerre où ils sont obligés de prendre les armes et de combattre : ce n'est pas assez; où ils sont obligés de vaincre, et de vaincre toujours, et de vaincre en toutes rencontres et sur toutes sortes de sujets. Car ce ne sera point pour eux une excuse au tribunal de Dieu que la difficulté de la loi. Difficile ou non, de l'avoir une foi violée, et sur un seul point, ce seroit assez pour faire leur condamnation. Voilà, je le répète, pour peu qu'ils s'intéressent à leur propre salut (et à quoi peuvent-ils être sensibles, si l'affaire de leur salut ne les touche pas?) voilà ce qui doit les désoler et les consterner.

Mais c'est cela même, mes chères sœurs, qui doit nous faire sentir l'avantage de notre état, cela même qui nous le doit faire estimer et aimer. Nous y avons deux sortes de devoirs, devoirs communs à tous les états du christianisme, et devoirs propres de la profession religieuse. Or, sans m'arrêter aux devoirs communs, dont l'observation nous est incontestablement beaucoup plus facile, je prétends, et vous

(1) 2. Cor. 7, v. 5.

l'éprouvez, que dans les devoirs même particuliers auxquels nous nous sommes volontairement soumis, il n'y a rien de si sublime, rien de si héroïque et de si parfait, qui, dans la pratique, ne nous devienne plus aisé que ne le sont aux mondains les devoirs les plus ordinaires : pourquoi cela? ne le savez-vous pas? c'est que l'état religieux, en nous éloignant du monde, nous éloigne de tout ce qui pourroit séduire notre esprit et corrompre notre cœur ; c'est que dans l'état religieux nous n'avons devant nous que des exemples qui nous soutiennent, qui nous animent, qui nous sanctifient ; c'est que nous ne voyons rien, que nous n'entendons rien, que nous ne faisons rien qui ne nous porte à la perfection où nous sommes appelés : d'où il arrive que nous nous sauvons, et même que nous nous perfectionnons, sans avoir les mêmes périls à courir, les mêmes ennemis à repousser, ni, par conséquent, les mêmes violences à nous faire. Nous ne sommes point obligés de nous séparer de la multitude : au contraire, nous n'avons qu'à nous y joindre, et qu'à la suivre. Nous ne sommes point dans la nécessité de prendre des voies écartées : au contraire, nous n'avons qu'à tenir les chemins les plus fréquentés et les plus battus. Il ne faut point, pour obéir à Dieu et pour accomplir les volontés de Dieu, que nous allions contre le torrent : au contraire, nous n'avons qu'à nous laisser conduire ; tellement qu'il y auroit mille fois pour nous plus de peine à n'être pas dans l'ordre, et à sortir de la règle, qu'à nous y assujettir et à y persévérer. Or, mes chères sœurs, quelle pensée doit être plus consolante pour

une ame religieuse que celle-ci : Ce que je fais aisément dans la religion, me coûteroit infiniment dans le monde. J'y trouve du goût, j'y trouve la tranquillité et le repos, et je n'y trouverois ailleurs que des contradictions et des traverses. Encore, avec tout ce que j'aurois à essuyer au milieu du monde, et avec toute ma fermeté, tomberois-je souvent, ou du moins ne ferois-je que très-peu de progrès ; au lieu que sans opposition et sans risque, non-seulement je mets mon salut en assurance, mais je m'élève et j'acquiers chaque jour devant Dieu de nouveaux mérites. Pensée d'autant plus touchante pour des personnes religieuses, qu'elles connoissent mieux le prix du salut, et qu'elles ont plus d'ardeur pour leur avancement dans les voies de cette éternité bienheureuse.

Mais du reste, ma chère sœur, tout ceci n'empêchera point que vous ne puissiez dire à Jésus-Christ, comme saint Pierre, et même dans un sens avec plus de confiance que saint Pierre : *Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te;* Seigneur, nous avons tout quitté pour vous. Car au lieu que cet apôtre n'avoit quitté que des filets et une barque, vous allez renoncer, par une profession solennelle, à tous les avantages et à tous les droits d'une naissance illustre. Vous allez quitter tout ce que le monde pouvoit vous promettre de plus grand. C'est un sacrifice qui fera, dès cette vie même, votre bonheur ; mais après tout, ce bonheur de votre état n'ôtera rien à votre sacrifice de son mérite : ce sera toujours un sacrifice, et le plus généreux de tous les sacrifices que vous puis-

siez faire à votre Dieu. Il y aura égard, et surtout il aura égard au zèle et au désintéressement parfait avec lequel vous le faites : car je connois trop, ma chère sœur, les dispositions intérieures de votre ame, pour ne savoir pas quel esprit vous anime dans le dessein que vous avez pris de vous dévouer à Dieu. Je sais que c'est lui seul qui vous attire, et non point les douceurs qu'il lui a plu d'attacher à son service; qu'en vous donnant à lui, vous ne cherchez que lui, et que vous êtes prête à tout entreprendre et à tout souffrir pour lui. Sainte résolution qui achèvera de vous faciliter tout ce que la vie religieuse peut avoir en soi de plus pénible; puisqu'il est vrai que moins on pense à l'adoucir, plus elle devient douce, et que plus on veut sentir la pesanteur de la croix, plus la croix devient légère. Allez donc, précieuse victime, allez au pied de l'autel vous immoler ! allez mourir au monde et à vous-même, pour ne plus vivre qu'au Seigneur ! C'est lui qui vous a appelée, c'est lui qui va vous recevoir, c'est lui qui vous soutiendra dans l'exécution de toutes les promesses que vous avez à lui faire, comme c'est lui-même enfin qui vous couronnera dans la gloire, où nous conduise, etc.

CINQUIÈME SERMON

SUR

L'ÉTAT RELIGIEUX.

COMPARAISON DES PERSONNES RELIGIEUSES AVEC JÉSUS-CHRIST RESSUSCITÉ.

Si complantati facti sumus similitudini mortis ejus, simul et resurrectionis erimus.

Si nous sommes entés en Jésus-Christ par la ressemblance de sa mort, nous le serons en même temps par la ressemblance de sa résurrection. Dans l'épître aux Romains, chap. 6.

Ne vous étonnez pas, chrétiens, si je vous parle de Jésus-Christ ressuscité dans une cérémonie qui, selon toutes les maximes de la foi, est un véritable sacrifice, et doit être par conséquent regardée comme une véritable mort (1). Il est vrai, la mort et la résurrection sont deux termes essentiellement opposés, et il est aussi impossible dans l'ordre de la nature de mourir et de ressusciter tout à la fois, que d'être et de n'être pas. Mais cette opposition ne se rencontre point dans l'ordre de la grâce : car l'ame chrétienne, par la conformité qu'elle a avec Jésus-Christ, peut sans contradiction réunir en elle ces deux choses; je veux dire qu'elle peut tout ensemble, et être morte spirituellement, et être spirituellement ressuscitée. *Si complantati facti sumus similitudini*

(1) Le Père Bourdaloue fit ce sermon pour le temps de Pâques.

mortis ejus, simul et resurrectionis erimus : Si, comme de nouvelles plantes, nous sommes entés sur la croix de cet homme-Dieu; si notre conversion, par laquelle nous mourons au péché, est en nous, comme elle le doit être, l'image de sa mort, elle le sera en même temps de sa résurrection. L'Apôtre ne dit pas qu'après avoir été semblables à Jésus-Christ dans l'état de sa mort, nous lui serons un jour semblables dans l'état de sa résurrection et de sa gloire; mais il prétend que, par un effet miraculeux et tout divin, nous lui serons tout à la fois semblables dans l'un et dans l'autre; et qu'en qualité de parfaits chrétiens, nous aurons l'avantage d'être conformes à sa vie glorieuse, dès le moment même que nous nous trouverons conformes à sa sainte mort : *Simul et resurrectionis erimus.* Je conviens donc, digne et fidèle épouse du Sauveur, qu'en mourant au monde, vous allez mourir et vous ensevelir avec Jésus-Christ, suivant la pensée et l'expression de saint Paul : *Consepulti sumus cum illo* (1); mais mourir et s'ensevelir de la sorte, c'est ressusciter et entrer dans une nouvelle vie : *Si commortui sumus et convivemus* (2); et afin de ne me point écarter des sentimens de l'Eglise qui, dans ces saints jours, est occupée à célébrer la résurrection du Fils de Dieu après avoir pleuré sa mort, je veux vous montrer que l'état de Jésus-Christ ressuscité, est le vrai modèle de la perfection de la vie religieuse, et que la vie religieuse dans sa perfection est la plus fidèle image de l'état de Jésus-Christ ressuscité. Pouvois-je choisir un

(1) Rom. 6. — (2) 2. Tim. 2.

sujet plus propre à vous donner une haute idée de votre vocation? Mais, pour en tirer tout le fruit que je me promets, j'ai besoin, pour vous et pour moi, des lumières du Saint-Esprit, et je les demande par l'intercession de la mère de Dieu, en lui disant : *Ave, Maria.*

Quand saint Paul parloit aux chrétiens de l'obligation que nous avons tous de porter, même dès cette vie, l'image de l'homme céleste, il s'expliquoit trop clairement pour ne pas convenir d'abord, que par cet homme céleste, il entendoit Jésus-Christ ressuscité. Car voici comment il raisonne dans cet admirable chapitre de la première épître aux Corinthiens, où, après avoir établi la résurrection du Fils de Dieu, comme le fondement de toute la morale du christianisme, il en tire cette conséquence que je vous prie de bien comprendre, parce qu'elle va faire tout le sujet de ce discours. Nous reconnoissons, dit-il, deux hommes bien différens et bien opposés, mais qui sont néanmoins les deux principes de notre origine : le premier est Adam, qui fut formé de la terre, et qui, par cette raison, mais plus encore par le désordre de son péché, mérite d'être appelé l'homme terrestre : *Primus homo de terrâ terrenus* (1) ; et le second est Jésus-Christ, cet homme descendu du ciel, qui dans tous les mystères de sa vie, mais surtout dans sa sainte résurrection, a paru parfaitement ce qu'il étoit, c'est-à-dire un homme céleste et divin : *Secundus homo*

(1) 1. Cor. 15.

de cœlo cœlestis (1). Tel qu'a été l'homme terrestre, qui est Adam, tels sont parmi nous ceux qui, menant une vie sensuelle et animale, bornent leurs désirs à la terre, et n'ont de vue que pour la terre : *Qualis terrenus, tales et terreni* (2) ; et tel qu'a été l'homme céleste, qui est Jésus-Christ, tels sont ces chrétiens qui, par la pureté de leurs mœurs, se conformant à son exemple, et imitant sa sainteté, semblent déja participer à sa gloire : *Et qualis cœlestis, tales et cœlestes* (3). C'est pourquoi, mes frères, conclut l'Apôtre, comme nous avons été assez malheureux pour porter l'image de l'homme terrestre et pécheur, efforçons-nous maintenant de porter l'image de l'homme céleste et glorieux : *Igitur sicut portavimus imaginem terreni, portemus et imaginem cœlestis* (4). Or voilà, mes chers auditeurs, ce que fait excellemment une vierge chrétienne qui quitte le monde, et qui se consacre à Dieu par les vœux de la religion. Car pour vous en convaincre sensiblement, et pour vous donner une idée juste de la profession religieuse, en la comparant avec la résurrection du Fils de Dieu, voici mon dessein. Je trouve deux choses singulièrement remarquables dans l'état de Jésus-Christ ressuscité (j'entends de Jésus-Christ ressuscité avant qu'il montât au ciel, et pendant les quarante jours qu'il demeura sur la terre) : l'une par rapport à son corps, l'autre par rapport à son ame bienheureuse. L'une, qui consiste en ce que le corps de Jésus-Christ, par une vertu merveilleuse de sa résurrec-

(1) 1. Cor. 15. — (2) *Ibid.* — (3) *Ibid.* — (4) *Ibid.*

tion, quoique toujours matériel dans sa substance et en lui-même, devint tout spirituel dans les divines qualités qu'il acquit en ressuscitant. L'autre, qui consiste en ce que Jésus-Christ, après sa résurrection, demeura tellement sur la terre, qu'il y fut désormais séparé du commerce des hommes, n'ayant même avec ses disciples que quelques entretiens courts et passagers, selon qu'il le jugeoit nécessaire pour les affermir dans la foi, et du reste n'étant occupé que du ciel, et ne voulant plus avoir de conversation que dans le ciel. Deux choses qui font de Jésus-Christ ressuscité un parfait modèle de l'état réligieux. Car c'est ainsi, ma très-chère sœur, que par le vœu de chasteté vous allez présenter votre corps à Dieu comme une hostie vivante, sainte et agréable à ses yeux. Or dans la doctrine de saint Paul, votre corps consacré de la sorte et immolé à Dieu, va devenir un corps tout spirituel par la grâce de votre vocation, comme l'étoit celui du Sauveur par la gloire de sa résurrection. Par le vœu de clôture, vous allez, à l'exemple du même Sauveur, sans sortir du monde, vous séparer du commerce du monde, pour n'avoir plus de société ni de communication avec le monde, qu'autant qu'une sainte nécessité vous y engagera, en sorte que vos entretiens avec les personnes du monde ne seront, si je l'ose dire, que de simples apparitions pour leur inspirer le zèle de leur conversion et de leur salut, pour les confirmer dans le bien, pour les édifier. Je vous ferai donc voir d'abord les caractères du corps glorieux de Jésus-Christ vivement marqués dans une

vierge chrétienne qui, renonçant à la chair et au sang, choisit Jésus-Christ pour son unique époux; et ensuite vous verrez la forme de vie que tint sur la terre Jésus-Christ ressuscité, fidèlement et heureusement imitée par une vierge qui, se renfermant dans la maison de Dieu, se fait au milieu du monde une solitude où elle ne pense plus qu'à l'éternité. En deux mots, votre profession, ames religieuses, par une pleine conformité avec la résurrection du Fils de Dieu, opère en vous tout à la fois deux miracles de la grâce; savoir, une chair toute spirituelle, et un esprit tout céleste. Une chair toute spirituelle par l'angélique pureté que vous professez : ce sera la première partie. Un esprit tout céleste par l'entier éloignement du monde et l'intime commerce avec Dieu où vous vivez : ce sera la seconde partie. Voilà, dis-je, les deux avantages que je découvre dans la vocation religieuse; voilà à quoi je réduis les obligations de votre état; et voilà, mes chers auditeurs, ce que chacun de vous doit par proportion s'appliquer jusque dans la vie séculière, et cependant chrétienne, où la Providence l'engage.

PREMIÈRE PARTIE.

De toutes les idées que l'Ecriture nous donne de Jésus-Christ dans l'état de sa résurrection, la plus surprenante et la plus digne de nos réflexions, c'est celle qu'en avoit conçue saint Paul, quand il disoit aux Corinthiens : *Et si cognovimus secundùm carnem Christum : sed nunc jam non novimus* (1);

(1) 2. Cor. 5.

Ainsi, mes frères, quoique autrefois nous ayons connu Jésus-Christ selon la chair, maintenant qu'il est ressuscité, et dans l'état de sa gloire, nous ne le connoissons plus de cette sorte. Mais sur quoi l'Apôtre fondoit-il, ou sur quoi pouvoit-il fonder cette proposition si étonnante et même en apparence si contraire à la vérité du mystère dont il parloit? Car il est de la foi que Jésus-Christ étoit ressuscité dans la même chair où il avoit vécu et où il étoit mort; et il est de la foi que la gloire de sa résurrection n'avoit point détruit cette chair. Cela est vrai : mais elle l'avoit tellement changée, que saint Paul prétendoit avoir droit de ne la plus reconnoître. C'étoit un corps, dit saint Grégoire pape, mais qui n'avoit plus rien de matériel ni de terrestre, et que la gloire de sa résurrection rendoit si différent des autres corps, qu'il ne devoit plus être regardé que comme un pur esprit. Aussi les apôtres troublés et effrayés s'imaginoient-ils, en le voyant, voir un esprit : *Conturbati et conterriti existimabant se spiritum videre* (1). En effet, par un miracle inoui, et qui ne pouvoit être que le privilége des purs esprits, il entroit dans les divers lieux où les disciples se trouvoient assemblés sans que les portes lui en fussent ouvertes; pour montrer, ajoute le même Père, que dans l'état de sa nouvelle vie, sa chair étoit bien de même nature que dans sa vie mortelle et passible, mais qu'elle jouissoit d'une toute autre gloire : *Ut ostenderet esse post resurrectionem carnem suam, et ejusdem naturæ, et alterius gloriæ.*

(1) Luc. 24.

Excellent modèle de ce qui s'accomplit tous les jours dans les vierges consacrées à Jésus-Christ pour être ses chastes épouses. Voulez-vous savoir le premier avantage qui leur revient de cette consécration? le voici. Quoiqu'elles vivent encore dans la chair (c'est ainsi que s'exprime l'Apôtre) , elles ne vivent plus selon la chair, elles ne marchent plus selon la chair, elles n'agissent plus selon la chair : *In carne ambulantes, non secundùm carnem militamus* (1). C'est-à-dire, que par la chasteté religieuse elles sacrifient leurs corps à Dieu, et que leurs corps sacrifiés semblent n'être plus ce qu'ils étoient, tant ils sont ennoblis et perfectionnés dans l'ordre de la grâce. Divin parallèle de Jésus-Christ ressuscité et de ses épouses. Parallèle dont je ne puis mieux vous faire voir le parfait rapport, qu'en le réduisant aux quatre propositions où saint Paul marquoit les prérogatives de la résurrection des corps glorieux. Peut-être serez-vous surpris de trouver toutes ces propositions vérifiées clairement et presque à la lettre dans la personne d'une vierge qui se voue à Dieu. Prenez garde. Le corps mort, dit le Docteur des gentils, est mis en terre comme un corps animal et matériel, et il ressuscitera tout spirituel : *Surget corpus spiritale* (2). Il est mis en terre plein de corruption, et il ressuscitera incorruptible : *Surget in incorruptione* (3). Il est mis en terre difforme et hideux, et il ressuscitera tout éclatant et brillant de gloire : *Surget in gloriâ* (4). Il est mis en terre privé de mouvement et d'action, et il ressuscitera rempli de force

(1) 2. Cor. 10. — (2) 1. Cor. 15. — (3) *Ibid.* — (4) *Ibid.*

et de vertu : *Surget in virtute* (1). Voilà, par rapport aux prédestinés, ce que fera un jour la résurrection. Or je soutiens que dès cette vie, la chasteté religieuse, dans ceux qui l'embrassent, produit déjà tous ces effets. Je soutiens que c'est elle qui, par avance, et même dans le sens de saint Paul, rend le corps d'une vierge tout spirituel; que c'est elle qui le maintient dans une parfaite intégrité, et, si je puis me servir de cette expression, dans une sainte incorruptibilité; que c'est elle qui le remplit d'une force surnaturelle et divine; que c'est elle qui fait déjà sa gloire anticipée, et que ces quatre caractères des corps glorieux sont les quatre dons de grâce que la religion lui communique. Voilà ce que je soutiens, et dont vous allez convenir.

J'ai dit que la chasteté religieuse, anticipant des cette vie l'effet de la résurrection, rend un corps tout spirituel; et la preuve en est évidente : parce qu'il est certain que la chasteté, surtout avec ce caractère de stabilité que lui donne la religion, affranchit un corps de la servitude des sens, le met dans une disposition à n'être plus dominé par la concupiscence de la chair, le rend souple et obéissant à la loi de l'esprit. Or, pourquoi un corps soumis à l'esprit ne deviendroit-il pas spirituel, puisqu'un esprit esclave du corps est appelé dans l'Ecriture un esprit charnel? Car la grâce, dit saint Augustin, n'est pas moins efficace pour le bien, que le péché pour le mal; et puisque le péché peut faire qu'une ame raisonnable, de spirituelle qu'elle étoit, devienne toute

(1) 1. Cor. 15.

animale et toute charnelle, faut-il s'étonner si la grâce, par une opération toute contraire, a la vertu de sanctifier un corps quoique matériel, et d'en faire un corps spirituel? *Neque enim absurdum est, quòd sit in homine caro spiritualis, si potest esse in hâc vitâ spiritus ipse carnalis.* C'est le raisonnement de saint Augustin; et pour mieux établir la proposition que j'ai avancée, consultons l'évangile, et demandons au Sauveur du monde en quoi consiste cet état de spiritualité où doivent être élevés les corps bienheureux par la résurrection. C'est lui-même qui nous l'apprend dans le chapitre vingt-deuxième de saint Matthieu. *In resurrectione neque nubent, neque nubentur; sed erunt sicut angeli Dei in cœlo:* Après la résurrection, dit le Fils de Dieu, les hommes libres et dégagés des alliances sensuelles, seront comme les anges dans le ciel : pourquoi? parce qu'ils n'auront plus entre eux d'autre société que celle dont les anges sont capables: *Sed erunt sicut angeli Dei.* Or il est manifeste qu'en ceci l'état de la religion ressemble parfaitement à celui de la résurrection. Car qu'est-ce que la religion, qu'est-ce qu'un monastère de vierges, sinon une assemblée d'ames élues qui sont vraiment les anges de la terre; qui, s'étant associées pour être, par une inviolable et unanime profession, les épouses du Dieu qu'elles servent, n'ont point entre elles d'autre affinité que celle qu'elles auront comme les anges dans le séjour bienheureux; qui, selon la parole de saint Paul, ont des corps comme n'en ayant point, et usent du monde comme n'en usant point; enfin, dont il est

vrai

vrai de dire, dans le sens propre et naturel : *Neque nubent, neque nubentur, sed erunt sicut angeli Dei.* Un corps sanctifié par la chasteté et par la solennelle profession qu'en fait une vierge, peut donc, dans les principes de Jésus-Christ, être considéré comme un corps spirituel et angélique ; et Dieu, remarque saint Chrysostôme, par son aimable providence a ainsi disposé les choses, afin que de même qu'il y a des hommes dans le monde, qui, par des péchés honteux, déshonorent leur corps et l'avilissent jusqu'à la condition des bêtes : *Homo, cùm in honore esset, non intellexit; comparatus est jumentis insipientibus et similis factus est illis* (1) ; il y eût aussi des vierges sur la terre, qui, par la sainteté de leur état, ennoblissent ce même corps, et l'élevassent en quelque manière jusqu'à la condition des anges : *Sed erunt sicut angeli Dei in cœlo.* Suivons la pensée de saint Paul.

Le corps, tout sujet qu'il est par lui-même à la corruption, ressuscitera tout incorruptible : *Surget in incorruptione ;* et je prétends que la chasteté, sans attendre la résurrection, nous fait déjà voir cette merveille dans une épouse de Jésus-Christ ; second privilége que je vous prie de bien comprendre. Quand Magdeleine, dans la ferveur de sa conversion, répandit sur les pieds du Sauveur du monde un précieux parfum, Jésus-Christ, pour la défendre et pour justifier son zèle contre les apôtres qui en murmuroient, dit une parole bien remarquable, et qui convient admirablement à mon sujet :

(1) Ps. 48.

Quod habuit hæc, fecit; prævenit ungere corpus meum in sepulturam (1); Ne condamnez point cette femme; ce qu'elle a fait, ç'a été pour prévenir le temps de ma sépulture, et pour embaumer dès à présent mon corps, en me rendant par avance ce devoir de sa piété: *Prævenit ungere corpus meum.* Or, voilà, mes chères sœurs, ce que vous avez saintement imité, et ce que Dieu, par une grâce singulière, vous a inspiré de pratiquer pour vous-mêmes dans la religion. Car la chasteté que vous avez embrassée, est, dans la pensée des Pères, comme une onction céleste, répandue sur vos corps; comme un baume sacré qui maintient vos corps dans une intégrité parfaite. Oui, c'est cette onction de la chasteté religieuse qui vous conserve au milieu de tant de déréglemens où toute chair, dans ce malheureux siècle, semble être livrée; et c'est cette onction de la chasteté vouée à Dieu, qui fait que le monde, tout perverti et tout corrompu qu'il est, ne peut néanmoins vous surprendre et vous pervertir. Hors de la religion, les vertus même les plus solides, sont exposées à cette corruption du monde. Sans une grâce toute extraordinaire, pour peu qu'une femme du monde vive selon l'esprit du monde, ce ver, qui infecte aujourd'hui ce qu'il y a de plus sain dans le christianisme, ce ver de l'impureté se forme peu à peu dans son cœur: l'oisiveté, la mollesse, les délices de la vie, la liberté des entretiens, les occasions, les mauvais exemples, tout cela, sans qu'elle s'en aperçoive, porte avec soi un air conta-

(1) Marc. 14.

gieux dont il difficile qu'elle se défende. Mais votre état, mes chères sœurs, est un préservatif infaillible contre tout cela : préservatif contre la mollesse, par les austérités de la profession religieuse ; préservatif contre l'oisiveté, par le travail et les observances régulières qui partagent votre vie ; préservatif contre la licence des conversations mondaines, par les pieux entretiens et les saintes conférences que vous avez ensemble ; préservatif contre les occasions, par le divorce que vous avez fait avec le monde ; préservatif contre les mauvais exemples, par l'édification que vous donne une communauté toute entière dont la ferveur vous soutient, et dont la sainteté est pour vous, selon l'Ecriture, une odeur de vie : *Odor vitæ in vitam* (1) ; au lieu que les scandales dont le monde est plein, sont pour les justes mêmes qui y vivent, une odeur de mort : *Odor mortis in mortem* (2). Or, vous trouvant ainsi préservées de la contagion du monde, et respirant sans cesse un air pur dans la maison de Dieu, il ne faut plus être surpris que votre vie soit avec tant de distinction et irréprochablement exempte de cette corruption générale qui règne aujourd'hui dans le monde, et même dans le monde chrétien. Une vierge, comme épouse de Jésus-Christ, a donc le bonheur d'être incorruptible par un don de la grâce, comme le seront un jour les corps des bienheureux par une propriété de leur résurrection.

De ces deux espèces d'incorruptibilité, vous me demandez quelle est la plus glorieuse devant Dieu.

(1) 2. Cor. 2. — (2) *Ibid.*

Mais peut-on douter que ce ne soit, préférablement à l'autre, celle qui convient à l'épouse de Jésus-Christ? et n'est-ce pas encore ici que se vérifie la troisième proposition de saint Paul : *Surget in gloriâ.* Non, tout ce que nous concevons de l'éclat et de la gloire des corps bienheureux, n'approche point de la gloire solide et intérieure d'une vierge consacrée à Dieu ; de cette gloire qui lui vient de l'inviolable chasteté qu'elle professe ; de cette gloire que le Prophète royal lui attribue par ces paroles du psaume quarante-quatrième : *Omnis gloria filiæ regis ab intùs.* Car c'est cette divine chasteté qui élève l'ame chrétienne à la sublime alliance qu'elle contracte avec le Verbe de Dieu. C'est en vue de cette divine chasteté, que le Fils unique de Dieu ne dédaigne pas, mes chères sœurs, de vous reconnoître pour ses épouses, et que l'ange de l'Apocalypse disoit à saint Jean : *Veni, et ostendam tibi sponsam uxorem Agni* (1); Venez, je vous montrerai celle qui est l'épouse de l'Agneau. Titre spécialement acquis aux ames religieuses, parce qu'il n'y a qu'elles dans l'Eglise de Dieu, qui soient les épouses de l'Agneau par un vœu formel et solennel, par un engagement éternel, par un renoncement qui les met en droit d'appartenir bien plus que les autres vierges à cet époux immortel. C'est par le mérite de cette divine chasteté que vous suivez l'Agneau partout où il va, que vous avez part à ses plus intimes faveurs, que vous êtes rachetées d'entre les hommes pour être les prémices des offrandes qui

(1) Apoc. 21.

lui sont faites : *Primitiæ Deo et Agno* (1). Que pouvez-vous espérer de la résurrection future, qui surpasse cet honneur ; et un corps ainsi dévoué par la religion, a-t-il besoin d'attendre la fin des siècles, pour être aux yeux de Dieu un corps revêtu de gloire ? n'est-il pas déjà tel qu'il sera dans la béatitude que Dieu lui prépare ?

Ce n'est pas qu'il n'y ait de la différence entre l'état présent d'une vierge, et l'état d'un corps glorieux : mais c'est par proportion la même différence que saint Bernard a mise entre un ange et une vierge. Ils diffèrent entr'eux, dit ce Père, par le bonheur, et non par la force et la vertu : *Differunt felicitate, non virtute.* Je vais encore plus loin, et je prétends qu'à l'égard même de la vertu et de la force, non-seulement il y a de la différence entre l'état d'une vierge sur la terre et celui d'un corps glorieux dans le ciel, mais qu'à comparer l'un et l'autre, tout l'avantage est pour les vierges : comment cela ? parce qu'après la résurrection, la pureté des corps glorieux sera désormais une pureté sans effort, une pureté sans combat, une pureté sans victoire ; au lieu que la pureté des vierges, épouses du Sauveur, est en cette vie une pureté victorieuse, une pureté sujette aux attaques de l'ennemi, et qui se soutient, qui résiste, qui triomphe. Or, pour cela, quelle vertu ne faut-il pas ? D'où je conclus, que cette pureté met donc nos corps dans la disposition où seront les corps des élus, quand ils ressusciteront pleins de force ; et qu'elle opère déjà dans nos

(1) Apoc. 14.

personnes ce qui doit un jour arriver quand le dernier oracle de saint Paul s'accomplira : *Surget in virtute.*

Mais ici, mes chères sœurs, permettez-moi de faire avec vous une réflexion qui renfermera le fruit de cette première partie, et qui me paroît d'une conséquence extrême pour votre édification et pour la mienne. Il est vrai que nos corps, par une grâce particulière de notre état, et par une prérogative de la profession religieuse, participent dès maintenant à la gloire de Jésus-Christ ressuscité. Mais souvenons-nous qu'ils n'y participent qu'autant que nous y coopérons, et que, par notre fidélité, nous travaillons à les maintenir dans cette perfection. Souvenons-nous que nos corps, quoique consacrés par le vœu de la chasteté, ne sont en cette vie, ni spirituels, ni incorruptibles, ni revêtus de gloire, ni remplis de force, qu'autant que nous avons soin de les rendre tels par une application constante à tous les devoirs de la religion. Au lieu que les corps glorieux posséderont dans le ciel ces excellentes qualités sans aucun danger de les perdre; et au lieu que ces qualités leur tenant lieu d'une récompense éternelle, ils les posséderont par une invariable et bienheureuse nécessité : souvenons-nous que ces qualités ne nous peuvent convenir que dépendamment du bon usage que nous faisons de notre liberté; que dépendamment de l'attention que nous avons sur nous-mêmes, du courage avec lequel nous combattons contre nous-mêmes, de la guerre que nous déclarons à notre chair, comme à la plus dangereuse ennemie de nous-mêmes,

de l'esprit de pénitence que nous entretenons dans nous-mêmes. C'est ce qui augmente devant Dieu notre mérite; mais aussi persuadons-nous bien que c'est ce qui doit augmenter notre circonspection et notre crainte. Car enfin, quelque confiance que nous donne la religion, elle ne nous donne point d'assurance; et les grâces dont elle nous fortifie, quelque puissantes qu'elles soient d'ailleurs, ne sont point des grâces à fomenter notre lâcheté, beaucoup moins à autoriser notre présomption. Quelque fond que nous puissions faire, et que nous ayons droit de faire sur ces secours abondans de la religion, il faut après tout reconnoître que, n'étant ni absolument impeccables, ni confirmés en grâce, nous pouvons toujours déchoir de cet état de pureté où notre vocation nous établit; que plus cette pureté est dans un degré éminent, plus les chutes sont grièves et redoutables; que plus elle est éclatante, plus il est aisé d'en ternir le lustre; que le moindre souffle de l'esprit impur est capable d'en effacer les plus beaux traits; que portant, comme dit saint Paul, ce trésor dans des vases de terre, nous devons marcher avec une sainte frayeur et mesurer tous nos pas; que la conduite la plus téméraire seroit de nous glorifier de cet état de pureté, et de ne pas trembler dans la vue de notre fragilité; que non-seulement les vices grossiers, mais les moindres relâchemens peuvent avoir des suites funestes; que la recherche de certaines commodités, que l'attache même trop grande aux nécessités de la vie, sont autant de dispositions à faire revivre en nous ce corps terrestre, dont la destruction doit être,

avec la grâce, l'ouvrage de notre ferveur, et surtout de notre mortification ; que nos corps, quoique sanctifiés par la chasteté, ont toujours un penchant à s'affranchir des devoirs pénibles, et que, par une malheureuse sympathie, ils entraînent l'ame peu à peu, ils l'appesantissent, la rendent tardive et languissante, lui font porter avec chagrin le joug de Dieu. Vérité dont nous sommes assez instruits; et plaise au ciel qu'une fatale expérience et une preuve personnelle ne vous les fasse jamais sentir !

Que devons-nous donc faire pour nous préserver de ces désordres? vous en savez, mes chères sœurs, l'important secret, et votre vie en pourroit être pour les autres une leçon. C'est de mettre en œuvre toutes les vertus religieuses qui doivent nous aider à entretenir cette admirable conformité de nos corps avec le corps glorieux de Jésus-Christ. Et quelles sont ces vertus? la vigilance, qui nous est représentée par ce don de clarté qu'eut le corps du Sauveur après sa résurrection; l'obéissance, qui nous est marquée par le don d'agilité; la pénitence, qui éteint en nous toutes les passions, et que nous figure le don d'impassibilité; mais par-dessus toutes les autres, une humilité sincère, sans laquelle il ne peut y avoir en tout cela ni sûreté pour nous, ni solidité. Donnez-les-nous, mon Dieu, toutes ces vertus; nous vous les demandons. Achevez l'ouvrage que vous avez commencé; et puisque vous nous avez engagés dans la sainte entreprise que nous avons formée, ne nous y abandonnez pas. Dans l'obligation où nous sommes d'accomplir notre sacrifice, s'il nous manquoit une

de ces vertus, où en serions-nous? si par une vaine dissipation, nous donnions encore à nos sens une dangereuse liberté; si par l'infraction de la règle qui nous est imposée, nous tâchions d'en éluder la sévérité; si dans la pratique de l'obéissance nous trouvions moyen, par les artifices de notre amour-propre, de ne faire jamais que notre volonté; si nous prétendions être chastes sans être humbles, et si la sainteté de notre vœu ne nous dégageoit pas des sentimens d'une secrète vanité : ah! Seigneur, notre profession ne serviroit qu'à notre confusion; et n'auroit-on pas bien sujet alors, mes chères sœurs, de nous faire le reproche que saint Paul faisoit aux Corinthiens : *Nonne carnales estis, et secundùm hominem ambulatis* (1)? Quelque spirituels que vous paroissiez et que vous vous piquiez d'être, vous êtes encore tout charnels.

C'est à vous-mêmes, hommes du siècle, que vous devez appliquer cette morale. Car sans être religieux, il vous suffit d'être chrétiens pour avoir une indispensable et essentielle obligation de vous conformer à Jésus-Christ, comme à votre modèle. C'est-à-dire, que si vous êtes spirituellement ressuscités avec ce divin Sauveur, que si dans cette solennité de Pâques vous avez été véritablement et sincèrement convertis, vous ne devez plus être esclaves de la cupidité et de la chair, vous ne devez plus suivre les appétits et les aveugles convoitises de la chair; que cette chair purifiée par le sacrement du corps de Jésus-Christ, ne doit plus être désormais sujette à la corruption du

(1) 1. Cor. 3.

péché ; et qu'au lieu que nous gémissions autrefois de vous voir honteusement dominés par les sens, nous, les ministres du Seigneur, nous devons avoir la consolation de vous trouver heureusement changés et transformés en d'autres hommes : de sorte que nous puissions dire de vous : *Et si cognovimus secundùm carnem, sed nunc jam non novimus.* Car voilà comment vous porterez l'image de l'homme céleste. Voilà les caractères de son corps glorieux, et voici ceux de sa bienheureuse ame dans l'état de la résurrection, non moins fidèlement exprimés dans une ame chrétienne qui se consacre à la retraite et à la vie religieuse. Renouvelez votre attention pour cette seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une réflexion de saint Paulin qui me paroît aussi solide qu'édifiante, savoir, que le mystère de la résurrection du Fils de Dieu ne nous confirme pas seulement dans la foi et dans l'espérance de notre résurrection future, mais qu'elle nous enseigne même la forme de vie que nous devons tenir, comme chrétiens, dans le siècle présent ; et que cette vie nouvelle consiste surtout dans la séparation du monde, qui de tout temps a été regardée par les vrais serviteurs de Dieu, comme une des parties les plus essentielles de la sainteté : *Mysterio dominicæ resurrectionis, non ad solam resurrectionis nostræ fidem, sed ad voluntariam hujus seculi abdicationem instruimur.* En effet, s'il y eut jamais un parfait modèle d'une vie retirée, et en particulier de la retraite re-

ligieuse, il est évident que c'est le mystère, ou plutôt l'état de Jésus-Christ ressuscité, avant qu'il montât au ciel, et pendant les quarante jours qu'il demeura sur la terre. Appliquez-vous à la comparaison que je vais faire de l'un et de l'autre, et voyez s'il est rien de plus naturel et de plus juste. Voici dans Jésus-Christ ressuscité l'exemplaire, et vous en reconnoîtrez aisément dans l'ame religieuse la ressemblance. Le Sauveur du monde, après sa résurrection, demeure encore sur la terre; mais il y demeure séparé du commerce des hommes, séparé de ses disciples, séparé de ceux que l'évangile appelle ses frères, séparé même de Marie sa mère : première circonstance, qui doit avoir pour vous, mes chères sœurs, quelque chose de bien touchant et de bien consolant. Tout séparé qu'il est des siens, il ne laisse pas de leur apparoître quelquefois et de se faire voir à eux; mais il ne leur apparoît que pour des besoins importans, et qu'autant qu'il le juge nécessaire pour leur donner des marques de son zèle et de sa charité : seconde circonstance encore très-propre à vous servir de règle. Dans ces apparitions, quoique passagères, il les voit et il leur parle, mais en leur témoignant toujours une sainte impatience de les quitter, et une espèce d'empressement de retourner à son Père : troisième circonstance, qui vous fait une leçon non moins utile que les autres, ni moins convenable à votre état. Du reste, il n'a d'entretien qu'avec Dieu, toute sa conversation est dans le ciel, dont il se regarde déjà comme possesseur, et la terre n'est plus pour lui qu'une demeure étrangère : quatrième et

dernière circonstance, qui achèvera de vous instruire, et de vous faire goûter votre bonheur. Or n'est-ce pas là en figure et en abrégé toute la perfection et toute la sainteté de la vie religieuse? Mettons ces quatre traits de ressemblance dans tout leur jour, et suivez-moi.

Tout ressuscité qu'étoit le Sauveur des hommes, il demeuroit encore sur la terre, mais sans y avoir avec les hommes ce commerce ordinaire qu'il avoit eu pendant sa vie mortelle; et de la manière dont il se comportoit à leur égard, on peut dire qu'il étoit absolument séparé d'eux. C'est ainsi qu'il s'en expliquoit lui-même dans une de ses apparitions, lorsqu'il leur disoit : *Hæc sunt verba quæ locutus sum ad vos, cùm adhuc essem vobiscum* (1). Vous voyez l'accomplissement des choses que je vous ai prédites lorsque j'étois avec vous. Hé quoi! reprend saint Augustin, n'étoit-il pas encore avec eux, quand il leur parloit de la sorte? Il y étoit, dit ce saint docteur, puisqu'il leur parloit : mais il n'y étoit plus comme il y avoit été lorsqu'il entretenoit avec eux une société réglée; parce qu'en sortant du tombeau, et ne voulant plus mener sur la terre qu'une vie solitaire, il s'étoit séparé de ceux qui lui étoient le plus étroitement unis, sans en excepter même sa sainte et bienheureuse mère. Beau modèle de l'état d'une ame consacrée à la vie religieuse. Car voilà, mes chères sœurs, ce que par la miséricorde du Seigneur vous pratiquez. Vivre dans le monde séparé du monde, loin des intrigues du

(1) Luc. 24.

monde, hors du tumulte et de l'embarras du monde, sans engagement et sans liaison d'intérêt avec le monde; avoir des familles, et se regarder comme n'en étant plus; avoir des proches, et s'en détacher comme ne leur appartenant plus; avoir des amis, et ne les fréquentant plus; être au milieu du monde, et jusque dans le centre des villes, aussi retiré que les anachorètes dans les déserts : voilà votre vocation. De là vient que le Fils de Dieu, pour faire entendre qu'il étoit venu appeler les hommes à la perfection évangélique, disoit qu'il étoit venu séparer le père d'avec son fils, et la fille d'avec sa mère : *Veni separare hominem adversùs patrem suum, et filiam adversùs matrem suam* (1). Or, où voyons-nous la pureté, la sainteté, la sublimité de cet esprit de séparation ailleurs que dans la religion? où voit-on des filles, sans préjudice des droits sacrés de la nature, saintement et pour jamais séparées de leurs mères, si ce n'est dans la personne de ces vierges dont la vie, selon saint Paul, est cachée avec Jésus-Christ en Dieu? *Vita vestra abscondita est cum Christo in Deo* (2). C'est donc à vous, mes chères sœurs, de soutenir dignement ce caractère; et grâces au Seigneur, vous le soutenez avec une persévérance et une régularité qui édifie toute l'Eglise. Une vie cachée dans le monde auroit par elle-même quelque chose de triste; mais les deux circonstances que l'Apôtre y ajoute, quand il dit que c'est une vie cachée en Dieu, et cachée en Jésus-Christ, sont plus que suffisantes, non-seulement pour vous

(1) Matth. 10. -- (2) Coloss. 3.

rendre supportable, mais pour vous rendre aimable la retraite que vous avez embrassée, et pour vous dédommager de tous les vains commerces à quoi vous avez renoncé. Car avec Jésus-Christ et avec Dieu, de quoi ne se passe-t-on point; et que peut-on désirer lorsqu'on a le bonheur de posséder Dieu et Jésus-Christ?

Cependant toute communication avec le monde est-elle interdite à l'ame religieuse? Non, chrétiens; et l'ame religieuse, toute séparée du monde qu'elle est, peut et doit même quelquefois converser avec le monde, pourvu qu'elle se conforme à l'exemple que Dieu lui propose, et qu'elle doit elle-même se proposer. Car il en faut toujours revenir au mystère de Jésus-Christ ressuscité, comme à la règle de notre perfection. Et voici, mes chères sœurs, le second rapport de votre état avec le sien. Quoique séparé de ses disciples, il ne laisse pas de leur apparoître à certains temps, et de converser avec eux. Mais quand et pourquoi leur apparoît-il? vous le savez : quand sa présence leur est nécessaire pour les affermir dans la foi; quand il s'agit de les consoler, de les instruire, de les édifier; quand il est question de leur parler du royaume de Dieu, de les détromper de leurs erreurs, de les ramener de leurs égaremens; en un mot, quand l'ordre de Dieu et que la charité l'y engage. Ainsi, auprès du sépulcre, il apparoît à une troupe de femmes dévotes pour les combler d'une sainte joie; il apparoît à Magdeleine, dans le jardin pour essuyer ses larmes; il apparoît à saint Pierre pour l'encourager dans sa pé-

nitence; il apparoît à saint Thomas pour le guérir de son incrédulité; il apparoît aux deux voyageurs d'Emmaüs, pour leur reprocher leur peu de foi, et pour rallumer dans leurs cœurs le feu de son amour; il apparoît à tous les disciples assemblés, pour leur donner le Saint-Esprit, et leur recommander la paix. Jamais d'apparitions que pour des fins dignes de sa sagesse, et convenables à sa mission de Sauveur. Or, ce que nous apprenons de là, mes chères sœurs, ou ce que nous devons apprendre, c'est qu'en vertu de la profession que nous faisons de vivre dans le monde, séparés du monde, nos conversations avec les hommes du monde doivent être à leur égard, ce qu'étoient à l'égard des disciples les apparitions de Jésus-Christ, et produire par proportion les mêmes effets que produisoient les apparitions de Jésus-Christ. Je veux dire qu'en qualité de religieux, nous ne devons avoir de commerce avec les chrétiens du siècle, qu'autant que nous sommes capables de contribuer à leur édification, qu'autant que le zèle de leur salut nous y peut obliger, qu'autant que la Providence nous fait naître des occasions de leur être saintement ou utiles, ou même nécessaires. Quand il y aura dans nos familles quelque intérêt de Dieu à appuyer, quelque œuvre de Dieu à procurer, quelque parole pour Dieu à porter; quand nos proches vivront dans le désordre, et qu'il s'agira de leur conversion; quand il se formera parmi eux des inimitiés, et qu'il faudra s'employer à leur réconciliation; quand il leur arrivera des disgrâces, et qu'ils auront besoin, pour les

supporter et pour en profiter, de notre consolation, paroissons alors comme Jésus-Christ, et faisons-nous voir à eux. Sanctifions-les par nos discours, fortifions-les par nos conseils, soutenons-les dans leurs peines, et, pour les engager à se les rendre salutaires, faisons-leur connoître le don de Dieu dans les afflictions; imprimons-leur le désir et l'estime des choses du ciel; détachons-les de celles du monde, désabusons-les des fausses maximes qui les séduisent, donnons-leur du goût pour la solide piété, inspirons-leur l'horreur du libertinage; qu'ils se retirent d'auprès de nous, convaincus et touchés de leurs devoirs; enfin, sans rien prendre de leur esprit, tâchons à leur communiquer le nôtre. Car voilà ce que Dieu attend de notre fidélité, et pourquoi il nous a donné sa grâce. Combien de fois une ame religieuse a-t-elle par là servi à l'exécution des desseins de Dieu les plus importans, pour l'avancement de sa gloire et pour le salut du prochain? Combien de fois, par la sainteté de ses conversations avec le monde, a-t-elle eu le bonheur de gagner à Dieu des pécheurs endurcis; et combien de fois Dieu a-t-il donné plus de bénédiction à ses paroles, qu'à celles des plus zélés et des plus éloquens prédicateurs? Combien de fois, quoique solitaire et séparée du monde, a-t-elle été dans sa famille un ange de paix, pour y réunir les cœurs aigris et divisés; et combien de fois, par sa prudence, a-t-elle apaisé les différends et les querelles que l'esprit de discorde y avoit suscités? Voilà ce que j'appelle des conversations semblables aux apparitions du Sauveur;

et

et voilà comment une vierge consacrée à Dieu doit se produire au monde, et s'intéresser à ce qui s'y passe.

Elle n'en doit pas demeurer là; mais j'ajoute que ses entretiens avec le monde doivent être accompagnés d'une sainte impatience de retourner à sa solitude, comme ceux de Jésus-Christ ressuscité, l'étoient d'un désir ardent de remonter à son Père. Il apparoissoit à ses disciples, et il leur parloit; mais en leur témoignant toujours qu'il ne seroit pas long-temps avec eux, et que dans l'état de la vie nouvelle qu'il avoit commencée, il n'avoit plus que des momens à leur donner. Il faut, leur disoit-il, que je vous quitte, et il le faut non-seulement pour moi, mais pour vous-mêmes, puisque je ne vous quitte que pour aller faire l'office de votre intercesseur auprès de Dieu : *Expedit vobis ut ego vadam* (1). Je suis sorti, reprenoit le même Sauveur, je suis sorti du sein de mon Père pour venir dans le monde: maintenant je me sens pressé de sortir du monde, pour rentrer dans le sein de mon Père : *Exivi à Patre et veni in mundum; iterùm relinquo mundum et vado ad Patrem* (2). Encore un peu de temps, concluoit-il, et vous me verrez; et puis encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus, parce que je m'en vais à celui qui m'a envoyé : *Modicum et videbitis me, et iterùm modicum et non videbitis me; quia vado ad Patrem* (3). Ainsi, dis-je, leur parloit-il : non pas qu'il n'eût toujours pour eux la

(1) Joan. 16. — (2) *Ibid.* — (3) *Ibid.*

même tendresse, mais parce que l'état de sa gloire ne souffroit pas qu'il entretînt avec eux un plus long commerce, ni qu'il apportât le moindre retardement à l'ordre de son Père qui le rappeloit. Ici, mes chères sœurs, ne croyez-vous pas entendre parler une de ces religieuses ferventes dont le nombre parmi vous est si grand? ne croyez-vous pas la voir agir? Si, pour la gloire du Seigneur, elle converse quelquefois avec le siècle, de quel autre soin est-elle plus occupée que de retourner à ses devoirs, que de reprendre ses observances et ses exercices? Que dit-elle à ses proches dans les visites qu'elle en reçoit? ce que Jésus-Christ disoit à ses disciples : *Expedit vobis ut ego vadam ;* Il est nécessaire que je vous laisse, parce que c'est Dieu qui me l'ordonne, et qui me l'ordonne pour vous. Car en me séparant de vous, et priant pour vous, je vous serai plus utile qu'en demeurant avec vous. Elle leur dit dans le même esprit : *Modicum et videbitis me ;* pour un moment vous me verrez, mais ne me demandez rien davantage : j'ai des fonctions à remplir, et comme religieuse, il faut que je m'acquitte de ce que je dois à Dieu et à mon état. Elle pourroit ajouter : Je suis sortie de ma solitude, parce que vous m'en avez tirée, et j'y retourne parce que Dieu m'y attend. La charité que je vous dois, m'obligeoit à l'un ; et la charité que je me dois à moi-même, m'oblige à l'autre. Conduite dont le monde même le plus profane s'édifie, bien loin d'en être blessé. Mais que le monde l'approuve ou ne l'approuve pas, une épouse

de Jésus-Christ ne pense qu'à plaire à l'époux céleste pour qui elle a fait un divorce éternel au monde.

Achevons, et disons que par un dernier trait de ressemblance avec son Sauveur ressuscité, quoiqu'elle soit encore sur la terre, toutes ses vues ne sont plus que pour le ciel; que toute sa conversation est dans le ciel, et qu'elle a un droit particulier de s'appliquer ces paroles de l'Apôtre : *Nostra autem conversatio in cœlis est* (1). Il est vrai, depuis sa résurrection et avant le triomphe de son ascension glorieuse, le Fils de Dieu étoit encore présent parmi les hommes; mais où élevoit-il ses pensées? mais où portoit-il ses désirs? mais où habitoit son esprit? dans ce royaume qui lui étoit acquis comme son héritage, qui lui étoit dû comme sa récompense, et où il aspiroit sans cesse comme au séjour éternel de son repos. Or qui l'imite en cela plus parfaitement que l'ame religieuse? qui, de tout le monde chrétien, observe plus exactement et plus à la lettre cette grande leçon que faisoit saint Paul aux premiers fidèles, et qu'il nous fait à nous-mêmes: *Si consurrexistis cum Christo, quæ sursùm sunt quærite, ubì Christus est in dexterâ Dei sedens* (2); Si vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ, cherchez les solides et les vrais biens : mais n'espérez pas les trouver ailleurs qu'avec Jésus-Christ, et que dans cette sainte demeure où Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu. *Quæ sursùm sunt sapite, non quæ super terram;* Goûtez, non plus les choses de la terre, qui sont

(1) Philip. 3. — (2) Coloss. 3.

au-dessous de vous, et qui par conséquent ne vous rendront jamais heureux ; mais goûtez les choses du ciel, et ne goûtez que les choses du ciel, qui, vous élevant au-dessus de vous-mêmes, vous élèveront à la source du parfait bonheur. Telle sera, ma chère sœur, l'unique occupation de votre vie, et de là vous comprenez encore mieux que moi ce que vous devez aux miséricordes infinies de votre Dieu, qui vous appelle à une si éminente perfection.

Car voilà, digne épouse de Jésus-Christ, ce qui doit être aujourd'hui le sujet de votre reconnoissance; et je m'assure que dans cette cérémonie religieuse, la reconoissance est, de tous les devoirs, celui dont votre ame est plus vivement touchée. Voilà ce qui doit vous faire dire avec le Prophète royal : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi* (1)? Que rendrai-je au Seigneur pour tout ce qu'il m'a donné, et pour toutes les grâces dont il m'a comblée? mais que lui rendrai-je en particulier pour la protection visible dont il m'a favorisée et qu'il a fait éclater sur moi, pour les soins paternels qu'il a pris de moi, pour les miracles de providence qu'il a opérés en moi? Que lui rendrai-je pour les ressources qu'il m'a fait trouver au milieu de mes malheurs, pour l'asile qu'il m'a préparé dans son sanctuaire et dans sa sainte maison, pour le bonheur inestimable que je vais avoir de vivre avec ses épouses, et d'être du nombre de ses épouses? que lui rendrai-je pour tout cela? *Quid retribuam?* Je lui offrirai mes vœux en présence de tout son peuple : *Vota mea Domino*

(1) Ps. 115.

reddam in conspectu omnis populi ejus ; et c'est par là que je m'acquitterai de ce que je lui dois ; par là que je lui rendrai amour pour amour, sacrifice pour sacrifice ; par là, toute indigne que je suis, et tout Dieu qu'il est, que j'aurai l'avantage d'avoir fait pour lui, autant qu'il m'est possible, ce qu'il a fait pour moi ; de n'avoir rien épargné pour lui, comme il n'a rien épargné pour moi ; d'être la victime de sa gloire, comme il a été la victime de mon salut. Car c'est ainsi que vous m'avez prévenue, Seigneur, de vos plus abondantes bénédictions. Vous avez rompu les liens qui m'attachoient au monde, et qui m'attachoient à moi-même : *Dirupisti vincula mea ;* et voilà pourquoi je vous présenterai un sacrifice de louange et d'actions de grâces : *Tibi sacrificabo hostiam laudis ;* voilà pourquoi, à la face du ciel et de la terre, témoins de la disposition intérieure et des sentimens de mon cœur, je vais au pied de cet autel et au milieu de cette bienheureuse Jérusalem qui est votre Eglise, me dévouer à vous pour jamais : *Vota mea Domino reddam in atriis domûs Domini, in medio tui, Jerusalem.*

Ainsi, dis-je, ma chère sœur, devez-vous parler ; mais l'esprit de Dieu dont vous êtes remplie, vous en inspirera plus dans un moment, que je n'en puis exprimer par toutes mes paroles. Vous le savez, et vous voulez que je le publie ici hautement : vous êtes la fille de la Providence ; et qui jamais dut être plus convaincu que vous, qu'il y a un Dieu dans le ciel, protecteur des ames affligées ? Ce Dieu qui donne la mort et qui rend la vie, qui perd et qui

sauve, qui précipite dans l'abîme et qui en retire, a fait paroître en vous l'un et l'autre, et a voulu que vous en fussiez un exemple éclatant, tandis qu'il vous faisoit servir de spectacle au monde, aux anges et aux hommes. Dans le dessein qu'il avoit formé de faire de vous une prédestinée, il vous a conduite par les voies dures des adversités les plus désolantes; il vous a fait voir et sentir les horreurs de la mort, pour vous rendre aimables et douces les austérités de la vie où il vous destinoit. Par les événemens les plus funestes et tout ensemble les plus singuliers, il a ménagé votre élection, votre vocation, votre conversion, votre sanctification. Des crimes mêmes des hommes (par un secret de cette sagesse éternelle, qui sait tirer des plus grands maux le bien de ses élus), de l'iniquité des hommes, il a fait l'occasion précieuse de votre salut. Au comble de l'infortune, il vous a suscité dans le siècle une seconde mère, une mère selon la grâce, une mère dont la piété, dont la charité libérale et bienfaisante vous donne aujourd'hui une naissance toute nouvelle, par l'entrée qu'elle vous procure dans la religion; une mère à qui vous ne pensiez pas, mais à qui le Seigneur pensoit pour vous, et qui, vous adoptant pour sa fille, s'est fait un mérite de vous pourvoir et de vous établir; une de ces femmes de miséricorde, comme parle l'Ecriture, dont le cœur s'attendrit sur toutes les misères, et dont les bonnes œuvres n'ont point de bornes : une dame chrétienne, encore plus distinguée par sa vertu que par son rang; et qui, peu touchée de sa naissance et

de son rang, conserve avec toute la grandeur et tout l'éclat du monde, toute la modération et toute la perfection de l'humilité évangélique. Que n'en dirois-je point, si cette humilité même ne m'imposoit silence, et ne m'empêchoit de m'expliquer? Ainsi, ma chère sœur, Dieu vous a traitée comme il a traité de tout temps ses plus fidèles épouses; il vous a traitée comme il a traité son Fils unique, le chef des prédestinés. Il a voulu que vous entrassiez dans la religion par la même porte que Jésus-Christ est entré dans sa gloire; il vous a menée au port à travers les orages et les tempêtes; il vous a conduite par les souffrances et par les croix au séjour de la paix et de la sainteté, jusqu'à ce qu'il vous fasse arriver un jour à ce royaume céleste qu'il vous prépare, et que je vous souhaite, etc.

SIXIÈME SERMON

SUR

L'ÉTAT RELIGIEUX.

L'ALLIANCE DE L'AME RELIGIEUSE AVEC DIEU.

Dilectus meus mihi, et ego illi.

Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui. Dans le Cantique des cantiques, chap. 2.

C'EST l'épouse des cantiques, ou, sous la figure de cette épouse, c'est l'ame chrétienne, et en particulier l'ame religieuse qui parle, et qui nous fait connoître la sainte alliance qu'elle a contractée avec Dieu. Quand elle dit d'abord que ce céleste époux est à elle, c'est pour nous donner à entendre comment il a fait en sa faveur les premières avances, comment il l'a recherchée, et de quelles grâces il l'a prévenue ; et quand elle ajoute qu'elle est à lui, c'est pour nous marquer avec quelle fidélité elle s'est rendue attentive à sa voix, elle a répondu à ses favorables poursuites, et suivi l'inspiration divine qui l'attiroit : *Dilectus meus mihi, et ego illi.* L'un et l'autre étoit nécessaire. Si Dieu ne l'eût point appelée, si elle n'eût point été éclairée d'une lumière céleste, et que la grâce ne lui eût point fait sentir ses saintes impressions, jamais elle n'eût conçu le dessein de renoncer au monde et de se dévouer à

Dieu. Ou si, fermant les yeux à la lumière qui l'éclairoit, et réprimant dans son cœur les mouvemens que la grâce y avoit excités, elle eût été insensible à la vocation du ciel, Dieu, malgré elle, ne l'eût point engagée, et toutes les vues de sa miséricorde sur elle seroient demeurées sans effet. Mais l'attrait de Dieu d'une part, et de l'autre la correspondance de l'ame; Dieu qui invite, et l'ame qui consent; Dieu qui s'offre, et l'ame qui accepte en se donnant elle-même : voilà ma très-chère sœur, ce qui forme cette belle alliance dont j'ai à vous entretenir, et en conséquence de laquelle vous pourrez dire éternellement : *Dilectus meus mihi, et ego illi.* Alliance la plus pure, puisque c'est avec Dieu que vous l'allez contracter, et que la grâce en doit être le sacré nœud; alliance la plus inviolable, puisque vous l'allez jurer à la face des autels et par une profession solennelle; alliance la plus glorieuse, puisqu'elle ne vous donnera pas seulement la qualité de servante du Seigneur, mais d'épouse du Seigneur. Et par là enfin, alliance pour vous la plus avantageuse, puisqu'elle vous mettra en possession de toutes les richesses de Dieu, et en possession de Dieu même. Or, pour vous proposer en trois mots, chrétiens auditeurs, le dessein de ce discours, trois choses, selon saint Augustin, forment une alliance : le choix, l'engagement et la société. Le choix en est comme le principe, l'engagement en est comme l'essence, et la société en est le fruit. Choix mutuel, engagement réciproque, société commune. Que fait donc de sa part une jeune personne en embrassant

la profession religieuse? c'est ce que j'ai à vous représenter dans les trois parties de cet entretien, et ce qui fera tout le sujet de votre attention. Elle choisit Dieu, elle s'engage à Dieu, elle acquiert, pour ainsi dire, un droit spécial sur tous les trésors de Dieu et sur Dieu même. Voilà, ma très-chère sœur, les avantages inestimables du saint état auquel vous vous dévouez : mais voilà en même temps tout le fond des devoirs indispensables et des obligations qu'il vous imposera. Vous les remplirez, ces obligations; et ces avantages aussi vous les goûterez. Sainte mère de Dieu, c'est sous vos auspices que cette vierge fidèle se consacre à votre Fils adorable, et c'est par votre intercession que j'obtiendrai les lumières qui me sont présentement nécessaires : je les demande, en vous disant : *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

C'est par le choix qu'une alliance doit commencer, et par le même choix qu'elle doit être conclue, pour être non-seulement heureuse, mais légitime : car, comme disoit saint Jérôme, une alliance sans choix ne doit plus être proprement appelée alliance, mais dégénère dans une espèce de servitude. En effet, le sort et le hasard peuvent bien décider sur toute autre chose de la destinée des hommes; la force et la nécessité peuvent leur imposer un joug; l'intérêt et la crainte peuvent bien les déterminer à un parti : mais il n'y a que le choix, et le choix de préférence qui puisse faire cette liaison volontaire et libre que nous entendons par le nom d'al-

liance. Or, si cela est vrai des alliances purement naturelles, beaucoup plus l'est-il dans l'ordre de la grâce, des alliances spirituelles, surtout de celle dont j'ai à parler, et que Dieu fait avec l'âme religieuse, ou que l'ame religieuse fait avec Dieu : car voilà, mes chers auditeurs, la première prérogative que je découvre dans la profession religieuse, et voilà l'idée que je m'en forme d'abord. Qu'est-ce que la profession religieuse? c'est le choix le plus singulier que Dieu puisse faire de la créature, et le choix le plus authentique que la créature puisse faire de Dieu. Je m'explique. Dieu donne à l'ame chrétienne une grâce de vocation par où il lui parle intérieurement et lui persuade de se consacrer à lui. Cette vocation est le discernement et le choix qu'il fait de sa personne; et en vertu de cette vocation, l'ame chrétienne se consacre à Dieu par la solennité du vœu : or, ce vœu n'est rien autre chose que le choix qu'elle fait de son Dieu préférablement, ou plutôt privativement à tout ce qui n'est pas Dieu. Prenez garde, s'il vous plaît; Dieu l'appelle à la religion, et par cette grâce dont la douceur ne diminue point l'efficace et la vertu, il la sépare du monde, il l'élève au-dessus du monde, il ne veut plus qu'elle soit pour le monde, ni que le monde soit pour elle; il se la réserve uniquement, et entre une infinité de vierges à qui il pouvoit faire le même honneur, il se plaît à la distinguer. Il laisse les autres, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, dans la masse commune d'une vie sensuelle et mondaine : et il en tire celle-ci pour en faire une pré-

destinée parmi les prédestinés mêmes ; c'est-à-dire, pour l'élever au plus haut rang de ses élus. Car c'est en cette qualité qu'il l'invite dans ce sacré cantique, et qu'il lui adresse ces divines paroles, où le Saint-Esprit semble avoir eu dessein de nous marquer tout le mystère de la vocation religieuse : *Veni in hortum meum, soror mea sponsa* (1) ; Venez, vous que j'ai spécialement choisie, venez dans ce jardin planté au milieu de mon Eglise, dans ce jardin fermé, et inaccessible à tout autre qu'aux vierges qui me sont dévouées. Or, il est évident, répond saint Ambroise, que ce jardin fermé est la religion. C'est là que Dieu retire les ames qu'il a honorées de son choix, là qu'il se les attache du nœud le plus intime et le plus étroit, là qu'il veut être inviolablement à elles, et qu'elles soient inviolablement à lui : *Veni in hortum meum, soror mea sponsa.* Et de sa part que fait l'ame, quand elle suit le mouvement de cette vocation ? elle agrée les saintes poursuites de son Dieu, elle y consent ; elle se fait non-seulement un plaisir et une gloire, mais un devoir et une loi d'y répondre. Comme Jésus-Christ l'a choisie entre mille, elle choisit entre mille, Jésus-Christ ; pour s'attacher à lui seul, elle fait un divorce entier avec le monde.

Oui, ma chère sœur, c'est ainsi que Jésus-Christ votre Dieu, vous a prévenue, vous a recherchée, vous a attirée par sa grâce; et c'est en conséquence du choix qu'il a fait de vous, et par cette même grâce, que vous avez écouté sa voix et que vous l'avez suivie.

(1) Cant. 5.

Il a fallu que ce Dieu de miséricorde fît les premières démarches : mais dans toutes ces démarches et toutes ces avances, il ne croit pas en avoir trop fait, puisqu'il trouve en vous une disposition si conforme à ses vœux. Car la profession que vous allez faire est le retour qu'il se promettoit de votre fidélité, c'est-à-dire, un retour de préférence, et, pour me servir toujours du même terme, un retour de choix par où vous secondez le sien. En effet, ce ne sont point les hommes qui ont négocié pour vous cette alliance divine; ce n'est ni la chair, ni le sang : leurs maximes ne vont point jusque-là. Vous seule en avez pris le dessein, vous seule en avez traité avec Dieu, vous seule, animée de son esprit, en avez fait votre ouvrage. Comme vous ne pouviez l'entreprendre ni le commencer sans lui; aussi, tout Dieu qu'il est, il ne pouvoit le conclure sans vous, dès qu'il vouloit que ce fût un choix pleinement volontaire et libre. Je dis plus : car dans ce choix, ma chère sœur, ce qui me paroît spécialement avantageux pour vous, c'est qu'en cherchant Jésus-Christ, vous n'avez cherché que Jésus-Christ même. On cherche souvent dans les alliances du siècle un intérêt tout humain; mais ce n'est ni un rang, ni un établissement, ni une fortune temporelle que vous vous proposez, puisqu'au contraire vous quittez tout cela, et que pouvant posséder les biens du monde, goûter les plaisirs du monde, recevoir les honneurs du monde, vous embrassez la pauvreté de Jésus-Christ, l'humilité de Jésus-Christ, la mortification de Jésus-Christ.

Choix si excellent et si parfait, que l'ame religieuse

a droit pour cela de quitter père et mère, de rompre en quelque manière les liens les plus sacrés de la nature, d'abandonner ceux de qui elle tient la vie, de s'émanciper de leur dépendance et de leur conduite; et cela, non-seulement sans rien faire contre la piété, mais par l'acte même le plus héroïque de la plus pure et de la plus insigne piété. Elle le peut, dis-je, et autorisée de la loi de Dieu, elle use en effet de ce pouvoir. Car, selon la remarque de saint Bonaventure, c'est à l'état religieux que nous pouvons appliquer ces paroles du Fils de Dieu : *Propter hoc relinquet homo patrem et matrem* (1); Pour cela il sera permis de se séparer de son père et de sa mère, quelque sacrés d'ailleurs que soient les nœuds qui nous y unissent. En est-il de même des vierges qui vivent dans le monde? Non, continue le même saint docteur : parce que, toutes vierges qu'elles sont, elles n'ont pas encore choisi Jésus-Christ d'une manière qui les autorise à se retirer de la maison paternelle. D'où il s'ensuit que, quelque profession qu'elles fassent d'une inviolable virginité, il n'y a point encore de parfaite alliance entre Jésus-Christ et elles : c'est aux vœux de la religion que cet avantage est attaché. Mais admirez, chrétiens, ce qu'ajoute saint Bernard, et ce qui mérite une attention particulière. Parce que l'alliance d'une ame avec Jésus-Christ devoit être quelque chose de plus grand que toutes les alliances de la terre, Dieu, dit ce Père, a établi une loi proportionnée à la grandeur et à la dignité de cette alliance; et quelle est cette loi? la voici. Pour un époux

(1) Marc. 10.

de la terre on est dans l'obligation de quitter père et mère ; mais Dieu a ordonné que pour l'époux céleste, qui est Jésus-Christ, on se quitteroit soi-même. Car il étoit bien juste, poursuit saint Bernard, que pour un époux qui est Dieu, on quittât plus que pour celui qui n'a rien au-dessus de l'homme. Mais que pouvoit-on faire de plus que de quitter père et mère? Ah ! chrétiens, encore une fois, on pouvoit se quitter soi-même. Or c'est ce qui se pratique, mais héroïquement, dans la profession religieuse. Car c'est bien se quitter soi-même, que de quitter sa liberté. *Propter hoc relinquet homo patrem et matrem ;* voilà ce qui regarde les époux de la terre. Mais voici ce qui est propre des épouses de Jésus-Christ : *Si quis vult post me venire, abneget semetipsum* (1); Que celui qui veut venir après moi, se renonce soi-même, se détache et se dépouille de soi-même ; et c'est cette loi, ma chère sœur, que vous êtes sur le point d'accomplir : loi que je vous propose, comme le principe sur lequel doit désormais rouler toute la conduite de votre vie ; loi que vous devez vous appliquer par de fréquentes réflexions, et qui seule est capable de vous maintenir dans toutes les dispositions de piété et de ferveur que votre vocation demande. Je suis à mon Dieu, car c'est ainsi que vous devez raisonner avec vous-même ; je suis à mon Dieu, et je l'ai choisi : il faut donc que je vive désormais comme étant à lui ; il faut que toutes mes actions portent et soutiennent ce caractère de consécration ; il faut que je parle, que j'agisse, que je traite avec les hommes

(1) Matth. 16.

comme une ame dévouée à Dieu, et que dans tout ce qui paroîtra de moi, on puisse reconnoître ce que je suis, et à qui je suis. J'ai choisi mon Dieu; et en le choisissant, j'ai vu tout ce qu'il m'en coûteroit. Rien donc désormais ne doit m'être difficile pour lui: car je l'ai choisi par amour, et l'amour rend tout, non-seulement possible, mais facile, mais agréable. C'est ce que fait tous les jours entre les mondains un amour profane : l'amour de mon Dieu est-il moins puissant pour me faire tout entreprendre, tout exécuter, tout supporter? J'ai choisi mon Dieu, et je l'ai choisi uniquement; que seroit-ce si, non contente de Dieu, je voulois reprendre certains restes du monde; si, comme les Juifs dans le désert tournoient les yeux vers l'Egypte, je portois encore quelquefois mes regards vers le monde; si pour m'adoucir le joug, et pour me remettre des fatigues et des ennuis de mon état, j'appelois à mon secours le monde? J'ai choisi mon Dieu: et pourquoi? afin de l'honorer d'un culte particulier et de ne plus vivre que pour lui. Quels reproches donc n'auroit-il pas à me faire, et ne devrois-je pas me faire moi-même, si je dégénérois de la sainteté de ma profession; si, me bornant à une vertu commune, je négligeois le soin de mon avancement et de ma perfection; si je n'avois de l'état religieux que l'habit et que le nom? Et qu'étoit-il besoin pour cela de sacrifier toutes les prétentions du siècle et tous les avantages qu'il me présentoit? qu'étoit-il besoin de m'éloigner de mes proches, et de sortir d'une famille où je trouvois, avec l'opulence, avec la splendeur et l'éclat, de la

probité

probité et de la religion? qu'étoit-il besoin de passer par tant d'épreuves, et d'embrasser une vie si sainte en elle-même? Que dis-je, et n'eût-il pas mieux valu m'en tenir à ce que j'étois, que d'être ce que je suis? car être ce que je suis, c'est être à Dieu et n'y être pas. Or cette contradiction, n'est-ce pas ce qui doit faire ma condamnation devant Dieu, et ma confusion devant les hommes? C'est, ma chère sœur, ce qui fera l'un et l'autre pour ces épouses infidèles qui ne savent pas soutenir le choix qu'elles ont fait de Dieu; mais je puis me promettre que vous le soutiendrez dans toute son étendue, aussi bien que l'engagement qui y est attaché, et dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il n'y a proprement que Dieu avec qui il soit honorable et avantageux de s'engager; et c'est une des choses en quoi l'excellence et l'être de Dieu se fait connoître et se distingue. Il n'en est pas de même des hommes. La grande règle de prudence, en traitant avec les hommes, est de s'engager le moins qu'il est possible, et on dispute pour cela comme pour le plus important de tous les intérêts: pourquoi? parce qu'en s'engageant avec les hommes, on perd sa liberté, on commence d'être moins à soi-même, on entre dans un état de dépendance, et de dépendance de la créature, qui ne peut être qu'humiliant et onéreux. Au lieu qu'à l'égard de Dieu, le grand avantage est de s'engager le plus qu'on peut, parce qu'à proportion que l'on s'engage à Dieu, on se trouve plus

attaché à son souverain bien. Cet engagement, loin de préjudicier à la liberté, perfectionne la liberté, puisque la véritable liberté de la créature, est d'être dans la dépendance et sous la domination de Dieu; et que jamais elle n'est plus à elle-même, que quand elle est parfaitement et inviolablement à Dieu. Or c'est dans cet engagement que vous entrez, vous, chrétiens, par la profession du baptême; et vous, ma chère sœur, par la profession religieuse. Engagement pour lequel on peut très-bien vous appliquer ce que disoit l'esprit de Dieu par la bouche du Roi prophète, formant et instruisant une ame juste: *Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam* (1); Ecoutez, ma fille, mais écoutez attentivement ce que je vais vous faire entendre; appliquez-y toutes les puissances de votre ame; gravez-le dans le fond de votre cœur; ayez soin de le méditer tous les jours de votre vie, et ne l'oubliez jamais. Par l'action que vous allez faire, vous vous engagez avec Dieu; mais d'une espèce d'engagement assez peu connu, du moins dans toute son étendue, et dont je puis dire avec Jésus-Christ: *Non omnes capiunt verbum istud* (2). Or, c'est pour cela même que je dois vous en instruire plus exactement, et qu'ajoutant à vos lumières celles d'une solide théologie, je vous dis en un mot, ma chère sœur, que l'engagement de la profession religieuse est le plus grand dont une créature soit capable. En voici les raisons: parce que c'est un engagement sacré, parce que c'est un engagement solennel, parce que c'est un engagement irrévocable et qui ne doit

(1) Ps. 44. — (2) Matth. 19.

jamais finir. Autant de paroles, autant de vérités essentielles pour vous et pour moi : comprenez-les.

C'est un engagement sacré que celui de la profession religieuse; voilà sa première qualité, et la preuve en est bien évidente : parce que c'est un engagement de vœu. Or le vœu dans sa substance est quelque chose de surnaturel, et même de droit divin. Il a été tel dans tous les temps, dans l'ancienne loi comme dans la loi nouvelle, parce qu'il est saint par lui-même. Que s'ensuit-il de là? ah! mes chères sœurs, que ne s'ensuit-il pas, pour toutes les ames sincèrement touchées de leurs devoirs, et pour nous en particulier? Car je conclus que notre engagement dans la religion est donc d'un ordre supérieur à tous les engagemens du monde, et par conséquent qu'il ne peut être violé que par un crime d'une espèce différente et au-dessus de tous les autres crimes. Je conclus qu'en ce qui touche l'observance des choses que nous avons vouées, nous ne pouvons plus désormais commettre d'infidélité envers Jésus-Christ, qui ne tienne de la nature du sacrilége : pourquoi? parce qu'en conséquence du vœu, nous sommes spécialement consacrés à Jésus-Christ : cette conséquence est terrible, et me donneroit lieu, ce semble, de dire à toutes celles qui ont l'honneur de porter ce caractère de consécration, ce que leur disoit saint Augustin : *Nunc verò quia tenetur apud Deum sponsio tua, non te ad magnam justitiam invito, sed à magnâ iniquitate deterreo*; Ame fidèle, souvenez-vous que vous n'êtes plus à vous-même, et que quand je

vous parle d'accomplir les promesses que vous avez faites à votre Dieu, ce n'est pas tant pour vous inviter à une haute sainteté, que pour vous préserver d'une affreuse iniquité. Mais d'ailleurs, ajoute le même Père, cette pensée est infiniment capable de vous animer et de vous fortifier : car le comble de votre joie doit être de n'avoir plus une pernicieuse liberté de faire le mal; et l'avantage de votre profession, est de ne pouvoir être plus unie à Dieu que vous l'êtes : or c'est ce que l'engagement des vœux vous procure. D'où vient que saint Augustin concluoit : *Nec ideò te vovisse pœniteat : imò gaude jam tibi non licere, quod cum detrimento tuo licuisset.*

Je dis plus : l'engagement de la religion est un engagement solennel, et c'en est la seconde prérogative. Car il n'est appelé profession, que parce qu'il est célébré à la face des autels et devant les ministres de l'Eglise, suivant le modèle que Dieu en proposoit autrefois aux parfaits chrétiens dans la personne des Israélites, dont l'Ecriture nous dit qu'à mesure qu'ils entroient dans la terre promise, ils alloient tous se prosterner aux pieds du grand-prêtre, et faisoient entre ses mains cette profession publique : *Profiteor hodiè coram Domino Deo tuo, quòd ingressus sum in terram pro quâ juravit patribus nostris, ut daret eam nobis* (1); Oui, je proteste que c'est aujourd'hui que je suis entré dans cette terre de bénédiction où le Seigneur m'a appelé. Voilà ce que fait l'ame religieuse dans la solennité

(1) Deut. 26.

de ses vœux, puisque c'est alors qu'elle entre dans une terre abondante en vertus et en sainteté, et qu'elle n'y entre qu'après en avoir fait la protestation à celui qui lui représente Jésus-Christ, le souverain prêtre. Et ne croyez pas, mes chers auditeurs, que cette solennité soit une pure cérémonie. Quand David disoit : *Vota mea Domino reddam in conspectu omnis populi ejus, in atriis domûs Domini, in medio tui, Jerusalem* (1); J'offrirai mes vœux au Seigneur, mais je les offrirai en présence de tout son peuple, dans l'enceinte de son temple, au milieu de Jérusalem : il prétendoit faire quelque chose de plus grand que s'il les eût seulement formés dans le secret de son cœur. Et en effet, un vœu solennel est bien différent d'un vœu particulier et secret. Car l'Eglise accepte l'un, et elle n'accepte pas l'autre; elle ratifie l'un, et elle ne ratifie pas l'autre; elle s'oblige elle-même dans l'un, et elle ne s'oblige pas dans l'autre : circonstances bien remarquables en matière de vœu. Quoi qu'il en soit, il paroît bien, par cette solennité, que la profession religieuse est une véritable alliance de l'ame chrétienne avec Jésus-Christ. D'où vient que saint Ambroise, instruisant une vierge qui avoit pris le voile sacré, lui disoit ces belles paroles : *Sacro velamine tecta es, ubi omnis populus dotem tuam subscribens, non atramento, sed spiritu, clamavit : Amen;* Vous vous êtes engagée à Jésus-Christ, et tout le peuple qui étoit présent a signé votre contrat, non pas avec une encre matérielle, mais de l'esprit et

(1) Ps. 115.

du cœur, en y répondant : Ainsi soit-il. Or c'est, mes chères sœurs, ce qui s'est fait à votre égard, et dont nous devons éternellement conserver le souvenir. Car si nous étions assez infidèles pour oublier cet engagement, tout ce qu'il y a eu de témoins de notre profession s'élèveroient contre nous, et rendroient témoignage au Sauveur du monde, de la foi que nous lui avons jurée.

Mais quelle foi? c'est ici la troisième qualité de l'engagement religieux : une foi dont le lien est indissoluble, et plus indissoluble même que l'engagement des époux du siècle. Car l'engagement des époux du siècle cède quelquefois à la profession religieuse. Ainsi les conciles le déclarent-ils, et ainsi l'avons-nous reçu par tradition apostolique : d'où il s'ensuit que le vœu de la religion est donc un engagement plus irrévocable encore et plus indispensable que celui du grand sacrement établi par Jésus-Christ dans son Eglise : *Sacramentum magnum in Ecclesiâ* (1). L'engagement des époux du siècle est naturellement sujet à se dissoudre par la mort ; au lieu que la profession religieuse est un engagement éternel, qui ne doit jamais finir. Tandis que Dieu sera Dieu, tandis que Jésus-Christ règnera, vous serez à lui. Si c'étoit tout autre que Dieu et tout autre que Jésus-Christ, cette parole devroit vous faire trembler. Car avec tout autre que Dieu, vous pourriez craindre de fâcheuses humeurs à essuyer, des imperfections à supporter, des ennuis à dévorer. Mais plus on est à Dieu et avec Dieu, plus on le goûte, et plus on trouve en

(1) Ephes. 5.

lui de consolations. Il est vrai que c'est un grand pas à faire que celui d'un engagement éternel; mais, encore une fois, avec Dieu, plus l'engagement est grand, plus il est aimable. Si cet engagement pouvoit finir, il ne feroit plus notre parfait bonheur; sa félicité consiste surtout dans son éternité : de sorte que, par un merveilleux effet de la grâce, ce qui fait le joug et la servitude des alliances du siècle, fait le précieux avantage de la nôtre; parce que nous sommes liés à Dieu, avec qui l'on est toujours bien, et de qui l'on est toujours content, dès qu'on s'y donne, et qu'on le cherche de bonne foi. Ce n'est donc point du côté de Dieu que nous devons trembler. Ce qu'il y a à craindre pour nous, est dans nous-mêmes et vient de nous-mêmes. Ce sont nos légèretés et nos variations, c'est notre inconstance. En effet, quelque ferveur et quelque disposition présente qui paroisse en nous, nous sommes fragiles et sujets au changement. Nous nous engageons pour toujours; mais notre volonté a ses vicissitudes et ses retours; et la difficulté est, avec une volonté si changeante, de soutenir un engagement qui ne doit point changer. De la part de Dieu, il n'en est pas ainsi : son engagement et sa volonté sont également immuables. Au moment qu'il a parlé et qu'il a promis, il est incapable de révoquer sa parole, parce que c'est un Dieu souverainement vrai et souverainement fidèle : *Juravit Dominus et non pœnitebit eum* (1). Mais pour nous qui n'agissons que par les mouvemens d'une liberté volage, et à qui le re-

(1) Ps. 109.

pentir est aussi naturel que le choix, nous en sommes réduits à une condition bien différente, vivant toujours dans l'obligation de garder notre foi, et dans le danger de la violer. Voilà ce qui doit exciter, ames religieuses, toute notre vigilance; voilà ce qui nous doit maintenir dans une sainte défiance de nous-mêmes, et, par conséquent, dans une attention continuelle sur nous-mêmes. Car quel désordre seroit-ce, et quelle indignité, de se démentir après des paroles si authentiques et si solennelles; de se lasser d'être à Dieu, lorsqu'il ne se lasse point d'être à nous; de n'y vouloir être qu'à demi, lorsqu'il veut être pleinement à nous; de nous dégoûter de lui malgré ses infinies perfections, quand, tout imparfaits que nous sommes, il ne se dégoûte point de nous, et qu'il fait même ses délices de demeurer avec nous? C'est par une persévérance inébranlable, que nous nous préserverons, mes chères sœurs, d'une infidélité que Dieu nous reprocheroit éternellement. Persévérance qui fut toujours le caractère des élus : persévérance, non point seulement dans l'habit, mais dans l'esprit de la religion; non point seulement dans la clôture et la retraite, mais dans l'exacte observation de nos devoirs; non point seulement dans l'exercice extérieur des pratiques de notre état, mais dans une régularité solide et intérieure. Voilà comment, après avoir choisi Dieu, après nous être engagés à Dieu, nous entrerons avec Dieu dans une sainte communication et dans une espèce de société d'intérêts et de biens. Vous l'allez voir dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est l'effet propre d'une véritable et parfaite alliance, d'établir, entre les personnes qu'elle unit ensemble, une société mutuelle et une pleine communication de biens : et puisque de toutes les alliances, la plus parfaite, ma très-chère sœur, est celle que vous contractez avec Dieu par la profession religieuse, il faut conclure qu'en vertu du sacrifice que vous allez lui faire de tous les biens qui pourroient vous appartenir dans le monde, et surtout en vertu du sacrifice que vous allez lui faire de vous-même, vous aurez désormais, par le plus juste retour, d'incontestables et de légitimes prétentions sur tous les trésors du ciel, et, si je puis m'exprimer de la sorte, sur tous les biens de Dieu. Mais quels sont ces biens de Dieu dont une ame religieuse, en conséquence de sa profession, est si heureusement et si abondamment pourvue? Ah! répond saint Augustin, ne les cherchons point hors de Dieu, ou plutôt ne les distinguons point de Dieu : c'est Dieu même. Et ce saint docteur avoit bien raison de le dire ainsi; car Dieu n'a point de plus grand bien que lui-même; il est son souverain bien, et par une suite nécessaire, il est le souverain bien de toutes les créatures : tellement qu'entrer en société de biens avec Dieu, ce n'est rien autre chose qu'entrer en possession même de Dieu. Or, tel est en général le bonheur d'une ame qui se consacre à Dieu dans le christianisme, et tel est plus avantageusement encore et en particulier le bonheur d'une

ame qui, faisant un divorce entier avec le monde, se dévoue à Dieu dans la religion. Quand David parloit à Dieu, et qu'il s'entretenoit avec lui dans l'intérieur de son ame, il ne lui disoit pas : Je sais que vous êtes le Dieu du ciel et de la terre, le Dieu de toute la nature ; mais : Je sais que vous êtes mon Dieu : *Dixi Domino*, *Deus meus es tu* (1). Mais, demande saint Augustin, pourquoi s'exprimoit-il de la sorte, et pourquoi s'attribuoit-il spécialement à lui-même ce qui est commun à toutes les créatures ? Car n'est-ce pas Dieu qui les a toutes créées, et par conséquent n'est-il pas le Dieu de tout l'univers ? *Numquid omnium Deus non est ?* Il est vrai, répond ce saint docteur, c'est le Dieu de tout le monde ; mais il faut aussi reconnoître qu'il se donne particulièrement, et qu'il appartient plus proprement à certaines ames, qui n'ont point d'autre sentiment sur la terre que de l'aimer, qui n'ont point d'autre soin que de le servir, qui n'ont point ni ne veulent point avoir d'autre héritage que lui même et le bonheur de le posséder. *Sed eorum præcipuè Deus qui eum diligunt, colunt, possident.* Or, qui sont ces ames dégagées de tout autre objet que Dieu, et dont tous les désirs tendent vers Dieu ? qui sont ces ames tout occupées du service de Dieu, et dont l'unique emploi dans la vie est d'honorer Dieu ? qui sont ces ames volontairement pauvres, qui se sont dépouillées de tous les biens sensibles pour Dieu, et dont le seul trésor et le seul bien est Dieu ? n'est-il pas évident que ce sont les ames religieuses, et

(1) Ps. 15.

n'est-il pas juste que Dieu soit à elles d'une façon toute singulière, puisqu'elles ont voulu d'une façon toute singulière être elles-mêmes à Dieu? C'est en ce même sens qu'il faut entendre cette autre parole de l'Ecriture, que j'ai déjà rapportée, je veux dire cette formule de profession que prononçoient les Hébreux aux pieds du grand-prêtre, en entrant dans la terre promise : *Profiteor hodiè coram Domino Deo tuo;* Je proteste aujourd'hui, disoient-ils au pontife, et je fais un aveu solennel devant le Seigneur votre Dieu. Hé quoi! reprend là-dessus saint Jérôme, ne devoient-ils pas plutôt dire, devant le Seigneur notre Dieu? n'étoient-ils pas le peuple de Dieu, et Dieu ne les avoit-il pas cent fois assurés qu'il étoit leur Dieu, préférablement à toutes les autres nations? Cependant en la présence des prêtres, ils n'osoient l'appeler leur Dieu, et se contentoient de dire : Le Seigneur votre Dieu : comme s'ils eussent reconnu que leur Dieu étoit bien plus à leurs prêtres qu'il n'étoit à eux; et que ceux qui se trouvoient employés aux fonctions du sacerdoce, pouvoient tout autrement se glorifier qu'ils appartenoient à Dieu, et que Dieu, pour ainsi parler, leur appartenoit. Pourquoi cela? la raison en est bien claire, poursuit saint Jérôme, et nous n'avons qu'à consulter l'Ecriture pour nous en instruire. C'est que le grand-prêtre, aussi bien que toute la tribu de Lévi, n'ayant eu aucun partage ni aucune possession dans la terre promise, Dieu lui-même, comme il est expressément marqué, leur devoit servir de possession : excellente idée de l'ame reli-

gieuse. Elle ne se réserve que Dieu : il est donc juste qu'elle possède Dieu plus que les autres, et qu'en cela elle ait même, dans un sens, l'avantage sur les prêtres du Seigneur, tout distingués qu'ils sont d'ailleurs par leur caractère ; car les prêtres, après tout, soit de l'ancienne, soit de la nouvelle loi, n'ont jamais fait un renoncement aussi entier que le sien, puisque le sacerdoce n'empêche point qu'on ne puisse acquérir et conserver les biens temporels. Mais l'ame religieuse dit absolument à Dieu : *Quid mihi est in cœlo, et à te quid volui super terram* (1)? De tout ce qu'il y a dans le ciel, et de tout ce qu'il y a sur la terre, qu'ai-je désiré, qu'ai-je recherché, qu'ai-je voulu retenir hors vous, Seigneur, et vous seul? Je ne dis pas cela, mon Dieu, ajoute-t-elle, je ne le dis pas pour faire valoir auprès de vous la pauvreté et le dénuement où je me suis réduite, mais pour me féliciter humblement moi-même, et pour me réjouir devant vous de mon abondance ; car vous me valez infiniment mieux seul que tout le reste sans vous ; et ce qu'il y a de plus merveilleux encore, vous me valez mieux vous seul que tout le reste avec vous. Non pas qu'avec tout le reste, vous perdiez rien de votre prix infini ; mais parce que ce reste m'empêcheroit de vous bien posséder, et qu'en vous possédant seul, je vous possède plus parfaitement. Voilà donc, ma chère sœur, je ne puis trop vous le redire, voilà le bonheur du saint état que vous embrassez : vous y posséderez Dieu. Dans le monde on ne le possède pas, ou

(1) Ps. 72.

l'on ne le possède qu'à demi. Et comment en effet pourroit-on le bien posséder, lorsqu'on se trouve possédé soi-même par tant de maîtres, par l'ambition, par l'intérêt, par le plaisir, par toutes les passions et tous les vices? C'est dans l'état religieux que cette possession est entière, paisible, assurée; c'est là que l'on goûte Dieu, qu'on se repose en Dieu, qu'on recueille tous les fruits que peut produire un héritage aussi grand que Dieu.

Mais je vais plus avant encore, ma chère sœur, et je finis par une pensée que vous ne devez jamais oublier. Vous allez faire une sainte alliance avec votre Dieu : et suivant les idées communes et ordinaires, je pourrois vous dire que c'est tellement un Dieu de gloire, qu'il a été tout ensemble un homme de douleurs, un Dieu pauvre, un Dieu humilié, un Dieu persécuté, un Dieu crucifié; que vous ne pouvez donc vous allier avec lui, sans participer à sa pauvreté aussi bien qu'à ses richesses, à ses humiliations aussi bien qu'à sa gloire, à ses souffrances et à sa croix, aussi bien qu'à sa souveraine béatitude. Voilà ce que je vous représenterois; et dans la disposition où vous êtes, il n'y a rien de si contraire aux sens et à la nature, que vous ne voulussiez accepter. De tous les maux à quoi s'est assujetti le divin époux que vous choisissez, il n'y a rien qui vous étonnât et que vous ne voulussiez partager. Mais il n'est point même nécessaire que vous fassiez cet effort de fidélité; et ce seroit mal m'expliquer, de dire que vous devez entrer en société de peines et de maux avec Jésus-Christ : car dans Jésus-Christ

tout s'est converti en bien ; et la pauvreté, les souffrances, les croix que nous estimons des maux, sont sur la terre les plus grands biens qu'il ait procurés à ses élus. N'en a-t-il pas fait autant de béatitudes ? n'a-t-il pas dit hautement et formellement dans son évangile : Bienheureux les pauvres, *Beati pauperes* (1) ; bienheureux ceux qui pleurent, *Beati qui lugent* (2) ; et ne sont-ce pas là en faveur des croix et des souffrances de cette vie, des preuves que les mondains ne détruiront jamais ? Or, où a-t-on une plus abondante communication de ces biens spirituels et de ces dons célestes, que dans la religion ? Dans le monde il y a des croix : mais elles sont bien différentes de celles que vous trouverez dans la vie religieuse. Car, comme dit saint Bernard, toute croix n'est pas la croix de Jésus-Christ, toute pauvreté n'est pas la pauvreté de Jésus-Christ, toute mortification n'est pas la mortification de Jésus-Christ. On souffre dans le monde, on est humilié, mortifié dans le monde : mais souvent il n'y a rien de tout cela qui porte le caractère de la croix du Sauveur : pourquoi ? parce qu'il n'y a rien en tout cela pour la justice et pour Dieu. C'est dans l'état religieux que les croix sont salutaires, qu'elles sont vivifiantes, qu'elles produisent la sainteté, parce qu'elles sont marquées du sceau de Jésus-Christ. Les croix du monde sont des croix d'esclaves, qui accablent ceux qui les portent : mais les vôtres vous porteront autant que vous les porterez. Vous l'avez déjà bien éprouvé, ma chère sœur, et vous en

(1) Matth. 5. — (2) *Ibid.*

rendez un témoignage bien authentique par la profession de vos vœux. Le passé vous répond de l'avenir, et vous verrez si la société des croix de votre adorable époux, n'attire pas nécessairement après soi celle de ses consolations. Nous en faut-il un autre garant que saint Paul? *Scientes, quòd sicut socii passionum estis, sic eritis et consolationis* (1): Sachez, mes frères, disoit ce grand apôtre, et soyez fortement persuadés que vous aurez part aux consolations de Jésus-Christ, selon que vous aurez eu part à ses souffrances. A qui parloit-il? à des chrétiens de la primitive Eglise, c'est-à-dire, à des hommes parfaits, qui faisoient alors dans le christianisme, par une loi commune, ce que font maintenant les religieux par une obligation particulière. De sorte, ma chère sœur, qu'au moment où vous allez ratifier votre alliance avec Dieu, vous vous trouverez pourvue de tous ses trésors, de ses grâces, de ses bénédictions, de sa paix, et de ses douceurs intérieures, et qu'il vous dira par avance ce qu'il doit vous dire en vous recevant un jour dans son royaume: Entrez dans la joie de votre Seigneur: *Intra in gaudium Domini tui* (2).

Chrétiens qui m'écoutez, et qui êtes témoins de cette cérémonie, voilà un modèle que Dieu vous met aujourd'hui devant les yeux. Si vous avez l'esprit et le zèle de votre religion, voilà l'objet d'une émulation sainte que Dieu vous propose, et dont il vous demandera compte un jour. L'exemple de cette jeune vierge qui quitte le monde, sa fidélité à suivre la vo-

(1) 2. Cor. 1. — (2) Matth. 25.

cation de Dieu, la ferveur avec laquelle elle va faire le sacrifice de sa personne, la constance inébranlable de son ame dans l'action la plus héroïque et la plus importante de la vie, sa joie dans le mépris qu'elle fait de tous les avantages du siècle : voilà ce qui confondra vos lâchetés, voilà ce qui condamnera vos attachemens criminels aux biens de la terre, voilà ce qui réfutera tous les prétextes que vous pourriez alléguer pour justifier vos délicatesses et votre impénitence, voilà ce que Dieu vous représentera, ou plutôt ce qu'il vous opposera dans le jugement dernier, pour vous obliger à prononcer vous-mêmes l'arrêt de votre condamnation. Vous trouvez tout difficile dans l'accomplissement des préceptes et de la loi de Dieu; et cette jeune vierge ayant trouvé le joug des préceptes et de la loi de Dieu trop léger pour elle, y ajoute tout ce qu'il y a de plus rigoureux et de plus sévère dans les conseils évangéliques. Vous ne pouvez vous résoudre à rompre les commerces dangereux où le monde vous engage, et elle a la force et le courage de se séparer du monde pour jamais. Vous disputez les années entières pour renoncer à des choses que votre seule raison vous dit être criminelles; et elle renonce sans délibérer aux choses même les plus innocentes, les plus légitimes et les plus permises, dont elle veut bien se priver pour Jésus-Christ. Vous ne vous surmontez en rien, et elle triomphe d'elle-même en tout. Vous ne donnez rien à Dieu, et elle se sacrifie elle-même. En faudra-t-il davantage pour conclure contre vous?

Ah! chrétiens, permettez-moi de faire ici une réflexion :

réflexion : elle est importante pour l'édification de vos ames, et vous conviendrez avec moi de la vérité qu'elle contient. Vous faites quelquefois des comparaisons de votre état avec l'état religieux, et par de vains raisonnemens que l'esprit du siècle vous suggère selon les vues différentes, pour ne pas dire selon les caprices avec lesquels vous en jugez, tantôt vous désespérez de votre état, tantôt vous en présumez avec excès; tantôt vous égalez la profession simple du christianisme à la profession religieuse, tantôt vous concevez la vie religieuse comme impraticable et au-dessus des forces de la nature; tantôt vous dites qu'il est impossible de se sauver dans le monde, et tantôt vous prétendez qu'il y a autant, et peut-être plus de solide vertu dans le monde que dans la religion. Ainsi, prenant toujours les choses dans l'une ou dans l'autre des deux extrémités, vous ne tenez jamais ce juste milieu en quoi consiste votre perfection, et vous ne remplissez jamais la mesure de cette grâce qui doit faire la sainteté de votre état. Si cette émulation d'état procédoit d'un esprit sincère, d'un esprit humble, d'un esprit fervent et qui cherche Dieu, elle produiroit des fruits de christianisme qui paroîtroient dans la conduite de votre vie; et c'est ce que vouloit le grand Apôtre, quand il recommandoit aux premiers fidèles d'aspirer toujours à ce qu'il y a de plus excellent dans les dons de Dieu : *Æmulamini autem charismata meliora* (1). Mais parce que cette émulation ne procède bien souvent que d'un esprit vain, que d'un esprit de contention, que d'un

(1) 1. Cor. 12.

esprit d'amour-propre pour tout ce qui nous touche, et de chagrin ou d'aliénation pour tout ce qui n'a pas de rapport à nous, de là vient qu'elle se réduit à des paroles et à des contestations inutiles, qui, bien loin de vous édifier, corrompent dans vous le vrai zèle de votre sanctification.

Quoi qu'il en soit, chrétiens, il ne s'agit pas ici de mesurer ni de comparer les avantages de nos états. De quelque manière que Dieu ait disposé les choses, et votre état et l'état religieux sont les ouvrages de sa providence, et il a eu dans l'un et dans l'autre ses desseins. Il a suscité l'état religieux pour conserver dans son Eglise l'esprit et l'idée de ce premier christianisme que le paganisme même a admiré; et il veut que le vôtre subsiste comme un moyen de salut proportionné à votre foiblesse. Quelque différence qu'il y ait entre l'un et l'autre, deux vérités sont certaines: la première, pour vous consoler, et la seconde, pour vous faire trembler. Car ce qui doit vous consoler, c'est que vous pouvez être dans votre état aussi parfaits que les religieux : oui, vous pouvez être pauvres d'affection, au milieu même de l'abondance et des richesses; vous pouvez être chastes et continens, parmi la corruption du siècle où vous vivez; vous pouvez être fidèles et soumis à la loi de Dieu, malgré le libertinage qui vous environne. Non-seulement vous le pouvez, mais ce qui doit vous faire trembler, c'est que vous y êtes indispensablement obligés. Ah! chrétiens, travaillez-y comme à l'affaire essentielle de votre vie. C'est de quoi je vous conjure; car Dieu m'a donné du zèle pour votre salut, et je puis vous

dire, aussi bien qu'à cette ame religieuse, ce que saint Paul disoit aux Corinthiens : *Æmulor enim vos Dei æmulatione. Despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo* (1). Je sens dans moi un zèle de Dieu pour vous; et animé de ce zèle, je voudrois vous présenter tous à Jésus-Christ comme une vierge pure et sans tache, digne de ses grâces en cette vie, et de sa gloire dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

(1) 2. Cor. 11.

ORAISONS

FUNÈBRES.

ORAISON FUNÈBRE

DE HENRI DE BOURBON,

PRINCE DE CONDÉ, ET PREMIER PRINCE DU SANG.

In memoriâ æternâ erit justus.

La mémoire du juste sera éternelle. C'est l'oracle du Saint-Esprit dans le psaume 111.

MONSEIGNEUR (1),

CE n'est pas sans raison que je parois aujourd'hui dans cette chaire, interrompant les sacrés mystères pour renouveler dans l'esprit de ceux qui m'écoutent, le souvenir d'un prince dont il y a déjà tant d'années que nous avons pleuré la mort. Si la mémoire du juste doit être éternelle, seulement parce qu'il est juste, beaucoup plus la mémoire de celui-ci, qui, dans sa condition de prince, n'a pu être juste de cette parfaite justice que la religion et la foi catholique formèrent en lui, et qui fut, comme vous verrez, son véritable caractère, sans avoir mérité par un double titre, que l'on conservât éternellement le souvenir de sa personne.

L'une des malédictions de Dieu dans l'Ecriture, est d'anéantir jusqu'à la mémoire des princes réprouvés : *Dispereat de terrâ memoria eorum* (2); Que

(1) Monsieur le Prince. — (2) Ps. 108.

leur mémoire, dit Dieu, soit exterminée de dessus la terre. Il ne se contente pas de détruire leur grandeur, leurs ouvrages, leurs entreprises, leurs vastes desseins : il se venge sur leur mémoire même qui, s'effaçant peu à peu, tombe enfin dans une éternelle obscurité, et s'ensevelit pour jamais dans un profond oubli des hommes. Au contraire, l'une des promesses que Dieu fait dans l'Ecriture aux princes zélés pour sa loi, est que leur mémoire ne périra point, qu'elle passera de siècle en siècle et de génération en génération, et qu'affranchie des lois de la mort, elle trouvera dès maintenant dans les esprits et dans les cœurs une espèce d'immortalité: *Non recedet memoria ejus, et nomen ejus requiretur à generatione in generationem* (1). Ainsi, chrétiens, l'éprouvons-nous dans l'exemple du prince dont je dois parler, et qui est le sujet de la cérémonie funèbre pour laquelle vous êtes ici assemblés (2). Tandis que ce temple consacré à Dieu subsistera, et tandis qu'on offrira sur cet autel le sacrifice de l'agneau sans tache, le nom de Henri de Bourbon ne mourra jamais; ses louanges seront publiées, et on rendra à sa mémoire des tributs d'honneur.

Un de ses serviteurs fidèles (3) s'est senti touché de lui donner en mourant cette marque singulière de sa reconnoissance. Il a voulu que la postérité sût les immenses obligations qu'il avoit à un si bon maître; et ne pouvant plus s'en expliquer lui-même, il a

(1) Eccli. 39. — (2) Ce discours fut prononcé à Paris le dixième jour de décembre 1683, en l'église de la maison professe des jésuites. — (3) M. Perrault, secrétaire des commandemens de ce prince, et président de la chambre des comptes de Paris.

laissé un monument de sa piété et de sa libéralité, afin d'exciter les ministres mêmes de l'évangile à le faire pour lui. Je suis le premier qui satisfais à ce devoir; je m'y trouve engagé par des ordres qui me sont aussi chers que vénérables : le prince devant qui je parle l'a désiré, et il ne m'en falloit pas davantage pour lui obéir. Ce sera à vous, chrétiens, dans ce genre de discours qui m'est nouveau, de me supporter, et à moi d'y trouver de quoi vous instruire, et de quoi édifier vos ames. Mais quoi qu'il en soit, Dieu n'a ainsi disposé les choses que pour vérifier la parole de mon texte, en rendant éternelle et immortelle la mémoire de très-haut, très-puissant, et très-excellent prince Henri de Bourbon, prince de Condé, premier prince du Sang.

Tout a été grand dans lui : mais voici, mes chers auditeurs, à quoi je m'arrête, et ce qui m'a semblé plus digne de vous êtes proposé dans le lieu saint où vous m'écoutez. C'est un prince que Dieu fit naître pour le rétablissement de la vraie religion; c'est un prince qui semble n'avoir vécu que pour la défense et le soutien de la vraie religion; c'est un prince dont toute la conduite a été un ornement de la vraie religion : trois vérités que l'évidence des choses vous démontrera, et qui vous feront avouer que sa mémoire doit être à jamais en bénédiction devant Dieu et devant les hommes : *In memoriâ æternâ erit justus.* Un prince dont la religion catholique a tiré trois insignes avantages, puisqu'il a servi à la relever, à l'amplifier, et à l'honorer. A la relever, et c'est ce que j'appelle le bonheur de sa destinée, ou le des-

sein de Dieu dans sa naissance ; à l'amplifier, et c'est ce qui a fait le mérite de sa vie, et l'exercice de son infatigable zèle ; à l'honorer, et c'est ce que je vous ferai considérer comme le fruit de cette régularité solide qu'il observa dans tous les devoirs de sa condition.

Inspirez-moi, mon Dieu, les grâces et les lumières dont j'ai besoin pour traiter ce sujet chrétiennement ; et dans la profession que je fais d'abord d'y renoncer à toutes les pensées profanes et à tout ce qui est humain, donnez-moi ces paroles persuasives de votre divine sagesse, avec lesquelles je puisse, aussi bien que votre Apôtre, me promettre de soutenir encore ici le ministère de prédicateur évangélique. Un prince né, et choisi de Dieu pour être, si j'ose parler ainsi, la ressource de sa religion. Un prince répondant à ce choix par les combats qu'il donna, et les différentes victoires qu'il remporta par sa religion. Un prince parfait, et remplissant exactement ses devoirs de prince pour faire honneur à sa religion. En un mot, naissance heureuse pour le bien de la foi catholique ; vie consacrée au zèle de la foi catholique ; règle de conduite, je dis de conduite de prince, honorable à la foi catholique : voilà, chrétienne compagnie, les trois parties de ce discours, et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est de tout temps que la France a expérimenté dans ses malheurs et dans ses révolutions, un secours du ciel d'autant plus singulier et plus favorable,

qu'il a paru souvent moins espéré et plus approchant du miracle. Mais on peut dire, et il est vrai, qu'elle n'en eut jamais une preuve plus sensible, que dans la conjoncture fatale où elle se trouva sur la fin du siècle passé, lorsque accablée de maux, épuisée de forces, déchirée par les guerres civiles, exposée comme en proie aux étrangers, elle se vit sur le point de perdre ce qui l'avoit jusqu'alors maintenue, et ce qui étoit le fondement de toute sa grandeur, savoir, la vraie religion. Je m'explique.

La France, autrefois si heureuse et si florissante tandis qu'elle avoit conservé la pureté de sa foi, gémissoit dans la confusion et dans le désordre où l'hérésie l'avoit jetée. L'erreur de Calvin, devenue redoutable par sa secte encore plus que par ses dogmes, malgré toute la résistance du parti catholique, avoit prévalu : son venin, par une contagion funeste, avoit gagné les parties les plus nobles de l'Etat; le sang de nos rois en étoit infecté; l'héritier légitime de la couronne l'avoit sucé avec le lait; les princes de sa maison étoient non-seulement les sectateurs, mais les chefs et les défenseurs du schisme formé contre l'Eglise. De là on ne devoit attendre que la décadence, et même l'entier renversement de l'empire Français. Les temples profanés, les lois méprisées, l'autorité anéantie, le culte de Dieu, sous ombre de réforme, perverti, ou plutôt aboli, en étoient déjà les infortunés présages. Mais au milieu de tout cela, la France étoit sous la protection du Très-Haut. Quoique penchant vers sa ruine, et sur le bord affreux du précipice où elle alloit

tomber, la main toute-puissante du Seigneur la soutenoit. Le Dieu, non plus d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, mais de Clovis, de Charlemagne, et de saint Louis, veilloit encore sur elle ; et pour relever son espérance contre son espérance même : *Contra spem in spem* (1), il se préparoit à la sauver, par ce qui sembloit devoir être la cause de sa perte.

Henri, l'incomparable prince dont j'ai entrepris de parler, étoit le sujet que Dieu avoit choisi entre autres et prédestiné pour cela. Appliquez-vous, mes chers auditeurs, et admirez avec moi la profondeur des conseils divins. Ce prince étoit né dans le sein de l'hérésie ; et quoiqu'il fût encore enfant, le parti hérétique comptant sur lui, et se promettant tout de lui, le regardoit avec raison comme son héros futur. Rien dans l'apparence n'étoit mieux fondé que cette vue. Mais c'est ici, providence adorable de mon Dieu, où vous commençâtes à triompher de la prudence humaine, et où, par des voies secrètes, mais infaillibles, vous disposâtes toutes choses avec force et avec douceur : avec force, changeant les obstacles en moyens, pour parvenir à vos fins; et avec douceur, n'employant pour y réussir que le charme de votre grâce victorieuse des esprits et des cœurs.

Ce prince, né dans l'héresie, étoit celui par qui la vraie religion devoit renaître, pour ainsi dire, et se reproduire dans son premier éclat. Il étoit suscité pour la rétablir, premièrement dans sa maison, et par là dans toute sa nation. Le malheur de ses pères avoit été de s'en séparer, et c'étoit l'unique tache dont

(1) Rom. 4.

leur gloire avoit pu être ternie : il falloit qu'il l'effaçât; il falloit que le petit-fils et le successeur de ces grands hommes fût le restaurateur de leur foi, et que, de leurs cendres, il sortît un digne vengeur des maux que leur zèle aveugle et trompé avoit fait souffrir à l'Eglise leur mère.

Dieu ne vouloit pas que la maison de Condé dût à une autre qu'à elle-même l'accomplissement d'une si sainte obligation, ni qu'une autre qu'elle-même eût l'avantage de réparer ce qu'elle avoit détruit. Elle seule en étoit capable, et tout le mérite lui en étoit réservé. Elle devoit mettre au jour un autre Esdras, qui fît revivre parmi les siens la loi de Dieu; un second Machabée, qui, animé du même esprit, purifiât et renouvelât le sanctuaire que ses ancêtres infidèles avoient les premiers profané. Ce Machabée, cet Esdras étoit notre Henri; et en effet, c'est par lui que la maison de Condé, après trente années de désolation, retourna au culte des autels et rentra dans la communion romaine, et par lui que la maison royale acheva d'être purifiée du levain de la nouveauté et de l'erreur. Mais voyons-en les circonstances, qui, sans fatiguer vos esprits, vont me servir d'autant de preuves de cette vérité.

Henri IV, monarque encore plus grand par ses vertus et par ses qualités royales, que par son nom, élevé qu'il fut sur le trône, ne pensa dans la suite qu'à l'affermir en affoiblissant peu à peu l'hérésie, et donnant à la religion catholique, pour laquelle il s'étoit enfin déclaré, toutes les marques d'un véritable attachement. L'un et l'autre, quoique néces-

saires, étoient difficiles; et, selon les maximes de la politique, l'un et l'autre, eu égard au temps, pouvoient être dangereux. Mais il surmonta heureusement, et les difficultés et les dangers de l'un et de l'autre, en ôtant aux hérétiques le seul appui qui leur restoit, et retirant d'entre leurs mains le jeune prince de Condé, auquel il voulut désormais tenir lieu de père, et de l'éducation duquel il se chargea. Qui pourroit dire avec quel succès et avec quelle bénédiction? Par là le calvinisme, de dominant et de fier qu'il avoit été, se sentit consterné et abattu; et par là la vraie religion, de consternée et d'alarmée qu'elle étoit encore, acheva d'être pleinement et même tranquillement, la dominante. Posséder le prince de Condé, fut pour elle une assurance et un gage de toutes les prospérités dont le ciel l'a depuis comblée; et l'avoir perdu fut pour le parti protestant le coup mortel qui l'atterra.

Ainsi l'avoit prévu le sage et saint pape Clément VIII, dont la mémoire doit être à la France le sujet d'une éternelle vénération : ainsi, dis-je, l'avoit-il prévu. Pressé de ce soin de toutes les Eglises qui excitoit sa vigilance, et qui causoit son inquiétude, il ne crut pas, dans l'état chancelant où étoient les choses, pouvoir rien faire, ni pour la France, ni pour l'Eglise, de plus important, que de s'intéresser à faire élever le prince de Condé dans la profession de la foi orthodoxe. Il l'entreprit, il y travailla, il le demanda avec prières et avec larmes, et comme souverain pontife, il fut exaucé pour le respect qui lui étoit dû. A cette condition, la grâce de l'absolution du roi, et la ra-

tification de sa réunion avec le saint Siége fut accordée. Mille raisons s'y opposoient; et vous savez par combien d'artifices et d'intrigues ce grand œuvre fut traversé; mais le vicaire de Jésus-Chsist, sous une telle caution, n'appréhenda rien; sûr de tout, pourvu que le prince de Condé fût rendu à l'Eglise, et persuadé que d'assurer à l'Eglise le prince de Condé, étoit l'épreuve la plus certaine qu'il pouvoit faire des dispositions du roi; qu'après cela il ne lui étoit non plus permis de douter de la pureté de sa religion, que de son droit incontestable à la couronne. L'événement, saint Père, vous justifia; et l'applaudissement que tous les peuples donnèrent à votre conduite, montra bien dès-lors que c'étoit l'esprit de Dieu qui vous animoit, quand vous en jugeâtes ainsi.

Le roi, aussi sincère que généreux, et aussi religieux qu'invincible, se fit un honneur d'accomplir la condition; et ce que je vous prie de remarquer, cette condition par lui accomplie, fut la preuve authentique de sa conversion. Jusque-là, ou la malignité ou l'ignorance avoient tâché de la rendre suspecte; et la défiance qui s'étoit répandue dans les esprits sur un point aussi délicat et aussi essentiel que celui-là, soutenoit encore un reste de faction que la diversité des intérêts avoit excitée, et que le démon de discorde fomentoit sous le nom spécieux de sainte union et de ligue. Les uns, à force de désirer que le roi dans le cœur fût converti, n'osoient absolument le croire: les autres affectoient de ne le pas croire, parce qu'ils craignoient qu'il le fût, et qu'il étoit de leur intérêt qu'il ne le fût pas. La pas-

sion obstinoit ceux-ci, et un déréglement de zèle séduisoit ceux-là.

Mais quand, malgré les soupçons et l'incrédulité, on vit le roi retirer de Saint-Jean-d'Angély le prince de Condé, et ne vouloir plus qu'il écoutât les ministres de l'hérésie; quand on le vit s'appliquer lui-même à le faire instruire dans la religion catholique, et pour cela lui choisir des maîtres aussi distingués par l'intégrité de leur foi, qu'ils étoient d'ailleurs exemplaires et irrépréhensibles dans leurs mœurs; un Pisani, l'honneur de son siècle, un le Fèvre, doublement illustre, et par son érudition profonde, et par sa rare piété, tous deux catholiques zélés, et tous deux unanimement attachés à l'éducation du prince, que le roi leur avoit confiée, et dont chaque jour ils lui rendoient un compte exact; quand on vit, dis-je, le roi en user ainsi, ah! mes chers auditeurs, on ne douta plus qu'il ne fût lui-même changé, et son retour à l'Eglise, que ses ennemis persistoient à décrier comme vain et apparent, fut par là justifié véritable et de bonne foi. La ligue prétendue sainte se dissipa; la protestante qui, quoique déchue, pensoit toujours à se relever, en désespéra; la vraie religion triomphant de l'une et de l'autre, respira et se ranima. Dénouement, encore une fois, dont on peut bien dire que c'étoit le Seigneur qui l'avoit fait: *A Domino factum est istud;* mais dénouement qu'on n'auroit jamais dû attendre, si Dieu n'avoit suscité le prince de Condé pour en être l'instrument principal.

Il n'avoit pas encore neuf ans, ceci mérite d'être remarqué,

remarqué, et le roi, qui découvroit en lui une maturité de raison, et même de religion anticipée, le députa pour recevoir Alexandre de Médicis, légat du pape, dans son entrée solennelle. Avec quelle grâce, quoique enfant, et avec quelle dignité s'acquitta-t-il d'une si importante commission! Le légat en pleura de joie, et l'admira comme un prodige. Mais de quelle consolation ceux qui avoient le cœur français et le cœur chrétien, ne furent-ils pas pénétrés, voyant cet enfant, que le seul nom de Condé avoit rendu peu auparavant redoutable au saint Siége, rendre lui-même au saint Siége, dans la personne de son ministre, le devoir de l'obéissance filiale, et le rendre au nom de la France, dont il étoit l'organe et l'interprète!

Ce fut là, chrétiens, comme le sceau de l'alliance étroite et sacrée que ce royaume chéri de Dieu renouvela pour lors avec l'Eglise. Le sacerdoce et l'empire, divisés depuis si long-temps, furent par là heureusement réunis; et la France, qui, pour user du terme de saint Jérôme, avoit été comme effrayée de se voir malgré elle calviniste, se trouva parfaitement catholique. Qui fut le lien, le garant, le répondant de tout cela? le jeune prince de Condé. L'esprit de Dieu, qui, selon la parole sainte, rend éloquentes les langues des enfans, exprima tout cela par la sienne dans le discours surprenant qu'il fit au légat. Le ciel et la terre y applaudirent, et l'hérésie seule en demeura confuse. Je ne me suis donc pas trompé, quand j'ai dit que Dieu l'avoit fait naître pour le rétablissement de la vraie religion.

Mais pouvoit-il choisir un sujet plus propre, et qui eût avec plus d'avantage tout ce qui étoit nécessaire pour ce grand dessein? C'étoit un esprit éclairé, et en matière de religion, aussi bien qu'en toute autre chose, du discernement le plus juste et le plus exquis qui fut jamais. Il avoit l'ame droite, et également incapable de libertinage et de superstition. Qualités que Dieu lui donna, quand il le sépara, si j'ose ainsi dire, pour l'œuvre à laquelle il le destinoit. Prenez garde, s'il vous plaît, chrétiens : dans ce temps malheureux que nous déplorons et que saint Paul, par un esprit prophétique, sembloit nous avoir marqué, où l'hérésie, s'opposant à Dieu, s'éleva au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu, et adoré comme Dieu; j'entends le sacrement de Jésus-Christ, que l'erreur de Calvin anéantissoit : en ce temps, dis-je, quoique déplorable, il y avoit dans le monde des savans, mais c'étoient des savans superbes, pleins de cette science réprouvée qui enfle et qui corrompt. Il y avoit des humbles dans la foi, mais c'étoient des humbles ignorans, contens de la simplicité de la colombe, et absolument dépourvus de la prudence évangélique du serpent. Les premiers avoient attaqué la religion, et les seconds s'étoient trouvés trop foibles pour la soutenir : voilà ce qui l'avoit perdue. Il falloit, pour la relever, des humbles clairvoyans et pénétrans, dont l'humilité fût selon la science, et dont la science fût sanctifiée par l'humilité; des hommes dociles, mais pourtant spirituels, pour juger de tout; des spirituels, mais pourtant dociles, pour ne se révolter sur rien,

et ce fut là proprement le caractère du prince de Condé.

Il étudia sa religion, chose si rare dans les grands du monde; et jamais prince ne fut catholique, ni avec tant de connoissance de cause, ni avec tant de conviction de ce qu'il croyoit et de ce qu'il devoit croire. Au lieu que les hommes mondains sont communément, ou sensuels, ou impies; sensuels, occupés de leurs passions, condamnant avec témérité tout ce qu'ils ignorent, et affectant d'ignorer tout ce qui les condamne; impies, n'étudiant les choses de Dieu que pour les censurer, et ne les censurant que pour éviter, s'ils pouvoient, d'en être troublés : le prince de Condé, exempt de ces deux désordres, voulut s'instruire en sage et en chrétien, de la religion à laquelle Dieu l'avoit appelé; mais il ne voulut s'en instruire que pour s'y soumettre, et il ne voulut s'y soumettre que pour la pratiquer. Il la posséda avec cette pureté de lumières que demandoit saint Pierre (1), toujours prêt à en rendre raison, et toujours disposé à faire valoir les motifs qui l'avoient touché dans la comparaison des sociétés qui partagent le christianisme ; s'estimant, disoit-il, responsable et à Dieu, et aux hommes, et à soi-même, de la grâce qu'il avoit reçue, en quittant le parti de l'erreur, et s'attachant à celui de la vérité.

Un prince éclairé de la sorte n'étoit-il pas né pour faire refleurir la vraie religion ? Ajoutez-y ce cœur droit avec lequel il la professa; ce cœur droit que

(1) 1. Petr. 3.

le monde n'ébranla jamais, et qui, lui inspirant pour Dieu une sainte liberté dans l'exercice de son culte, sans être ni hypocrite, ni superstitieux, en fit un catholique fervent. Vous m'en demandez une marque? concevez celle-ci, et imitez-là. Il se crut obligé, comme catholique, à avoir et à témoigner une vénération particulière pour tout ce qui avoit servi de sujet de contradiction à l'hérésie; et s'appliquant l'instruction faite au grand Clovis dans la cérémonie de son baptême, *Adora quod incendisti*, Adorez ce que vous avez brûlé, il prit pour maxime de signaler sa religion, particulièrement dans les choses où l'hérésie l'avoit combattue. Souffrez-en le détail, qui n'aura rien pour vous que d'édifiant.

L'aversion et la haine du saint-Siége avoit été l'un des entêtemens de l'hérésie: l'une de ses dévotions, fut d'aimer le saint Siége, et de l'honorer. Il savoit sur cela tout ce que la critique et tout ce que la politique lui pouvoient apprendre, et il en auroit fait aux autres des leçons. Mais il ne savoit pas moins se tenir dans les justes bornes que lui prescrivoit sur ce point la vraie piété; et persuadé de la sûreté de cette règle, il se fit une politique aussi solide que chrétienne, d'avoir pour la chaire de saint Pierre, qui est le centre de l'unité, cet attachement inviolable que les saints ont toujours regardé comme une source de bénédiction. Quels exemples n'en donna-t-il pas pendant sa vie, et avec quels sentimens de ferveur le recommanda-t-il à la mort aux princes ses enfans? C'est l'héritage sacré qu'il leur laissa; et l'une de ses dernières volontés, fut de les conjurer

avec tendresse, d'être en ceci ses imitateurs, comme il l'avoit été lui-même de tant de héros chrétiens. L'hérésie avoit méprisé les cérémonies de l'Eglise : il ne lui en fallut pas davantage pour se faire un devoir de les révérer. Combien de fois l'a-t-on vu assister aux divins offices, avec ce même esprit de religion qui animoit autrefois David, édifiant et excitant comme lui les peuples par sa présence, n'estimant point, non plus que lui, au-dessous de sa dignité de se joindre aux ministres du Seigneur pour glorifier avec eux d'une voix commune l'arche vivante du testament, et devenant par là aussi bien que David, un prince selon le cœur de Dieu.

Rien n'étoit plus odieux à l'hérésie que les ordres religieux : pour cela même il les respecta, il les chérit, il les protégea ; et parce qu'entre les ordres religieux il en considéra un plus singulièrement dévoué à porter les intérêts de la vraie religion, et par une conséquence nécessaire, plus infailliblement exposé à la malignité et à la censure des ennemis de la foi ; un ordre dont il vit qu'en effet Dieu s'étoit servi, pour répandre cette foi jusqu'aux extrémités de la terre ; un ordre qu'il reconnut n'avoir été institué que pour servir dès son berceau de contre-poison au schisme naissant de Calvin et de Luther ; un ordre qu'il envisagea, par une fatalité heureuse pour lui, persécuté dans tous les lieux où dominoit l'hérésie : c'est à celui-là que le prince de Condé s'unit plus intimement, qu'il fit sentir plus d'effets de sa protection, qu'il confia ce qu'il avoit de plus cher, qu'il découvrit plus à fond les secrets

de son ame, et qu'il donna son cœur en mourant.

C'est par là, mes Pères (car encore est-il raisonnable que parlant ici pour vous et pour moi, je rende à ce cœur une partie de la reconnoissance que nous lui devons); c'est par là, mes Pères, que nous eûmes part à son estime et à sa bienveillance: et malheur à nous, si nous dégénérons jamais de ce qui nous l'attira! Comme son amour pour sa religion en étoit le seul motif, il ne nous distingua entre les autres que par l'engagement particulier où il supposa que nous étions, de tout entreprendre et de tout souffrir pour l'avancement de la religion catholique; et nous ne lui fûmes chers, que parce qu'il nous crut des hommes déterminés à sacrifier mille fois nos vies pour l'Eglise de Dieu. Nos combats pour la foi dans les pays barbares et infidèles, nos travaux, nos croix, nos souffrances dans l'ancien monde et dans le nouveau, ainsi lui-même s'en expliquoit-il, voilà ce qui nous l'attacha. C'est donc à nous de remplir l'idée qu'il eut de nos personnes et de nos ministères. Ma consolation est, que ce zèle de la foi ne nous a pas encore quittés, et que l'esprit même du martyre ne s'est pas retiré de nous. Ces glorieux confesseurs que l'Angleterre vient de donner à Jésus-Christ, le sang de nos frères immolés comme des victimes à la haine de l'infidélité, en sont encore les précieux restes. A ce prix, nous posséderions encore aujourd'hui et le cœur et les bonnes grâces du prince de Condé. Il ne falloit rien moins pour les mériter; et la vue de

continuer à nous en rendre dignes, est une des considérations les plus propres à exciter en nous le souvenir de nos obligations.

Mais revenons à lui. Je vous ai dit, et je l'ai prouvé, que Dieu l'avoit choisi, et l'avoit fait naître pour le rétablissement de la vraie religion. Voyons de quelle manière il répondit à ce choix, et avec quel zèle il combattit toute sa vie pour la défense de cette même religion. C'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Comme l'un des caractères de la vraie religion a toujours été d'autoriser les princes de la terre : aussi, par un retour de piété que la reconnoissance même sembloit exiger, l'un des devoirs essentiels des princes de la terre a toujours été de maintenir et de défendre la vraie religion. Voilà, dit saint Augustin, l'ordre que Dieu a établi. Les princes sont les protecteurs nés de la religion, comme la religion, selon saint Paul, est la sauve-garde inviolable des princes. Or, jamais homme n'a mieux compris cette vérité, et ne s'est acquitté plus dignement ni plus héroïquement de ce devoir, que le prince dont je poursuis l'éloge, puisqu'il semble n'avoir vécu que pour faire triompher la religion catholique, c'est-à-dire, que pour combattre l'hérésie, que pour renverser ses desseins, que pour dompter sa rébellion, que pour confondre ses erreurs, et par les différentes victoires qu'il a remportées sur elle, s'acquérir le juste titre que je lui donne du plus

zélé défenseur qu'ait eu la religion catholique dans notre siècle. Ecoutez-moi, et concevez-en bien l'idée.

Henri, prince de Condé, fut sans contestation l'un des plus sensés et des plus sages politiques qui entra jamais dans les conseils de nos rois. Ses gouvernemens et ses emplois lui donnèrent dans le royaume une autorité proportionnée à sa naissance. Il étoit brave, et, dans les entreprises militaires, héritier de la valeur de ses ancêtres, aussi bien que de leur nom. Il avoit au-dessus de sa condition une capacité acquise, qui dans la profession même des lettres l'auroit distingué. Mais il ne crut pas, ni pouvoir, ni devoir user d'aucun de ces avantages, sinon pour l'intérêt de Dieu; et loin des maximes profanes, dont la plupart des princes, quoique chrétiens, se laissent malheureusement prévenir, en faisant servir la religion à leur grandeur, il se proposa de faire servir sa grandeur et toutes les éminentes qualités dont Dieu l'avoit pourvu, à l'accroissement de sa religion. En voulez-vous la preuve? la voici.

Il défendit la religion catholique par la sagesse de ses conseils, par la force de ses armes, et par la solidité de sa doctrine. Il la défendit en homme d'Etat, en général d'armée, en docteur et en maître, persuadant aussi-bien que persuadé; et par là il mérita le témoignage que lui rend aujourd'hui l'Eglise, en reconnoissant ce qu'il a fait pour elle, et ce qu'elle lui doit. Si vous avez ce zèle de Dieu, dont les fervens Israélites étoient autrefois émus,

c'est ici où votre attention me doit être favorable.

Il défendit la religion catholique par la sagesse de ses conseils. On sait de quel poids fut celui qu'il donna à Louis XIII, quand il le détermina à cette fameuse guerre qui réprima l'hérésie, et qui la réduisit enfin à l'obéissance et à la soumission. A Dieu ne plaise que j'aie la pensée de faire ici aucun reproche à ceux que l'erreur ni le schisme ne m'empêchent point de regarder comme mes frères, et pour le salut desquels je voudrois, au sens de saint Paul, être moi-même anathème! Dieu, témoin de mes intentions, sait combien je suis éloigné de ce qui les pourroit aigrir : et malheur à moi, si un autre esprit que celui de la douceur et de la charité pour leurs personnes, se mêloit jamais dans ce qui est de mon ministère ! Mais je me croirois prévaricateur et de la vérité et de mon sujet, si je supprimois ce qui va vous faire connoître le génie de notre prince, et dont il ne tiendra qu'à eux de s'édifier.

L'assemblée de la Rochelle, je dis celle de 1621, si mémorable, et si funeste dans ses suites pour le parti protestant, avoit été une espèce d'attentat (eux-mêmes n'en disconviennent pas) que nul prétexte de religion ne pouvoit justifier ni soutenir. Assemblée non-seulement schismatique, mais séditieuse, puisque malgré l'ordre, et contre la défense du souverain, elle avoit été convoquée, et qu'au mépris de l'autorité royale, on y avoit pris des résolutions dont la France aussi bien que l'Eglise devoit craindre les derniers maux. Que fit le prince

de Condé? Animé d'une juste indignation, il se mit en devoir de les prévenir; et, éclairé de cette haute prudence que lui donna toujours dans les affaires une supériorité de raison à laquelle rien ne résistoit, il en vint heureusement à bout.

Il représenta dans le conseil du roi (1), (et ceci est la vérité pure de ses sentimens, auxquels je n'ajouterai rien) il représenta dans le conseil du roi, que cette assemblée étoit une occasion avantageuse dont il falloit profiter pour désarmer l'hérésie, en lui ôtant non-seulement l'asile fatal qu'elle avoit tant de fois trouvé dans la Rochelle, mais absolument toutes les places de sûreté que la foiblesse du gouvernement lui avoit jusqu'alors souffertes, et dont on voyoit les pernicieuses conséquences. Il remontra, mais avec force, que des places ainsi accordées à des sujets, étoient le scandale de l'Etat; que si ceux qui les occupoient étoient des sujets fidèles, ils ne devoient ni les désirer, ni en avoir besoin; s'ils ne l'étoient pas, qu'on ne pouvoit sans crime les leur confier; que dans le doute, ces villes de sûreté et de retraite leur étoient au moins des tentations dont il falloit les préserver, ou des obstacles à leur conversion qu'il étoit bon, et même de la charité chrétienne, de leur ôter; qu'il ne convenoit point à la piété du plus chrétien de tous les rois de tolérer dans son royaume des places dont on savoit bien que la prétendue sûreté étoit toute pour l'erreur, et où, tandis que la nouvelle religion jouissoit d'une pleine liberté, l'ancienne et la vraie étoit dans la servitude;

(1) Extrait de ses mémoires.

qu'il ne convenoit pas non plus à sa dignité, de voir au milieu de la France des forteresses comme autant de semences de républiques, un peuple distingué, des chefs de parti; qu'il falloit finir tout cela, remettant dans la dépendance ce que l'hérésie seule en avoit soustrait, et obligeant à vivre en sujets ceux qui étoient nés sujets; que quand il n'y auroit plus qu'un maître, bientôt il n'y auroit plus, selon l'évangile, qu'un pasteur et un troupeau, et que l'unité de la monarchie produiroit infailliblement l'unité de la religion.

Voilà ce qu'il représenta, et sur quoi son zèle éloquent dans la cause de Dieu insista et se déclara. La chose étoit périlleuse, il en fit voir la nécessité; difficile, il en fournit les moyens; hardie, il en garantit le succès. Il y avoit dans le conseil des ames timides, qui ne goûtoient pas cet avis; peut-être y en eut-il de lâches; et Dieu veuille qu'il n'y en eût point de corrompues pour appuyer l'avis contraire. Mais béni soit le Seigneur, qui préside au conseil des rois, et qui se servit du prince de Condé pour faire conclure dans celui-ci ce que l'on n'osoit entreprendre, et qu'il étoit néanmoins temps d'exécuter! Malgré le risque de l'entreprise, le prince de Condé l'emporta. On se rendit à ses raisons. La guerre contre les hérétiques fut résolue, les places reprises sur eux, leurs forteresses démolies, leurs troupes dissipées, leur parti ruiné; et c'est à la sagesse de ce conseil, que la Rochelle et toutes les autres villes protestantes sont originairement redevables de leur réduction, c'est-à-dire, de leur salut et de leur

bonheur. Voilà, dans un exemple particulier (combien en produirois-je d'autres?), ce que la vraie religion doit à la politique de notre prince.

Mais que ne doit-elle pas à ses armes? Je n'en parlerois pas, chrétiens, si ses armes, qui furent toujours employées pour elle, n'avoient été sanctifiées et purifiées par elle; et pour vous avouer ingénument ma pensée, je ne me résoudrois jamais à faire valoir dans cette chaire, et dans le lieu saint où je parle, des exploits de guerre où Dieu ni la religion n'auroient nulle part. Ma langue, consacrée à louer Jésus-Christ et ses saints, n'est point encore accoutumée à ces éloges profanes; et les faits les plus héroïques d'un prince qui n'auroit combattu que pour la gloire du monde, quoique je les admirasse ailleurs, m'embarrasseroient ici.

Mais je suis hors de cette inquiétude dans le sujet que je traite. Si je parle des combats du prince de Condé, c'est de ces combats du Seigneur, dont l'Ecriture aussi bien que moi le féliciteroit, puisqu'elle pourroit dire de lui, encore plus à la lettre que de David : *Prœliabatur prœlia Domini* (1). Si je parle de ses victoires, c'est de ces victoires qu'elle canoniseroit, puisqu'il ne les remporta que pour l'arche d'alliance et pour Israël. Si j'en parle au milieu du sacrifice, c'est à l'honneur du sacrifice même pour lequel elles furent gagnées. Si j'en parle en présence des autels, c'est parce qu'elles ont contribué à relever ces autels abattus. Oubliez, si vous voulez, tout ce qu'a fait hors de là le prince de Condé; hors de

(1) 1. Reg. 25.

là, je ne m'intéresse point dans sa gloire; d'autres y en découvriroient des fonds admirables, mais pour moi, je consens à me borner là. C'est pour Dieu et pour son Eglise qu'il a combattu et qu'il a vaincu; sa valeur n'ayant rien eu de plus singulier que d'être inséparable de la religion, et sa religion n'ayant rien eu de plus éclatant que d'être inséparable de sa valeur : voilà ce qui me suffit.

La peine de l'orateur, en louant un guerrier, est de cacher les disgrâces qui lui sont arrivées; car où est celui à qui il n'en arrive pas? et l'adresse de l'éloquence est de les dissimuler. Pour moi, qui ne sais ni flatter, ni déguiser, je confesse que le prince de Condé fut quelquefois malheureux, pourvu que vous m'accordiez ce qui ne lui peut être contesté, qu'en combattant pour la religion il fut toujours invincible. Exposé aux hasards dans les autres guerres, mais sûr de Dieu et de lui-même dans celles-ci; jamais abandonné de la fortune quand il attaqua l'hérésie; et, aussi bien que Constantin, déterminé à vaincre quand il marchoit avec l'étendard de la croix, et qu'il alloit replanter ce signe de notre religion dans les lieux où ses ennemis l'avoient arraché. Or à peine eut-il d'autre emploi que celui-là, le Dieu des armées l'ayant comme attaché à son service, et ces guerres saintes ayant fait presque uniquement l'occupation de sa valeur. Si je vous dis donc qu'il assista le roi dans toutes les occasions célèbres où il en fallut venir aux mains avec le parti protestant; qu'il servit dans les siéges les plus fameux, de Montpellier, de Bergerac, de Clérac, et de Sainte-Foi; qu'il eut

part à la défaite des rebelles dans l'île de Rié; que lui-même, de son chef et en qualité de général, les extermina dans la Guienne, le Dauphiné et le Berri; que Sancerre, qui avoit tenu dix-huit mois contre une armée royale sous Charles IX, ne lui coûta que trois jours; que Lunel éprouva le même sort; qu'il força Pamiers à recevoir la loi du vainqueur, en se rendant à discrétion; qu'il fit grâce à Réalmont et à Sommières, les prenant par composition; que vingt-neuf places, toutes de défense, furent ses conquêtes dans le Languedoc; que le pays de Castres, résistant en vain, sentit les effets de sa juste colère; que les autres la prévenant, eurent recours à sa clémence: si je vous dis tout cela, ne croyez pas que je veuille vous en imposer en faisant un pompeux dénombrement d'actions illustres et éclatantes; je ne dis que ce que l'histoire a publié, et je ne le dirois pas, encore une fois, si la religion n'en avoit été le sujet et le motif.

Quand on loue les héros et les conquérans, on tâche d'éblouir l'auditeur, entassant victoire sur victoire; et moi, je n'ai fait qu'un simple récit de celles dont il plut au ciel de bénir les armes du prince de Condé. Si elles vous ont causé de l'étonnement, gloire à celui qui en est l'auteur, c'est parce qu'elles sont étonnantes par elles-mêmes: et si vous en êtes touchés, grâce à votre piété, c'est parce qu'humiliant l'hérésie, elles ont glorifié le Dieu de vos pères, et le Seigneur que vous servez.

Mais ce n'est pas toujours par les armes qu'on fait triompher la religion; et il est vrai même que par les

armes seules, la religion ne triomphe jamais pleinement. Il faut que la solidité de la doctrine vienne encore pour cela à son secours; et c'est le troisième service que lui rendit notre prince. Car voilà le génie de l'hérésie. Convainquez-la sans la désarmer, ou désarmez-la sans la convaincre, vous ne faites rien. Il faut, pour en venir à bout, l'un et l'autre ensemble : un bras qui la dompte, et une tête qni la réfute. La difficulté est de trouver ensemble l'un et l'autre; l'un séparé de l'autre étant toujours foible, comme l'un joint à l'autre est insurmontable.

Or c'est ce que le prince de Condé allia heureusement dans sa personne. Jamais les ministres de Calvin n'eurent un adversaire si redoutable que lui. Il savoit leurs artifices et leurs ruses, et il n'ignoroit rien de tout ce qui étoit propre à leur en faire voir plausiblement la vanité et l'inutilité. Habile en tout, mais particulièrement dans cette science de les persuader ou de les confondre. Savant dans l'Ecriture, mais surtout pour leur démontrer l'abus énorme qu'ils en faisoient. Savant dans l'histoire, mais surtout pour la tradition, dont il leur faisoit remarquer qu'ils avoient interrompu le cours. Savant dans nos mystères, mais surtout pour la discussion des points et des articles qu'ils nous contestoient. Savant dans la morale de Jésus-Christ, mais surtout pour prouver la corruption qu'ils y avoient introduite. Savant dans la langue, mais surtout pour leur faire toucher au doigt la fausseté ou le danger de leurs traductions. Quand on parle d'un prince qui sut tout cela, en peut-on concevoir un autre que le prince de Condé?

Mais en même temps, jamais les partisans de l'hérésie n'eurent un adversaire si aimable, ni à qui, malgré eux, ils dussent être plus obligés qu'à lui. Il ne se prévaloit de ses talens que pour les guérir de leurs erreurs; et il ne savoit l'art de les confondre que pour les gagner à Dieu; insinuant pour cela, pressant pour cela, employant tout, et n'épargnant rien pour cela: prévenu qu'il étoit de cette pensée, qu'ayant été lui-même enveloppé dans le schisme, et Dieu par sa miséricorde l'en ayant tiré, il avoit, aussi bien que saint Pierre, un engagement personnel à procurer aux autres le même bien: *Et tu aliquandò conversus, confirma fratres tuos* (1). Il s'intéressoit pour leur conversion, il s'en chargeoit, il s'y appliquoit; et dans la foule des affaires dont il étoit occupé, il se faisoit un plaisir aussi bien qu'une obligation de celle-ci. Combien, par ses charitables poursuites, en ramena-t-il lui seul à l'obéissance de l'Eglise, et avec quelle passion n'auroit-il pas désiré pouvoir les y attirer tous?

Mais l'accomplissement d'un souhait si divin devoit être l'ouvrage d'un plus grand que lui. Dieu le réservoit à notre invincible monarque. Le prince de Condé semoit et plantoit; mais Louis-le-Grand devoit recueillir. L'heure n'étoit pas encore venue; et ce fruit que le ciel préparoit, n'étoit pas encore dans sa maturité. C'est maintenant que nous le voyons, et que nous ne pouvons plus douter que Dieu n'y donne l'accroissement: *Venit hora, et nunc est* (2). Il étoit de la glorieuse destinée du roi que ce succès fût en-

(1) Luc. 22. — (2) Joan. 4.

core

core l'un des miracles de son règne. Ce qu'avoit fait le prince de Condé n'en étoit que le prélude; mais il est même honorable au prince de Condé d'avoir servi à Louis-le-Grand de précurseur dans un si important dessein.

Ah! mes chers auditeurs, si le cœur de ce prince, dont nous conservons ici le dépôt, pouvoit être sensible à quelque chose, de quel transport de joie ne seroit-il pas ému au moment que je parle? Si ses cendres, renfermées dans cette urne, pouvoient aujourd'hui se ranimer, quel hommage ne rendroient-elles pas à la piété du plus grand des rois? Et si son ame bienheureuse prend encore part aux événemens du monde, comme il est sans doute qu'elle en prend à celui-ci, de quoi peut-elle être plus vivement touchée, que de voir, par un effet de cette piété, les progrès inconcevables de la religion catholique dans ce royaume? L'auriez-vous cru, grand prince, quand vous en jugiez par les premières idées que vous vous formâtes de ce monarque encore enfant, et eussiez-vous dit alors que c'étoit celui qui devoit bientôt achever et consommer l'œuvre que vous aviez si heureusement commencée?

C'est à nous, chrétiens, de seconder des dispositions si saintes. Louis-le-Grand les augmente tous les jours par ses bontés toutes royales envers ceux qui écoutent la voix de l'Eglise, par les grâces dont il les prévient, par les bienfaits dont il les comble, par les instructions salutaires dont il les pourvoit, par les soins plus que paternels qu'il daigne bien prendre

de leurs personnes. L'hérésie la plus obstinée ne peut pas lui disputer ce mérite ; et aux dépens d'elle-même, elle sera forcée d'avouer que jamais roi chrétien n'a eu tant de zèle que lui pour l'amplification de sa religion. Mais c'est à nous, mes frères, je le répète, de concourir avec lui pour une si belle fin, ajoutant à son zèle nos bons exemples, l'édification de nos mœurs, la ferveur de nos prières, les secours mêmes de nos aumônes, dont l'efficace et la vertu fera sur l'hérésie bien plus d'impression que nos raisonnemens et nos paroles. C'est à nous de faire cesser les scandales, que l'hérésie, avec malignité si vous voulez, mais pourtant avec fondement, nous reproche tous les jours, et entr'autres nos divisions, dont elle sait, comme vous voyez, si avantageusement profiter : car voilà l'innocent stratagème pour attirer à la bergerie de Jésus-Christ le reste de nos frères égarés. Edifions-les, aimons-les, assistons-les : sans tant discourir, nous les convertirons. Gagnons-les par notre douceur, engageons-les par notre prudence, forçons-les par notre charité, faisons-leur cette aimable violence que l'évangile nous permet, en les conjurant de se réunir à nous, ou plutôt en conjurant Dieu, mais avec persévérance, de les éclairer, et de leur inspirer cette réunion : ils ne nous résisteront pas.

Ainsi le prince de Condé fit-il triompher la religion catholique. Il étoit né pour la rétablir, il ne vécut que pour la défendre, et dans toute sa conduite il sembla n'avoir point d'autre vue que de rem-

plir ses devoirs de prince pour l'honorer. Encore un moment d'attention : c'est la dernière partie de ce discours.

TROISIÈME PARTIE.

C'étoit par l'intégrité d'une vie irrépréhensible, que saint Paul exhortoit les premiers chrétiens à donner aux païens et aux infidèles une idée avantageuse de la religion de Jésus-Christ; et quand je parle aujourd'hui d'un homme qui, par sa conduite, honore la vraie religion, j'entends un homme parfait dans sa condition, attaché inviolablement à ses devoirs, aimant la justice, pratiquant la charité, d'une probité reconnue, solide dans ses maximes, réglé dans ses actions, maître de ses mouvemens et de ses passions : pourquoi? parce qu'il n'y a que la vraie religion qui puisse former un sujet de ce caractère. C'est son ouvrage; il ne faut donc pas s'étonner si elle s'en fait honneur : et parce qu'il est d'ailleurs impossible qu'elle se fasse honneur d'un sujet à qui ce caractère ne convient pas, sans cela il n'y a point de religion, pour sainte qu'elle soit en elle-même, qui ne tombe dans le mépris, et qui ne passe pour hypocrisie.

Il faut la garantir de ce reproche; et pour la soutenir avec mérite devant Dieu, il faut, dans le sens de l'Apôtre, la pratiquer d'une manière qui lui attire même l'approbation, l'estime et le respect des hommes. Voilà ce que j'appelle l'honorer. Or c'est ce qu'a fait admirablement le prince dont j'achève l'éloge; ou plutôt, c'est ce que la religion catholique a fait excellemment en lui, puisque c'est par elle, et

suivant ses lois, qu'il a été un prince accompli dans tous ses devoirs de prince, c'est-à-dire, fidèle à son roi, zélé pour le bien de l'Etat, plein de charité pour le peuple, appliqué à l'éducation des princes ses enfans, sage dans le règlement de sa maison, juste envers tous, et quand il s'agissoit de l'être, au-dessus de lui-même et de l'intérêt; modeste dans la prospérité, inébranlable dans l'adversité, égal dans l'une et dans l'autre fortune. Ma consolation est de voir qu'à toutes ces marques vous reconnoissiez le prince de Condé, et que, sans autre discours, ces traits, quoique simples, vous le représentent au vif. N'ai-je donc pas eu raison de dire que sa conduite avoit été l'ornement de sa religion, et puis-je vous mettre devant les yeux un sujet plus propre à vous instruire de ce qu'une religion pure et sans tache doit opérer dans vos personnes, à proportion de ce que vous êtes? Vous l'allez apprendre, et c'est par où je vais finir.

Henri, catholique d'esprit et de cœur, aussi bien que de profession et de culte, crut qu'après Dieu il devoit en donner la première preuve à celui qui, selon la parole de l'Ecriture, est par excellence et par prééminence le ministre de Dieu sur la terre : *Regi quasi præcellenti* (1). Il s'attacha au roi, non par une politique intéressée, mais par une sincère fidélité, dont on sait qu'il faisoit gloire de servir d'exemple et de modèle. Combien de fois déplora-t-il ce temps malheureux où, la minorité de Louis XIV ayant donné lieu aux dissensions civiles, il

(1) 1. Petr. 2.

s'étoit trouvé malgré lui entraîné par le torrent, et forcé par sa destinée à suivre un parti qu'il n'auroit jamais embrassé, si sa raison, quoique séduite, ne lui en avoit répondu, comme du plus juste et du plus avantageux au souverain? Combien de fois, dis-je, revenu à soi, condamna-t-il son erreur? quel zèle ne témoigna-t-il pas pour la réparer par l'importance de ses services, et quel fruit n'en tira-t-il pas, non-seulement pour se confirmer lui-même dans la maxime qu'il garda depuis religieusement, et dont il ne se départit jamais, d'avoir en horreur tout ce qui avoit l'ombre de partialité; mais pour faire aux grands du royaume ces leçons salutaires qu'il leur faisoit, quand il les voyoit exposés à de pareilles tentations? Il s'étoit égaré par surprise, et son égarement même se tourna pour lui en mérite par les heureux effets de son retour.

Quelle vertu sa présence seule n'avoit-elle pas pour apaiser les soulèvemens populaires? et avec quelle docilité ne voyoit-on pas les esprits les plus mutins plier sous le joug de l'autorité royale, du moment que le prince de Condé s'y intéressoit? où paroissoit-il plus éloquent, plus animé, plus ferme, plus inflexible, que dans les occasions où il s'agissoit de faire exécuter les ordres du roi? avec quelle force les appuyoit-il dans les parlemens? quel poids ne leur donnoit-il pas dans les provinces et dans les villes dont le gouvernement lui étoit confié? Jamais homme n'eut tant d'empire sur les esprits des peuples, pour leur imprimer l'obéissance due à l'oint du Seigneur. Il la prêchoit par ses actions encore plus

que par ses paroles; mais ses paroles, soutenues de ses actions, avoient une grâce invincible pour la persuader. Sa devise et sa règle étoit celle-ci : *Deum timete, regem honorificate* (1); Craignez Dieu, dont le roi est la vive image; et honorez le roi, dépositaire de la puissance de Dieu : c'est ainsi que ce grand prince pratiquoit sa religion; disons mieux, c'est ainsi qu'il édifioit et qu'il glorifioit même sa religion : ce n'est pas tout.

Par le même principe, il aima l'Etat; et si le ciel, pour nos péchés, ne nous l'avoit ravi dans la conjoncture où il nous étoit devenu souverainement nécessaire, France, ma chère patrie, tu n'aurois pas essuyé les calamités dont sa mort fut bientôt suivie, et dont Dieu, par un sévère jugement, te voulut punir. Vous m'entendez, chrétiens, et sans que je m'explique davantage, le souvenir encore récent de nos misères passées, ne vous oblige que trop à convenir avec moi de la perte infinie que fit l'Etat en perdant le prince de Condé. Les troubles de 1648 nous la firent sentir, et nous commençâmes à comprendre le besoin que nous avions de lui, et combien sa personne nous étoit précieuse, par les maux qui nous accablèrent dès que nous en fûmes privés. Chacun avouoit, et c'est la voix publique, plus sûre que tous les éloges, que si le prince de Condé avoit vécu, nous ne serions pas tombés dans ces malheurs.

Et en effet, le prince de Condé étoit celui sur qui l'on pouvoit dire que rouloit alors la tranquillité

(1) 1. Petr. 2.

et la paix du royaume ; qui la maintenoit par sa prudence, par sa modération, par son crédit, par la créance qu'on avoit en lui, par la déférence des ministres à ses sages avis, par l'efficace et par la vigueur de son zèle; en un mot, qui, comme un ange tutélaire, préservoit la France du fléau de la guerre intestine dont l'orage se formoit déjà, mais qui demeura comme suspendu tandis que Dieu nous conserva ce prince dont dépendoit notre repos. C'étoit un homme solide, dont toutes les vues alloient au bien, qui ne se cherchoit point lui-même, et qui se seroit fait un crime d'envisager dans les désordres de l'Etat sa considération particulière (maxime si ordinaire aux grands); qui ne vouloit entrer dans les affaires que pour les finir, dans les mouvemens de division et de discorde que pour les calmer, dans les intrigues et les cabales de la cour que pour les dissiper; un homme dont les partis contraires n'avoient ni éloignement ni défiance, parce qu'ils étoient convaincus que toute son ambition auroit été d'en être le pacificateur; qui cent fois les a réunis par la seule opinion qu'ils avoient de la droiture de ses intentions, sur laquelle ils se trouvoient également d'accord; qui, sans être aux uns ni aux autres, ne laissoit pas d'être à tous, parce qu'il vouloit le bien de tous; un homme enfin à qui l'Etat étoit plus cher que sa propre vie, et qui auroit tout sacrifié pour le sauver. En dis-je trop, et ceux à qui le prince dont je parle étoit connu, peuvent-ils m'accuser d'exagération? Or voilà, encore une fois, ce qui s'appelle faire honneur à sa religion; et quiconque bien ins-

truit des choses conçoit la religion d'un prince, doit par là l'estimer et la mesurer.

J'ai dit que le prince de Condé avoit eu pour le peuple un cœur de père, une affection tendre, des entrailles de bonté et de miséricorde : qualités, dit saint Augustin, qu'on adoreroit dans les princes de la terre, s'ils vouloient s'en prévaloir, et dont le Dieu jaloux a souvent permis qu'ils ne fussent pas touchés, peut-être, dit ce saint docteur, afin que l'honneur qu'on leur rendroit n'allât pas jusqu'à l'idolâtrie. Jamais prince usa-t-il mieux de cette qualité, et s'en fit-il une vertu plus épurée que celui dont je tâche ici, mais dont je ne puis que foiblement vous marquer tous les caractères?

Il étoit populaire, non point par bassesse, mais par grandeur d'ame; non point par vanité, mais par charité; non point par ambition, mais par compassion : c'est-à-dire, il n'aimoit pas les peuples pour en avoir le cœur et la bienveillance, mais il avoit la bienveillance et le cœur des peuples, parce qu'il les aimoit. Et c'est ici où me citant moi-même pour témoin, je pourrois, par ce que j'ai vu, confirmer hautement ce que je dis : témoignage de l'enfance, mais pour cela même témoignage non suspect, puisque c'est là que, selon le Saint-Esprit même, se tirent les louanges les plus pures et les plus irréprochables. J'ai été nourri, chrétiens, dans l'une de ces provinces dont le prince de Condé étoit, ne disons pas le gouverneur, mais le tuteur, mais le conservateur, mais, si j'ose ainsi dire, le sauveur; et je sais, puisque l'usage pardonne main-

tenant ce terme, jusqu'à quel point il y étoit adoré : heureux de pouvoir dans un âge plus avancé, donner aujourd'hui des marques de la vénération qu'on m'a inspirée pour lui dès mes tendres années ! Quelle joie ne nous apportoit-il pas, lorsque quittant Paris et la cour, il venoit nous visiter ? il suffisoit de le voir pour oublier tout ce que la pauvreté et la difficulté des temps, avoit fait souffrir. Il n'y avoit point de calamité publique que sa présence n'adoucît. On étoit consolé de tout pourvu qu'on le possédât, tant on étoit sûr de trouver dans lui une ressource à tout ce qui pouvoit affliger. Son absence, au contraire, nous désoloit; et quand il n'étoit pas content de nous, et qu'il nous vouloit punir, il n'avoit qu'à nous menacer qu'on ne le verroit pas cette année-là. La moindre de ses maladies causoit dans tout le pays une consternation générale ; et ce qui marque qu'elle étoit véritable, c'est qu'après trente-sept ans on y pleure encore et on y pleurera sa mort. De combien peu de princes en pourroit-on dire autant ?

Il étoit populaire, non pas comme certains grands qui affectent de l'être, sans être ni obligeans ni ni bienfaisans. Il ne l'étoit qu'à juste titre, et il ne vouloit être aimé des peuples qu'à condition de leur faire du bien. Populaire, que pour leur obtenir des grâces, que pour solliciter leurs intérêts, que pour représenter leurs besoins. Populaire, que pour être parmi eux l'arbitre de leurs différends, que pour terminer leurs querelles, que pour les empêcher de se ruiner; les regardant comme ses enfans, et

croyant leur devoir cette application d'un père charitable : Dieu lui avoit donné grâce pour cela. Populaire, que pour être leur consolation et leur secours dans les nécessités pressantes. L'ennemi entre dans la Bourgogne, et en même temps la peste est à Dijon : il y accourt. On lui remontre le danger auquel il s'expose : il n'en reconnoît point d'autre que celui auquel il est résolu de remédier en soulageant cette pauvre ville. On lui dit que le mal y est extrême, et que le nombre des morts y croît tous les jours : C'est pour cela, répond-il, que j'y veux aller ; car que deviendra ce peuple dont je suis chargé, si je l'abandonne dans un si éminent péril? Tel étoit le langage des Charles Borromée ; mais ce n'étoit pas le langage des princes. Ce fut pourtant celui du prince de Condé, qui, dans ces occasions, s'immolant lui-même, faisoit l'office de pasteur, et égaloit par son zèle les prélats de l'Eglise les plus fervens. Est-ce honorer sa religion que d'y procéder de la sorte?

Je serois infini, si de ces devoirs généraux passant aux particuliers, je vous le représentois comme un autre Salomon, réglant sa maison et sa cour, en bannissant le vice, n'y souffrant ni scandale, ni impiété, en faisant une école de vertu pour tous ceux qui la composoient, et y maintenant un ordre que la reine étrangère de l'évangile auroit peut-être plus admiré que celui qui l'attira des extrémités de la terre. Le plus aimable maître qui fut jamais : il y paroît bien par les monumens authentiques de reconnoissance que ses serviteurs, après l'avoir même

perdu, lui ont érigés. Le prince le plus fidèle à ses amis : nous en avons encore des témoins vivans. L'homme contre lui-même le plus droit et le plus équitable, se retranchant pour payer ses dettes (écoutez, grands, et instruisez-vous d'un devoir que quelques-uns goûtent si peu), se retranchant pour payer ses dettes, et aimant mieux rabattre sa grandeur que d'intéresser la justice; n'ayant jamais su ce secret malheureux de soutenir sa condition aux dépens d'autrui; et dans le désordre où il trouva les affaires de sa maison, s'étant mesuré à ce qu'il pouvoit, et non pas à ce qu'il étoit; persuadé, malgré le déréglement de l'esprit du siècle, que ses dépenses devoient au moins être bornées par sa conscience. Car voilà, encore une fois, ce que je soutiens être dans un prince les ornemens de la vraie religion : or, vous savez s'ils conviennent au prince de Condé. Je serois, dis-je, infini, si je voulois m'étendre sur tous ces chefs. Mais satisferois-je à ce que vous attendez de moi, si j'omettois, en finissant, celui qui tout seul pouvoit lui tenir lieu d'un juste éloge, et dont je suis sûr que vous allez être touchés? Ecoutez-moi : je n'ai plus qu'un mot.

Dieu lui donna des enfans; et selon la promesse du Saint-Esprit, ses enfans ont été sa gloire. Comment ne l'auroient-ils pas été, puisqu'ils ont été la gloire de la France, de l'Europe et du monde chrétien? Mais ils ne s'offenseront pas quand je dirai que s'ils ont été la gloire de leur père, leur père, le meilleur et le plus digne de tous les pères,

avoit auparavant été la leur. C'est lui-même qui les forma ; il n'en falloit pas davantage pour rendre sa mémoire éternelle : c'est lui-même qui les forma, et il compta pour rien de les avoir fait naître princes, dans le dessein qu'il conçut d'en faire, si j'ose parler ainsi, des modèles de princes, en leur donnant une éducation encore plus noble que leur naissance. Y réussit-il ? n'en jugez pas par le rapport que je vous en fais, mais par les précieux fruits qui nous en restent, et que vous voyez de vos yeux.

Le héros qui m'écoute, l'incomparable fils qu'il nous a laissé, vous l'apprendra bien mieux que moi. Vous savez ce qu'il vaut, et ce qu'il a fait; et vous confessez tous les jours que ce qu'il a fait, est encore moins que ce qu'il vaut. Sa présence et sa modestie m'empêchent de le dire : mais vous empêchent-elles de le penser, et empêcheront-elles la postérité de l'admirer ? Laissons-là ces exploits de guerre dont l'univers a retenti, et dont il n'y a que lui-même qui ne soit pas étonné ; ces prodiges de valeur qui ont fait taire devant lui toute la terre, ces journées glorieuses dans lesquelles il a tant de fois sauvé le royaume et l'Etat. Il est ici aux pieds des autels, pour faire hommage de tout cela à sa religion ; et il n'assiste à cette funèbre cérémonie, que pour apprendre où doit aboutir enfin tout l'éclat de sa réputation. Un mérite encore plus solide dont il est plein ; cette élévation de génie si extraordinaire qui le distingue partout ; cette capacité d'esprit dont le caractère est de n'ignorer rien, et de juger en maître de toutes choses ; ces vertus du cœur que

les grands connoissent si peu, et par lesquelles il est si connu ; cette facilité à se communiquer, si avantageuse pour lui, et qui, bien loin de l'avilir, le rend toujours plus vénérable ; ce secret qu'il a trouvé d'être aussi grand dans sa retraite, qu'il l'étoit à la tête des armées ; cent choses que j'ajouterois, plus surprenantes et plus admirables dans lui que ses conquêtes : voilà ce que j'appelle les fruits de cette éducation de prince qu'il a reçue, et qui fait encore aujourd hui tant d'honneur à la mémoire du prince de Condé. Et ne vous étonnez pas de ce que j'ai attendu à la fin de mon discours à vous en parler : c'eût été d'abord achever le panégyrique du père, que de prononcer le nom du fils.

C'est pour ce fils, et pour ce héros que nous faisons continuellement des vœux ; et ces vœux, ô mon Dieu! sont trop justes, trop saints, trop ardens pour n'être pas enfin exaucés de vous. C'est pour lui que nous vous offrons des sacrifices : il a rempli la terre de son nom ; et nous vous demandons que son nom, si comblé de gloire sur la terre, soit encore écrit dans le ciel. Vous nous l'accorderez, Seigneur; et ce ne peut être en vain que vous nous inspirez pour lui tant de désirs et tant de zèle. Répandez donc sur sa personne la plénitude de vos lumières et de vos grâces. Répandez-la sur toutes ces illustres têtes qui l'accompagnent ici. Sur ce prince, le fondement de toutes les espérances de sa maison, l'héritier, par avance, de son courage et de toutes ses héroïques qualités, de sa hardiesse à entreprendre de grandes choses, de son activité à les poursuivre, de sa valeur

à les exécuter; des rares talens de son esprit, de la délicatesse et de la finesse de son discernement, de sa pénétration dans les affaires, de son génie sublime pour tout ce qu'il y a dans les sciences de plus curieux et de plus recherché. Sur cette princesse selon son cœur, l'exemple de toutes les vertus, et l'idée de tous les devoirs que la cour révère, et qui ne s'y fait voir que pour l'édifier. Sur ce petit-fils, sa consolation et sa joie, déjà le miracle de son âge, bientôt la copie vivante de son père et de son aïeul. Sur cette jeune princesse, dont le mérite répond si bien à la naissance, et pour laquelle le monde n'a rien de trop grand, si le ciel lui donne une alliance digne d'elle. Sur ces deux princes, que la mémoire de leur père nous rend si chers, et que leur propre gloire, qui croît tous les jours, nous fait regarder comme ces nouveaux astres (1) qui portent leur nom, et qui brillant près du soleil, auquel ils semblent comme attachés, et dont ils suivent le mouvement, marquent heureusement leur destinée. Sur cette digne épouse du premier, en qui la nature a préparé un si beau fond à tous les dons de la grâce, et qui a tous les avantages aussi bien que les engagemens pour donner à la piété du crédit et du lustre par son exemple.

Remplissez-les tous, ô mon Dieu! de cet esprit de religion dont je viens de leur proposer un modèle si propre à les toucher, et si capable de les convaincre. Faites qu'ils en soient pénétrés; et à toutes les gran-

(1) Etoiles nouvellement découvertes, et appelées dans le globe céleste, Astres de Bourbon, qui sont tout proche du soleil, et qui ne s'en éloignent jamais. *Borbonia Sydera.*

deurs qu'ils possèdent selon le monde, ajoutez-y celle d'en faire des princes prédestinés, puisque hors de là toutes leurs grandeurs ne sont que vanité et que néant. Pour nous, mes chers auditeurs, profitant de ce discours, et nous attachant à la règle de saint Paul, que le prince de Condé pratiqua si parfaitement, honorons notre religion. Ne nous contentons pas de l'aimer, ni d'être même zélés pour elle : honorons-la par la conduite de notre vie, et souvenons-nous que l'un des grands désordres que nous devons craindre, est celui de la scandaliser. *Quid enim prodest*, disoit un Père de l'Eglise, *si quis catholicè credat, et gentiliter vivat?* Que sert-il d'avoir une créance catholique, et de mener une vie païenne? Et moi je dis : que sert-il de faire profession d'une vie chrétienne, et de manquer aux devoirs solides dans lesquels elle doit consister? Car voilà, mes frères, ajoute ce saint docteur, ce qui scandalise et ce qui déshonore en nous la religion. On se pique d'être chrétien, et on n'est rien de tout ce qu'on doit être dans sa condition : c'est-à-dire, on se pique d'être chrétien, et on n'est ni bon père, ni bon maître, ni bon magistrat, ni bon juge : comme si tout cela pouvoit être séparé du chrétien, et que le chrétien fût quelque chose d'indépendant de tout cela. On est catholique de culte, et on n'est ni fidèle, ni équitable, ni soumis à qui on le doit, ni complaisant à qui Dieu l'ordonne. Voilà, dis-je, ce qui décrie la religion. Préservons-nous de cet abus. Comme la vraie religion nous sanctifie devant Dieu, glorifions-la devant les hommes. Une vie remplie de nos

devoirs, est l'unique moyen d'y parvenir. Soyons tels que l'Apôtre nous vouloit, c'est-à-dire, des hommes irrépréhensibles, et capables par notre conduite de confondre l'impiété; et soyons tels que le monde même nous veut, et qu'il exige que nous soyons pour être exempts de sa censure. Il faut, pour l'un et pour l'autre, commencer par les véritables devoirs, les accomplir tous, n'en omettre aucun, nous en faire une dévotion, et régler par là tout le reste. Nous faire une dévotion de nos devoirs, voilà, chrétiens qui m'écoutez, ce que l'impiété même respectera dans nous, ce qui fera honneur à notre foi, ce qui ne sera point soupçonné d'hypocrisie, ce qui n'aura rien d'équivoque pour donner prise à la médisance, ce qui rendra notre lumière pure, ce qui nous élèvera dès maintenant à ce degré de justice dont la récompense est d'éterniser la mémoire de l'homme, et ce que Dieu couronnera un jour de l'immortalité de sa gloire, que je vous souhaite, etc.

ORAISON

ORAISON FUNÈBRE

DE LOUIS DE BOURBON,

PRINCE DE CONDÉ, ET PREMIER PRINCE DU SANG.

Dixit quoque rex ad servos suos : Num ignoratis quoniam princeps et maximus cecidit hodiè in Israël ?... Plangensque ac lugens ait : Nequaquam, ut mori solent ignavi, mortuus est.

Le roi lui-même, touché de douleur, et versant des larmes, dit à ses serviteurs : Ignorez-vous que le prince est mort, et que dans sa personne nous venons de perdre le plus grand homme d'Israël !... Il est mort, mais non pas comme les lâches ont coutume de mourir. Au second livre des Rois, chap. 3.

MONSEIGNEUR (1),

C'EST ainsi que parla David dans le moment qu'il apprit la funeste mort d'un prince de la maison royale de Judée, qui avoit commandé avec honneur les armées du peuple de Dieu; et c'est, par l'application la plus heureuse que je pouvois faire, des paroles de l'Ecriture, l'éloge presque en mêmes termes, dont notre auguste monarque a honoré le premier prince de son sang, dans l'extrême et vive douleur que lui causa la nouvelle de sa mort. Après un témoignage aussi illustre et aussi authentique que celui-là, comment pourrions-nous ignorer la grandeur de la perte

(1) Monsieur le Prince.

que nous avons faite dans la personne de ce prince? Comment pourrions-nous ne la pas comprendre, après que le plus grand des rois l'a ressentie, et qu'il a bien voulu s'en expliquer par des marques si singulières de sa tendresse et de son estime; pendant que toute l'Europe le publie, et que les nations, les plus ennemies du nom français confessent hautement que celui que la mort vient de nous ravir, est le prince et le très-grand prince qu'elles ont admiré autant qu'elles l'ont redouté? Comment ne le saurions-nous pas, et comment l'ignorerions-nous à la vue de cette pompe funèbre, qui, en nous avertissant que ce prince n'est plus, nous rappelle le souvenir de tout ce qu'il a été; et qui, d'une voix muette, mais bien plus touchante que les plus éloquens discours, semble encore aujourd'hui nous dire : *Num ignoratis quoniam princeps et maximus cecidit in Israel?*

Je ne viens donc pas ici, chrétiens, dans la seule pensée de vous l'apprendre. Je ne viens pas à la face des autels étaler en vain la gloire de ce héros, ni interrompre l'attention que vous devez aux saints mystères, par un stérile, quoique magnifique récit de ses éclatantes actions. Persuadé, plus que jamais, que la chaire de l'évangile n'est point faite pour des éloges profanes, je viens m'acquitter d'un devoir plus conforme à mon ministère. Chargé du soin de vous instruire et d'exciter votre piété, par la vue même des grandeurs humaines, et du terme fatal où elles aboutissent, je viens satisfaire à ce que vous attendez de moi. Au lieu des prodigieux exploits de guerre, au lieu des victoires et des triomphes, au

lieu des éminentes qualités du prince de Condé, je viens, touché de choses encore plus grandes et plus dignes de vos réflexions, vous raconter les miséricordes que Dieu lui a faites, les desseins que la Providence a eus sur lui, les soins qu'elle a pris de lui, les grâces dont elle l'a comblé, les maux dont elle l'a préservé, les précipices et les abîmes d'où elle l'a tiré, les voies de prédestination et de salut par où il lui a plu de le conduire, et l'heureuse fin dont, malgré les puissances de l'enfer, elle a terminé sa glorieuse course. Voilà ce que je me suis proposé, et les bornes dans lesquelles je me renferme.

Je ne laisserai pas, et j'aurai même besoin pour cela de vous dire ce que le monde a admiré dans ce prince, mais je le dirai en orateur chrétien, pour vous faire encore davantage admirer en lui les conseils de Dieu. Animé de cet esprit, et parlant dans la chaire de vérité, je ne craindrai point de vous parler de ses malheurs; je vous ferai remarquer les écueils de sa vie, je vous avouerai même, si vous voulez, ses égaremens; mais jusque dans ses malheurs vous découvrirez avec moi des trésors de grâces, jusque dans ses égaremens vous reconnoîtrez les dons du ciel, et les vertus dont son ame étoit ornée. Des écueils même de sa vie, vous apprendrez à quoi la Providence le destinoit, c'est-à-dire, à être pour lui-même un vase de miséricorde, et pour les autres un exemple propre à confondre l'impiété. Or, tout cela vous instruira et vous édifiera : il s'agit d'un héros de la terre; car c'est l'idée que tout l'univers

a eue du prince de Condé. Mais je veux aujourd'hui m'élever au-dessus de cette idée, en vous proposant le prince de Condé comme un héros prédestiné pour le ciel, et dans cette seule parole consiste le précis et l'abrégé du discours que j'ai à vous faire. Je sais que d'oser louer ce grand homme, c'est pour moi une espèce de témérité, et que son éloge est un sujet infini que je ne remplirai pas : mais je sais bien aussi que vous êtes assez équitables pour ne pas exiger de moi que je le remplisse ; et ma consolation est que vous me plaignez plutôt de la nécessité où je me suis trouvé de l'entreprendre. Je sais le désavantage que j'aurai de parler de ce grand homme à des auditeurs déjà prévenus sur le sujet de sa personne, d'un sentiment d'admiration et de vénération qui surpassera toujours infiniment ce que j'en dirai. Mais dans l'impuissance d'en rien dire qui vous satisfasse, j'en appellerai à ce sentiment général dont vous êtes déjà prévenus ; et profitant de votre disposition, j'irai chercher dans vos cœurs et dans vos esprits, ce que je ne trouverai pas dans mes expressions et dans mes pensées.

Il s'agit, dis-je, d'un héros prédestiné de Dieu, et voici comme je l'ai conçu : écoutez-en la preuve, et peut-être en serez-vous d'abord persuadés. Un héros à qui Dieu, par la plus singulière de toutes les grâces, avoit donné, en le formant, un cœur solide, pour soutenir le poids de sa propre gloire ; un cœur droit, pour servir de ressource à ses malheurs, et puisqu'une fois j'ai osé le dire, à ses propres égaremens ; et enfin un cœur chrétien, pour cou-

ronner dans sa personne une vie glorieuse par une sainte et précieuse mort. Trois caractères dont je me suis senti touché, et auxquels j'ai cru devoir d'autant plus m'attacher, que c'est le prince lui-même qui m'a donné lieu d'en faire le partage, et qui m'en a tracé comme le plan, dans cette dernière lettre qu'il écrivit au roi son souverain, en même temps qu'il se préparoit au jugement de son Dieu, qu'il alloit subir. Vous l'avez vue, chrétiens, et vous n'avez pas oublié les trois temps et les trois états où lui-même s'y représente : son entrée dans le monde, marquée par l'accomplissement de ses devoirs, et par les services qu'il a rendus à la France ; le milieu de sa vie, où il reconnoît avoir tenu une conduite qu'il a lui-même condamnée; et sa fin, consacrée au Seigneur par les saintes dispositions dans lesquelles il paroît qu'il alloit mourir. Car, prenez garde, s'il vous plaît : ses services et la gloire qu'il avoit acquise, demandoient un cœur aussi solide que le sien, pour ne s'en pas enfler ni s'élever ; ses malheurs et ce qu'il a lui-même envisagé comme les écueils de sa vie, demandoient un cœur aussi droit, pour être le premier à les condamner, et pour avoir tout le zèle qu'il a eu de les réparer; et sa mort, pour être aussi sainte et aussi digne de Dieu qu'elle l'a été, demandoit un cœur plein de foi et véritablement chrétien.

C'est donc sur les qualités de son cœur, que je fonde aujourd'hui son éloge. Ce cœur, dont nous conservons ici le précieux dépôt, et qui sera éternellement l'objet de notre reconnoissance ; ce cœur,

que la nature avoit fait si grand, et qui, sanctifié par la grâce de Jésus-Christ, s'est trouvé à la fin un cœur parfait ; ce cœur de héros, qui, après s'être rassasié de la gloire du monde, s'est, par une humble pénitence, soumis à l'empire de Dieu, je veux l'exposer à vos yeux, je veux vous en faire connoître la solidité, la droiture et la piété. Donnez-moi, Seigneur, vous à qui seul appartient de sonder les cœurs, les grâces et les lumières dont j'ai besoin pour traiter ce sujet chrétiennement. Le voici, mes chers auditeurs, renfermé dans ces trois pensées. Un cœur dont la solidité a été à l'épreuve de toute la gloire et de toute la grandeur du monde : c'est ce qui fera le sujet de votre admiration. Un cœur dont la droiture s'est fait voir jusque dans les états de la vie les plus malheureux, et qui y paroissoient plus opposés : c'est ce qui doit être le sujet de votre instruction. Un cœur dont la religion et la piété ont éclaté dans le temps de la vie le plus important et dans le jour du salut, qui est principalement celui de la mort, c'est ce que vous pourrez vous appliquer pour faire le sujet de votre imitation : et ce sont les trois parties du devoir funèbre que je vais rendre à la mémoire de très-haut, très-puissant, et très-excellent prince Louis de Bourbon, prince de Condé, et premier prince du sang.

PREMIÈRE PARTIE.

De quelque manière que nous jugions des choses, et quelque idée que nous nous formions du mérite des hommes, ne nous flattons pas, chrétiens ; il est

rare de trouver dans le monde un vrai mérite ; encore plus rare d'y trouver un mérite parfait ; et souverainement rare, ou plutôt rare jusqu'au prodige, d'y trouver un mérite universel, c'est-à-dire, tous les genres de mérite rassemblés et réunis dans un même sujet. Mais c'est pour cela même que ce mérite quand il se trouve, est quelque chose de si difficile à soutenir ; c'est pour cela que la gloire d'un tel mérite est une tentation si délicate et si dangereuse, et que de s'en préserver, c'est une espèce de miracle, dont il n'y a qu'un héros choisi de Dieu, et formé de la main de Dieu, qui soit capable. Or, voilà quel fut le caractère de celui dont nous pleurons la mort ; et c'est, mes chers auditeurs, le premier trait des miséricordes que Dieu, par son aimable providence, a exercées sur lui. Je m'explique.

On voit tous les jours dans le monde des hommes avec peu de mérite, aidés du hasard et de la fortune, ne laisser pas de s'acquérir de la gloire et faire de grandes actions, sans en être eux-mêmes plus grands. On voit dans le monde des hommes d'un mérite distingué, mais d'un mérite borné. On y voit des braves, mais dont les autres qualités ne répondent pas à la valeur ; de grands capitaines, mais hors de là de petits génies. On y voit des esprits élevés, mais en même temps des ames basses ; de bonnes têtes, mais de méchans cœurs. On y voit des sujets dont le mérite, quoique vrai, n'a pas le bonheur de plaire ; et qui, avec tous les talens dont le ciel les a pourvus, n'ont pas celui de se

faire aimer. On y voit des hommes qui brillent dans le mouvement et dans l'action, mais que le repos obscurcit et anéantit; que les emplois font valoir, mais qui dans la retraite ne sont plus que l'ombre de ce qu'ils ont été.

Où voit-on l'assemblage de toutes ces choses; c'est-à-dire, où voit-on tout ensemble, et dans le même homme, une gloire éclatante fondée sur un mérite infini; de grandes actions faites par des principes encore plus grands; un courage invincible pour la guerre, et une intelligence supérieure et dominante pour le conseil; un esprit vaste, pénétrant, sublime, n'ignorant rien, et né pour décider de tout; une ame encore plus belle et encore plus noble; les vertus militaires avec les civiles, l'élévation du génie avec la bonté, la vivacité des lumières avec les charmes de la douceur? Où voit-on un homme également aimable et redoutable, également aimé et admiré; un homme, l'honneur de sa nation, la terreur des ennemis de son roi, l'ornement de la cour, l'admiration des savans, l'amour et les délices des honnêtes gens; un homme aussi grand dans la retraite qu'à la tête des armées; aussi comblé de gloire, réduit à lui-même et se possédant lui-même, que remportant des victoires et donnant des combats? où voit-on, dis-je, tout cela, et dans un éminent degré?

Vous l'avez vu, chrétiens, et je ne sais si vous le verrez jamais. Des siècles ne suffisent pas pour en produire un exemple; et notre siècle est le siècle heureux où cet exemple a paru. Mais l'idée

que j'en donne est trop singulière pour pouvoir convenir, ni être appliquée à nul autre qu'au prince incomparable que j'ai prétendu vous marquer : et je ne crains pas que, remplis de cette idée, vous ayez pu vous y méprendre, ni en imaginer un autre que lui. Or, concluez de là, encore une fois, quel fonds de solidité il a donc fallu que Dieu lui donnât pour le fortifier contre une telle gloire, c'est-à-dire, non pas contre la vaine et la fausse gloire dont il n'y a que les petits esprits qui soient susceptibles, mais contre la gloire selon le monde la plus véritable, et, par conséquent, la plus propre à inspirer aux héros mêmes le poison subtil de l'orgueil et d'une idolâtrie secrète de leurs personnes.

Non, chrétiens, jamais homme sur la terre n'a été, ni dû être plus exposé à cette corruption de l'amour-propre et à cette enflure de cœur qui naît de la connoissance de son propre mérite, que le prince dont je fais l'éloge : pourquoi ? parce que jamais homme n'a eu dans sa condition un mérite si complet, si généralement reconnu, si hautement, si justement, si sincèrement applaudi. Quel bruit ne firent pas dans le monde ses premiers exploits, et par quels prodiges de valeur sa réputation naissante ne commença-t-elle pas à éclater ?

Comme il étoit né pour la guerre, il ne lui fallut point d'apprentissage pour le former. La supériorité de son génie lui tint lieu d'art et d'expérience, et il commença par où les conquérans les plus fameux auroient tenu à gloire de finir. Dans un âge où à peine confie-t-on aux autres la conduite d'eux-

mêmes, il se vit toute la fortune de la France entre les mains. Nous étions menacés des derniers malheurs : la foiblesse d'une minorité, une régence tumultueuse, un conseil en butte à l'intrigue et à la cabale, des semences de division, des grands mécontens, l'agitation de la cour, l'épuisement des peuples, faisoient concevoir à l'Espagne des espérances prochaines de notre ruine.

La valeur du duc d'Enguien apporta le remède à tous ces maux. Une bataille de laquelle dépendoit, ou le salut, ou la perte de l'Etat, fut l'épreuve ou le coup d'essai de ce jeune héros. On crut qu'emporté par l'ardeur de son courage, il alloit tout risquer ; et déjà sûr de lui, en capitaine consommé, il répondit et se chargea de l'événement. En vain lui remontra-t-on qu'il alloit combattre une armée plus nombreuse que la sienne, composée des meilleures troupes de l'Europe, commandée par des chefs d'élite, fière et enflée de ses succès, avantageusement postée. Plein d'une confiance qui parut dans ce moment-là lui être comme inspirée d'en haut, quoiqu'avec des forces inégales, il s'avança, il triompha ; et faisant tout céder à sa valeur, il déconcerta et il humilia les puissances ennemies.

Par là, il leur fit sentir que la France pouvoit être tout à la fois affligée et victorieuse, dans la désolation et en état de leur donner la loi. C'est ce que la journée de Rocroi leur dut apprendre, et ce qu'elles n'oublieront jamais. Mais en même-temps par là il sauva le royaume, il le calma, et, si j'ose ainsi m'exprimer, il le ranima. Il devint le soutien

de la monarchie, et par cette importante action affermissant l'autorité du nouveau monarque, dont il étoit le bras, il nous fut dès-lors comme un présage de ce règne heureux, glorieux, miraculeux, sous lequel nous vivons.

En effet, depuis ce mémorable jour, la fortune inconstante pour les autres, sembla pour lui s'être fixée et avoir fait avec lui un pacte éternel, pour être inséparable de ses armes. Vaincre et combattre ne fut plus désormais pour lui qu'une même chose. Ce ne fut plus qu'un torrent de prospérités, de conquêtes, de batailles gagnées, de prises de villes. Il n'y eut point de campagne suivante qui, par la singularité des entreprises que forma le duc d'Enguien et qu'il exécuta, n'égalât ou ne surpassât tout ce que nous lisons dans l'histoire de plus surprenant.

Les journées de Fribourg et de Nortlingue, si célèbres par l'opiniâtre résistance des ennemis, et par les insurmontables difficultés qu'il y eut à les attaquer; ces journées que l'on peut fort bien comparer à celles d'Arbelles et de Pharsale, portèrent l'alarme et l'effroi jusque dans le cœur de l'Empire, et forcèrent enfin l'Allemagne à vouloir la paix aux conditions qu'il nous plut de la lui donner. Sans parler de cent autres actions que je supprime, et dont vous êtes bien mieux instruits que moi, la journée de Lens, encore plus triomphante, acheva de mettre ce prince dans la juste et incontestable possession où il se vit alors d'être le héros de son siècle. Une suite si étonnante de succès prodigieux

et inouis fit taire devant lui toute la terre (1), pour me servir du terme de l'Ecriture ; ou plutôt, par un contraire effet, quoique par la même raison, fit parler de lui toute la terre, c'est-à-dire, la fit retentir de son nom, et la fit taire de tout le reste. Or, vous savez combien, avec de tels succès, il est difficile de ne pas s'éblouir, et de ne pas sortir des bornes de la modération humaine ; vous savez le danger qu'il y a de s'oublier alors soi-même, jusqu'à devenir l'adorateur de soi-même, et jusqu'à dire comme l'impie : *Manus nostra excelsa et non Dominus fecit hæc omnia* (2). Vous verrez pourtant combien, par la miséricorde du Seigneur, notre prince en fut éloigné.

Mais ce n'est pas tout, et je ne crains point d'amplifier ni d'exagérer, quand j'ajoute que ses succès n'ont été que la moindre partie de sa gloire, et que le principe de ses actions étoit encore plus propre à le flatter que ses actions mêmes; parce qu'on ne peut nier que lui-même, et ce qui étoit en lui, ne fût encore infiniment plus grand que ce qui partoit de lui : car j'appelle le principe de tant d'héroïques actions, ce génie transcendant et du premier ordre, que Dieu lui avoit donné pour toutes les parties de l'art militaire ; et qui, dans les siècles où l'admiration se tournant en idolâtrie produisoit des divinités, l'auroit fait passer pour le dieu de la guerre, tant il avoit d'avantage au-dessus de tous ceux qui s'y distinguoient.

(1) 2. Mach. 1. — (2) Deut. 32.

J'appelle le principe de ces grands exploits, cette ardeur martiale qui, sans témérité ni emportement, lui faisoit tout oser et tout entreprendre; ce feu qui, dans l'exécution, lui rendoit tout possible et tout facile; cette fermeté d'ame que jamais nul obstacle n'arrêta, que jamais nul péril n'épouvanta, que jamais nulle résistance ne lassa ni ne rebuta; cette vigilance que rien ne surprenoit; cette prévoyance à laquelle rien n'échappoit; cette étendue de pénétration avec laquelle, dans les plus hasardeuses occasions, il envisageoit d'abord tout ce qui pouvoit ou troubler ou favoriser l'événement des choses, semblable à un aigle, dont la vue perçante fait en un moment la découverte de tout un vaste pays; cette promptitude à prendre son parti, qu'on n'accusa jamais en lui de précipitation, et qui, sans avoir les inconvéniens de la lenteur des autres, en avoit toute la maturité; cette science qu'il pratiquoit si bien, et qui le rendoit si habile à profiter des conjonctures, à prévenir les desseins des ennemis presque avant qu'ils fussent conçus, et à ne pas perdre en vaines délibérations ces momens heureux qui décident du sort des armes; cette activité que rien ne pouvoit égaler, et qui, dans un jour de bataille le partageant, pour ainsi dire, et le multipliant, faisoit qu'il se trouvoit partout, qu'il suppléoit à tout, qu'il rallioit tout, qu'il maintenoit tout, soldat et général tout à la fois, et par sa présence inspirant à tout un corps d'armée, et jusqu'aux plus vils membres qui le composoient, son courage et sa valeur; ce sang froid qu'il savoit si bien conserver dans la chaleur

du combat; cette tranquillité dont il n'étoit jamais plus sûr que quand on en venoit aux mains, et dans l'horreur de la mêlée; cette modération et cette douceur pour les siens, qui redoubloit à mesure que sa fierté contre l'ennemi étoit émue; cet inflexible oubli de sa personne qui n'écouta jamais la remontrance, et auquel constamment déterminé, il se fit toujours un devoir de prodiguer sa vie, et un jeu de braver la mort. Car tout cela est le vif portrait que chacun de vous se fait, au moment que je parle, du prince que nous avons perdu; et voilà ce qui fait les héros.

Ceux qu'a vantés l'ancienne Rome, et ceux qui avant lui s'étoient distingués sur le théâtre de la France, possédoient plus ou moins de ces qualités. L'un excelloit dans la conduite des siéges, l'autre dans l'art des campemens; celui-ci étoit bon pour l'attaque, et celui-là pour la défense: l'universalité, jointe à l'éminence des vertus guerrières, étoit le caractère de distinction de l'invincible Condé. Ainsi le publioit le grand Turenne, cet homme digne de l'immortalité, mais le plus légitime juge du mérite de notre prince, et le plus zélé aussi-bien que le plus sincère de ses admirateurs: ainsi, dis-je, le publioit-il; et la justice qu'il a toujours rendue à ce héros en lui donnant le rang que je lui donne, est un témoignage dont on l'a ouï cent fois s'honorer lui-même. De là vient que le prince de Condé valoit seul à la France des armées entières; que devant lui les forces ennemies les plus redoutables s'affoiblissoient visiblement par la terreur de son nom; que sous lui nos plus foibles troupes deve-

noient intrépides et invincibles; que par lui nos frontières étoient à couvert, et nos provinces en sûreté; que sous lui se formoient et s'élevoient ces soldats aguerris, ces officiers expérimentés, ces braves dans tous les ordres de la milice, qui se sont depuis signalés dans nos dernières guerres, et qui n'ont acquis tant d'honneur au nom français, que parce qu'ils avoient eu ce prince pour maître et pour chef.

Quel trésor dans un Etat d'y posséder un tel homme! et quel vide un tel homme par sa mort ne laisse-t-il pas dans un Etat! Or de penser qu'on est cet homme et l'être en effet, le savoir, le sentir, se l'entendre dire à toute heure, et jouir, mais aussi singulièrement que celui-ci de cette haute réputation, dont il semble que Dieu même a voulu paroître jaloux, ayant si souvent affecté de s'appeler dans l'Ecriture le Dieu des armées; c'est-à-dire, être entre les hommes comme le dieu des autres hommes, quelle tentation et quel piége pour le salut, surtout dans les maximes d'une religion qui ne couronne que les humbles, et qui réprouve les vertus mêmes, séparées de l'humilité! Vous allez voir si notre prince succomba à cette tentation.

Mais auparavant joignez à la gloire des armes celle de l'esprit, dont l'abus n'est pas moins à craindre, et qui donna dans sa personne tant de lustre à la qualité même de héros. Car il n'étoit pas, si j'ose me servir de ce terme, de ces héros incultes qui de la bravoure et de la science de la guerre se font un

titre et un droit d'ignorance pour tout le reste. Avec le magnanime et l'héroïque, il sut accorder tout le brillant et tout le sublime des talens de l'esprit.

Quelle capacité plus vaste, quel discernement plus exquis, quel goût plus fin, quelle compréhension plus vive, quelle manière de penser et de s'énoncer plus juste et plus noble? Qu'ignoroit-il, et dans l'immensité des choses dont il avoit acquis la connoissance, que ne savoit-il pas exactement? Depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, aussi bien que le sage Salomon, c'est-à-dire, depuis la plus relevée théologie jusques aux moindres secrets de la mécanique, de quoi n'étoit-il pas instruit? Que n'avoit-il pas lu et dévoré? Profane et sacré, antique et moderne, de quoi ne parloit-il pas, et ne jugeoit-il pas en maître?

S'il falloit assister à un conseil, avec quelle force de politique, avec quelle abondance d'expédiens, avec quel don de décision n'y opinoit-il pas? S'il s'entretenoit avec les savans, que n'ajoutoit-il pas à leurs lumières par ses réflexions, et dans ce qu'ils croyoient savoir, de combien de faux préjugés, doué lui-même d'une science plus épurée, ne les faisoit-il pas revenir? Quel poids, s'ils le consultoient comme auteurs, son approbation ne donnoit-elle pas à leurs ouvrages? et quelle censure plus infaillible que la sienne, leur répondoit par avance du jugement du public? Tout cela se trouvant en lui accompagné de ces vertus qui font l'ornement de la société civile, et qui par une alliance rare joignent

le

le parfait honnête homme à l'habile homme, au grand homme, au prince, au héros, que lui manquoit-il pour être selon le monde un homme achevé?

Jamais homme, encore une fois, n'eut donc tant de droit d'être rempli de lui-même, si jamais on peut avoir droit d'en être rempli, et jamais homme, pour se défendre de la vanité, n'eut donc tant à craindre du côté de la vérité. Mais c'est ici où commence le miracle de la Providence. Car au même temps, parce qu'il avoit un cœur solide (or voici à quoi je réduis la solidité de ce cœur, en le comparant et en l'opposant à lui-même), jamais homme, avec tant de gloire, n'a été si supérieur à sa propre gloire; jamais homme, avec tant de mérite, n'a été moins enflé de son mérite; jamais homme, avec tant d'éclatans succès, n'a été si éloigné de l'ostentation, ni si ennemi de la flatterie; jamais homme, avec tant de grandeur, n'a allié tant d'humanité, tant d'affabilité, tant de bonté; jamais homme, avec tant de capacité et tant de lumières, n'a eu moins de présomption; jamais homme, avec tant de sujet d'être content de lui-même, n'a été moins occupé de lui-même, moins gâté ni moins infecté de l'amour de lui-même. Miracles, dis-je, de la Providence, mais d'autant plus miracles, qu'ils paroissoient en lui comme naturels. A ces traits, mes chers auditeurs, vous reconnoissez encore ici le prince de Condé.

Un héros supérieur à sa propre gloire, c'est-à-dire, qui a tout fait pour l'acquérir, hors de la désirer et de la chercher, ce qu'il ne fit jamais. Quelle gloire avoit-il en vue? celle du roi et de l'Etat. Pour celle-

là, il n'y avoit rien qu'il ne se crût permis; et la mesure de ses désirs, quand il s'agissoit de la gloire du roi, étoit de la désirer sans bornes, et de rapporter tout à elle, ou, pour mieux dire, de sacrifier tout pour elle. Il ne pensoit à la sienne que pour en réprimer les mouvemens, et pour s'en interdire la vaine joie, qu'il estimoit une bassesse: ayant souvent protesté que, quoi qu'il eût fait, il n'avoit jamais rien fait pour paroître brave; ayant toujours eu pour maxime d'aller au solide des choses, d'aimer son devoir pour son devoir même, et de trouver dans le seul témoignage de sa conscience toute la récompense de ses services: solidité d'autant plus héroïque, qu'elle est plus intérieure et plus cachée.

Un héros sans ostentation. Le vit-on jamais s'applaudir ou se prévaloir d'aucune de ces actions glorieuses qui l'avoient rendu si célèbre? s'il en parloit, c'étoit avec une retenue dont jamais, ni sa complaisance pour ceux qui l'écoutoient, ni leur curiosité qu'il faisoit souffrir, ne le fit relâcher. S'il racontoit le gain d'une bataille, vous eussiez dit qu'il n'y avoit eu nulle part; ce n'étoit que pour louer ceux qui y avoient montré de la valeur, que pour leur en donner la gloire, que pour les faire connoître à la cour; jamais plus éloquent ni plus officieux que quand il leur rendoit cette justice; et jamais plus en garde ni plus réservé que quand on vouloit ou surprendre ou forcer sa modestie, pour lui faire dire ce qui le touchoit personnellement. A-t-on pu obtenir de lui qu'il écrivît les mémoires de sa vie; chose qu'il auroit faite si dignement, et dont la postérité lui auroit

eu une obligation éternelle? et avec quelque instance qu'on l'en ait pressé, son indocilité sur ce point, si je puis m'exprimer de la sorte, a-t-elle pu être vaincue? Tout ce que j'ai fait, répondoit-il, n'est bon qu'à être oublié : il faut écrire l'histoire du roi; tout autre désormais seroit superflue. Et on sait avec quelle abondance de cœur il parloit ainsi : sa sincérité n'étoit-elle pas en cela une aimable preuve de sa solidité?

Un héros ennemi de la flatterie. Vous me direz qu'il lui étoit aisé de l'être, parce qu'étant sûr de la vraie louange, et ayant tout ce qu'il avoit pour être sincèrement loué, à peine pouvoit-il craindre d'être flatté. Parlons donc plus correctement. Un héros ennemi de la louange même la plus sincère et la plus vraie : car il étoit difficile qu'on lui en donnât d'autre; mais c'étoit assez qu'elle fût louange, pour qu'il ne pût pas la soutenir. Avec quelle impatience et quel chagrin ne la supportoit-il pas, quand il ne pouvoit l'éviter? et quand il en étoit le maître, avec quel air de dignité, quoique sans fierté, ne la rebutoit-il pas? Au lieu que le foible des grands est d'aimer à être trompés, et d'écouter avec plaisir l'adulation et le mensonge dont on nourrit sans cesse leur amour-propre, le caractère tout opposé de notre prince étoit de ne pouvoir souffrir les vérités mêmes qui lui étoient avantageuses, et qui, honorant son mérite, fatiguoient et gênoient sa modestie : hors de là, passionné pour la vérité, c'est-à-dire, aimant la vérité qui l'instruisoit, qui le détrompoit, qui le

condamnoit; mais craignant et fuyant la vérité qui le louoit et qui l'exaltoit. Dis-je rien que vous n'ayez vu, et ce caractère de solidité, si rare parmi les princes, ne vous a-t-il pas fait cent fois admirer celui que vous regrettez aujourd'hui?

Un héros aussi humain qu'il étoit grand. Je sais qu'il pouvoit être l'un sans préjudice de l'autre, et je conviens qu'il étoit de l'intérêt de sa grandeur même, qu'il eût ce fonds d'humanité qui le rendoit si affable et si accessible, parce qu'il ne paroissoit jamais plus grand que quand il se communiquoit et qu'il se laissoit voir de près. De combien peu de grands du monde en pourroit-on dire autant? Mais aussi dans combien peu de grands du monde voit-on cette application qu'il avoit à gagner, par des bontés prévenantes, ceux qui avoient l'honneur de l'approcher? Vit-on jamais prince d'un commerce plus aisé, plus libre, plus commode? se sentoit-on, quand on conversoit avec lui, embarrassé ou gêné du respect qu'on avoit pour sa personne, quoiqu'on en fût pénétré? quel soin n'avoit-il pas de le tempérer par tout ce qu'il y a d'obligeant; se familiarisant avec les uns, s'abaissant avec les autres, s'ouvrant et se confiant à ceux-ci, entrant dans les affaires de ceux-là, s'accommodant et se proportionnant à tous? Pouvoit-on sortir d'avec lui, sans être charmé de son honnêteté, et sans ressentir une joie secrète des marques qu'on venoit d'en recevoir; et faut-il s'étonner si, avec de semblables manières, après avoir gagné tant de batailles, il avoit gagné tant de cœurs?

mais en falloit-il un moins solide que le sien, pour préférer, comme il faisoit, cette conquête des cœurs à toutes celles qu'il avoit faites par sa valeur?

Un héros que l'amour de lui-même n'avoit point gâté. De là vient cet attachement admirable et cet inépuisable zèle qu'il avoit pour tous ses devoirs. Comme il étoit peu occupé de soi, il pensoit éternellement à ce qu'il croyoit devoir aux autres. Fut-il jamais un meilleur père, fut-il un plus aimable maître, fut-il un plus parfait ami? Quel ample matière d'éloge ces trois qualités ne me fourniroient-elles pas, si je pouvois m'y arrêter?

Un plus parfait ami. Servez-m'en ici de témoins, vous qui en avez fait l'épreuve. En avez-vous connu un plus fidèle, un plus sûr, un plus exact observateur des droits sacrés de l'amitié? Vous qui êtes assez heureux pour avoir été honorés de celle de ce grand homme, rappelez-en le souvenir, et dites-moi, vous a-t-il jamais manqué? a-t-il eu de l'indifférence pour vos intérêts? s'est-il montré insensible à vos malheurs? lui est-il échappé un secret que vous lui eussiez confié? avez-vous découvert en lui ces foibles auxquels l'amitié des grands est si sujette, ou plutôt qui font que les grands connoissent si peu l'amitié? Ses défiances et ses froideurs vous ont-elles causé de l'inquiétude? avez-vous eu à essuyer ses inégalités? a-t-il exigé de vous des dépendances serviles? Quand il a pu vous obliger, vous a-t-il fait valoir ses grâces? Il aimoit et il vouloit être aimé! a-t-il rien omis pour y réussir, et jamais prince y est-il mieux parvenu,

c'est-à-dire, jamais prince a-t-il eu tant d'amis choisis, tant d'amis désintéressés, tant d'amis attachés à lui pour lui-même, tant d'amis de toutes professions et de tous états; à la cour et hors de la cour, dans la robe et dans l'épée? Mais l'aimoit-on comme on aime ordinairement les princes, par intérêt, par politique, par nécessité, et n'avoit-il pas l'avantage d'être aimé comme les particuliers, par inclination, par choix, par estime, en un mot, parce qu'il étoit aimable? L'auroit-il été, quoique grand prince, s'il n'avoit été solide?

Un meilleur père et plus digne d'en porter le nom. Mais il ne m'appartient pas de toucher à cette qualité; il n'y a qu'à vous, princes et princesses qui m'écoutez, à qui elle ait été pleinement connue. Nous savons les soins infinis qu'il s'est donnés pour vous élever, et pour faire de vous des princes parfaits; mais il n'y a que vous-mêmes qui puissiez dire la tendresse qu'il a eue pour vos personnes. Je vous le demanderois ici si je n'appréhendois de rouvrir vos plaies; et ce n'est qu'en tremblant que je vous y fais penser: mais dût-il vous en coûter de la douleur, au moins par là comprendra-t-on combien vous lui avez été chers, et jusqu'où il a porté l'amour paternel. Permettez-moi donc de le dire, et aux dépens de ce qu'en souffrira votre cœur, écoutez l'éloge d'un père, que la pieuse quoique profane antiquité n'auroit pas moins révéré sous ce nom de père, que sous celui de héros; d'un père dont vous avez été la joie comme il a été votre gloire. Il a rempli le devoir et le nom de

père, jusqu'à n'épargner pas sa propre vie, et jusqu'à se faire un plaisir de la sacrifier pour ses enfans; et, puisqu'il faut le dire enfin, la mesure de l'amour qu'il a eu pour eux, est qu'en effet il en a été la victime.

Or, tout cela compris ensemble, est ce que j'ai appelé un cœur solide, opposé à ce cœur vain que Dieu réprouve, particulièrement dans les grands de la terre. Et j'ai dit, mes chers auditeurs, que par là Dieu avoit donné à notre prince un préservatif admirable, non-seulement contre la gloire du monde, mais contre tous les désordres qui la suivent, et qui sont si funestes pour le salut. Car, qu'est-ce qui perd les grands du monde? vous le savez: cette plénitude d'eux-mêmes, cette enflure de leur grandeur, cet abus de leur dignité, cet oubli de leur devoir, cette habitude d'indépendance, ce mépris et ce rebut des autres, cette haine de la vérité, cet amour de la flatterie, cette dureté, cette fierté, cette jalousie et cette ostentation d'autorité, cette crainte du mérite d'autrui, cette présomption du leur propre, cet entêtement de ce qui leur est dû: que sais-je? voilà ce que la gloire du monde leur attire; et dans l'usage qu'ils en font, voilà ce qui les perd et ce qui les damne. Or, grâces au Seigneur, rien de tout cela ne s'est trouvé dans notre prince, parce qu'il avoit un cœur solide, à l'épreuve de la vanité et de toute l'iniquité qui en est inséparable. Dieu lui donnant ce cœur solide, préparoit donc dès-lors en lui le fonds sur lequel devoit agir sa grâce. Il éloignoit donc déjà de lui

tous les obstacles que sa grâce auroit eu à surmonter, si elle avoit trouvé en lui un autre cœur. Cette solidité de cœur entroit donc déjà dans le dessein et dans l'ordre de sa prédestination éternelle : pourquoi? parce que dans les vues de Dieu, elle devoit être en lui le contrepoids de toute la gloire qu'il avoit à soutenir. Mais voici quelque chose de plus : car j'ai ajouté que Dieu, par une seconde faveur, lui avoit donné un cœur droit, pour servir de ressource à ses malheurs ; et c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il n'y a point d'astre qui ne souffre quelque éclipse; et le plus brillant de tous, qui est le soleil, est celui qui en souffre de plus grandes et de plus sensibles. Mais deux choses en ceci sont bien remarquables : l'une, que le soleil, quoique éclipsé, ne perd rien du fonds de ses lumières, et que malgré sa défaillance, il ne laisse pas de conserver la rectitude de son mouvement : l'autre, qu'au moment qu'il s'éclipse, c'est alors que tout l'univers est plus attentif à l'observer et à le contempler, et qu'on en étudie plus curieusement les variations et le système. Symbole admirable des états où Dieu a permis que se soit trouvé notre prince, et où je me suis engagé à vous le représenter. C'est un astre qui a eu ses éclipses. En vain entreprendrois-je de vous les cacher, puisqu'elles ont été aussi éclatantes que sa lumière même: et peut-être serois-je prévaricateur, si je n'en profitois pas pour en faire aujourd'hui le sujet de votre

instruction. J'appelle ses éclipses, le malheur qu'eut ce grand homme de se voir enveloppé dans un parti que forma l'esprit de discorde, et qui fut pour nous la source funeste de tant de calamités : et considérant ce grand homme dans sa profession de chrétien, j'entends par l'éclipse qu'il a soufferte, ce temps où, livré à lui-même, il nous a paru comme dans une espèce d'oubli de Dieu; ce refroidissement où nous l'avons vu dans la pratique des devoirs de la religion. Deux choses que je ne puis pas disconvenir avoir été les deux endroits malheureux de sa vie, l'une par rapport à son roi, et l'autre par rapport à son Dieu. Mais c'est ici, adorable et aimable Providence, où vous me paroissez toute entière, et où je découvre le secret de votre conduite. Car vous aviez donné à ce héros un cœur droit qui, dans les maux les plus extrêmes, lui a été d'une immanquable ressource : un cœur droit qu'il a conservé dans ces deux malheureux états, et qui, ayant toujours été entre vos mains, ne s'est jamais absolument ni perverti, ni démenti : un cœur droit, dont vous vous êtes avantageusement servi pour ramener ce héros à tout ce qu'il vous a plu; n'ayant permis qu'il s'écartât du droit chemin, que pour l'y faire rentrer, et plus utilement pour nous, et plus glorieusement pour lui-même. Voilà, providence de mon Dieu, l'effet de vos miséricordes, que je dois faire observer à ceux qui m'écoutent, et qui vont être pour eux autant de leçons de leurs plus importans devoirs.

Oui, pour le malheur de la France, le prince que

nous pleurons se vit mêlé dans un parti que la discorde avoit formé, et qui le détacha de nous. D'autres, plus éclairés que moi, ont appréhendé de toucher ce point de son histoire : et moi, pour l'intérêt de mon ministère, je me suis senti inspiré de m'y arrêter. Car j'ose dire que jamais point d'histoire ne fut plus propre à vous faire voir ce que peut la droiture d'un cœur dans l'extrémité des disgrâces humaines, ni plus propre à imprimer dans vos esprits la grande maxime, non-seulement de la véritable politique, mais de la pure religion, qui consiste dans l'inviolable attachement que l'on doit avoir pour les puissances établies, et pour ceux en qui réside l'autorité légitime, ou qui en sont les dépositaires. Et je ne crains pas que le zèle que vous avez pour la gloire du héros dont nous parlons, vous fasse supporter avec peine cette morale, puisque c'est de la droiture même de son cœur et de la pureté de ses sentimens que j'en vais tirer les preuves les plus convaincantes.

Il est donc vrai, chrétiens : ce prince jusqu'alors l'appui de l'Etat, par la conjoncture fatale des dissensions civiles, en devint tout d'un coup la terreur. Il est vrai qu'entraîné par le torrent, il se trouva malgré lui hors de la route que sa sagesse et sa raison lui faisoient tenir, et qu'il avoit résolu de suivre. Mais il est vrai aussi (première circonstance bien essentielle) que jamais son cœur ne se sentit si cruellement déchiré : et nous n'avons qu'à rappeler le souvenir des choses passées, pour lui rendre aujourd'hui cette justice, qu'au moins les maux que

nous souffrîmes, causés par la guerre qui s'alluma dans le royaume, ne durent point lui être imputés, puisqu'ils ne furent que les suites de la violence qu'on avoit faite à son cœur. Et en effet, on sait combien il s'efforça de détourner l'orage de cette guerre, et de quelle manière, sur le point qu'elle alloit éclater, il s'y opposa. Malgré les chagrins dont il étoit accablé, et dont il pouvoit se promettre par elle du soulagement, on sait combien il y résista. Vaincu par d'autres intérêts que les siens, auxquels il ne put être insensible, et qui l'y engagèrent enfin, on sait le désespoir qu'il en témoigna; car il étoit naturellement ennemi des conseils violens, et aux dépens de ses intérêts propres, il en avoit de l'horreur. Son cœur, dont les intentions étoient droites, n'eut donc par lui-même aucune part à nos misères; et si les mouvemens de ce cœur eussent été suivis, vous le savez, jamais l'esprit de division n'auroit prévalu; jamais notre repos n'eût été troublé, et jamais la France n'eût eu la douleur de voir le prince de Condé séparé d'elle. Ce fut la main du Seigneur qui s'appesantit sur nous; ce fut le fruit de nos iniquités; ce fut la justice de Dieu qui, pour nous punir, nous ôta ce prince, sur lequel, et avec raison, nous comptions bien plus que sur la multitude de nos légions et de nos forteresses.

Je ne dis point ceci pour vous justifier sa conduite. A Dieu ne plaise que j'excuse ce que lui-même a détesté, ni que je prétende faire ici une apologie dont il seroit encore le premier à me faire un crime. Qu'il ait été foible une fois, et qu'une

fois il ait succombé à une tentation humaine (seconde circonstance), au moins est-il vrai qu'il a eu le mérite des cœurs droits et des grandes ames, en se condamnant lui-même : et à Dieu ne plaise que je diminue rien par mon discours, d'un mérite aussi rare que celui-là. Car je soutiens que pour un héros comme lui, cette condamnation de soi-même, surtout avec les suites qu'elle a eues et dont nous l'avons vue accompagnée, a été, dans l'ordre politique, aussi bien que dans la religion, cette espèce de pénitence qu'une bouche éloquente de notre siècle assuroit fort bien n'être pas moins glorieuse que l'innocence. Tel a été le sentiment de celui qui doit en être le juge, c'est-à-dire, du plus grand des rois; et nous savons combien ce désaveu sincère d'une conduite malheureuse a eu de pouvoir sur lui, pour regagner sa confiance et son amitié.

Mais ne croyez pas qu'il n'en ait coûté à notre prince qu'un stérile et vain repentir (troisième circonstance encore plus notable). Pour donner à ce repentir plus d'efficace et plus de poids, l'un des soins de notre prince fut de le rendre utile et salutaire à tous ceux qui étoient alors compagnons de son triste sort. Eloigné de la cour et du royaume, il en faisoit des leçons au jeune prince son fils; et par des confidences paternelles de l'état douloureux où il se voyoit, il rectifioit en lui, ou, si vous aimez-mieux, il prévenoit les conséquences de son propre exemple. En père aussi tendre que sage, il lui représentoit les horreurs de ces sortes d'engagemens : il lui mettoit devant les yeux, et il lui faisoit

sentir la déplorable destinée d'un prince réduit à chercher un asile, et à dépendre de la protection d'une puissance étrangère, qui se défie toujours de lui, et dont lui-même ne peut jamais s'assurer. En un mot, il lui apprenoit à profiter de ses malheurs : et son unique consolation dans le comble de ses disgrâces, étoit de penser qu'il élevoit, dans la personne de ce fils, un autre lui-même; mais qui, instruit et formé par lui, seroit plus heureux que lui, mieux conseillé que lui, le dirai-je? plus irrépréhensible que lui dans la chose du monde où il avoit plus recherché et plus passionément souhaité de l'être. Fut-il jamais droiture de cœur comparable à celle-là? Ce n'est pas assez.

Pénétré de ces sentimens, et parce qu'il avoit le cœur droit, ce prince, quoique abandonné à sa mauvaise fortune, refusa constamment tous les avantages qui auroient pu la relever, mais qui, en la relevant, lui auroient été un obstacle à son rétablissement dans les bonnes grâces et dans l'obéissance du roi (quatrième circonstance, dont vous avez dû faire avant moi la remarque). A quelle épreuve sur ce point l'Espagne ne le mit-elle pas, et à quelles conditions ne fut-elle pas toute prête à traiter avec lui, s'il avoit voulu pour jamais s'attacher à elle? Mais avec quelle fermeté, quelle hauteur ne rejeta-t-il pas les propositions, quoique spécieuses, par où on le tenta? On lui offrit, en pleine souveraineté, des villes et des provinces considérables; et il ne répondit à ces offres, que par une généreuse indignation d'avoir été cru capable de les écouter. Le

retour à l'obéissance de son roi lui parut quelque chose de meilleur et de plus avantageux pour lui, que d'être lui-même souverain : et il préféra le droit qu'il s'étoit réservé de travailler à ce retour et de pouvoir l'espérer, à tous les titres dont son ambition auroit pu, hors de là, être flattée. Elle étoit irritée par la misère, mais son devoir le soutint. Il ne put ni souffrir, ni consentir d'acheter à ce prix une couronne; et il aima mieux s'exposer à être toujours malheureux, que de renoncer pour jamais à être fidèle. Voilà ce que j'appelle un cœur droit.

Eut-il un moment de joie, tandis que, séparé de nous, il se vit dans l'affreuse nécessité d'être, malgré lui-même, notre ennemi? Non, Messieurs; séparé de nous, il gémissoit dans le secret de son cœur des succès mêmes de ses armes; sa valeur employée contre sa patrie, lui étoit odieuse à lui-même; forcé à en faire un tel usage, il auroit voulu, ou en avoir moins, ou être hors de toute occasion de la produire. Que ne fit-il pas pour mettre fin à un état si violent? (cinquième circonstance, dont je suis sûr que vous fûtes alors touchés.) Omit-il rien de tout ce qui dépendoit de lui, pour disposer les choses à la paix? Dans les négociations des Pyrénées, où il fut question de régler ce qui regardoit sa personne, voulut-il être considéré au préjudice de la cause commune? Hésita-t-il à sacrifier tout, plutôt que d'appporter à ce grand œuvre le moindre retardement? Les intérêts de ses amis exceptés, ne pria-t-il pas qu'on oubliât les siens, et qu'on l'oubliât lui-même, si de là dépendoit la conclusion d'un

traité qui devoit pacifier l'Europe? Et pourvu qu'on lui ménageât le seul bien après lequel il soupiroit, savoir les bonnes grâces du roi, ne protesta-t-il pas qu'il seroit content? La paix entre les deux couronnes ne fut-elle pas le comble de ses vœux, parce qu'elle l'assura que ce bien lui seroit accordé? Et n'avouoit-il pas que le jour de sa vie le plus triomphant, étoit celui où, rétabli à la cour, et favorablement reçu du roi, il étoit rentré dans la possession de ce bien?

Mais avec quel zèle ne travailla-t-il pas ensuite à se l'assurer et à s'en rendre digne plus que jamais (sixième et dernière circonstance)? et quel soin n'eut-il pas, après son retour, de réparer ses malheurs par le redoublement de ses services? Ici un nouvel ordre de choses se présente à moi, et je me trouve encore accablé de mon sujet. Car ce seroit le lieu de vous faire voir notre prince suivant le roi dans ses glorieuses campagnes, qui ont été les miracles de notre siècle; et prenant part à ses conquêtes, dont un jour la postérité aura droit de douter, ou peut-être même qu'elle ne croira pas; parce qu'elles sont bien plus vraies que vraisemblables. De quel œil les regarda-t-il? Si la droiture de son cœur n'en avoit encore sur ce point réglé les mouvemens, peut-être auroit-il eu peine à n'en pas concevoir une envie secrète, lui qui jusque-là n'avoit rien trouvé dans la guerre qui pût être pour lui un sujet d'envie. Mais il fut alors convaincu qu'il y avoit quelque chose de nouveau sous le soleil; et parce qu'il avoit un cœur droit, il vit avec joie un plus

fort que lui, selon le terme de l'Ecriture, sur le théâtre du monde, obscurcissant tous les héros, et lui causant à lui-même de l'étonnement. Je vous représenterois, dis-je, le prince de Condé suivant les pas de Louis-le-Grand, qui étoient des pas de géant, et se surpassant par la nouvelle ardeur que lui inspiroit l'exemple de ce monarque. Vous le verriez, ainsi que parle Daniel, rajeuni comme l'aigle; et dans un corps usé de travaux, rallumant tout le feu de ses premières années, combattre, et comme un autre Hercule, défaire, à Seneff, l'hydre conjurée contre nous, c'est-à-dire, les trois formidables armées de l'Empereur, de l'Espagne et de la Hollande, en poursuivre les restes, et les dissiper par la levée du siége d'Oudenarde; repasser en Allemagne, et par sa présence, sauver l'Alsace, exposée en proie à l'ennemi, et désolée par la mort de monsieur de Turenne; empêcher les funestes suites de la perte de ce général; avec les débris d'une armée, et avec une poignée de gens, arrêter toutes les forces de l'Empire, les faire honteusement échouer devant Hagueneau et devant Saverne, les fatiguer, les consumer, les pousser au-delà du Rhin; partout secondé de son illustre fils, qui partageoit avec lui la gloire de ses actions, et à la valeur aussi bien qu'à l'amour duquel il eut, à Seneff, la satisfaction et la joie de se voir lui-même redevable de la vie : partout s'immolant et se sacrifiant, mais partout triomphant et remplissant la mesure de cette glorieuse réparation qu'il faisoit à la France. Changeant de scène, vous l'admireriez hors du tumulte

de

de la guerre et dans une vie plus tranquille ; achevant en ceci de se satisfaire par une conduite envers le roi, qui n'eut peut-être jamais d'exemple, mais qui en pourra éternellement servir à tous ceux qui m'écoutent.

En effet, il n'y avoit point de particulier dans le royaume, à qui le prince de Condé ne fût un modèle de l'attachement, du dévouement, de la soumission et de l'obéissance qui sont dus au roi; il n'y avoit point de courtisan qui n'apprît de lui à honorer, à révérer, à aimer le roi; il n'y avoit point d'esprit chagrin ni mécontent, qu'il ne redressât en lui inspirant la vénération et la tendresse qu'il avoit pour le roi. Ce mérite du roi si connu avoit des charmes pour lui qu'il faisoit sentir aux autres, et on ne concevoit jamais une idée plus haute des grandes qualités du roi, que quand le prince de Condé s'en expliquoit, et qu'on l'en entendoit parler. Avec quelle application n'étudioit-il pas les volontés de ce monarque pour y conformer les siennes? avec quelle ardeur n'alloit-il pas au-devant de tout ce qui pouvoit lui plaire? avec quelle joie ne voyoit-il pas sa famille unie à la personne de ce grand roi, par le lien d'un heureux mariage? avec quels saisissemens de douleur et de crainte n'appréhendoit-il pas et ne ressentoit-il pas les moindres maux dont la santé précieuse de ce grand roi étoit attaquée? avec quelle vivacité ne s'intéressoit-il pas pour sa conservation? Après avoir cent fois tremblé des affreux périls où il avoit vu ce roi conquérant poussé par son héroïque valeur, avec quelle résolution ne l'empêcha-t-il pas

de s'exposer aux dangers où la maladie de la jeune princesse, c'est-à-dire, où l'excès de sa bonté et de son amour de père alloient l'engager? avec quel courage, dis-je, et quelle vigueur notre prince, quoique lui-même languissant et déjà mourant, ne l'en retira-t-il pas? Mais ne peut-on pas dire alors, et n'eut-il pas droit de penser, qu'il rendoit par là un service à l'Etat, seul capable d'effacer le souvenir des choses passées; que par là il s'acquittoit envers la France de tout ce qu'il pouvoit lui avoir dû; et que lui conserver son roi, étoit ne lui devoir plus rien? Voilà, mes chers auditeurs, de quoi nous sommes redevables à la droiture de son cœur. Mais voyons de quelle ressource la droiture de son cœur lui a été par rapport à son Dieu; et c'est ici où votre piété va trouver de quoi se satisfaire.

Il est vrai, ce prince, ou livré à lui-même, ou, si vous voulez, emporté par l'esprit du monde, nous a paru pendant quelque temps comme dans une espèce d'oubli de Dieu. Mais quoiqu'il ait paru oublier Dieu, ô profondeur et abîme de miséricorde! il ne l'a jamais méconnu, et malgré son relâchement dans la pratique des devoirs de la religion, il n'a jamais dans le secret de son cœur abandonné la religion, il n'a jamais perdu la foi, il n'a jamais douté de nos mystères. Ainsi l'a-t-il lui-même déclaré, et nous savons que son témoignage est vrai, puisque jamais prince ne fut moins capable que lui, surtout dans un sujet pareil, de dissimuler ni de feindre. Quand il ne l'auroit pas assuré, certains traits de sa vie, quoiqu'alors moins chrétienne et plus dissipée,

nous en auroient suffisamment répondu. Ce soin qu'il avoit, après une victoire remportée, sur le champ même de bataille, les genoux en terre, d'en rendre à Dieu les premières actions de grâces : c'est ce qu'il fit à Rocroy ; ces ordres si absolus et si sévères qu'il fait garder, pour empêcher dans la licence de la guerre, la profanation des lieux saints ; cette exactitude à ne confier les bénéfices auxquels il devoit pourvoir, surtout quand ils étoient chargés de la conduite des ames, qu'à des sujets choisis et sans reproche ; chose qu'il observa toujours ; ce zèle si louable qu'il témoignoit pour la conversion du moindre de ses domestiques engagé dans l'hérésie : c'est ce que nous avons vu ; ces conseils salutaires qu'il a si souvent donnés à ses amis mourans, et à ceux qui dans les attaques étoient blessés auprès de lui, les exhortant le premier à mettre leur salut en assurance, et s'employant à leur en procurer les prompts secours ; ces marques de christianisme si édifiantes, qu'il donna lui-même à Gand dans le danger d'une maladie, et ce qui nous a enfin paru à sa mort, où, comme parle le Saint-Esprit, se fait la manifestation des sentimens de l'homme et de ses œuvres : *In fine hominis denudatio operum ipsius* (1) : tout cela, dis-je, montre bien qu'au milieu même des égaremens du monde, la religion s'étoit conservée dans son cœur. Or elle ne s'y étoit conservée, que parce qu'il avoit un cœur droit ; et par là, je prétends, mes chers auditeurs, rendre ici à la religion un des plus invincibles témoignages qui puisse lui

(1) Eccli. 11, 29.

être rendu; par là je prétends confondre le libertinage et tous les monstres d'impiété qui pourroient régner parmi vous; et je veux par là vous faire adorer la Providence, qui sait si bien, des plus grands maux, tirer sa gloire et notre bien. Ecoutez-moi, et qu'au moins ce que je vais vous dire, ne soit pas un jour le sujet de votre condamnation.

Témoignage invincible et irréprochable en faveur de la religion : pourquoi? parce que jamais homme, à peine en excepterois-je saint Augustin, n'a tant examiné la religion, ni avec un esprit si éclairé que notre prince; et ce que je vous prie en même temps de remarquer, jamais homme ne l'a étudiée avec moins de précaution que lui, ni avec plus de danger de la perdre, c'est-à-dire, avec un esprit plus curieux et plus éloigné de cette soumission aveugle que la religion demande. Or que s'ensuit-il de là? le voici, non pas comme je l'imagine, mais comme le prince lui-même l'a éprouvé par un don de grâce dont il a depuis tant de fois rendu gloire à Dieu. Il s'ensuit de là, qu'il n'a donc conservé la religion pure, que parce que, malgré sa curiosité, il l'a connue vraie; c'est-à-dire, que parce que sa curiosité, son savoir, sa pénétration n'ont pu y découvrir de foible; que parce qu'à l'exemple de saint Augustin, plus il étudioit cette religion, plus elle lui paroissoit fondée sur les principes éternels de la vérité et de la sainteté; que parce que toutes ses recherches n'aboutissoient qu'à l'en convaincre; que parce qu'au milieu même des égaremens du monde, il avoit, aussi bien que saint Augustin, une raison saine, et

que son cœur, qui étoit droit, a toujours été, sur le point de la religion, d'intelligence et d'accord avec sa raison. Car voilà ce que l'iniquité du monde n'a jamais pu corrompre dans ce grand homme, et voilà ce qui l'a sauvé. S'il avoit eu moins de lumières, semblable à ces demi-savans qui ne sont impies que parce qu'ils sont ignorans, il auroit, comme dit l'Apôtre, témérairement *condamné tout ce qu'il auroit ignoré* (1). S'il avoit eu moins de droiture, il n'auroit cru que ce qu'il auroit voulu, et à l'exemple de l'insensé, qui voudroit qu'il n'y eût point de Dieu, il auroit dit dans son cœur : *Il n'y a point de Dieu* (2). Mais parce que la droiture de son cœur répondoit parfaitement à l'abondance de ses lumières et à l'intégrité de sa raison, malgré l'impiété du monde, il a toujours dit et dans sa raison et dans son cœur : *Il y a un Dieu ;* et par un enchaînement de conséquences, contre l'évidence desquelles il a cent fois confessé que le libertinage le plus fier n'avoit rien à opposer que de foible et de pitoyable, son cœur, de concert avec sa raison, lui a toujours fait conclure : *Il y a un Dieu. Il y a une religion qui est le vrai culte de Dieu. De toutes les religions du monde, la chrétienne est uniquement et incontestablement l'ouvrage de Dieu. De toutes les sociétés chrétiennes, il n'y a que dans la catholique, où se trouve l'unité, où subsiste l'ordre, et par conséquent où réside l'esprit de Dieu.* C'est ainsi, mes chers auditeurs, que raisonnoit ce grand prince, et c'est à quoi, s'en ouvrant lui-même à ses plus

(1) Jud. Epist. — (2) Psalm. 13.

confidens amis, il protestoit qu'il s'en étoit toujours tenu.

Or, voilà ce que je prétends avoir été l'heureuse ressource, ou le remède souverain de ses froideurs et de ses relâchemens dans la pratique des devoirs chrétiens. Car d'un cœur ainsi disposé, que ne doit-on pas attendre ? D'un cœur en qui la religion n'est pas éteinte, que n'a-t-on pas lieu d'espérer? Avec ce principe de religion, de quoi ne revient-on pas? Tandis que la foi est encore vivante, faut-il s'étonner si, malgré la dissipation des voies du siècle, malgré la dureté de la pierre, malgré les épines qui l'étouffent, cette divine semence, surmontant tout cela par sa vertu, produit enfin des fruits de grâce, de salut et de sainteté ? Et n'est-ce pas le miracle de la miséricorde, que nous avons vu dans la personne de notre incomparable prince? Le dirai-je, chrétiens? Dieu m'avoit donné comme un pressentiment de ce miracle; et dans le lieu même où je vous parle aujourd'hui, dans une cérémonie toute semblable à celle pour laquelle vous êtes ici assemblés, le prince lui-même m'écoutant, j'en avois non-seulement formé le vœu, mais comme anticipé l'effet, par une prière qui parut alors tenir quelque chose de la prédiction. Soit inspiration ou transport de zèle, élevé au-dessus de moi, je m'étois promis, Seigneur, ou plutôt je m'étois assuré de vous, que vous ne laisseriez pas ce grand homme, avec un cœur aussi droit que celui que je lui connoissois, dans la voie de la perdition et de la corruption du monde. Lui-même, dont la présence m'animoit, en fut ému. Et

qui sait, ô mon Dieu ! si, vous servant dès-lors de mon foible organe, vous ne commençâtes pas dans ce moment-là à l'éclairer et à le toucher de vos divines lumières? Quoi qu'il en soit, mes vœux et mes souhaits n'ont point été vains. Il vous a plu, Seigneur, de les exaucer, et j'ai eu la consolation de voir ma parole accomplie. Ce prince, qui m'avoit écouté, a depuis écouté votre voix secrète, et parce qu'il avoit un cœur droit, il a suivi l'attrait de votre grâce. Mais je m'aperçois que j'entre dans le sanctuaire de ce cœur, et que sa droiture m'a insensiblement conduit à sa piété : dernière qualité, qui dans sa personne a couronné, comme j'ai dit, une vie glorieuse, par une sainte et précieuse mort. Encore un moment de votre attention, et je vais finir.

TROISIÈME PARTIE.

C'est à la mort, dit saint Chrysostôme, que le secret de la prédestination des hommes commence à se développer ; et c'est, si j'ose parler ainsi, dans ce dénouement de la vie, où nous voyons tous les jours le discernement que Dieu fait déjà du bon grain et de la paille, c'est-à-dire, des lâches chrétiens et de ceux en qui la foi est victorieuse du monde, par la différence des caractères et des dispositions de ceux qui meurent. Car les chrétiens lâches, dit ce saint docteur, par un effet de réprobation visible, qui est la suite déplorable de leur lâcheté, quoique chargés de crimes devant Dieu, obstinés à jouir de la vie, remettent l'importante affaire de leur conversion au temps de la mort; font

paroître des foiblesses honteuses, et, supposé le principe de la religion, affreuses et scandaleuses dans la nécessité la plus pressante de se disposer à la mort; ont pour Dieu des cœurs froids et des cœurs durs, dans la vue même prochaine de la mort: telle est la destinée fatale des mondains que Dieu rejette. Au contraire, ceux qu'il choisit pour être, comme dit saint Paul, des vases de miséricorde, s'ils sont dans le désordre du péché, préviennent la mort par une véritable pénitence; purifiés par la pénitence, regardent la mort avec tranquillité et en soutiennent le combat avec fermeté; mourant, achèvent de se sanctifier par la mort, ou plutôt sanctifient la mort même, et se la rendent précieuse devant Dieu par la ferveur de leur piété : ainsi meurent les élus de Dieu; et c'est ainsi, mes chers auditeurs, qu'est mort le grand prince à qui nous rendons aujourd'hui les devoirs funèbres.

Il est mort en sage chrétien, parce qu'il a voulu que sa mort fût précédée de sa conversion et de son retour à Dieu; il est mort en héros chrétien, parce qu'il a fait paroître en mourant toute la grandeur de son ame; il est mort en parfait chrétien, parce qu'il a consacré les derniers momens de sa vie par tout ce que la religion peut inspirer de plus saint et de plus tendre à un cœur fervent. N'ai-je donc pas eu raison de lui appliquer cet éloge de l'Ecriture : *Nequaquam ut mori solent ignavi mortuus est*; il est mort, mais non pas comme les lâches mondains, ni comme les lâches impies ont coutume de mourir. Or voilà, hommes du siècle, ce

que vous devez imiter. Ni la valeur de ce prince, ni ses qualités héroïques ne sont presque pas des exemples pour vous, tant elles ont été élevées au-dessus de vous. Mais sa conversion et sa mort sont des modèles que Dieu vous avoit réservés, et dont je défie les cœurs les plus impénitens, et les plus endurcis pécheurs, de n'avoir pas été touchés.

Il voulut en sage chrétien, par un retour à Dieu, aussi sincère qu'exemplaire, prévenir la mort. Ce fut votre ouvrage, Seigneur, et la gloire en est due encore aujourd'hui à votre grâce toute-puissante. Il auroit pu, suivant le malheureux usage des esclaves du monde, attendre jusqu'à la dernière heure, et par d'opiniâtres délais, dans l'impuissance de se résoudre, pousser jusqu'au bout le désordre d'une espérance présomptueuse : mais il avoit trop de lumières pour prendre un si mauvais parti. Persuadé qu'une conversion à la mort n'étoit d'ordinaire qu'une conversion forcée, et qu'une conversion forcée ne pouvoit jamais être une conversion chrétienne, il en médita une qui, au moins de ce côté-là, ne pût pas à lui-même lui être suspecte : et il voulut, par des épreuves solides de soi-même, se donner le loisir de se convaincre que c'étoit lui qui quittoit son péché, et non pas son péché qui le quittoit. Touché du souvenir des dangers qu'il avoit courus, et dans lesquels, prodigue de son ame aussi bien que de sa vie, il avoit mille fois risqué son salut éternel, il conçut l'importance et l'obligation de l'assurer une fois. Son ame, sauvée de tant de périls, lui parut précieuse; il ne voulut pas qu'en vain la Providence eût fait tant de

miracles pour le conserver; il crut lui devoir cet hommage, non-seulement de ne la plus tenter, mais de racheter, par ce qui lui restoit de jours et d'années, l'oubli de Dieu et de soi-même, dans lequel il avoit vécu. Le moment de salut arriva pour lui; il le connut, et dans un temps où le monde ne s'y attendoit plus, mais où le Dieu des miséricordes avoit préparé son cœur, ce prince, qui n'avoit si longtemps balancé que pour s'affermir davantage, après avoir pris toutes les mesures pour s'attirer le don du ciel, se déclara enfin par un changement qui réjouit les anges et qui édifia les hommes, qui consola les gens de bien et qui confondit les impies. Quel coup de foudre pour ceux-ci, lorsqu'ils virent éclater les véritables sentimens de ce héros, duquel ils s'étoient jusque-là, quoique injustement prévalus, pour autoriser leur conduite! Ce coup, mes chers auditeurs, les atterra et les consterna. De tout autre exemple, le libertinage en auroit appelé, ou plutôt, contre tout autre exemple, il se seroit ou élevé ou inscrit en faux. Car voilà l'iniquité de l'esprit libertin du siècle. Qu'un mondain, même de bonne foi, réforme sa vie, on raisonne sur sa conversion, on en cherche les motifs, on veut que l'intérêt soit le ressort qui ait donné le mouvement à la grâce; et quand tous les dehors sont hors de prise, on va fouiller jusque dans les intentions les plus secrètes, pour y trouver le levain caché de l'hypocrisie et de la dissimulation.

La conversion de notre prince fut à couvert de tout cela. Sa bonne foi et la sincérité de son procédé étoient si établies dans le monde, que l'impiété la

plus maligne se tut, et respecta dans sa personne l'œuvre de Dieu. En effet, jamais retour à Dieu ne fut plus humble, plus uniforme, plus constant ni mieux soutenu, plus accompagné de toutes les conditions que le monde même respecte, et qui font dans les actions des hommes ce caractère d'irrépréhensibilité dont parle saint Paul. Quelles mesures de prudence, je dis de prudence chrétienne, son humilité n'y observa-t-elle pas? Egalement ennemi de l'affectation et de l'ostentation, il évita soigneusement tout ce qui pouvoit ressentir l'une ou l'autre dans l'accomplissement d'une résolution si sainte; et l'une de ses applications fut de n'y mêler aucune singularité par où il semblât avoir voulu s'en faire honneur: s'étant proposé pour modèle le sage et l'humble saint Augustin, qui en usa de la sorte, de peur, disoit-il lui-même dans le livre de ses confessions, qu'on ne l'accusât, ou qu'on ne le soupçonnât d'avoir voulu paroître grand jusque dans sa pénitence: *Ne conversa in factum meum intuentium ora dicerent, quòd quasi appetiissem magnus videri.* Avec quelle égalité d'ame et quelle constance notre prince ne poursuivit-il pas ce que la grâce du Seigneur lui avoit si divinement inspiré? Incapable d'un vain projet, il se prescrivit dès-lors à soi-même une forme de vie chrétienne, qu'il pratiqua sans relâche, et de laquelle il ne se démentit jamais: assistant chaque jour, mais avec un respect digne de Dieu, au mystère adorable et redoutable; priant comme le centenier Corneille avec assiduité; nourrissant son ame de la lecture des Ecritures saintes, dont Dieu lui avoit donné le goût;

la purifiant par la patience, qui, selon l'Apôtre, devint l'épreuve de sa foi, aussi bien que la matière de sa pénitence; bénissant Dieu dans ses douleurs, et lui en faisant par sa soumission un sacrifice continuel : tout cela à la vue de sa maison, qu'il édifioit, et qu'il régloit par son exemple; n'ayant pas eu moins de zèle pour donner, selon l'évangile, les marques nécessaires de sa conversion, et pour en faire voir les fruits, que de modestie pour en éviter l'éclat; et jusqu'au temps que le Seigneur acheva d'y mettre le sceau de la grâce finale, ayant soutenu avec une inviolable persévérance, ce qu'il avoit si saintement et si mûrement entrepris.

Ainsi préparé du côté de Dieu, faut-il s'étonner s'il a fait paroître en mourant toute la grandeur de son ame, et s'il est mort en héros chrétien? Car on peut bien dire de lui ce qu'a dit l'Ecriture d'un saint roi, dont elle a canonisé la piété : *Spiritu magno vidit ultima* (1), qu'il a envisagé sa fin avec cet esprit de héros qui fut encore ici son caractère, et qui jamais ne fut plus grand, que quand il se trouva dans sa personne sanctifié par la religion : *Spiritu magno.* Les impies et les enfans du siècle, malgré la prétendue force d'esprit qu'ils affectent pendant la vie, laissent voir aux approches de la mort toute leur foiblesse. Ils sont désolés à la mort, parce qu'ils n'ont pas assez de force pour se résoudre à quitter la vie. Ils veulent à la mort être trompés, parce qu'ils n'ont pas le courage de s'entendre dire qu'il faut mourir. Leur en porter la parole, est pour eux une mort anticipée,

(1) Eccli. 48.

que la fausse prudence du siècle croit toujours leur devoir épargner. Un malheureux respect humain, fondé sur leur conduite passée, et encore plus sur leur disposition présente, ferme sur cela la bouche aux plus zélés de leurs amis. On écarte les ministres de l'Eglise, dont au moins la vue les avertiroit d'y penser; et la crainte d'effrayer un pécheur mourant, mais particulièrement un grand du monde, fait qu'on le livre tel qu'il est et qu'on l'abandonne à la rigueur des jugemens de Dieu : terrible, mais juste châtiment de sa lâcheté.

C'est ce que nous voyons tous les jours; mais c'est ce qu'on n'a pas vu dans le héros dont je vous propose l'exemple. Que fait-il? frappé de la maladie qui doit décider de son sort, pour en bien soutenir l'attaque, il en veut savoir le péril : il commande, mais en prince et en maître, qu'on ne lui déguise rien de l'état où il est; il oblige ceux qu'il a honorés de sa confiance, à lui rendre cet important, quoique douloureux office; il leur en lève lui-même toutes les difficultés; il reçoit la nouvelle de sa mort, comme il a cent fois reçu les ordres de son souverain, c'est-à-dire, comme un ordre du ciel, auquel il est prêt d'obéir; et le premier sentiment dont il est touché, c'est d'adorer en esprit et en vérité l'auteur de son être, en lui disant avec une soumission également chrétienne et héroïque : *Dominus est; quod bonum est in oculis suis faciat* (1); Il est le maître de ma vie; qu'il fasse de moi ce qui est agréable à ses yeux. Posséda-t-il jamais son ame avec plus de fermeté;

(1) 1. Reg. 3.

et dans un jour de bataille, eut-il jamais plus de présence et plus d'application d'esprit que ce jour-là? Quoique mourant, aucun de ses devoirs ne lui échappe. Il écrit au roi une lettre aussi tendre que respectueuse. Il profite de ce moment pour obtenir une grâce qu'il a si ardemment souhaitée, et qui va finir la disgrâce d'un prince qu'il ne peut oublier; d'un prince qu'il a reconnu si digne de ses soins; d'un prince qu'un mérite éprouvé et dont il répond, lui a rendu encore plus cher que la proximité du sang. Il pourvoit aux affaires de sa maison avec autant de liberté que de sagesse. Il pense à ses amis, et malgré eux, par les bienfaits dont il les comble, il leur donne les dernières marques de sa précieuse amitié. Vous diriez qu'en effet la mort n'est pour lui qu'un départ et un voyage auquel il se dispose; au lieu que l'impie la regarde comme une entière ruine, et comme une totale destruction : *Et quod à nobis est iter, exterminium* (1). Mais laissons là ces devoirs du monde, et attachons-nous à ce qu'il fait comme chrétien.

Le désordre, ou plutôt le scandale des mondains qui meurent, est qu'on n'ose même leur parler de ce que l'Eglise a pour eux de plus salutaire et de plus saint. Cette idée des sacremens de l'Eglise qui, dans les vues de la foi, devroit les remplir de consolation et de force, du moment qu'on la leur propose, les jette dans des abattemens d'esprit, qu'on ne sait si l'on doit imputer à une simple lâcheté, ou à une énorme dureté; et Dieu veuille qu'il n'y

(1) Sap. 3.

entre point d'infidélité. Quels détours ne faut-il pas prendre, et à la honte de la religion, quels ménagemens ne faut-il pas apporter pour les déterminer à se munir de ces divins secours, et à se pourvoir de ces remèdes souverains, qui sont les sources du salut? Ni ménagemens, ni détours ne sont nécessaires pour y déterminer notre prince. Il les désire lui-même avec ardeur; il les demande avec empressement; il n'attend pas que son esprit affoibli ne soit plus en état d'en profiter; il veut, pour en ressentir toute la vertu, être dans un parfait usage de sa raison, et posséder son ame toute entière pour s'en appliquer tout le fruit. Instruit de cette grande vérité, que les choses saintes ne sont que pour les saints, il s'y prépare, non-seulement par une confession fervente, mais par une exacte et rigoureuse discussion de toutes les obligations que sa religion lui prescrit, et auxquelles il achève de satisfaire. Œuvres de piété, de charité, de justice, il n'omet rien de tout ce que la délicatesse d'une conscience aussi éclairée que la sienne peut lui suggérer; et ce que l'on a admiré, ou même vanté dans les consciences les plus timorées, est ce qu'il accomplit avec toute l'humilité du serviteur inutile, mais pourtant fidèle. Si quelque chose, malgré ses soins, se trouve avoir manqué à ce qu'il ordonne, et à quoi il soit obligé, il y supplée par la plus sûre et la plus efficace de toutes les voies. Il sait l'amitié qu'a son fils pour lui, il connoît son cœur, et il ne croit pas pouvoir donner à Dieu une caution plus infaillible de ce qui lui resteroit à acquitter, que

l'amitié de ce fils sur laquelle il se repose. Se trompoit-il, et fondé sur cette amitié, n'avoit-il pas droit de s'assurer de tout? Mais achevons.

Après avoir reçu son Dieu, plein de zèle et animé de cette ferveur qui est comme l'effet sensible du sacrement dans ceux qui le reçoivent bien disposés, il répand son ame en présence des siens. Prince et princesse qui m'écoutez, oserai-je vous remettre devant les yeux ce triste spectacle que votre douleur eut tant de peine à soutenir? Mais suspendez pour un moment votre douleur, et dites-moi: avez-vous jamais ouï parler avec plus de dignité, avec plus de grâce, avec plus d'énergie et plus de force, de vos plus essentiels devoirs, que vous en parla ce héros mourant? Non, je ne craindrai pas de vous rappeler ses dernières paroles. Je sais que vous ne pouvez les oublier, et que vous en fûtes trop vivement pénétrés pour en perdre jamais le souvenir. Quand vous n'auriez pas eu jusqu'alors les sentimens de religion que Dieu vous a donnés, ce prince, l'organe de Dieu, vous les auroit inspirés dans le moment qu'il se sépara de vous: et le dernier effort qu'il fit, lorsque bénissant sa famille dans vos personnes, il vous dit, *que la veritable grandeur consistoit à servir le Maître des maîtres, et à mettre en lui sa confiance; et que vous ne seriez jamais ni grands hommes, ni grands princes, qu'autant que vous seriez chrétiens et attachés solidement à Dieu.* Ces paroles, dis-je, que vous recueillîtes avec autant de respect que de piété, auroient bien fait sur vous plus d'impression, que les prédications

tions les plus touchantes n'en feront jamais pour vous le persuader. C'est avec ces paroles qu'il vous quitta, ou, pour mieux dire, qu'il s'arracha de vous.

Pour mourir en parfait chrétien, il voulut mourir par avance à ce qu'il avoit le plus tendrement aimé. C'est à vous seul, mon Dieu, qu'il voulut consacrer les derniers momens de sa vie. Pour se détacher de la chair et du sang, il vous en fit, Seigneur, un sacrifice, digne de vous qui l'acceptâtes, et de lui qui vous le présenta. Et pour exécuter l'arrêt de cette douloureuse séparation, à laquelle vous le prépariez, il vous immola toute la tendresse de son cœur, en faisant retirer le prince son fils et la princesse sa belle-fille, dont la présence étoit encore pour lui quelque chose de si doux, et dont, pour tout autre que pour vous, il n'auroit pas voulu, ô mon Dieu! perdre un seul moment. Et c'est alors qu'uniquement occupé de vous, et déjà mort à tout le reste, il entra en esprit dans votre sanctuaire, pour n'avoir plus d'autres pensées que celles de votre justice et de votre miséricorde : *Introibo in potentias Domini, memorabor justitiæ tuæ solius* (1). C'est alors, mes chers auditeurs, que renonçant à tout le faste de la gloire mondaine, et se souvenant seulement qu'il étoit pécheur, il donna ces marques publiques d'un cœur contrit et humilié, que Dieu ne méprisa jamais dans le plus vil coupable, mais que je ne sais s'il n'admire point, aussi bien que la foi du centenier, dans un héros pénitent. C'est alors qu'empruntant la voix, et employant le ministère

(1) Ps. 70.

de celui qui l'assistoit, il déclara le désespoir où il étoit, d'avoir, par ses discours et par ses exemples, mal édifié son prochain, et en particulier ses domestiques et ses amis. C'est alors qu'ajoutant au mérite de la patience, le désir de la souffrance et le zèle de la pénitence, réduit à une langueur extrême, il s'affligea de ne pas souffrir assez, et souhaita, pour l'expiation de ses fautes, d'endurer les douleurs les plus aiguës. C'est alors que, rempli de foi, il répondit à toutes les prières de l'Eglise, se les faisant répéter, parce qu'il y trouvoit, disoit-il, les motifs les plus solides de son espérance, et achevant d'une voix mourante, mais qui étoit encore le souffle de cette vie divine de la grâce dont Dieu l'animoit, les psaumes qu'on lui commençoit. C'est alors qu'embrassant la croix de son Dieu, et s'unissant à elle par de saints baisers, il pria celui qui alloit être son juge, de n'oublier pas qu'il étoit son Sauveur, lui disant ces paroles affectueuses qui justifièrent le publicain : *Deus, propitius esto mihi peccatori.* C'est alors que se livrant aux ferveurs de la charité la plus consommée, il ne fut plus touché que du seul regret d'avoir trop tard aimé son Dieu, et de la seule crainte de ne pouvoir pas l'aimer jusqu'à la fin. *Je crains*, dit-il, *que mon esprit ne s'affoiblisse, et que par là je ne sois privé de la consolation que j'aurois eue de mourir occupé de lui, et m'unissant à lui.*

Mais il ne m'appartenoit pas, chrétiens, de vous faire goûter ni sentir l'onction d'une mort si précieuse. Ce don étoit réservé à une bouche plus sa-

crée et plus éloquente que la mienne. L'illustre et savant prélat qui vous a parlé avant moi, a déjà épuisé cette matière ; et après ce que vous avez ouï, c'est à moi de me taire ici, en me réduisant à cette seule parole de mon texte : *Nequaquam, ut mori solent ignavi, mortuus est.* Il est mort, mais non pas comme les mondains, à la mort desquels il ne paroît qu'impénitence, que dureté, qu'insensibilité pour Dieu, et que lâcheté. Voilà, Monseigneur, ce qui devoit mettre le comble à l'éloge de notre incomparable prince, et ce qui devoit couronner sa glorieuse vie. Sans cela, tout ce qu'il a fait, et tout ce que j'ai dit de lui, seroit devant Dieu, non-seulement vanité des vanités, mais sujet de réprobation. C'est par là que devoit finir son éloge, et c'est par là qu'il a mérité d'être ce héros de la terre choisi de Dieu, et prédestiné pour le ciel. Dieu, Monseigneur, vous a donné dans sa personne l'idée de la véritable gloire. Mais en vain et pour lui et pour vous seroit-il aujourd'hui l'idée de la véritable gloire selon le monde, si vous ne trouviez en lui l'idée de la véritable piété. Vous avez hérité de ses grandeurs, de ses lumières, des rares talens de son esprit, et, malgré le silence que votre modestie m'impose, de ses qualités héroïques ; mais tout cela, séparé de sa piété, à quoi vous conduiroit-il ? comme au contraire tout cela sanctifié par sa piété, à quoi ne vous élèvera-t-il pas ? Il y a peu d'années, que lui-même entendoit ici l'éloge du prince son père, et vous entendez aujourd'hui le sien. Ainsi se termine la gloire des hommes ; mais celle que vous

aurez d'imiter sa foi et sa religion, ne se terminera jamais. Les miséricordes et les grâces singulières dont Dieu l'a prévenu, voilà ce qui fait le sujet de votre confiance, voilà ce qui fait la consolation de la princesse votre digne épouse, dont ce grand homme a tant honoré la vertu, et dont je puis dire que la vertu est l'un des plus puissans motifs qui ont servi à la sanctification de ce grand homme. Car jusqu'à quel point n'en a-t-il pas été touché, et qu'y avoit-il de plus propre à lui faire goûter Dieu et à lui faire aimer la religion, que la conduite édifiante, que la vie irrépréhensible, que la dévotion exemplaire de cette princesse selon cœur, dont la douceur le charmoit, en même temps que son attachement à tous ses devoirs le persuadoit ? Une vie héroïque, chrétiennement et saintement terminée, voilà ce que le jeune prince votre fils aura sans cesse devant les yeux, ce qu'il se souviendra d'avoir vu, et ce qui lui inspire déjà ces nobles et ces généreux sentimens que nous admirons en lui. Formé et cultivé par ce héros, en pouvoit-il avoir d'autres ? Voilà le modèle que tous les princes de votre maison auront éternellement à se proposer, pour être eux-mêmes des princes parfaits et des princes prédestinés.

Mais après leur avoir représenté un modèle si propre à les toucher, et capable de les convaincre, c'est à nous, Monseigneur, de rendre aujourd'hui à ce héros les devoirs de la plus juste et de la plus solennelle reconnoissance dont nous ne nous acquitterons jamais. Je parle ici au nom de toute une

compagnie qu'il a honorée de sa protection, de sa bienveillance, oserai-je le dire? de sa confiance, de son estime et de son amitié. Vous le savez, mes Pères, et je suis sûr qu'au moment que je dis ceci, vos cœurs, aussi vivement émus que le mien, répondent par un témoignage unanime à tout ce que je pense et à tout ce que je sens. Vous savez ce que nous devons à ce grand prince, et ce que nous avons perdu en le perdant; il étoit notre appui, notre conseil, notre consolation. Nous avions recours à lui comme à notre père; nos intérêts le touchoient, nos disgrâces l'affligeoient; il prenoit part aux succès de nos ministères; sa bonté pour nous nous servoit dans le monde de défense, et nous valoit mieux que que toutes les apologies. Quelle marque ne nous a-t-il pas donnée de cette bonté? après nous avoir confié, pendant sa vie, ce qu'il avoit au monde de plus cher, il a voulu mourir entre nos mains; et mourant, il nous a laissé une partie de lui-même, qui est son cœur. Ce cœur plus grand que l'univers; ce cœur que toute la France auroit aujourd'hui droit de nous envier; ce cœur si solide, si droit, si digne de Dieu, il a voulu que nous le possédassions, et que nous en fussions les dépositaires. Nous le serons, grand prince, et jamais dernière volonté n'aura été ni plus respectueusement, ni plus fidèlement exécutée: autant de cœurs que nous avons, ce sont comme autant de mausolées vivans où nous placerons le vôtre. Ce bronze et ce marbre ne sont destinés que pour en conserver les cendres; mais il vivra éternellement en nous: tant que cette compa-

gnie subsistera, il y sera en vénération. Jusqu'aux extrémités de la terre, on prendra part à l'engagement où nous sommes d'honorer ce cœur. Dans l'ancien monde et dans le nouveau, il y aura des cœurs pénétrés des obligations immortelles que nous avons au prince de Condé. Aidez-nous, ministre de Jésus-Christ (1), à remplir, dans toute son étendue, un si saint devoir. Pontife du Dieu vivant, prélat que ce héros a distingué entre ses plus chers et ses plus confidens amis, aidez-nous à lui rendre, devant Dieu, le tribut solide de notre véritable gratitude, et par le sacrifice de l'agneau sans tache que vous allez immoler, achevez de purifier ce cœur que toute la gloire du monde n'a pu remplir, parce qu'il étoit né pour cette gloire éternelle et incorruptible que Dieu prépare à ses élus.

(1) M. l'évêque d'Autun.

ÉLOGE

DE M. LE PREMIER PRÉSIDENT

DE LAMOIGNON.

Quelques jours après la mort de M. le premier président DE LAMOIGNON, le Père Bourdaloue prêcha le sermon de l'Aumône dans une assemblée de charité; et après avoir expliqué ces paroles qu'il avoit prises pour texte : *Qui pensez-vous qu'est le serviteur prudent et fidèle que son maître a établi sur toute sa maison, afin qu'il pouvoie à leurs besoins, et qu'il leur distribue dans le temps la nourriture nécessaire?* Il ajouta à la fin de l'exorde :

JE pourrois, chrétiens, si la douleur toute récente me le permettoit, rappeler ici à vos esprits une idée sensible de ce serviteur prudent et fidèle dont l'évangile nous parle aujourd'hui. Dieu nous en avoit mis devant les yeux un rare exemple, bien plus capable que mes paroles de vous édifier, si nous avions mérité de le posséder plus long-temps. Ce grand et illustre magistrat, qu'une mort aussi prompte que douloureuse vient de nous ravir; cet homme, l'honneur de son siècle, l'ornement de sa condition, l'appui et le soutien de la justice, le modèle vivant de la probité, l'amour de tous les gens de bien; cet homme parfaitement chrétien, et encore plus recommandable par sa religion que par toutes les éminentes qualités dont la nature l'avoit enrichi; cet

homme qui sut si bien accorder la grâce de sa modestie avec l'élévation de sa dignité, la douceur de son esprit avec la fermeté de son ministère, les vertus qui le faisoient aimer, avec celles qui, malgré lui-même, le faisoient révérer et admirer; cet homme enfin dont le nom ne mourra jamais, et qui vient de s'ensevelir dans la bénédiction des peuples, c'est celui que je pourrois vous proposer comme la parfaite image du serviteur fidèle de l'évangile, puisqu'il n'y a personne de vous qui ne lui rende ce témoignage, qu'il a été par profession, par inclination, par choix de Dieu et par élection, le père des pauvres; puisque l'un des caractères par où il s'est distingué, est d'avoir chéri les pauvres comme ses enfans et comme sa propre famille; puisque ni l'éclat, ni la foule de ses importantes occupations, ne lui ont jamais ôté un moment de cette application infatigable qu'il a eue pour le bien des pauvres; puisqu'il n'y a point de maison ni d'établissement des pauvres qui n'ait été l'objet de son zèle, et qui n'en ait ressenti les effets; puisque les pauvres eux-mêmes, par leurs gémissemens et par leurs larmes, protestent avoir perdu en lui un protecteur, qu'à peine espèrent-ils recouvrer jamais. Je pourrois, dis-je, pour l'exécution même de mon dessein, vous retracer l'idée de cet homme incomparable, et l'éloge que je ferois de sa personne, ne seroit qu'une reconnoissance publique que vous confesseriez lui être due. Mais mon regret particulier, (car combien en particulier me doit être, non-seulement vénérable, mais précieuse et chère sa mémoire?) ma douleur

très-vive et très-sincère m'empêche de vous en dire davantage et de m'expliquer autrement que par mon silence. Suspendons pour quelques momens les réflexions que nous aurions à faire sur une perte que nous ne pouvons assez pleurer : et pour bien comprendre ce que c'est dans la maison de Dieu qu'un serviteur fidèle, adressons-nous à la Vierge qui prit la qualité de servante du Seigneur, au temps même qu'elle en fut déclarée la mère. *Ave, Maria.*

SERMON

POUR LA FÊTE

DE SAINT BENOIT (1).

Non est similis illi in legislatoribus.

Entre les législateurs, il n'y en a point de semblable à lui. Au livre de Job, chap. 26.

C'EST de Dieu même que ces paroles doivent s'entendre dans le sens de l'Ecriture; et le saint homme Job en parloit ainsi, parce que Dieu est en effet le premier et l'incomparable entre les législateurs. Je sais que Dieu a ce degré d'excellence, en quelque qualité que nous le considérions : mais il faut avouer qu'en qualité de législateur, il a un caractère de perfection qui le rend encore plus inimitable, et qui le distingue plus particulièrement des autres. Car, selon la remarque de saint Grégoire de Nazianze, il est tellement législateur, qu'il est en même temps la loi : c'est-à-dire, que la loi de Dieu n'est rien autre chose que Dieu même; et que Dieu qui donne la loi à tous les êtres créés, est lui-même la première et essentielle loi de toutes les créatures. Caractère propre de la divinité. Caractère fondé sur la nature et la prééminence de l'être de Dieu. Caractère incommuni-

(1) On a cru ne devoir par omettre ici l'essai d'un panégyrique de saint Benoît, que le Père Bourdaloue avoit tracé pour une célèbre communauté de religieuses bénédictines, et qui se trouvoit placé à la fin du second volume des *Pensées*.

cable à tout autre que lui : et voilàpar où lui convient dans toute son étendue ce bel et magnifique éloge, *qu'entre les législateurs il n'y en a pas un qui l'égale.*

Permettez-moi néanmoins, Medames, d'appliquer en quelque manière ce même éloge au grand saint Benoît, dont vous célébrez ajourd'hui la fête. Ce fut un législateur envoyé de Dieu, et suscité dans l'Eglise pour y établir des lois de sainteté et de perfection. Tel est le portrait que l'Eglise nous en a fait elle-même, et c'est sous cette image qu'elle nous l'a représenté en le mettant au rang des saints. Un homme, dit-elle, qui fut le restaurateur de la discipline monastique, presque entièment ruinée dans l'Occident. Et par où la rétablit-il? par l'institution de sa règle; de cette règle qui a sanctifié des millions d'ames, et opéré des effets de grâce que nous ne pouvons assez admirer.

Or, pour expliquer mon desseinentre les qualités nécessaires à un législateur, il y en a trois principales, la sagesse, l'autorité, et le succès : la sagesse pour disposer la loi, l'autorité pour la faire observer, et le succès pour la répandre et lui soumettre un grand nombre de sectateurs. Le législateur doit avoir des lumières et de la prudence parce qu'il doit ordonner; il doit avoir de l'autorité et de la force, parce qu'il doit obliger; et il doit avoir du bonheur dans ses entreprises, parce qu'il doit engager les hommes à recevoir sa loi et à l'ager. C'est sur ce plan, Mesdames, que j'ai formé panégyrique de votre glorieux patriarche. De tous les instituteurs

que la Providence a choisis pour l'établissement des ordres religieux, nul ne fit paroître plus de sagesse dans les mesures qu'il prit pour bien disposer sa règle, et pour attirer sur lui l'esprit de Dieu, premier point. Nul ne témoigna plus de zèle, et n'eut plus d'autorité pour maintenir sa règle et pour la faire pratiquer, second point. Enfin, Dieu ne donne à nul autre plus de succès pour la propagation de sa règle et pour la perpétuer, troisième point. Dans ces trois points, qui partageront ce discours, vous trouverez de quoi vous instruire et de quoi vous édifier, si vous voulez m'honorer de votre attention.

PREMIER POINT.

Les mesures de sagesse que prit saint Benoît pour bien disposer sa règle et pour attirer sur lui l'esprit de Dieu. Je ne puis mieux sur cela le comparer qu'avec le législateur du peuple juif. Que fit Moïse pour se préparer à recevoir la loi de Dieu et à la publier? Il fit trois choses.. Il se sépara de tout commerce, et se retira sur la montagne de Sinaï, où il demeura quarante jours dans une profonde solitude, éloigné du bruit et des conversation des hommes. 2. Il y observa un jeûne très-exact et très-rigoureux, mortifiant sa chair pour épurer son esprit et pour le rendre plus capable des communications divines. 3. Il y entra dans un entretien familier et continuel avec Dieu, qui se manifesta à lui, qui lui parla au cœur, qui lui découvrit les mystères les plus intimes de sa loi, et tout ce qui appartenoit au gouvernement du peuple dont la conduite lui étoit confiée. Ainsi Dieu

appelle saint Benoît. Il le destine à former dans l'Eglise un grand ordre, et à lui tracer une règle propre. Fidèle à sa vocation, que fait ce sage fondateur? Il ne compte point sur lui-même; il ne se laisse point préoccuper des vaines idées d'une philosophie présomptueuse; il comprend que la véritable sagesse de l'homme, surtout en ce qui regarde les œuvres de Dieu, est de se défier de toute la sagesse humaine, et d'aller d'abord à la source de cette sagesse éternelle, que le Père des lumières ne refuse point à ceux qui la demandent, et qui se mettent en état de l'obtenir: comment en état, et par où? par la retraite, par le jeûne, par la prière.

De là donc il quitte le monde, il sort de la maison paternelle, il renonce à tout, et dès la première fleur de l'âge, il se confine dans un désert où il n'a que Dieu qui l'instruise. Ce n'est pas assez: rempli d'une sainte haine de lui-même, il déclare la guerre à tous ses sens. Il jeûne, non point quarante jours, comme Moïse, mais trois ans entiers. Il se porte à des excès de pénitence qui semblent surpasser toutes les forces de la nature, et où il a besoin de toutes celles de la grâce pour le soutenir. Et si vous me demandez pourquoi le jeûne de saint Benoît est plus austère et plus long que celui de Moïse, je vous réponds avec le vénérable Bède, l'un de ses plus illustres panégyristes, que c'est parce qu'il méditoit une loi bien plus parfaite que la loi de Moïse, je veux dire une règle qui, dans le plus sublime degré, devoit contenir toute la perfection de la loi évangélique. Enfin, seul avec Dieu, il ne s'occupe que de Dieu,

que de la présence de Dieu, que des grandeurs et des infinis attributs de Dieu. Il prie, et dans sa prière il parle à Dieu, il consulte Dieu, il apprend de Dieu ce qu'il sera bientôt obligé d'enseigner lui-même : quelle forme de vie il doit prescrire à ses disciples; quelles hautes maximes et quel genre de sainteté il doit leur inspirer; à quelle police spirituelle et extérieure il les doit soumettre, et quel ordre de discipline il doit établir parmi eux. Reprenons encore, s'il vous plaît, et donnons à ceci un nouvel éclaircissement.

1. Il quitte le monde. De quitter le monde, ce ne dut pas être pour saint Benoît un léger effort, ni une médiocre vertu. Il étoit grand selon le monde; et en renonçant au monde, il renonçoit à de riches prétentions. Mais cette séparation du monde étoit nécessaire pour l'accomplissement des desseins de Dieu sur lui. Qu'eût-il appris dans le monde? les maximes du monde, les coutumes, les règles, les lois du monde. Quelle prudence y eût-il acquise? une prudence mondaine, cette prudence réprouvée de Dieu. Il n'y avoit que le désert où il pût être éclairé d'une sagesse supérieure et toute céleste. C'étoit là que Dieu devoit lui déclarer ses volontés, et lui faire connoître ses voies. C'étoit là même que, dégagé de toutes les vues humaines et de tous les objets capables de le distraire, il devoit être plus attentif à la voix de Dieu et qu'il pouvoit mieux l'entendre.

2. Il jeûne, et ce jeûne s'étend à toutes les œuvres de la plus sévère pénitence. C'est un autre Elie : malgré la délicatesse de son corps, il se couvre du vête-

ment le plus grossier. C'est un autre Jean-Baptiste : on peut dire de lui comme du saint précurseur, *qu'il ne mange ni ne boit* (1). Sa demeure, c'est un antre ténébreux et plein d'horreur. On diroit plutôt que c'est un sépulcre, que la demeure d'un homme vivant. Le lit où il repose, c'est la pierre dure. Et s'accorde-t-il même quelque repos, ou du moins ne regrette-t-il pas le peu de repos qu'il est forcé d'accorder à ses sens, et à quoi la nature malgré lui l'assujettit? Quelle vie! quelle mortification! quelle abnégation de soi-même! et pourquoi? afin que tous les appétits sensuels étant réprimés et comme éteints, nul sentiment naturel, nulle inclination, nulle passion ne pût troubler les opérations de l'ame, ni l'empêcher d'apercevoir les rayons de ce soleil de justice d'où lui devoient venir les plus pures et les plus sublimes connoissances. Sans cela, dit saint Basile, sans le jeûne et tout ce qui l'accompagne, Moïse n'eût osé approcher de cette nuée lumineuse où le Seigneur lui apparut. Aussi est-ce le jeûne, poursuit le même Père, qui élève l'esprit, qui suggère les bons conseils, qui donne la sagesse aux législateurs.

3. Il prie. N'entreprenons point de le suivre jusque dans le sein de la divinité, où, par le secours de l'oraison, il va s'abîmer et se perdre. Que dis-je, se perdre? Jamais le disciple bien-aimé, saint Jean, ne pénétra plus avant dans les secrets de la sagesse divine, qu'après s'être paisiblement endormi sur la poitrine de Jésus-Christ; et qui peut dire tout ce que l'esprit de vérité dictoit intérieurement à notre saint solitaire,

(1) *Neque manducans, neque bibens.* Matth. 11.

dans le doux et mystérieux sommeil d'une profonde contemplation? C'étoit là son école, et il ne lui falloit point d'autre maître que vous, Seigneur; il n'en vouloit point d'autre. Sages du siècle, faux savans, taisez-vous; ou si, pour flatter votre orgueil, vous faites, en de longs et vains discours, le pompeux étalage de cette science profane dont vous êtes adorateurs, parlez tant qu'il vous plaira: ce n'est point à vous que Benoît aura recours; ce ne sont point vos leçons qu'il prendra. Aux pieds d'un crucifix où il se tient prosterné, à la vue du ciel où il tend incessamment et affectueusement les bras, dans une union étroite avec le Dieu qu'il adore et à qui il ouvre son cœur, il en apprendra plus mille fois qu'au milieu de tous les philosophes et dans les plus fameuses académies.

Voilà, Mesdames, quels furent les principes qui donnèrent naissance à votre règle; à cette règle marquée, selon l'expression de saint Grégoire, d'un caractère singulier de sagesse et de discrétion; à cette règle, ni trop courte, ni trop étendue, ni trop vague, ni trop détaillée, ni trop rigide, ni trop indulgente; à cette règle qui, par le plus juste tempérament, mortifie tellement la nature qu'elle ne l'accable point, et la ménage aussi de telle sorte qu'elle ne la flatte point; qui s'accommode à tous les âges et à toutes les dispositions, aux foibles et aux forts, aux sains et aux malades, aux jeunes et aux vieux, à l'un et à l'autre sexe; à cette règle que les conciles ont approuvée et confirmée, que les instituteurs des siècles suivans ont étudiée comme un excellent modèle, et dont

dont ils ont profité pour le gouvernement des saintes sociétés qu'ils avoient à conduire. Voilà, dis-je, Mesdames, comment elle fut originairement conçue; et voulez-vous en prendre vous-mêmes l'esprit? la voulez-vous former et maintenir dans vous? ce ne peut être, avec la grâce d'en haut, que par les mêmes moyens, je veux dire que par la fuite du monde, que par la sévérité de la pénitence, que par l'exercice de l'oraison.

Fuite du monde. Car l'esprit de votre règle est un esprit de retraite; et il en est de cet esprit comme de ces essences précieuses, qui ne peuvent se conserver et qui s'évaporent dès qu'on les produit au jour. Vous savez ce que disoit cet homme si intérieur et si versé dans la vie spirituelle et religieuse : *Toutes les fois que je me suis mêlé dans les conversations des hommes, j'en suis sorti moins homme, et plus imparfait que je n'y étois entré* (1). Ah! Mesdames, la belle parole, et qu'elle contient un grand sens! Si pour converser avec les hommes on en devient moins homme, à plus forte raison en devient-on moins chrétien, moins religieux, moins régulier, moins fervent, et dans votre état, moins rempli de l'esprit de saint Benoît. J'en parle avec d'autant plus d'assurance et plus de consolation, que c'est en présence d'une communauté où cet esprit de solitude n'a pas reçu jusques à présent l'atteinte la plus légère de la part du monde.

Austérité de la pénitence. Il y a dans nous deux lois toutes contraires: la loi de l'esprit, et la loi du

(1) *Quoties inter homines fui, minor homo redii.* Imit. Christ.

péché, qui est celle des sens. Afin donc que l'esprit prévale, afin que, dégagé de tout obstacle, il puisse agir dans une pleine liberté, il faut que les sens soient soumis, et ils ne le peuvent être que par la mortification et la pénitence. C'est à quoi, Mesdames, il n'est pas besoin que je vous exhorte. S'il y avoit quelque chose à corriger sur cela parmi vous, ce seroit plutôt un saint excès dans le retranchement des commodités et des aises de la vie. Excès, il est vrai, qui doit être réduit à de justes bornes : mais du reste, excès plus louable que toute la prudence de la chair et ses faux ménagemens; excès où porte cette sainte folie de la croix, dont le grand Apôtre se glorifioit; excès, dit saint Bernard, qui, par l'affoiblissement volontaire du corps, élève l'esprit à la véritable sagesse, et fait la sanctification de l'ame.

Exercice de l'oraison. En est-il un plus propre de la retraite, et par conséquent, plus conforme à la règle que vous avez embrassée ? Moins vous traitez avec le monde, plus devez-vous traiter avec Dieu : car ce n'est que pour traiter plus librement, plus assidument, plus familièrement avec Dieu, que vous vous êtes retirées du monde. Dans la voie où vous marchez, toute droite qu'elle est, il peut y avoir pour vous des écueils à éviter, des égaremens à craindre, des chutes, des décadences, des relâchemens à prévenir. De prétendre trouver dans vous-mêmes les règles de votre conduite, les vues, les secours nécessaires, ce seroit une présomption et une illusion.... Il faut donc aller plus haut; il faut vous dégager de vous-mêmes, il faut chercher ail-

leurs que dans vous-mêmes, et cela par une fréquente prière. La prière vous approchera de Dieu, et plus vous approcherez de Dieu, plus vous participerez à ce don de sagesse qu'eut en partage votre bienheureux père, et qui fut particulièrement en lui le fruit de l'oraison.

DEUXIÈME POINT.

Autorité de saint Benoît pour accréditer et faire observer sa règle. Il sort de sa grotte ; il descend de la montagne comme Moïse, portant les tables de la loi, c'est-à-dire, sa règle qu'il a concertée avec Dieu, et qu'il vient publier au monde. Plein de zèle, il parle, il sollicite, il presse : mais, aussi bien que Moïse, il ne trouve d'abord que des sujets rebelles et indociles, que des cœurs durs et intraitables, que des esprits farouches et grossiers, que des hommes légers qui l'écoutent, qui se rangent sous sa discipline, qui le reconnoissent pour leur maître ; mais qui bientôt, ennemis du joug, se soulèvent, se tournent contre leur législateur, et osent même attenter sur sa personne.

Que fera-t-il ? Dieu l'appelle ailleurs, et il y va. Le Mont-Cassin étoit le lieu marqué par la Providence, où la règle de saint Benoît devoit paroître dans le plus grand éclat. Changement admirable de la droite du Très-Haut. Que vos conseils, ô mon Dieu, sont incompréhensibles! Qu'ils sont profonds et adorables ! Qu'étoit-ce que cette fameuse montagne ? le siége de l'impiété, où les peuples prosternés devant l'idole d'Apollon lui présentoient de

l'encens et l'adoroient. Mais c'est là même que le nouveau législateur établit la règle qu'il apporte. L'idole est renversée, brisée, foulée aux pieds. La nouvelle règle est reçue, pratiquée, autorisée. Comment saint Benoît l'autorise-t-il? 1. par ses exemples, 2. par ses miracles.

1. Par ses exemples. Ce qu'il fait pratiquer à ses disciples, il commence par le pratiquer lui-même. Voulez-vous, disoit saint Grégoire pape, un abrégé de la règle de saint Benoît, considérez sa vie; et voulez-vous, ajoutoit le même souverain pontife, un précis de la vie de saint Benoît, considérez sa règle. L'une est une parfaite expression de l'autre. Car ce grand saint, cet homme de Dieu, ne vivoit point autrement qu'il enseignoit, ni n'enseignoit point autrement qu'il vivoit. Voilà où consistoit tout le secret de son gouvernement. Il faisoit, et il ordonnoit. D'ordonner et de ne pas faire, il eût cru être prévaricateur; de faire et de ne point ordonner selon qu'il le falloit, il eût manqué au devoir de législateur. Il disoit à ses disciples : Soyez humbles, soyez petits à vos yeux; mais en même temps il cherchoit en tout à s'humilier lui-même, et donnoit tous les témoignages d'un parfait mépris de lui-même. Il leur disoit : Cédez sans peine, et ne contestez avec personne ; mais en même temps il abandonnoit lui-même un monastère déjà bâti et pourvu de tout, afin de céder à la violence d'un prêtre qui le traversoit, quoiqu'il lui fût aisé d'en avoir justice et de le réduire à la raison par les voies ordinaires et les plus légitimes. Il leur disoit : Aimez le pro-

chain, aimez jusqu'à vos ennemis les plus déclarés; mais en même temps lorsqu'il apprit lui-même la fin malheureuse de cet ecclésiastique qui s'étoit porté contre lui a de si étranges extrémités, il en fut pénétré de douleur et il le pleura, comme s'il eût perdu l'ami le plus cher et le plus fidèle. Mes frères, leur disoit-il, exercez la charité envers les pauvres, et faites-vous pauvres pour eux; mais en même temps il se retranchoit lui-même jusqu'au nécessaire; il faisoit distribuer à des troupes de mendians toutes les provisions de sa maison, et ne se réservoit d'autre ressource que la Providence. Ainsi du reste. Il n'est donc point étonnant que ses paroles fussent si efficaces, puisqu'elles étoient si bien soutenues par ses œuvres. C'étoit assez de le voir agir : ses exemples faisoient évanouir tous les prétextes, aplanissoient toutes les difficultés, confondoient la paresse des uns, excitoient la ferveur des autres, affermissoient la règle et la maintenoient dans toute sa vigueur.

2. Par ses miracles. Ils furent éclatans et fréquens. Or qu'étoit-ce que tant de prodiges divinement opérés par le ministère de saint Benoît? C'étoient comme autant de témoignages que Dieu rendoit à sa règle, comme autant de sceaux dont Dieu la scelloit et la confirmoit, comme autant de voix par où Dieu disoit aux disciples du saint abbé : Voilà mon serviteur que j'ai choisi, voilà le législateur et le maître que je vous ai donné; écoutez-le et obéissez-lui : il est revêtu de mon pouvoir; et si vous en

doutez, les merveilles que j'opère par lui doivent vous en convaincre.

Aussi, Mesdames, prenez garde, s'il vous plaît, à une remarque bien particulière et bien importante touchant les miracles de votre glorieux fondateur. Elle est de l'abbé Godefroy, l'une des grandes lumières de l'ordre de saint Benoît. Car de même que Moïse ne fit jamais de miracle que pour autoriser la loi de Dieu; de même qu'à la naissance de l'Eglise, les apôtres ne firent des miracles que pour établir la foi qu'ils annonçoient; de même saint Benoît n'en fit-il aucun, ou presque aucun, que pour donner du poids à sa règle et pour l'appuyer. Il fait marcher un de ses disciples sur les eaux, il fait sortir du sein de la terre une fontaine, il multiplie les pains, il chasse les démons et délivre les possédés, il ressuscite un mort, il connoît les secrets des cœurs et les révèle, il prévoit l'avenir et le prédit: tout cela et bien des faits que je passe, tout cela, dis-je, pourquoi? afin de faire valoir et de relever tantôt la règle de l'obéissance, tantôt celle de l'humilité, ou celle de la charité, ou celle de la tempérance et de la sobriété, ou celle de la confiance en Dieu, ou celle de la solitude et de la clôture, ou quelque autre. De là cette autorité avec laquelle saint Benoît donnoit ses ordres, et de là même cette soumission avec laquelle ses ordres étoient reçus et suivis. Ce n'étoit point par la multitude des paroles, par la sévérité des menaces, par la rigueur des châtimens, par des airs impérieux qu'il se faisoit obéir. Tout en lui ne

respiroit que douceur, que bonté, que miséricorde: mais puissant en œuvres, et d'ailleurs le premier à toutes les observances, il y engageoit encore plus ses frères par l'édification de ses exemples, que par l'éclat de ses miracles.

Edification, Mesdames, que vous vous devez vous-mêmes les unes aux autres. Edification d'une extrême importance pour le soutien de la règle que vous professez. Car vous êtes toutes intéressées à la maintenir autant qu'il est en votre pouvoir; et si vous n'avez pas pour cela le don des miracles, il ne tient qu'à vous, par la grâce du Seigneur, de vous procurer mutuellement le secours du bon exemple. Rien de plus fort que l'exemple pour toucher les cœurs et pour les gagner. Il ne faut quelquefois dans une communauté religieuse, qu'une fille exemplaire pour y entretenir la régularité, la piété, toutes les vertus. On la voit, on est témoin de ses actions, on ne peut lui refuser l'estime qui lui est due, et chacune entend au fond de l'ame une voix secrète qui lui dit: Pourquoi ne feriez-vous pas ce que celle-ci fait? ne le pouvez-vous pas? ne le devez-vous pas? Ce reproche pique, réveille, encourage. Mais, par un effet tout contraire, souvent ne faut-il qu'une fille qui s'émancipe de ses devoirs et qui se dérange, pour déranger toute une maison. Point de contagion plus prompte à se communiquer que le mauvais exemple. Il répand même d'autant plus vîte son venin, qu'il est secondé par le penchant de la nature corrompue, qui d'elle-même tend toujours vers le relâchement. On ne l'a que trop vu de fois: mais

par une bénédiction particulière du ciel, vous ne le vîtes jamais parmi vous, Mesdames, et vous ne l'y verrez point. Le précieux dépôt que votre père vous a transmis, vous le conserverez; ce qu'il a commencé et ce qui lui coûta tant de soins, vous le perpétuerez; cette règle dont vous avez hérité, ne perdra rien entre vos mains de sa perfection et de sa force. Elle vivra dans vous, et vous-mêmes vous vivrez par elle.

TROISIÈME POINT.

Succès de saint Benoît dans la propagation de sa règle. A en juger par l'événement, on peut dire que Moïse, le premier des législateurs, a été peut-être le moins heureux dans la promulgation de sa loi. Quelque excellente et quelque divine que fût cette loi, il ne la fit recevoir que dans une petite contrée de la terre, qui fut la Palestine, et que par un seul peuple, qui fut le peuple juif. Toutes les autres nations la rejetèrent avec mépris; et si nous en croyons les profanes de ces temps-là, judaïser, c'est-à-dire, embrasser la loi des Juifs et l'observer, c'étoit une honte et un opprobre parmi les Gentils. Mais il en est allé tout autrement à l'égard du glorieux patriarche que nous honorons en ce jour. De la manière dont sa règle s'est répandue dans le monde, nous pouvons bien encore ici reprendre les paroles de mon texte, et conclure qu'entre tous les législateurs il n'a point eu d'égal: pourquoi? parce que jamais il n'y en eut aucun dont la loi ait fait des progrès plus admirables, aucun dont l'institut

ait été plus universellement suivi, aucun qui, sous une même règle, ait rassemblé plus de sujets, et en ait formé un corps plus étendu et plus nombreux.

Saint Augustin disoit, et avec raison, que l'établissement de la loi évangélique, dans les circonstances que chacun sait, et par des hommes tels que les apôtres, étoit un des plus grands miracles de la Providence. C'est ainsi que tous les Pères en ont parlé: et sans vouloir user de comparaison, j'oserois presque ajouter que la propagation de la règle de saint Benoît fut comme une suite de ce miracle, comme une continuation de ce miracle, comme une extension de ce miracle. Et en effet quel prodige, qu'une règle austère, sans l'être toutefois au-delà des bornes et dans un excès insoutenable à l'infirmité humaine; qu'une règle qui combat tous les sens et qui contredit toutes les inclinations de la chair; qu'une règle qui, par un divorce entier, sépare du monde, et prive de tous les agrémens que peut avoir le commerce du monde; qu'une règle de pénitence, d'abstinence, de silence: que cette règle, dès sa première origine, se soit accrue presque à l'infini! que partout et du consentement le plus général, elle ait été applaudie, embrassée, acceptée! que de toutes les conditions, depuis les plus relevées ou par la noblesse du sang ou par l'éclat des dignités, depuis même les princes et les potentats, elle ait formé une multitude innombrable de religieux. Encore une fois, ne faut-il pas reconnoître que le doigt de Dieu étoit là?

Voulez-vous donc, Mesdames, une juste idée des bénédictions dont le ciel combla votre saint institu-

teur? Rappelez le souvenir d'Abraham. Dieu dit à ce patriarche de l'ancienne loi : *Quittez votre pays, votre famille, la maison de votre père, et retirez-vous dans la terre que je vous montrerai* (1). Ce ne sera pas en vain que vous obéirez au commandement que je vous fais : car, poursuivoit le Seigneur, *je ferai sortir de vous un grand peuple; je rendrai votre nom célèbre, et vous serez béni* (2). Voilà comment Dieu parloit. Or, de toutes ces paroles, y en a-t-il une qui ne convienne parfaitement à saint Benoît, et qui ne soit accomplie dans sa personne? Nous l'avons vu, fidèle à la grâce qui l'inspiroit, s'arracher d'entre les bras de ses proches, rompre tous les liens du sang et de la nature, sacrifier de grandes espérances, et se dépouiller de tous ses droits à d'amples héritages. Vous le vîtes, Seigneur, dans les ombres d'une affreuse caverne, où votre divine vocation l'avoit conduit, s'ensevelir tout vivant, y demeurer obscur, inconnu, parmi les bêtes farouches, et sans nulle consolation humaine. Mais de là enfin comment le vit-on sortir? comme l'astre du jour, lorsque perçant un nuage épais qui l'enveloppoit, il sort plus lumineux que jamais, et se montre dans toute sa splendeur. Quel concours auprès de ce nouveau patriarche, dès qu'il a levé, pour ainsi dire, l'étendart de sa règle! On accourt à lui de toutes parts, on y vient en foule. Ce n'est point par une ferveur passagère : elle se soutient, et d'année en année, c'est toujours le même feu. Des rois descendent du trône, et ne croient pas se dé-

(1) Genes. 12. — (2) *Erisque benedictus.* Ibid.

grader en déposant l'autorité souveraine, et se rangeant sous l'obéissance du saint législateur. De son école et d'entre ses disciples, combien fournit-il à l'Eglise de prélats, remplis de son esprit et dressés par ses leçons? combien de pontifes au siége apostolique, et au ciel combien de saints couronnés dans la gloire et révérés sur la terre?

Tout ceci est grand, Mesdames; mais sans m'y arrêter davantage ni le mettre dans tout son lustre, je conclus par une courte instruction, qui me paroît importante, et qui vous le paroîtra comme à moi. Car si le père honore les enfans, c'est aux enfans, par un devoir indispensable et par un retour bien légitime, d'honorer le père. Vous êtes filles de saint Benoît: qualité dont il vous est permis de vous glorifier: mais comment? Vous me le demandez, et je ne puis mieux sur cela vous répondre que par la belle morale de saint Paul instruisant les Juifs, qui furent le peuple de Dieu. Mes frères, leur disoit l'Apôtre, vous êtes tous les descendans d'Israël; mais il ne s'ensuit pas que vous soyez tous Israélites. Vous ne l'êtes ni ne pouvez l'être, qu'autant que vous agissez, que vous parlez, que vous pensez en Israélites (1). Vous tirez tous d'Abraham votre origine, reprenoit le même apôtre; mais ce n'est pas une conséquence que vous soyez tous enfans d'Abraham: car il n'y a de vrais enfans d'Abraham, que ceux qui imitent la foi de ce père des croyans. L'application, Mesdames, se présente d'abord, et chacune peut se

(1) *Non omnes qui ex Israel sunt, ii sunt Israelitæ, neque qui semen sunt Abrahæ, omnes filii.* Rom. 9.

la faire aisément à soi-même. Fille de saint Benoît selon l'habit et selon le nom, le suis-je en effet et dans la pratique? Et si je ne le suis dans la pratique et en effet, quel avantage seroit-ce pour moi de l'être et selon le nom et selon l'habit? Or je ne le serai jamais en effet, ni jamais ne pourrai l'être, qu'autant que je serai animée du même zèle que saint Benoît pour mon avancement et ma perfection; qu'autant que je pratiquerai les mêmes vertus, ou que je travaillerai à les acquérir; qu'autant que j'aurai la même charité dans le cœur, la même humilité dans l'esprit, la même soumission dans les sentimens, la même fidélité dans tous les exercices qui me sont ordonnés par la règle. Hé! que m'importe qu'elle soit si sainte, cette règle, et si sanctifiante par la grâce qu'il a plu à Dieu d'y attacher, si elle ne me sanctifie pas, ou si je ne me sanctifie pas avec elle? Que m'importe qu'elle ait eu dans les autres de si grands succès, si elle ne les a pas dans moi? Solide considération, Mesdames, que je n'ai pas craint de vous mettre devant les yeux, tout persuadé que je suis du bon ordre et de la régularité qui règne dans cette maison. Puissiez-vous ne déchoir jamais de l'heureux état où le Seigneur, par une protection toute spéciale, vous a conservées jusques à ce jour. Que l'esprit de religion, et d'une religion pure, vous éclaire toujours, vous dirige toujours, vous conduise toujours, et qu'il nous fasse enfin parvenir au terme où votre saint instituteur vous a précédées, et où vous aspirez après lui.

TABLE DES SERMONS,

AVEC L'ABRÉGÉ DE CHAQUE SERMON.

Nota. Le premier chiffre marque la page où commence l'article que l'on abrége, et le second, la page où ce même article finit.

Sermon pour la fête de sainte Magdeleine, page 1.

Sujet. *En même temps une femme de la ville, qui étoit de mauvaise vie, ayant su que Jésus-Christ mangeoit chez un pharisien, y apporta un vase d'albâtre plein d'une huile de parfum, et s'étant prosternée à ses pieds, elle commença à les arroser de ses larmes, et elle les essuya avec ses cheveux.* Cette femme, c'est Magdeleine, qui nous donne ici le modèle d'une parfaite pénitence. P. 1—3.

Division. Pénitence de Magdeleine, pénitence prompte pour surmonter tous ces retardemens si ordinaires aux pécheurs : 1.re partie. Pénitence généreuse pour triompher de tous les obstacles, et en particulier de ces respects humains qui arrêtent tant de pécheurs : 2.e partie. Pénitence efficace, pour sacrifier à Dieu tout ce qui avoit été la matière et le sujet de son péché : 3.e partie. P. 3, 4.

I.re Partie. Pénitence prompte. *Dès qu'elle connut*, elle ne délibéra point. Elle marcha, elle exécuta. Se convertir, ce n'est point raisonner, mais conclure et agir. On ne se convertit point sans connoître ; mais aussi connoître, à l'égard des prédestinés, est le point décisif de la conversion. P. 4—7.

Mais encore que connut Magdeleine ? deux choses : 1. que cet homme qu'elle cherchoit, étoit sauveur, et sauveur des ames ; 2. que ce sauveur étoit dans la maison du pharisien, c'est-à-dire, que cette maison étoit le lieu marqué dans l'ordre de la prédestination divine, où elle devoit trouver l'auteur de son salut. Voilà ce qui la rendit si diligente et si

active. Surtout, en connoissant, elle aima, et son amour acheva de la déterminer. P. 7—9.

Appliquons-nous cet exemple. Nous savons qu'il faut nous convertir, mais nous différons toujours. De nous représenter l'injustice et la témérité de ces retardemens, c'est ce qui nous touche communément assez peu. Que nous manque-t-il donc pour devenir plus prompts et plus agissans? un peu de cette charité qui triompha du cœur de Magdeleine. Or à quoi tient-il que ce feu divin ne prenne dans nos cœurs? Magdeleine connoissoit-elle mieux Jésus-Christ que nous ne le connoissons; et même ne peut-on pas dire que nous le connoissons mieux qu'elle ne le devoit alors connoître? Faisons une fois ce que tant de fois nous avons proposé de faire. P. 9—13.

II.e Partie. Pénitence généreuse. Le plus grand obstacle que la pénitence ait à vaincre, c'est le respect humain: mais Magdeleine sut bien le surmonter. Elle ne craignit point de se produire au milieu d'une assemblée. Elle quitta, pour ainsi dire, le luxe d'une mondaine; mais elle en retint tout le front; ou, elle convertit l'effronterie du péché, dans une sainte effronterie de la pénitence. P. 14—16.

Mais à quel respect humain pouvoit-elle être sensible, puisque c'étoit une pécheresse déjà connue? Il est vrai, c'étoit une pécheresse connue: mais quel est l'effet du péché? de nous rendre honteux pour le bien, autant que nous sommes hardis pour le mal. Or c'est une honte que Magdeleine eut à surmonter, et qu'elle surmonta. La pénitence, par un effet tout contraire, la rendit honteuse pour le mal, et hardie pour le bien. P. 17—20.

Soyons bien persuadés de cette maxime, que quand le respect humain nous dominera, nous ne serons point propres pour le royaume de Dieu. Disons comme l'Apôtre: *Si je cherchois à plaire aux hommes, je ne serois pas serviteur de Jésus-Christ.* Y a-t-il un respect humain que nous ne surmontions pour une fortune temporelle? Comment trouvons-nous si difficile pour Dieu, ce qui nous devient si facile pour un intérêt périssable? P. 20—22.

III.e Partie. Pénitence efficace. L'efficace de la pénitence, selon saint Paul, consiste à faire servir pour Dieu ce qu'on a fait servir pour le péché. Or telle est la pénitence de Magdeleine. Elle emploie ses yeux à pleurer, ses cheveux à essuyer les pieds de Jésus-Christ, ses mains à répandre sur les pieds de ce même Sauveur les liqueurs précieuses et les parfums dont elle se servoit pour contenter ses sens. P. 22—26.

Voilà pour tant de femmes du monde la solide preuve d'une sincère conversion : faire à Dieu le sacrifice de tout ce qui a servi à l'offenser ; toute autre marque est équivoque et trompeuse. Comment détruire le péché, lorsqu'on n'en veut pas couper la racine ? P. 26—28.

Parce que la pénitence de Magdeleine fut efficace, ce fut une pénitence durable ; et moins cette sainte pénitente s'épargna dans toute la suite de sa vie, plus elle goûta cette paix intérieure dont la grâce la remplit lorsque le Fils de Dieu lui dit, en lui remettant ses péchés : *Allez en paix.* C'est ce que nous éprouverons nous-mêmes. Dieu dans notre pénitence nous rendra aimable ce qui paroissoit d'abord insupportable à la nature. P. 28—32.

Sermon pour la fête de saint Ignace de Loyola, pag. 33.

Sujet. *Dieu est fidèle, par qui vous avez été appelés à la compagnie de son Fils Jésus-Christ notre Seigneur.* C'est ce que disoit l'Apôtre aux chrétiens de Corinthe, et ce qui convient parfaitement à saint Ignace. P. 33, 34.

Division. Fidélité de Dieu dans la vocation d'Ignace, 1.re partie. Fidélité d'Ignace à suivre la vocation de Dieu, 2.e partie. P. 34.

I.re Partie. Fidélité de Dieu dans la vocation d'Ignace. 1. Fidélité envers l'Eglise ; 2. fidélité envers Ignace même. P. 35.

1. Fidélité de Dieu envers l'Eglise, pour l'intérêt de laquelle il suscita Ignace, en lui inspirant le dessein d'une vie apostolique. C'étoit un temps où l'hérésie s'élevoit de toutes parts; et Dieu pour la combattre et pour défendre son Eglise, appela saint Ignace. Voilà ce qui a rendu les enfans d'Ignace si odieux à tous les hérétiques : haine dont ils doivent se glorifier. Quelle étoit la source la plus commune des désordres qui régnoient dans l'Eglise? l'ignorance des vérités de la foi. Dieu donc envoya Ignace pour enseigner et par lui-même et par ses successeurs, pour catéchiser, pour instruire la jeunesse, pour ouvrir des écoles publiques, où l'on apprît, non point précisément les sciences profanes, mais la science du salut. P. 35—42.

2. Fidélité de Dieu envers Ignace, le rendant capable de soutenir une si sainte entreprise, et par les dons extraordinaires de la grâce, le mettant en état de l'exécuter. C'étoit un homme sans lettres et sans études; mais Dieu tout à coup l'éclaira dans sa retraite, et lui communiqua les plus sublimes connoissances. Non-seulement Ignace fut éclairé d'en haut pour lui-même, mais pour la conduite des autres : il n'y a, pour en être convaincu, qu'à lire ce livre admirable des exercices qu'il composa. C'étoit un étranger, un mendiant, un inconnu : mais Dieu lui promit de lui être propice à Rome, et il le fut. Cependant le ciel permit qu'Ignace fût persécuté : il est vrai; mais être persécuté pour la justice, et tirer de ses persécutions de nouveaux avantages pour faire connoître et aimer Dieu, ne sont-ce pas des grâces et des effets de la fidélité de Dieu? En quelque état que nous soyons, si c'est Dieu qui nous y engage, il nous y soutiendra. P. 42—51.

II.e Partie. Fidélité d'Ignace à suivre la vocation de Dieu. Fidélité nécessaire, et sans laquelle il ne pouvoit être un parfait ministre du Dieu vivant. Fidélité qui se réduisit à deux choses : 1. au soin qu'il prit d'acquérir toutes les dispositions requises pour son ministère; 2. au zèle qu'il fit paroître dans l'exercice de son ministère. P. 51—54.

1. Soin qu'il prit d'acquérir toutes les dispositions requises pour

pour son ministère. Ce fut en effet pour cela qu'Ignace travailla d'abord à acquérir toutes les vertus que demande le ministère évangélique, surtout une parfaite mortification. Comment se traita-t-il dans la grotte de Manrèze? Ce fut pour cela qu'à l'âge de trente-trois ans, il s'abaissa jusqu'à se renfermer avec des enfans dans une école, pour y apprendre les lettres; pour cela qu'il vint continuer ses études à Paris, mandiant lui-même son pain de porte en porte, afin de fournir à sa subsistance. Chose merveilleuse! c'est là que ce zélé disciple devint bientôt maître, et qu'il jeta les premiers fondemens de son institut, en s'associant des compagnons. P. 54—61.

2. Zèle qu'il fit paroître dans l'exercice de son ministère. Sans parler de tout le reste, il suffit de considérer cette compagnie dont il forma le dessein, dont il fut l'instituteur et le conducteur, et dont l'unique fin est la gloire de Dieu et la sanctification des ames. Dire d'Ignace qu'il a été le fondateur de la compagnie de Jésus, c'est faire en un mot l'éloge complet de son zèle; car c'est donner à entendre que non content de glorifier Dieu par lui-même, il l'a glorifié encore par tant de missionnaires, de prédicateurs, de directeurs des consciences, de savans hommes, de martyrs. Soyons fidèles à Dieu comme ce grand saint, en remplissant les devoirs de notre état. La fidélité de Dieu consiste à nous donner sa grâce, et notre fidélité doit consister à agir avec la grâce de Dieu. P. 61—70.

Sermon pour la fête de Notre-Dame des Anges; sur l'Indulgence de Portiuncule, pag. 71.

Sujet. *Ce pauvre a prié, et le Seigneur l'a exaucé.* Ce pauvre, c'est saint François priant dans l'église de Portiuncule, et demandant à Jésus-Christ, par l'intercession de Marie, une indulgence plénière pour tous les pécheurs qui visiteroient cette église avec les dispositions convenables. P. 71, 72.

Division. François qui prie pour les pécheurs, et qui, par le mérite de sa personne, est digne d'être exaucé : 1.re partie. Marie qui intercède pour François, et qui s'y trouve engagée par les plus puissans motifs : 2.e partie. Jésus-Christ qui accorde, en faveur de l'un et de l'autre, une indulgence que nous devons regarder comme un des dons de Dieu les plus estimables : 3.e partie. P. 72.

I.re Partie. François qui prie pour les pécheurs, et qui, par le mérite de sa personne, est digne d'être exaucé : car qu'étoit-ce que François ? 1. un pauvre volontaire, 2. un pauvre crucifié, 3. un pauvre désintéressé pour lui-même et zélé pour le prochain. P. 73, 74.

1. Un pauvre volontaire, un pauvre évangélique, instituteur d'un ordre de pauvres, parfaits imitateurs de la pauvreté de Jésus-Christ. En falloit-il davantage pour lui faire trouver grâce auprès de Dieu, qui se plaît à écouter jusqu'aux simples désirs des pauvres ? P. 74—77.

2. Un pauvre crucifié, c'est-à-dire, un pauvre revêtu de la mortification de Jésus-Christ, jusqu'à porter les stigmates de ce Dieu sauveur. Quelle austérité de vie, quels jeûnes, quel renoncement à tous les plaisirs ! Esprit de pénitence qu'il a laissé en héritage à ses enfans. Or combien Dieu devoit-il être touché de la prière d'un homme en qui il découvroit des traits si marqués et une si parfaite image de son Fils ! Jésus-Christ prie pour nous dans le ciel, en montrant à son Père les cicatrices de ses plaies ; et François prioit sur la terre, en montrant à Dieu les mêmes blessures imprimées sur son corps. P. 77—81.

3. Un pauvre désintéressé. Pour qui adressoit-il ses vœux au ciel ? pour les autres, et non pour lui-même. Nos prières n'ont pas la même efficace auprès de Dieu, parce que nous ne sommes ni pauvres de cœur, comme saint François, ni crucifiés au monde, ni charitables et désintéressés. P. 81—86.

II.e Partie. Marie qui intercède pour François, et qui s'y trouve engagée par deux grands motifs : 1. motif de piété maternelle, 2. motif d'intérêt propre. P. 86.

1. Motif de piété maternelle envers saint François : car la Mère de Dieu ne devoit-elle pas spécialement chérir un homme qui faisoit une profession particulière, et qui, dans l'église de Portiuncule, voulut contracter une alliance étroite avec elle, en se dévouant à son service, et la choisissant pour chef de son ordre ? Quand donc François, à la tête de ses enfans, prioit au pied de l'autel, Marie, prosternée devant le trône du Seigneur, lui présentoit elle-même leur prière. P. 86—90.

2. Motif d'intérêt propre. De quoi s'agissoit-il dans la concession de l'indulgence que demandoit saint François ? L'église de Portiuncule, érigée sous le nom de Marie et sous le glorieux titre de Notre-Dame des Anges, étoit dans un abandon qui la déshonoroit, et il étoit question de la mettre dans un nouveau lustre, en y attirant les peuples et y rétablissant le culte de la reine du ciel. De plus, il s'agissoit de favoriser un ordre, qui de tous les ordres de l'Eglise devoit être un des plus ardens défenseurs des priviléges de cette vierge, surtout de son immaculée conception. Ce n'est point en vain qu'on honore Marie et qu'on se confie en elle, lorsque ce n'est point un stérile honneur qu'on lui rend, ni une confiance présomptueuse qu'on a dans sa médiation. P. 90—95.

III.e Partie. Jésus-Christ qui accorde, en faveur de Marie et de saint François, une indulgence que nous devons regarder comme un des dons de Dieu les plus estimables. Entre les autres indulgences, celle-ci est une des plus authentiques et des plus assurées : 1. parce que c'est une indulgence accordée immédiatement par Jésus-Christ ; 2. parce que c'est une indulgence attestée par les miracles les plus certains ; 3. parce que c'est une indulgence répandue parmi le peuple chrétien avec un merveilleux progrès des ames. P. 95—97.

1. Indulgence accordée immédiatement par Jésus-Christ : donc indulgence qui doit être infaillible. François néanmoins en communiqua avec le souverain pontife ; car tel est l'ordre et l'esprit de Dieu, que toute révélation soit sou-

mise au tribunal et au jugement de l'Eglise. En quoi la conduite de saint François condamne bien celle des hérétiques qui ne veulent s'en rapporter qu'à eux-mêmes. P. 97—99.

2. Indulgence attestée par des miracles certains, quoi qu'en puissent dire ces prétendus esprits forts qui demandent des miracles pour croire, et qui ne veulent croire nul miracle. P. 99—101.

3. Indulgence répandue parmi le peuple chrétien avec un merveilleux progrès des ames. C'est ce qu'ont éprouvé tant de pécheurs convertis, tant de chrétiens lâches excités et ranimés, tant de justes même sanctifiés. Du reste, pour gagner cette indulgence plénière, il faut renoncer pleinement au péché; et voilà pourquoi il y en a très-peu à qui elle soit appliquée. Ne négligeons rien pour profiter d'un avantage si précieux. P. 101—105.

Sermon pour la fête de saint Louis, roi de France, pag. 106.

Sujet. *Qui d'entre les forts vous peut être comparé, et qui vous est semblable, Seigneur, à vous qui êtes grand et magnifique dans votre sainteté!* Quoique cet éloge ne convienne proprement qu'à Dieu, on peut dire néanmoins, par proportion, que de tous les saints il n'y en a point eu de plus grand ni de plus magnifique dans sa sainteté que saint Louis. P. 106—109.

Division. Saint Louis a été un grand saint, parce qu'étant né roi, il a fait servir sa dignité à sa sainteté: 1.re partie. Saint Louis a été un grand roi, parce qu'il a su, en devenant saint, faire servir sa sainteté à sa dignité: 2.e partie. P. 109, 110.

I.re Partie. Saint Louis a été un grand saint, parce qu'étant né roi, il a fait servir sa dignité à sa sainteté. En effet, sa grandeur n'a servi qu'à le rendre, 1. humble devant Dieu avec plus de mérite; 2. charitable envers le pro-

chain avec plus d'éclat ; 3. sévère à soi-même avec plus de force et de vertu. P. 110—112.

1. Humble devant Dieu. Tout roi qu'il étoit, il ne se considéra que comme un sujet né pour dépendre de Dieu et pour obéir à Dieu ; et il préféra toujours la qualité de chrétien à celle de roi : de là procédoit ce zèle admirable qu'il eut pour tout ce qui concernoit la gloire de Dieu et de son culte ; de là ce zèle pour la propagation de l'évangile, ce zèle pour l'intégrité et l'unité de la foi, ce zèle pour la discipline de l'Eglise, ce zèle pour la réformation et la pureté des mœurs, ce zèle de la maison de Dieu qui le dévoroit : or ce zèle n'eut de si merveilleux succès, que parce qu'il étoit soutenu de la puissance royale. P. 112—120.

2. Charitable envers le prochain, rendant lui-même justice à tout le monde, se familiarisant avec les pauvres, portant en terre les corps de ses soldats tués dans une sanglante bataille, fondant des hôpitaux sans nombre. Or à tout cela, combien lui servit le pouvoir que lui donnoit la dignité de roi ? P. 120—123.

3 Sévère à soi-même. Austérité qui, dans le rang où le ciel l'avoit fait naître, doit être regardée comme un miracle de la grâce. Car quel miracle qu'un roi couvert du cilice, atténué de jeûnes, couché sous le sac et sur la cendre, toujours appliqué à combattre ses passions et à mortifier ses désirs ! Voilà notre condamnation. Saint Louis s'est sanctifié jusque sur le trône : qui peut donc nous empêcher, chacun dans notre état, de nous sanctifier ? P. 123—127.

II.e Partie. Saint Louis a été un grand roi, parce qu'il a su, en devenant saint, faire servir sa sainteté à sa dignité. Il a été grand dans la guerre, grand dans la paix, grand dans l'adversité, grand dans la prospérité, grand dans le gouvernement de son royaume, grand dans sa conduite avec les étrangers, et c'est à quoi lui a servi sa sainteté. P. 127—129.

1. Grand dans la guerre et dans la paix. Il n'a point aimé la paix pour vivre dans l'oisiveté, et il n'a point aimé la guerre pour satisfaire son ambition. Qui le rendoit si intré-

pide et si fier dans les combats ? c'étoit le zèle de la cause de Dieu qu'il défendoit. P. 129, 130.

2. Grand dans l'adversité. Exemple de sa prison, où sa seule sainteté put si bien le soutenir. P. 131—133.

3. Grand dans la prospérité. Jamais la France n'avoit été plus florissante, ni le peuple plus heureux, parce que saint Louis se faisoit une religion de contribuer à la félicité de ses sujets. P. 133, 134.

4. Grand dans le gouvernement de ses Etats. Jaloux par piété d'y maintenir le bon ordre, il sut se faire obéir, craindre et aimer. Divers exemples. P. 134.

5. Grand dans sa conduite avec les étrangers. C'étoit dans le monde chrétien le pacificateur et le médiateur de tous les différends qui naissoient entre les têtes couronnées. De toutes parts on avoit recours à lui, parce que l'on connoissoit sa probité et son incorruptible équité. Exemples. P. 135—137.

Fausse idée des libertins, qui se persuadent qu'en suivant les règles de la sainteté évangélique, on ne peut réussir dans le monde. P. 137—141.

SERMONS POUR DES VÊTURES ET DES PROFESSIONS RELIGIEUSES.

Premier sermon sur l'État religieux : le Trésor caché dans la Religion, pag. 145.

Sujet. *Le royaume des cieux est semblable à un trésor enterré dans un champ : l'homme qui l'a trouvé, le cache ; et, transporté de joie, il va vendre tout ce qu'il possède, et achète ce champ.* Quel est ce trésor, et où est-il caché, si ce n'est dans l'état religieux ? P. 145—147.

Division. Le trésor dont il est ici parlé, c'est le parfait christianisme. Or voici les trois avantages de l'ame religieuse : c'est qu'en quittant le monde et se consacrant à la religion, elle trouve parfaitement le christianisme, *Invenit :*

1.re partie. C'est qu'embrassant une vie cachée, elle le met en sûreté, *abscondit* : 2.e partie. Et c'est que ne se réservant rien, elle l'achète au prix de toutes choses. *Et vendit universa quæ habet, et emit.* 3.e partie. P. 147, 148.

I.re Partie. Premier avantage de l'ame religieuse, c'est qu'en quittant le monde et se consacrant à la religion, elle trouve parfaitement le christianisme, *Invenit.* Le christianisme pur et sans tache ne se trouve point dans le monde; mais on le trouve dans l'état religieux : car c'est là qu'on trouve des communautés d'ames élues, qui, vivant dans la chair, comme parle l'Apôtre, ne vivent point selon la chair; d'ames innocentes et tout ensemble pénitentes; de saintes vierges qui usent de ce monde comme n'en usant point; qui sont crucifiées au monde, et à qui le monde est crucifié. Tout cela nous paroît grand et au-dessus de l'homme, mais tout cela est nécessaire pour le vrai christianisme. P. 148—154.

Hors de la religion, ce trésor ne se trouve que rarement, ou même, à prendre le monde dans le sens de l'Ecriture, ne s'y trouve point du tout. Car tout ce qui est dans le monde est, ou concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie. P. 154—156.

En effet, en quoi consiste ce christianisme qui est par excellence le don de Dieu? dans la béatitude de la pauvreté, dans la gloire de l'humilité, dans le goût et l'attrait de l'austérité. Or voilà ce que le monde ne connoît point. Dans le monde il y a des pauvres, mais qui s'estiment malheureux de l'être. Dans le monde on voit des hommes humiliés, mais qui ont en horreur l'humiliation. Dans le monde on souffre, mais on est au désespoir de souffrir. Il n'y a que la religion où l'on trouve des pauvres qui se font un bonheur de leur pauvreté; il n'y a que la religion où l'on se glorifie d'être obscur et humilié; il n'y a que la religion où l'on souffre avec joie et où l'on se fasse un plaisir d'être mortifié. P. 156—160.

II.e Partie. Second avantage de l'ame religieuse, c'est qu'embrassant la vie religieuse, elle met en sûreté ce trésor

du christianisme qu'elle a trouvé, *Abscondit.* La retraite religieuse est pour elle un préservatif, 1. contre la corruption du monde; 2. contre les railleries et la censure du monde; 3, contre les vaines complaisances et la fausse gloire du monde. P. 160, 161.

1. Préservatif contre la corruption du monde. Car l'ame religieuse s'étant séparée du monde, elle est à couvert de la dissipation du monde, de ses attraits, de ses exemples, de ses lois, de ses usages; et au lieu que le monde corrompt pour les mondains les choses mêmes les plus indifférentes, la religion sanctifie tout. P. 161—166.

2. Préservatif contre les railleries et la censure du monde. Il y a des ames dans le monde qui voudroient servir Dieu, mais le respect humain les arrête. Au lieu que l'ame religieuse est indépendante des jugemens du monde, et que la censure même du monde seroit pour elle une raison de s'attacher à son devoir : car le monde ne censure les religieux qu'autant qu'il les voit s'écarter de leur profession. P. 166—168.

3. Préservatif contre les vaines complaisances et la fausse gloire du monde. Qu'un chrétien du monde fasse la moindre partie de ce que fait une ame religieuse, on l'exalte, on le canonise, et les louanges qu'il reçoit sont une dangereuse tentation pour lui : mais dans la religion la vie parfaite est une vie ordinaire, et par conséquent à l'abri de toutes les atteintes d'une vanité secrète. P. 168—170.

III.e Partie. Troisième avantage de l'ame religieuse, c'est qu'elle donne tout pour posséder ce précieux trésor du christianisme : *Vendit universa quæ habet, et emit.* On voudroit être chrétien dans le monde; mais en même temps on voudroit qu'il n'en coûtât rien. Dans la religion, on sacrifie tout pour cela et l'on se dépouille de tout. Belles paroles dans le monde prétendu chrétien, belles apparences de réforme; mais dans la pratique, oisiveté, mollesse, amour-propre. Dans la religion, exercices pénibles, jeûnes, veilles, silence, pauvreté, office divin, etc. P. 170—174.

Dans le monde on professe le christianisme; mais en

même temps on fait dans le monde sa volonté et on veut toujours la faire. Dans la religion on y renonce, et n'est-ce pas le plus grand de tous les sacrifices? La plupart des vertus du monde sont des vertus païennes; dans la religion ce sont des vertus vraiment chrétiennes. Erreur de Luther, lorsqu'il osa avancer que les vœux de la religion n'ajoutoient rien à la sainteté du baptême, et qu'un simple chrétien donnoit autant à Dieu qu'un religieux. P. 174—179.

Deuxième sermon sur l'État religieux : le Choix que Dieu fait de l'ame religieuse, et que l'ame religieuse fait de Dieu, pag. 180.

Sujet. *Souvenez-vous-en, Israël, et ne l'oubliez jamais : vous choisissez aujourd'hui le Seigneur, afin qu'il soit votre Dieu, et le Seigneur vous choisit aujourd'hui, afin que vous soyez son peuple particulier.* Ces paroles expriment parfaitement ce qui se passe entre Dieu et l'ame religieuse, lorsqu'elle se consacre à la religion. P. 180—182.

Division. Le choix que l'ame religieuse fait de Dieu, afin qu'il soit particulièrement son Dieu : 1.re partie. Le choix que Dieu fait de l'ame religieuse, afin qu'elle soit particulièrement sa créature : 2.e partie. P. 182, 183.

I.re Partie. Le choix que l'ame religieuse fait de Dieu, afin qu'il soit particulièrement son Dieu. 1. Choix glorieux à Dieu; 2. choix heureux pour l'ame religieuse; 3. choix qui lui rend Dieu souverainement nécessaire; 4. choix après lequel aussi Dieu lui suffit; 5. choix enfin par où Dieu devient spécialement et plus proprement son Dieu. P. 183—185.

1. Choix glorieux à Dieu : car c'est reconnoître authentiquement l'excellence de l'être de Dieu et sa souveraineté, puisqu'il n'y a qu'un Dieu qui mérite que nous quittions tout pour le posséder. Hommage qui lui est dû, et qu'il ne reçoit dans toute son étendue, que de l'ame religieuse. P. 185—188.

2. Choix heureux pour l'ame religieuse. Ce choix est pour elle une assurance aussi grande qu'on peut l'avoir en cette vie, qu'elle aime Dieu de cet amour parfait dont la grâce est inséparable. P. 188—191.

3. Choix qui rend Dieu souverainement nécessaire à l'ame religieuse : si par son infidélité elle venoit à ne pas trouver Dieu dans la religion, ne pouvant d'ailleurs y trouver les consolations du monde, quelle seroit sa ressource ? Du reste, heureuse nécessité qui l'oblige à s'attacher à Dieu ! P. 191, 192.

4. Choix après lequel aussi Dieu suffit à l'ame religieuse. Les mondains comblés des biens du monde, ne sont pas encore contens : l'ame religieuse avec Dieu seul, jouit d'une paix parfaite, et nous sert de preuve sensible pour connoître comment Dieu seul fera dans le ciel toute notre béatitude. P. 192—196.

5. Choix par où Dieu devient spécialement et plus proprement le Dieu de l'ame religieuse : Dieu lui tient lieu de tout ; il est donc particulièrement son Dieu. De plus, il est le Dieu de tout l'univers par la nécessité de son être ; mais il est plus proprement le Dieu de l'ame religieuse par le choix libre et volontaire qu'elle a fait de lui. P. 196—199.

II.e Partie. Le choix que Dieu fait de l'ame religieuse, afin qu'elle soit particulièrement sa créature. Elle ne pouvoit choisir Dieu, si Dieu auparavant ne l'avoit choisie et recherchée : mais pourquoi Dieu l'a-t-il choisie ? 1. afin qu'elle soit sainte ; 2, afin qu'elle soit irrépréhensible ; 3. afin qu'elle serve de modèle aux chrétiens du siècle ; et c'est ainsi qu'elle appartient spécialement à Dieu, et qu'elle en est particulièrement la créature. P. 199—201.

1. Afin qu'elle soit sainte : car Dieu l'a choisie afin qu'elle soit plus dévouée à son service. Or, Dieu étant saint, et le Saint des saints, dit saint Chrysostôme, il veut et il doit être servi par des saints. Et n'est-ce pas de quoi sont remplies tant de communautés religieuses ? P. 201—204.

2. Afin qu'elle soit irrépréhensible : dans l'état religieux une sainteté ordinaire ne suffit pas ; il faut une sainteté irré-

prochable, une sainteté à l'épreuve de toute censure, une sainteté où le monde, ce monde critique et si attentif à observer les personnes religieuses, ne puisse découvrir aucune tache. Il faut, pour l'honneur de Dieu, que les religieux puissent dire aux mondains ce que saint Paul disoit aux païens : *Capite nos;* examinez-nous, et voyez s'il y a rien dans toute notre conduite que vous ayez droit de reprendre. P. 204—207.

3. Afin qu'elle serve de modèle aux chrétiens du siècle : car qu'est-ce qu'un vrai religieux, sinon un chrétien parfait et une image vivante de la perfection évangélique? P. 207—209.

Les personnes religieuses sont donc le peuple de Dieu particulier, et d'une façon plus propre ses créatures, puisque rien ne leur manque pour être totalement, uniquement, et irrévocablement à Dieu. P. 209—212.

Troisième sermon sur l'État religieux : le Renoncement religieux, et les Récompenses qui lui sont promises, pag. 213.

Sujet. *Pierre prenant la parole, dit à Jésus-Christ : Vous voyez, Seigneur, que nous avons tout quitté, et que nous vous avons suivi; quelle récompense en recevrons-nous donc? Jésus-Christ leur répondit : Je vous dis en vérité, qu'au temps de la résurrection, vous qui m'avez suivi, vous serez assis sur des trônes pour juger les douze tribus d'Israël. Et quiconque aura quitté sa maison, ses frères et ses sœurs, son père et sa mère, recevra le centuple, et aura pour héritage la vie éternelle.* Voilà en quoi consiste le renoncement religieux, et le fruit que l'ame religieuse en doit espérer ; voilà ce qui a porté tant de chrétiens à se séparer du monde, et à se dépouiller de tout pour suivre Jésus-Christ. P. 213—216.

Division. Avoir tout quitté pour Jésus-Christ, c'est pour l'ame religieuse une grâce inestimable, et le fonds de toutes

les grâces dont elle est redevable à Dieu dans la religion : 1.re partie. Avoir droit aux promesses de Jésus-Christ, c'est pour l'ame religieuse une récompense et une béatitude commencée, mais qu'elle doit soutenir par sa ferveur et qu'elle doit continuellement mériter dans la religion : 2.e partie. P. 216—218.

1.re Partie. Avoir tout quitté pour Jésus-Christ, c'est pour l'ame religieuse une grâce inestimable, et le fonds de toutes les grâces dont elle est redevable à Dieu dans la religion. Bien loin de se glorifier du sacrifice qu'elle a fait, elle en doit remercier Dieu, qui lui a inspiré le dessein de renoncer, 1. à des biens onéreux, 2. à des biens contagieux, 3. à des biens qui, dans la vicissitude continuelle des choses de la vie, et plus encore dans l'inévitable nécessité de la mort, n'aboutissent qu'à affliger l'homme et à le rendre malheureux. P. 219—221.

1. Biens onéreux, je dis onéreux pour la conscience : ce sont de grandes charges devant Dieu, à qui il en faut rendre compte. Les vrais chrétiens en ont tremblé, lorsqu'ils ont été pourvus de ces biens ; mais l'ame religieuse en est déchargée. Et n'est-il pas plus avantageux pour elle de ne les point posséder, que de les avoir et de courir le risque affreux de se perdre ? A quoi a-t-elle proprement renoncé ? Est-ce à l'agréable de ces biens ? Non, puisqu'il est même défendu aux chrétiens du siècle. Elle n'a donc fait, à le bien prendre, que se délivrer de ce que ces biens ont de pénible. P. 221—227.

2. Biens contagieux : biens qui souillent l'ame par la cupidité qu'ils y allument. Il est d'une extrême difficulté de les posséder sans s'y attacher ; et, en s'y attachant, il n'est pas possible de se sauver. C'est donc un parti bien plus aisé à l'ame religieuse de s'en défaire tout d'un coup, et de s'épargner ainsi tant de combats que les chrétiens du siècle ont à soutenir, pour accorder ensemble la possession de ces biens et le soin de leur salut. P. 227—230.

3 Biens qui, dans la vicissitude continuelle des choses de la vie et dans l'inévitable nécessité de la mort, n'abou-

tissent qu'à affliger l'homme et à le rendre malheureux. Ce sont des biens fragiles : mille accidens les font perdre, la mort au moins les enlève : et sur cela, à quels chagrins ne sont pas exposés les gens du monde ; tandis que l'ame religieuse est indépendante de toutes les calamités publiques ou particulières, et qu'elle voit sans regret approcher la mort ? P. 231, 232.

II.e Partie. Avoir droit aux promesses de Jésus-Christ, c'est déjà pour l'ame religieuse une récompense et une béatitude commencée, mais qu'elle doit soutenir par sa ferveur, et qu'elle doit continuellement mériter dans la religion. Trois promesses de Jésus-Christ : 1. confiance au jugement de Dieu, et même supériorité et prééminence ; 2. le centuple en ce monde ; 3. la vie éternelle dans l'autre. P. 233, 234.

1. Confiance au jugement de Dieu, et même supériorité et prééminence. Exemple de saint Hilarion qui s'écrioit à la mort : *Sors, mon ame, que crains-tu ! il y a près de soixante-dix ans que tu sers Dieu.* Outre la confiance, supériorité et prééminence : *Je vous dis en vérité qu'au temps de la résurrection, vous qui m'avez suivi, vous serez assis sur des trônes pour juger les douze tribus d'Israël.* En effet, la vie des personnes religieuses sera la condamnation des mondains. P. 234—238.

2. Le centuple en ce monde. Qu'est-ce que ce centuple ? la liberté de l'esprit, la paix intérieure, les dons de la grâce. Erreur du mondain qui voudroit jouir de ce centuple, sans se mettre auparavant dans les dispositions nécessaires. Il est vrai qu'il y a des ames religieuses qui ne le goûtent pas ; mais pourquoi ? parce qu'elles ne sont pas vraiment religieuses selon l'esprit et le cœur. P. 238—245.

3. La vie éternelle dans l'autre monde. Ainsi l'a dit en termes formels le Fils de Dieu : *Quiconque aura quitté sa maison, ses frères et ses sœurs, son père ou sa mère, recevra le centuple, et possédera la vie éternelle.* Or de telles espérances et de tels avantages ne sont-ils pas déjà pour l'ame religieuse une félicité anticipée ; et qu'y a-t-il de plus propre à exciter sa ferveur ? P. 245—247.

Quatrième sermon sur l'État religieux : l'Opposition mutuelle des religieux et des chrétiens du siècle, pag. 248.

Sujet. *Je vous conjure, moi qui suis dans les chaînes pour le Seigneur, de vous conduire d'une manière qui soit digne de votre vocation.* Une vierge qui se consacre à Dieu par la profession religieuse, peut dire, comme saint Paul, qu'elle est dans les chaînes pour le Seigneur : et c'est par son exemple qu'elle nous apprend au moins à remplir dignement les devoirs de la vocation chrétienne. P. 248—250.

Division. Rien n'est plus capable de confondre la lâcheté des chrétiens du siècle, que de considérer la perfection de l'état religieux : 1.re partie. Et rien n'est plus propre à consoler les religieux et à les confirmer dans leur vocation, que d'envisager les malheurs presque inévitables et les obligations des chrétiens du siècle : 2.e partie. P. 250—252.

1.re Partie. Rien n'est plus capable de confondre la lâcheté des chrétiens du siècle, que de considérer la perfection de l'état religieux. Cette vue 1. leur découvre sensiblement ce qu'ils doivent être et ce qu'ils ne sont pas ; 2. les détrompe de l'erreur dont ils se préviennent souvent, que la loi de Dieu est pour eux quelque chose d'impraticable ; 3. réfute toutes les excuses qu'ils allèguent, quand on leur reproche leur paresse et leur négligence dans la voie de Dieu. P. 252—254.

1. Cette vue découvre sensiblement aux chrétiens du siècle ce qu'ils doivent être et ce qu'ils ne sont pas. Dans les premiers siècles de l'Église il n'y avoit point de religieux, parce que les chrétiens, vivant en chrétiens, étoient alors comme autant de religieux. Dans la suite des temps, cet heureux état du christianisme a changé par le déréglement des mœurs ; et Dieu a suscité les religieux, afin qu'ils fussent pour les chrétiens du siècle une image sensible de la perfection dont

ils sont déchus et où ils doivent tendre. Que doivent-ils donc dire en voyant la sainteté de la profession religieuse ? ce que disoit à peu près saint Antoine après avoir vu saint Paul, anachorète : *Malheur à moi qui porte en vain le nom de chrétien !* P. 254—261.

2. Cette vue détrompe les chrétiens du siècle de l'erreur dont ils se préviennent souvent, que la loi de Dieu est pour eux quelque chose d'impraticable. Quand ils voient tant de religieux pratiquer les conseils même les plus héroïques, comment peuvent-ils se persuader que l'observation des préceptes leur est impossible ? *Non poteris quod isti et istæ !* Quoi ! vous ne pourrez pas faire au moins une partie de ce que font ceux-ci et celles-là ? P. 261—264.

3. Cette vue réfute toutes les excuses qu'allèguent les chrétiens du siècle, quand on leur reproche leur paresse et leur négligence dans la voie de Dieu. Quel prétexte peut les justifier ? est-ce la naissance, l'éducation, l'âge, le tempérament, les infirmités ? mais ils voient dans les communautés religieuses des personnes de toute condition, de tout âge, de tout tempérament, porter avec constance, et même avec une sainte allégresse, tout le poids de la règle la plus austère. P. 264—266.

II.e Partie. Rien n'est plus propre à consoler les religieux et à les confirmer dans leur vocation, que d'envisager, 1. les misères presque inévitables des chrétiens du siècle ; 2. leurs obligations indispensables jusqu'au milieu du monde. P. 266, 267.

1. Les misères presque inévitables des chrétiens du siècle. Le religieux a ses croix, mais n'en a-t-on pas dans le monde ; et croix pour croix, celles de la religion ne valent-elles pas mieux, puisqu'elles sont salutaires ? On dépend dans la religion, ne dépend-on pas dans le monde ; et la servitude n'y est-elle pas incomparablement plus dure ? Ainsi du reste. P. 267—272.

2. Les obligations indispensables des chrétiens du siècle. Obligations auxquelles leur salut est attaché ; obligations qui, dans ce qu'elles ont de plus essentiel et de plus oné-

reux, sont aussi étroites pour les personnes du monde que pour les religieux; enfin, obligations que les personnes du monde ne peuvent néanmoins remplir qu'avec des violences extrêmes. Au lieu que les ames religieuses ont toutes les facilités imaginables pour s'acquitter, soit des devoirs communs à tous les états du christianisme, soit des devoirs propres de leur profession. Du reste, avantages qui ne diminuent en rien le mérite du sacrifice que font à Dieu les personnes religieuses. P. 272—278.

Cinquième sermon sur l'État religieux : Comparaison des personnes religieuses avec Jésus-Christ ressuscité, pag. 279.

Sujet. *Si nous sommes entés en Jésus-Christ par la ressemblance de sa mort, nous le serons en même temps par la ressemblance de sa résurrection.* Etat de Jésus-Christ ressuscité, vrai modèle de la perfection religieuse; ou, vie religieuse dans sa perfection, fidèle image de l'état de Jésus-Christ ressuscité. P. 279—281.

Division. Conformité de l'état religieux avec l'état de Jésus-Christ ressuscité, soit par rapport au corps, soit par rapport à l'ame. Par rapport au corps : c'est ce que fait l'angélique pureté que professent les personnes religieuses : 1.re partie. Par rapport à l'ame, c'est ce que fait l'entier éloignement du monde, et l'intime commerce avec Dieu où vivent les personnes religieuses : 2.e partie. P. 281—284.

I.re Partie. Conformité de l'état religieux avec l'état de Jésus-Christ ressuscité par rapport au corps : c'est ce que fait l'angélique pureté que professent les personnes religieuses. Quatre qualités des corps glorieux, selon saint Paul, et en particulier du corps de Jésus-Christ ressuscité : 1. corps tout spirituel, *Surget corpus spiritale;* 2. corps incorruptible, *Surget in incorruptione;* 3. corps tout éclatant de gloire, *Surget in gloriâ;* 4. corps plein de force, *Surget in virtute.*

Or

Or voilà dans une vierge dévouée à Dieu les quatre effets de la chasteté. P. 284—287.

1. Corps tout spirituel, *Surget corpus spiritale :* c'est-à-dire, corps affranchi de la servitude des sens. Tel fut celui de Jésus-Christ ressuscité, tels seront ceux des bienheureux après la résurrection, et tel est l'état où le vœu de chasteté met une personne religieuse. P. 287—289.

2. Corps incorruptible, *Surget in incorruptione.* La chasteté, semblable à ce précieux parfum que Magdeleine répandit sur les pieds du Sauveur du monde, est, dans la pensée des Pères, comme un baume sacré qui maintient le corps d'une épouse de Jésus-Christ dans une intégrité parfaite. Hors de la religion elle seroit en danger de se corrompre ; mais l'état religieux est pour elle un préservatif assuré. P. 289—291.

3. Corps tout éclatant de gloire, *Surget in gloriâ.* C'est une inviolable chasteté qui fait aux yeux de Dieu le plus bel agrément d'une vierge. C'est elle qui l'élève à la noble alliance qu'elle contracte avec le Verbe de Dieu, en devenant l'épouse de l'Agneau. P. 291—294.

4. Corps plein de vertu et de force, *Surget in virtute.* La pureté des corps glorieux après la résurrection, sera une pureté sans effort ; mais la pureté d'une vierge sur la terre est une pureté victorieuse, qui résiste et qui triomphe P. 294—296.

Du reste, tout cela demande dans les personnes religieuses un grand soin de se conserver, et l'exercice de toutes les vertus nécessaires pour se maintenir : morale que les chrétiens du siècle doivent s'appliquer à eux-mêmes. P. 296—298.

II.e Partie. Conformité de l'état religieux avec l'état de Jésus-Christ ressuscité par rapport à l'ame ; c'est ce que fait l'entier éloignement du monde et l'intime commerce avec Dieu où vivent les personnes religieuses. Comment vécut Jésus-Christ sur la terre durant les quarante jours qu'il y demeura après sa résurrection ? 1. Il y fut séparé du commerce des hommes. 2. Si de temps en temps il se fit

voir à ses disciples, ce ne fut que pour des besoins importans. 3. Dans ces apparitions, il vit ses disciples et leur parla, mais en leur témoignant toujours une sainte impatience de les quitter. 4. Du reste il n'eut d'entretien qu'avec Dieu, et toute sa conversation fut dans le ciel. Or n'est-ce pas là en figure et en abrégé la vie d'une ame religieuse? P. 298—300.

1. Jésus-Christ fut séparé du commerce des hommes; et toute la vie d'une ame religieuse est une vie cachée avec Jésus-Christ en Dieu. P. 300—302.

2. Jésus-Christ de temps en temps se fit voir à ses disciples, mais ce ne fut que pour des besoins importans, pour les rassembler, pour les confirmer, pour les consoler, pour les instruire. Une ame religieuse ne doit avoir de commerce avec les chrétiens du siècle, qu'autant que l'édification, le zèle, la charité, la nécessité le demandent. P. 302—305.

3. Jésus-Christ dans ses apparitions vit ses disciples et leur parla, mais en leur témoignant toujours une sainte impatience de les quitter. Dans les visites qu'une ame religieuse reçoit quelquefois de ses proches, elle n'aspire qu'à rentrer bientôt dans sa retraite et qu'à retourner à ses exercices P. 305—307.

4. Jésus-Christ n'eut d'entretien qu'avec Dieu; toute sa conversation fut dans le ciel: et une ame religieuse n'est occupée que de Dieu, ni ne goûte que les choses du ciel. Heureuse vie dont elle comprend le bonheur, et dont elle rend sans cesse à Dieu des actions de grâces! P. 307—311.

Sixième sermon sur l'État religieux : l'Alliance de l'ame religieuse avec Dieu, pag. 312.

Sujet. *Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui.* C'est l'ame religieuse qui parle, et qui, sous la figure de l'épouse des cantiques, nous fait connoître la sainte alliance qu'elle a contractée avec Dieu. P. 312, 313.

Division. Trois choses forment une alliance : le choix, l'engagement et la société. Que fait donc une jeune personne en embrassant la profession religieuse ? elle choisit Dieu : 1.re partie ; elle s'engage à Dieu : 2.e partie ; elle s'acquiert, pour ainsi dire, un droit spécial sur tous les trésors de Dieu et sur Dieu même : 3.e partie. P. 313, 314.

I.re Partie. L'ame religieuse choisit Dieu. Car qu'est-ce que la profession religieuse ? le choix le plus singulier que Dieu puisse faire de la créature, et le choix le plus authentique que la créature puisse faire de Dieu. Dieu appelle l'ame, et l'ame lui répond. Or cette correspondance n'est rien autre chose que le choix qu'elle fait de Dieu. P. 314—317.

Choix si excellent et si parfait, que l'ame religieuse a droit pour cela de quitter père et mère, et de rompre en quelque sorte les liens les plus sacrés de la nature. Il n'en est pas de même des vierges du siècle. Toutes vierges qu'elles sont, elles n'ont pas encore choisi Jésus-Christ d'une manière qui les autorise à se retirer de la maison paternelle. Il y a plus : non-seulement l'ame religieuse quitte père et mère, mais elle se quitte encore elle-même. P. 317—319.

Choix qui devient pour l'ame religieuse une raison de servir Dieu avec toute la ferveur que demande son état. P. 319—321.

II.e Partie. L'ame religieuse s'engage à Dieu, 1. engagement sacré, 2. engagement solennel, 3. engagement irrévocable. P. 321, 322.

1. Engagement sacré : car c'est un engagement de vœu. D'où il s'ensuit que c'est le plus grand de tous les engagemens, et qu'en ce qui regarde l'observance des choses que l'ame religieuse a vouées, elle ne peut commettre d'infidélité qui ne tienne de la nature du sacrilége. P. 323, 324.

2. Engagement solennel. Il n'est appelé profession que parce qu'il est contracté à la face des autels, et devant les ministres de l'Eglise. Différence d'un vœu solennel et d'un vœu particulier. L'Eglise accepte le premier, et n'accepte pas l'autre. P. 324—326.

3. Engagement irrévocable. Les vœux de l'ame religieuse sont indissolubles. Elle a néanmoins encore tout à craindre de sa volonté, qui, par son inconstance, peut, non pas se dégager de l'obligation, mais se relâcher dans l'observation de ses vœux; et voilà ce qui doit exciter sa vigilance. P. 326—328.

III.e Partie. L'ame religieuse acquiert un droit spécial sur tous les trésors de Dieu et sur Dieu même. Dieu est le Dieu de tout le monde; mais il se donne spécialement aux ames qui ne veulent que lui, et qui ne s'attachent qu'à lui. Or que veut autre chose l'ame religieuse, et quel autre bien se réserve-t-elle? Deux témoignages tirés de l'Ecriture, l'un de David, l'autre des Juifs lorsqu'ils entrèrent dans la terre promise. P. 329—333.

Il est vrai que l'ame religieuse, en faisant alliance avec Jésus-Christ, fait alliance avec un Dieu pauvre, avec un Dieu humilié, avec un Dieu crucifié, et qu'elle doit entrer avec lui en société de peines et de maux; mais dans Jésus-Christ tout s'est converti en bien. Ce sont des maux pour les mondains qui n'en profitent pas, et qui les portent sans consolation: mais ce sont des biens pour l'ame religieuse, qui se les rend salutaires, et qui, par la grâce de Jésus-Christ, y goûte une onction toute divine. P. 333—335.

Voilà ce qui doit servir de modèle aux chrétiens du siècle. L'exemple d'une ame religieuse, sa fidélité, sa ferveur, sa constance, son détachement, confond leur tiédeur, leur lâcheté, leurs attaches criminelles aux biens de la terre. Du reste, quelque différence qu'il y ait entre l'état religieux et celui des gens du monde, deux vérités sont certaines: 1. que les gens du monde peuvent eux-mêmes être parfaits dans leur état et selon leur état, comme les religieux; 2. que non-seulement ils le peuvent, mais qu'ils y sont indispensablement obligés. P. 335—339.

FIN DU TOME TREIZIÈME.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

BX
890
B74
1821
T.13

Bourdaloue, Louis
Oeuvres completes de
Bourdaloue